

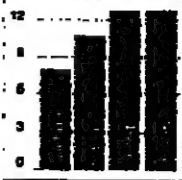
هذ من لايصل

Le Monde

LE MONDE
DES INITIATIVES

■ La culture
au secours du social
■ Emploi : 16 pages
d'annonces

Activités artistiques
pratiquées
sur 100 Français
de plus de 15 ans



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16569 - 7,50 F - 1,13 EURO

MERCREDI 6 MAI 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MAURICE COLOMBANI

Le parti du Président ébranlé

- Les dirigeants du RPR entre enquêtes judiciaires et rivalités de pouvoir
- Affrontements violents à la Mairie de Paris, entre Jean Tiberi et Jacques Toubon
- Jean-François Mancel, ancien secrétaire général, était toujours en garde à vue mardi matin

Les Aventures de mai

Deuxième épisode du roman-feuilleton historique de Patrick Rambaud consacré à mai 68. « Personne au gouvernement ne prenait les étudiants au sérieux, écrit le Prix Goncourt 1997. Les ministres plaisantaient. » Inquiet de la manifestation prévue le 6 mai au Quartier latin, le préfet de police, Maurice Grimaud, rencontre le ministre de l'intérieur, qui affirme, l'imprudent : « Ce sera un monôme. » p. 14 et 15

Euro : lendemains amers

Les marchés financiers accueillent favorablement le compromis de Bruxelles sur la BCE, mais ce marchandage pèse sur le climat politique en Europe. Lire aussi le point de vue de José María Maravall, ex-ministre de l'éducation espagnol. p. 2, 16 et le « Kiosque » p. 33

Exclusions

Le projet de loi contre les exclusions, dont la discussion commence mardi 5 mai à l'Assemblée nationale, embarrasse l'opposition. p. 8

Fête à Nouméa

Lionel Jospin a paraphé, mardi à Nouméa, l'accord qui engage la Nouvelle-Calédonie sur la voie de l'indépendance. p. 35

La longue grève du Danemark

Un demi-million d'employés du secteur privé réclament une sixième semaine de congés payés. Le conflit social le plus grave depuis 1985 commence à se faire sentir dans la vie quotidienne des Danois. p. 3

Les charmes de la dette

Avec la baisse des taux d'intérêt et les exigences de rémunération des actionnaires, les entreprises françaises redécouvrent les avantages du crédit. p. 18

« La Gloire d'Alexandrie »

Gardés par le célèbre colosse du roi Ptolémée, les sculptures, camées, faïences et mosaïques exposés au Petit Palais donnent une idée de la richesse phénoménale de la cité antique. p. 30

Alain Giresse au PSG

L'ancien joueur de l'équipe de France a préféré devenir l'entraîneur du club parisien plutôt que de prendre la succession d'Alain Jacquet au poste de sélectionneur des Bleus. p. 25

Allemagne, 3 DM; Australie-Guyane, 9 F; Autriche, 25 S; Belgique, 40 F; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte d'Ivoire, 200 F CFA; Danemark, 15 DDK; Espagne, 200 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 400 DR; Italie, 1.000 Lira; Luxembourg, 40 F.; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 F.; Portugal, 200 PTE; République, 9 F.; Singapour, 200 S.; Suède, 10 SEK; Suisse, 2,70 S.; Thaïlande, 12 TH; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 506 - 7,50 F



EMBARRASSÉE par les développements du conflit à l'hôtel de ville de Paris, la direction du RPR est pressée de prendre une initiative. Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy ont été reçus, séparément, lundi 4 mai, par Jacques Chirac. Au même moment, la querelle qui oppose, depuis un mois, Jacques Toubon et Jean Tiberi s'est encore envenimée, à l'occasion de la première séance publique du Conseil de Paris depuis la constitution, sous la présidence de l'ancien ministre de la Justice, d'un groupe dissident. Ce conflit s'aggrave alors que la pression de certains juges sur la mairie de Paris s'accroît, allant jusqu'à l'évocation sur procès-verbal du nom de l'ancien maire, Jacques Chirac, comme *Le Monde* l'a révélé dans ses éditions du 5 mai.

A Paris, lundi, les fidèles du président de la République se sont livrés à de violents échanges verbaux. M. Gosguen, secrétaire général de l'UDF, a accusé le maire d'être un « chef de clan » à la tête d'un « exécutif minoritaire ». M. Tiberi l'a en retour rendu responsable « du combat au sein de la majorité ».



avant d'accuser M. Toubon de « mensonges ». La gauche parisienne a attisé le feu en mettant au défi l'ancien garde des sceaux de se prononcer pour la publication de rapports, jusqu'à présent confidentiels, portant sur la gestion des sociétés d'économie mixte de la capitale, dont certaines sont au cœur des affaires judiciaires. M. Toubon s'y est refusé.

Dans l'Oise, Jean-François Mancel, président du conseil général et ancien secrétaire général du RPR jusqu'en juin 1997, exclu de ce parti en mars, a été placé en garde à vue, lundi, par la police judiciaire de Compiègne. Il est entendu sur les relations qu'il a entretenues avec une société de communication, prestataire de services du département. M. Mancel était toujours en garde à vue mardi matin. C'est la première fois, dans la chronique des affaires politico-financières, qu'un ancien dirigeant national d'un parti fait l'objet d'une telle mesure en cours d'enquête.

Lire page 6 et notre éditorial page 17

Enseignement supérieur

■ « Bureaucratique et inégalitaire » : le rapport Attali dresse un constat accablant

■ Il propose d'harmoniser Université et grandes écoles autour d'un « modèle européen » et de modifier les cycles universitaires

■ Claude Allègre juge ce dispositif « astucieux »

Lire pages 10 et 11

« Mange ta soupe, ou j'appelle Napoléon ! »

MADRID de notre correspondant Napoléon va très bien, il a même pris une confortable retraite posthume en Espagne. Si l'Empereur, dont les armées n'ont pas été très « délicates » à l'époque, est assimilé, aujourd'hui encore, à tous les maux dont souffre la Péninsule - au point que l'on dit parfois aux enfants qui ne veulent pas finir leur soupe : « Mange, ou j'appelle Napoléon ! » -, les Espagnols ont développé, à rebours, une « napoléomania » aussi perverse qu'omniprésente.

On sait, par les historiens, que le vieux caudillo Franco lisait le soir en cachette la vie éblouissante du « Petit Corse » et qu'il n'y a pas une maison « bien » qui ne possède une gravure (française) d'une victoire de Napoléon, ou (anglaise) d'une de ses défaites. Les jeunes, eux, ont fini par assimiler le terrible souvenir aux festivités qui, chaque année, marquent le courageux soulèvement du *dos de mayo*, le 2 mai 1808, des patriotes madrilènes contre l'occupant étranger. Soulèvement durement réprimé qui inspira à Goya un célèbre ta-

bleau. Cette année, Napoléon a été consacré superstar : grâce à lui, si l'on peut dire, trente-huit municipalités des alentours de Madrid ont participé aux festivités d'un *dos de mayo* qui va se prolonger exceptionnellement jusqu'au 10 mai. Du jamais vu. Parmi les deux cent vingt-cinq manifestations culturelles prévues, il y avait bien sûr les grands classiques, comme ces trois nuits de bal populaire place du *Dos-de-Mayo* à Madrid, une sorte de 14 juillet local.

Mais aussi la reproduction d'une escarmouche, promise au rang de bataille, entre les patriotes de Mostoles, une cité-dortoir de la capitale, et les méchants Français qui, pour la circonstance, se sont fait rosser d'importance. Tu tout avec figurants en costumes, canons et frisson héroïque.

Il y avait surtout de grandes nouveautés, comme la Journée internationale de la danse avec festival de flamenco, de rock et de jazz ; des récitals de piano, des zarzuelas - ces compositions typiquement espagnoles qui alternent récit et texte chanté -, de l'opéra et des

pièces de théâtre ; des corridos, et même une première mondiale : la reprise, dans la basilique du monastère de Saint-Laurent de l'Escorial, de la *Messe en mi majeur à six voix* composée pour le couronnement de Philippe II en 1556.

Et l'Empereur dans tout cela ? Justement. Autre nouveauté, il se peut que le site de la bataille de Somosierra, « verrou » de Madrid défendu avec bravoure par les Espagnols, et que Napoléon lui-même put faire sauter grâce à la furie kamikaze de sa cavalerie polonoise, pour reprendre la ville en novembre 1808, soit classé lieu historique. Les ambassades de France et de Pologne ont même œuvré en ce sens. Seul ennui, c'est tout de même une déroute espagnole. Qu'à cela ne tienne, à l'heure de l'euro réconciliateur, les responsables de la culture ont conclu avec panache que « dans la nouvelle Europe sans frontière, la bataille de Somosierra doit se convertir en symbole d'unité et de fraternité ».

Marie-Claude Decamps

Le sacrifice européen de Helmut Kohl

« L'UNITÉ allemande et l'unité européenne sont les deux faces d'une même médaille », a l'habitude de rappeler le chancelier allemand Helmut Kohl, la première n'ayant été rendue possible que par la seconde. Si la chute du mur de Berlin avait permis au chancelier, donné battu, de rebondir aux élections de 1990 et d'entrer par la grande porte dans l'histoire, le miracle ne devrait pas se reproduire lors des élections du 27 septembre, à la veille de l'introduction de la monnaie unique. Depuis des mois, Helmut Kohl est donné perdant par les sondages face à son adversaire social-démocrate (SPD), Gerhard Schröder. Le sommet de Bruxelles, vécu par le dernier des « grands européens » encore en scène comme « l'un des moments les plus pénibles de la construction européenne », pourrait bien lui être fatal.

L'unité allemande correspondait à une logique historique peu discutable. La population était prête, sous certaines conditions, à en payer le prix. L'unité européenne, au contraire, est un mariage de raison, sur un chemin long et difficile, fait de compromis auxquels les Allemands sont de plus en plus réticents.

L'accord de Bruxelles sur la prési-

dence de la Banque centrale européenne, en fait, déclenché un véritable psychodrame outre-Rhin. Cet accord est vu comme une violation de l'esprit du traité de Maastricht. Depuis des semaines, la presse allemande, qui n'avait pas perçu la détermination de Jacques Chirac, multipliait les « scoops », annonçant que Wim Duisenberg aurait un mandat de huit ans. Pris à contre-pied, les médias dénoncent furieux, la violation du traité par la faute de la France.

Les Allemands voient dans le compromis une manipulation politique de Paris, ce qui ne fait qu'accroître le soupçon, propagé notamment par l'hebdomadaire *Der Spiegel*, selon lequel M. Kohl aurait bradé le mark aux Français pour obtenir leur aval à la réunification. Ils sont humiliés d'avoir vu leur chancelier négocier pendant des heures avant de céder aux exigences de Jacques Chirac. Le pays est tombé des nues après la signature de l'accord par Helmut Kohl, contre l'avis de son ministre des finances, Theo Waigel, et du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 17

Les fraudes en Corse

« OPÉRATIONS frauduleuses, prêts détournés de leur objet, absence de politique active de recouvrement des créances... » : le document établi par l'inspection générale des finances sur la gestion de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse ne mâche pas ses mots. Tous les dossiers de prêts appellent des observations, souligne l'inspection. Le président de la caisse régionale est particulièrement visé, ainsi que plusieurs personnalités ayant bénéficié de prêts agricoles alors qu'elles n'exercent pas la profession d'exploitant. Près de Bonifacio, les comités s'agitent autour de la mise en valeur d'un des plus beaux littoraux de Méditerranée.

Lire page 13

L'avenir du « Figaro »



YVES DE CHAISEMARTIN

LA SOCPRESSE (groupe Hersant) prépare une restructuration en profondeur. Pour faire face à son endettement et reconstruire ses fonds propres, son PDG, Yves de Chaisemartin, est prêt à ouvrir le capital du groupe ou de sa publication-phare, *Le Figaro*. Christian Bregou devrait jouer un rôle clé dans cette nouvelle organisation.

Lire page 22

International	2	Aujourd'hui	25
France	6	Météorologie-jeux	28
Société	9	Caract	29
Régions	13	Culture	30
Horizons	14	Guide culturel	31
Entreprises	18	Week-end	33
Communication	22	Annuaire	33
Tableau de bord	23	Radio-Télévision	34

هكذا من الأصل

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 6 MAI 1998

EUROPE Au lendemain du sommet de Bruxelles, entérinant la liste des onze premiers participants à la monnaie unique, les marchés financiers ont continué de réagir positivement au compromis trouvé par les

Quinze sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE). EN BANQUE, les commentaires des milieux politiques et de la presse, notamment en Allemagne, étaient toujours très critiques à l'encontre de l'atti-



tude du président Jacques Chirac qui a imposé un partage de fait du mandat du président de la BCE. THEO WAIGEL, le ministre allemand des finances, considère que rien n'empêche Wim Duisenberg, le premier patron de

la BCE, de réaliser un mandat plus long que les quatre années décidées à Bruxelles. LE SOMMET franco-allemand d'Avignon, les 6 et 7 mai, devrait être l'occasion de clarifier les malentendus entre Bonn et Paris.

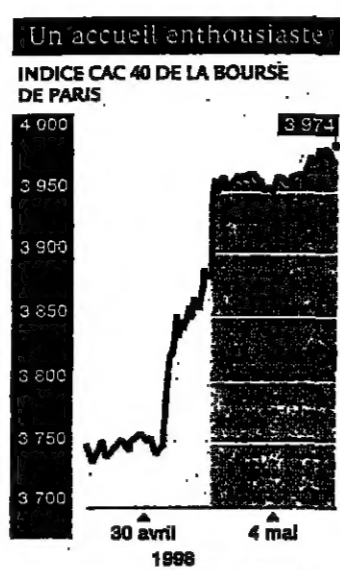
Malaise politique et confiance des marchés après le lancement de l'euro

Le coup de force de Jacques Chirac sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) est vivement dénoncé en Allemagne. A Bonn, le SPD critique le chancelier Kohl. Indifférentes, les Bourses montent

LES MILIEUX politiques européens étaient toujours, mardi 5 mai, sous le choc du compromis intervenu à Bruxelles sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE). Mais les marchés, eux, ont réagi comme si la crédibilité de cette institution, qui sera au cœur de la gestion de l'euro, n'était nullement entamée. Ils paraissent, au contraire, avoir entériné sans état d'âme la formule adoptée, samedi, lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze à Bruxelles.

Celle-ci veut que le premier président de la BCE soit le Néerlandais Wim Duisenberg - candidat de l'Allemagne, notamment - mais qu'il « démissionnera » au bout de quatre ans, à mi-mandat, au profit du Français Jean-Claude Trichet, candidat de Paris. La bataille est-elle terminée ? Peut-être que non : le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a estimé, mardi 5 mai dans une interview radiophonique, que Wim Duisenberg pourrait rester plus longtemps que prévu à la tête de l'établissement, puisqu'il ne s'est pas engagé de facto sur la base de quatre années : s'il décide d'en effectuer huit, personne ne pourra l'en empêcher, selon M. Waigel.

La psychodrame de Bruxelles a donné un ordre du jour urgent au sommet franco-allemand d'Avignon, qui doit avoir lieu les 6 et 7 mai : recoller les morceaux entre Jacques Chirac et Helmut Kohl, dont les relations étaient déjà difficiles avant le sommet de Bruxelles. Au lendemain du sommet, la France de Jacques Chirac fait figure



Un accueil enthousiaste. L'INDICE CAC 40 DE LA BOURSE DE PARIS. Le compromis sur la présidence de la BCE n'a pas été sanctionné par les investisseurs.

voulait pas d'un partage du mandat à la présidence de la BCE. Lundi à Bonn, Helmut Kohl a dû se justifier au cours d'une conférence de presse tendue. Le chancelier a reconnu que le « prestige national attaché à certaines décisions », admettant que le compromis de Bruxelles n'était « pas très élégant ». Tout en reconnaissant qu'il y avait des « divergences » entre Paris et Bonn, il a affirmé que « la relation germano-française ne souffrirait pas ».

VIVES DISSENSIONS La Bundesbank est aussi la grande perdante du sommet, son président Hans Tietmeyer ayant été le plus ardent à défendre la candidature de Wim Duisenberg. Klaus-Dieter Kühnbacher, membre du conseil de la Bundesbank, a jugé que le compromis « n'était pas un bon présage pour l'indépendance de la BCE. La prochaine violation du traité est programmée d'avance ». Les quotidiens Die Welt et Handelsblatt font état de vives dissensions au sein de la délégation allemande dans les coulisses du sommet de Bruxelles. Alors que Helmut Kohl était prêt à accepter un compromis, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer et le ministre des Finances Theo Waigel se seraient battus jusqu'au bout pour éviter un partage du mandat. Hans Tietmeyer aurait menacé de démissionner. Mais les sombres pronostics selon lesquels les affrontements du sommet de Bruxelles allaient entra-

mer la crédibilité de l'euro et provoquer un plongeon des marchés financiers européens ont été déjoués. La Bourse de Paris a terminé la séance du lundi 4 mai en hausse de 2,40 % tandis que Francfort gagnait 1,84 %, Milan 4,38 %, Madrid 2,34 % et Amsterdam 0,79 %. Les marchés d'obligations du Vieux Continent se sont également appréciés. Enfin, les devises européennes se sont renforcées vis-à-vis du dollar. Le billet vert cotait mardi matin 5 mai 5,97 francs, contre 6,03 francs jeudi soir 30 avril. Du conseil européen, les opérateurs de marché n'écouant pas

les conseils de la presse financière britannique - ont décidé de remettre l'essentiel et d'oublier l'accessoire, de saluer les avancées réalisées (publication de la liste des onze premiers pays de la zone, annonce des futures parités bilatérales, accord sur le pacte de stabilité) et d'ignorer le psychodrame autour de la BCE. La crainte des analystes était que les investisseurs américains et asiatiques sanctionnent le désordre et les marchandages de Bruxelles, éprouvent un mouvement de défiance à l'égard de la future monnaie unique, soupçonnée d'être une devise « politique », et décident de retirer leurs capitaux placés sur les

marchés européens. Rien de tel ne s'est produit. Pour les opérateurs, la bataille de la BCE est apparue secondaire dans la mesure où le Néerlandais Wim Duisenberg et le Français Jean-Claude Trichet sont tous les deux des adeptes de la rigueur monétaire. De surcroît, l'annonce de la composition du directoire de la BCE, constitué exclusivement de techniciens de la monnaie, a fini de rassurer les opérateurs sur l'orthodoxie et l'indépendance de l'institut d'émission européen.

Ar. Le. et P.-A. D. (avec AFP)

COMMENTAIRE LA BUNDESBANK HUMILIÉE

Si le chancelier allemand Helmut Kohl est revenu affaibli du sommet de Bruxelles, la Bundesbank en est sortie, quant à elle, humiliée. La tentative de passage en force de son président Hans Tietmeyer, sa volonté de placer pour huit ans à la tête de la BCE son ami Wim Duisenberg, sans que les hommes politiques européens aient leur mot à dire, a échoué. En mai 1996, c'est à l'initiative de M. Tietmeyer que les banquiers centraux avaient propulsé M. Duisenberg à la tête de l'institut monétaire européen (IME), ce qui en

faisait le candidat naturel pour la présidence de la BCE. De la même façon, la Bundesbank, qui avait exprimé avec force, dans les jours précédant le conseil européen, son hostilité à tout partage du mandat, n'a pas été écoutée. Elle avait prétexté qu'une telle solution serait contraire au traité de Maastricht, menaçait l'indépendance de la BCE et la crédibilité de l'euro. Au bout du compte, son candidat, Wim Duisenberg, ne restera que quatre ans à la tête de l'institut d'émission. Sans doute, les arguments de la Bundesbank auraient-ils davantage pesé si elle avait elle-même montré l'exemple : mais ses trois derniers présidents (Karl Otto Pöhl, Helmut Schlesinger, Hans Tietmeyer) auront tous effectué des mandats écourtés.

La troisième défaite, pour la Bundesbank, réside dans la réaction favorable des marchés financiers au compromis trouvé à Bruxelles. Les menaces selon lesquelles, en cas d'accord douteux, elle réviserait son jugement favorable sur l'euro et pourrait relever ses taux directeurs n'ont pas effrayé les investisseurs. Pour ces derniers, la Bundesbank est sinon déjà morte, du moins elle a perdu le pouvoir de déclencher, d'un seul claquement de doigts, une crise monétaire en Europe. La vraie « victoire » de la France, à Bruxelles, est sans doute là : dans la démonstration, huit mois à l'avance, que l'euro va mettre fin à la toute-puissance monétaire de l'Allemagne en Europe. Pierre-Antoine Delhommeaux

Une certaine fascination, aux Etats-Unis, pour la « grande aventure » européenne

NEW YORK de notre correspondante Jean-René Bernard, membre du conseil de politique monétaire de la Banque de France, raconte que l'un de ses amis, invité il y a deux ans à intervenir lors d'une conférence sur l'euro à la Harvard Business School, fit son exposé devant une assistance - réduite à une seule et unique personne, dont le bon niveau des questions le surprit, cependant, agréablement. A l'issue de sa prestation, il s'apprêtait à quitter

la salle lorsque l'unique spectateur le supplia de rester : « Je suis l'auteur suivant », lui expliqua-t-il. C'était il y a deux ans. Aujourd'hui, si le terme euro reste encore largement inconnu du grand public américain, le projet lui-même, enfin pris au sérieux, suscite une réelle curiosité dans les milieux économiques et financiers où, en dehors de l'enthousiasme naturel des Américains pour l'audace et la nouveauté, l'on perçoit l'espoir d'une nouvelle manne de la mon-

dialisation. Après une longue période de scepticisme sur les chances de l'euro de voir le jour, économistes et experts de la finance se penchent, intrigués, sur le berceau de cette nouvelle monnaie, présentée l'an dernier dans la revue Foreign Affairs par Fred Bergsten, directeur de l'Institut for International Economics, comme le « premier véritable concurrent du dollar depuis que le dollar a dépassé la livre sterling comme monnaie dominante pendant l'entre-deux-guerres ».

Le lancement de la monnaie unique, continue à ouvrir ses marchés à l'économie mondiale. Quant à la menace pesant sur la suprématie du dollar, elle est, aux yeux de Larry Summers, ministre : « le dollar restera la première monnaie de réserve pour l'avenir prévisible ». Dans le même ordre d'idées, Paul Krugman, professeur d'économie, considère comme négligeable, dans les colonnes de Fortune, l'impact pratique qu'aura sur l'économie américaine une éventuelle régression du

York, « l'euro va fortement contribuer à transformer l'Europe et à la rendre plus dynamique. La restructuration des marchés de capitaux en source de capital pan-européenne, avec un large éventail de possibilités d'investissement de nombreux centres régionaux, constituera le changement le plus important ». De nombreux analystes notent avec satisfaction que dans le secteur privé, les transformations ont déjà commencé et que l'euro ne peut qu'accélérer le mouvement. Certains président d'ailleurs « un bain de sang » parmi les banques européennes : ne sement-elles pas déjà sur leur nuque le souffle de mastodontes américains comme Morgan Stanley Dean Witter ou Merrill Lynch, évidemment ravis de la perspective d'un nouveau marché financier géant ? La Securities Industry Association, organisme professionnel des milieux boursiers, prévoit que l'introduction de la monnaie unique « révolutionnera les marchés européens des valeurs mobilières » et imagine « une nouvelle Europe qui ressemblera beaucoup au modèle anglo-saxon de croissance et de pratique des affaires ».

Les risques de l'euro ne sont pas pour autant ignorés, en particulier par les commentateurs conservateurs et dans les milieux académiques où l'on évoque souvent le potentiel explosif de tensions accrues entre Etats membres. Economiste à Columbia University et puissant avocat de l'euro dans plusieurs articles publiés par le Wall Street Journal, le Pr Robert Mundell reconnaît que « des divergences politiques sérieuses seraient catastrophiques pour les marchés de capitaux européens ». Des mesures supplémentaires d'harmonisation des politiques et même des éléments d'union politique doivent donc figurer à l'ordre du jour très vite après le lancement de l'euro. C'est, résume un chroniqueur économique du New York Times, Floyd Norris, « une expérience magnifique, qui peut redonner grandeur et puissance économique à l'Europe et rendre les Européens plus prospères ». Et si ça ne marche pas ? « Mieux vaut ne pas y penser. » Sylvie Kauffmann

Advertisement for the book 'LONDRES LE TRIBUT' by Edward Rutherford. Text: "Un roman historique à la fois monumental et formidablement alerte." Entertainment Weekly. "Si je devais choisir un roman en fonction de son rapport qualité prix nombre de pages, mon choix se porterait obligatoirement sur Londres d'Edward Rutherford : 900 pages nourries de suspense haletant d'aventures hors du commun d'idylles passionnées et d'exploits guerriers dans la cité londonienne depuis l'aube des temps jusqu'à nos jours. Un travail de titan." The Times. PRESSES DE LA CITÉ

OPTIMISME TEMPÉRÉ Politiquement, l'affaire est loin de déchaîner les passions, preuve que la crainte de voir la monnaie européenne détrôner le dollar dans le système monétaire international n'est pas la première préoccupation des élus américains. Une audition, la semaine dernière, consacrée à l'avènement de l'euro par une sous-commission de la Chambre des représentants n'a guère attiré plus de quatre membres du Congrès et le département du Trésor renvoie toute question sur la position de l'administration américaine à une intervention de Larry Summers, le numéro deux du Trésor, devant la commission du budget du Sénat en... octobre 1997. Washington, depuis, s'en tient à la même ligne : ce qui est bon pour l'Europe est bon pour les Etats-Unis. Pour M. Summers, « l'Europe tirera profit d'une Union économique et monétaire qui ouvrira ses marchés et renforcera ses liens avec l'économie mondiale », et si l'Europe prospère, cela contribuera à la prospérité des Etats-Unis. Cette position ne relève pas de l'altruisme mais du pur bon sens : « si l'Europe connaît une croissance rapide, explique Larry Summers, elle devient un marché plus dynamique pour nos exportations ». Le responsable du Trésor tempère malgré tout son optimisme de quelques mises en garde : si les membres de l'Union européenne veulent bénéficier d'une croissance économique robuste, l'introduction de l'euro « rendra [pour eux] les réformes structurelles d'autant plus vitales ». Et pour dissiper les craintes de la création d'une « forteresse Europe », il importe que l'Union européenne, dans les années qui sui-

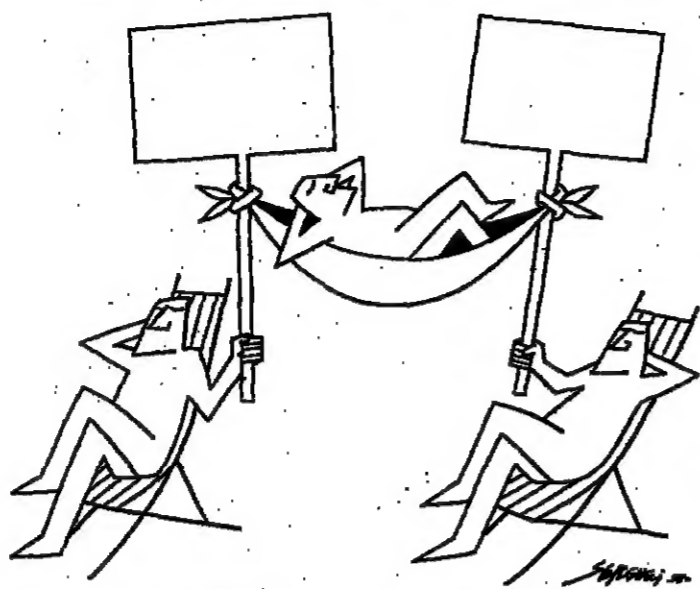
ront le lancement de la monnaie unique, continue à ouvrir ses marchés à l'économie mondiale. Quant à la menace pesant sur la suprématie du dollar, elle est, aux yeux de Larry Summers, ministre : « le dollar restera la première monnaie de réserve pour l'avenir prévisible ». Dans le même ordre d'idées, Paul Krugman, professeur d'économie, considère comme négligeable, dans les colonnes de Fortune, l'impact pratique qu'aura sur l'économie américaine une éventuelle régression du

L'euro, le dollar et le crime organisé... La vraie menace de l'euro sur la position dominante du dollar ne portera pas sur les réserves officielles mondiales de devises mais sur la masse monétaire de l'économie parallèle, celle du crime organisé : c'est ce que prédit, selon le New York Times, Kenneth Rogoff, économiste à Princeton University, qui voit là la fin possible d'un très rentable monopole américain. Trafiquants de drogue colombiens et autres mafieux russes préférencieront en effet pour leur commerce généralement exercé en liquide les euros en grosses coupures (100, 200, 500 euros) aux dollars dont les plus grosses coupures sont des billets de 100 dollars : pour sortir clandestinement d'un pays l'équivalent d'un million de dollars, un portefeuille suffira s'il s'agit d'euros, plutôt qu'une valise pour des billets verts. L'euro peut jouer « le même rôle de paravent que la politique agricole commune, derrière laquelle les Etats s'étaient abrités pour réformer l'agriculture ». Beaucoup d'autres, en fait, voient dans l'euro un catalyseur possible de réformes. « L'union monétaire peut représenter le cheval de Troie des forces de réforme libérale et de la dérégulation », note une étude de Merrill Lynch. UN INSTRUMENT DE RÉFORME « Nous percevons l'euro comme un instrument de réforme, souligne Ben Ghali, analyste des marchés européens à Alliance Capital, société de gestion de capitaux. Le simple fait de lancer l'euro entraîne une dynamique à laquelle les gouvernements ne peuvent pas se soustraire. Le cycle économique actuel est très favorable : de ce point de vue, on ne pouvait imaginer meilleur moment pour introduire l'euro », qui devrait être une « devise stable ». Pour Gail Foster, économiste au Conference Board, institut de recherche de New

York, « l'euro va fortement contribuer à transformer l'Europe et à la rendre plus dynamique. La restructuration des marchés de capitaux en source de capital pan-européenne, avec un large éventail de possibilités d'investissement de nombreux centres régionaux, constituera le changement le plus important ». De nombreux analystes notent avec satisfaction que dans le secteur privé, les transformations ont déjà commencé et que l'euro ne peut qu'accélérer le mouvement. Certains président d'ailleurs « un bain de sang » parmi les banques européennes : ne sement-elles pas déjà sur leur nuque le souffle de mastodontes américains comme Morgan Stanley Dean Witter ou Merrill Lynch, évidemment ravis de la perspective d'un nouveau marché financier géant ? La Securities Industry Association, organisme professionnel des milieux boursiers, prévoit que l'introduction de la monnaie unique « révolutionnera les marchés européens des valeurs mobilières » et imagine « une nouvelle Europe qui ressemblera beaucoup au modèle anglo-saxon de croissance et de pratique des affaires ».

Le conflit social se durcit au Danemark

La grève est suivie par près d'un demi-million d'employés du secteur privé qui réclament une sixième semaine de congé payés



COPENHAGUE
de notre envoyé spécial
Les vélos sont devenus plus nombreux que les voitures, les pistes cyclables plus encombrées

REPORTAGE
Un mouvement qui coûte 900 millions de francs par jour au pays

que les grands axes routiers de Copenhague. Trouver du carburant dans la capitale danoise relève presque de l'exploit, au neuvième jour de la grève suivie par près d'un demi-million d'employés du secteur privé. « Il ne me reste plus d'essence, normale que pour vingt-quatre heures, après ce sera terminé ! », avertit Kim Nygaard, employé d'une des deux ou trois stations-service ayant encore des réserves. Moins catégorique, un chauffeur de taxi bougon assure que « chacun sait où trouver un peu de carburant, mais ne le dit à personne... ». Quoi qu'il en soit, le conflit social le plus grave depuis 1985 commence à se faire sentir dans la vie quotidienne des 5,3 millions de Danois. Et coûte près de 900 millions de francs par jour au pays.

Les touristes étrangers se détournent de cette destination, par crainte d'y rester bloqués à cause des fortes perturbations dans le trafic aérien. « Ils me demandent comment un tel événement est-il possible dans un pays à la réputation aussi paisible que le nôtre... », constate Mette Dahl-Jensen, de l'organisation Wonderful Copenhagen, destinée à attirer les touristes. Selon elle, « le taux de remplissage des hôtels situés en ville a chuté à moins de 30 % aujourd'hui, contre 80 % habituellement en cette saison ».

LES MAGASINS SE VIDENT

Devant une boutique d'alimentation, Michael décharge d'une voiture break ses « dernières » caisses de Coca-Cola. « On les avait stockées avant le lancement de la grève » et l'arrêt des transports de marchandises et de personnes par toute compagnie privée. Parallèlement aux efforts prodigués par les partenaires sociaux pour tenter de trouver un compromis, le conflit se durcit peu à peu. Un des collègues de Michael vient ainsi d'être mis à pied par la confédération des employeurs (DA), un lock-out qui touche quarante cinq mille employés de commerce, ainsi que quinze mille électriciens, depuis le mardi 5 mai.

Les conséquences de la grève, lancée le 27 avril, ne sautent pas aux yeux dans les rues de Copenhague. Contrairement à d'autres villes du pays, les ornières sont ramassées, la municipalité n'ayant pas privatisé ce service. Certes, les autobus jaunes sont plus bondés, et deux fois moins nombreux à rouler que d'habitude. Mais les trains fonctionnent normalement. Et si certains magasins offrent le spectacle de rayons quasiment vides, d'autres, approvisionnés par des circuits différents, sont

nettement mieux achalandés. Que pense la population des revendications des grévistes ? « Évidemment, tout le monde a envie d'une sixième semaine de congé payés, soupire Merete Danbolt, une infirmière de vingt-neuf ans, en attrapant un sachet d'oignons dans un magasin. Mais c'est vrai que, vu de l'étranger, nous pouvons passer pour des enfants gâtés. » Estimant ne pas avoir assez de temps libre, une majorité d'employés des secteurs de l'industrie, des transports, des services et du bâtiment rejettent avec fracas, le mois dernier, un accord sur les conventions collectives conclu par leurs représentants syndicaux et le patron.

Depuis, les partenaires sociaux s'efforcent à rapprocher leurs points de vue, sans perdre la face ni la confiance de leurs membres. « Compétitivité » oblige, on refuse, côté employeurs, de sortir du cadre financier de cet accord prévu pour les années 1998 et 1999. De son côté, la confédération syndicale LO tente de grappiller quelques jours de congés supplémentaires. « Les grévistes demandent un peu trop », estime Birthe Engelsted, secrétaire à la fédération nationale des physiothérapeutes. « Regardez, certains Danois n'ont même pas le temps de prendre leurs cinq semaines de vacances... »

Antoine Jacob

Le commandant Gourmelon, « poisson pilote » du renseignement militaire français en Bosnie

HERVÉ GOURMELON, l'officier supérieur français mis en cause par le Washington Post pour avoir fait capoter une opération de la SFOR sur Pale (Le Monde du 25 avril), a été invité par les autorités françaises à « se mettre au vert », après trois ans de séjour ininterrompu en Bosnie. Le temps qu'on lui attribue une nouvelle affectation dans un régiment. En l'état présent du dossier, il n'a pas été désavoué. Il a été le « pion central » d'une opération souterraine (Le Monde du 10 avril) visant à obtenir la reddition de Radovan Karadzic, l'ancien chef des Serbes de Bosnie.

L'action à laquelle s'est prêt le commandant Gourmelon a été imaginée, puis conduite avec constance - mais dans la clandestinité - après que le général Jean Heinrich, ancien directeur des opérations à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), puis créateur de la direction du renseignement militaire (DRM), eût été, en février 1996, le « patron » en second de l'IFOR en Bosnie, la force internationale qui a cédé la place à la SFOR en décembre 1996. Remplacé par le général Marc Waymel en septembre 1996, le général Heinrich, qui parle le serbo-croate, a eu le temps de prendre la dimension de la crise.

Il est considéré comme l'un des instigateurs du plan conçu pour obtenir le ralliement, sans effusion de sang, de Radovan Karadzic aux

quelques 11,7 millions de Néerlandais sont appelés aux urnes, mercredi 6 mai, pour des élections législatives. Le premier ministre travailliste,

LA HAYE

de notre correspondant
« Le temps est vite passé sous l'égide de la coalition violette », s'exclame récemment le NRC Handelsblad. A quelques jours des élections législatives du 6 mai, alors que les sondages donnent vainqueur le parti social-démocrate du premier ministre Wim Kok (PvdA), le quotidien a dressé un long bilan des quatre années de cette fameuse coalition, née de la combinaison du rouge du PvdA avec le bleu des libéraux du VVD, le tout équilibré par la présence des centistes de D 66 (Démocrates 66).

Le gouvernement Kok a sans doute plus fait évoluer la société néerlandaise que les trois coalitions précédentes sous la houlette du chrétien-démocrate Ruud Lubbers. D'abord, parce que cette combinaison, que nombre d'analyses politiques donnaient pour éphémère, a tenu toute la législature, prouvant ainsi qu'il était possible de gouverner sans la participation de ces démocrates-chrétiens (CDA) présents depuis des décennies au pouvoir.

Ensuite, parce qu'elle a osé prendre des initiatives que le CDA avait toujours rejetées au nom de la préservation de la vie de famille ou du repos dominical : la dérégulation des horaires d'ouverture des commerces ou la création de crèches pour ouvrir aux mères le marché du travail. Le succès de ces mesures indique clairement que la société les attendait.

MILIEUX D'AFFAIRES SATISFAITS

C'est également sous le gouvernement Kok que l'économie néerlandaise a retrouvé toute sa vigueur. Le chômage décroît plus rapidement que dans la moyenne de l'Europe, le déficit budgétaire est passé sous la barre des 2 %, et la croissance devrait atteindre cette année 3,75 %. Les grandes décisions qui ont permis la création de ce fameux « miracle néerlandais » - consultation des partenaires sociaux, primat donné à la création d'emplois sur la croissance des salaires, démantèlement d'un Etat-providence trop généreux - ont été prises par son prédécesseur. L'ancien syndicaliste

Wim Kok (PvdA, Parti du travail), a clairement pris l'avantage dans les dernières enquêtes d'opinion sur ses principaux partenaires au sein

de la coalition tripartite sortante, les libéraux de droite du VVD, et sur l'opposition chrétienne-démocrate (CDA).

Wim Kok a accéléré le mouvement, ce qui en a fait un premier ministre plébiscité par les milieux d'affaires. En matière de diplomatie, le gouvernement a réussi à déceper des relations avec la France empoisonnées par la question du traitement de la drogue. Sans céder sur l'approche médico-sociale de la toxicomanie qui fait aujourd'hui la quasi-unanimité chez les spécialistes français, les Pays-Bas ont en effet renforcé leur arsenal répressif, même si Jacques Chirac considère que cela ne suffit pas pour lever les contrôles aux frontières du nord de la France.

La coalition violette est cependant loin de pouvoir se targuer d'un sans-fautes. Le ministre de la Justice, Wimnie Songdrager, a fait preuve d'une totale incapacité à gérer plusieurs crises internes à son appareil. Son collègue des affaires étrangères, Hans van Mierlo, n'a pas mené à bien le « recalibrage » de sa politique visant à la rapprocher du couple franco-allemand, et le ministre de la défense, Joris Voorhoeve, traîne encore le boulet de

Srebrenica, l'enclave bosniaque qui devait être défendue par les soldats néerlandais. Wim Kok avait promis de mettre l'accent sur l'écologie et le « développement durable ». Le parti d'opposition Vert-Gauche a beau jeu de clamer que les Pays-Bas ont rarement été aussi pollués et embouteillés.

Cela n'empêche pas les électeurs de répéter, dans les sondages, leur préférence pour la reconduction de la coalition violette. Selon les plus récentes enquêtes d'opinion, le PvdA devrait décrocher plus de quarante des cent cinquante à la seconde Chambre. Le VVD devrait devenir le deuxième parti du pays. Des trois partis au pouvoir, seul le D 66 chute dans les sondages, si bien que sa participation au futur gouvernement fait l'objet de nombreuses spéculations. Consistent que les électeurs souhaitent un second gouvernement Kok de la même composition, le D 66 menace de ne pas y participer s'il n'obtient pas un minimum de douze députés.

Alain Franco

Trois cadavres au sein de la garde suisse du Vatican

ROME

de notre correspondant
Trois cadavres au Vatican. Ce pourrait être le titre d'un roman policier. Ce n'est que l'histoire d'un drame sans explications encore probantes. Trois cadavres ont été découverts, lundi 4 mai, peu après 21 heures, dans un appartement du palais pontifical. Un voisin avait été alerté par un « bruit important ».

Alois Estermann, quarante-quatre ans, commandant de la garde suisse, est sur le sol près du corps de son épouse, Gladys Mezà Romero, d'origine vénézuélienne, naturalisée suisse. Un peu plus loin, le troisième cadavre est celui du vice-caporal Cédric Tornay, vingt-trois ans, une jeune recrue couchée sur son arme d'ordonnance.

Le vice-caporal aurait frappé à la porte du couple avant de faire feu. Alois Estermann aurait tenté de s'interposer pour protéger sa femme comme il le fit, le 13 mai 1981, lors de la tentative d'attentat contre Jean Paul II. Mais cette fois encore, « l'assassin a été plus rapide », selon la formule qu'il avait utilisée alors. Le double meurtre accompli, Cédric Tornay a retourné

l'arme contre lui. Selon le porte-parole du Vatican, Joachim Navarro-Valls, le vice-caporal aurait été pris d'un soudain accès de folie. L'enquête a été confiée à l'unique magistrat du Vatican, Gian Luigi Marone, qui a ordonné une autopsie, afin de pouvoir éclaircir ce fait divers sans précédent dans les annales récentes du gouvernement de l'Eglise catholique.

FÊTE ANNUELLE

La tragédie a provoqué la stupeur dans la cité du Vatican. Le pape a immédiatement été informé du drame et s'est rendu dans sa chapelle privée pour prier. Karol Wojtyła aurait dû rencontrer, mardi 5 mai, Alois Estermann. En effet, quelques heures avant sa mort, celui qui était le numéro deux de la garde suisse avait été nommé commandant. La cérémonie de prestation de serment devait avoir lieu, mercredi 6 mai, à l'occasion de la fête annuelle de ce corps d'élite créé en janvier 1506 par le pape Jules II. C'est en effet le 6 mai 1527 que 147 halberdiers se firent tuer en pièces pour défendre la vie de Clément VII lors du sacage de

Rome par les troupes de Charles Quint.

Y a-t-il un lien entre cette nomination et le drame ? Le poste de commandant était vacant depuis le départ à la retraite, le 29 novembre 1997, du colonel Roland Buchs. Rien, apparemment, ne s'opposait à la promotion d'Alois Estermann. L'homme était bien noté. Originaire de Lucerne, ce diplômé de théologie, parlant cinq langues, avait été officier dans l'armée suisse, avant d'être nommé capitaine de la garde suisse en 1980.

Alors pourquoi ce retard de six mois avant cette nomination ? L'hypothèse la plus couramment avan-

cée est que le commandant de la garde suisse doit faire partie de la noblesse pour diriger ce qui est sans doute la plus petite armée du monde avec seulement cent hommes, mais l'argument en a fait sourire plus d'un. Toujours est-il que la fonction de garde suisse - qui doit être catholique, mesurer 1,74 mètre au minimum, avoir moins de trente ans et avoir fait son service militaire en Suisse - ne suscite plus guère de vocations dans ce corps militaire chargé de la protection du plus petit Etat du monde (44 hectares).

Michel Bôle-Richard

RECHERCHE

Sommes-nous plus intelligents que nos grands-parents ?

À LIRE AUSSI

Dossier

Comment le cerveau commande la main

Supplément

Science et innovation au Québec. Un modèle pour la France ?

N° 309 • MAI 1998 • EN KIOSQUE • 38 F

Jacques Isnard

La Malaisie dément avoir infligé des sévices à des travailleurs immigrés

La crise financière amène les pays du Sud-Est asiatique à renvoyer chez eux des dizaines de milliers de « sans-papiers » le plus souvent birmans ou indonésiens

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Le Dr Mahathir Mohamad, premier ministre malaisien, a catégoriquement démenti que des sévices aient été infligés à des travailleurs immigrés avant leur rapatriement. *The Observer* avait rapporté, le 26 avril, des témoignages d'immigrés selon lesquels une tentative d'empoisonnement avait été à l'origine d'une émeute au cours de laquelle, un mois auparavant, huit Indonésiens et un policier avaient été tués au centre de détention de Serembyh, proche de Kuala Lumpur. Sur une photographie prise le 26 mars à Serembyh figuraient quatre cadavres d'immigrés dont deux avaient les mains et les pieds liés.

Sur le moment, une organisation non gouvernementale malaisienne et un parti de l'opposition avaient rapporté que les détenus indonésiens, originaires d'Atjeh, avaient été drogués avant d'être déportés. Plus récemment, *The Independent*, quotidien londonien, a fait état de brutalités contre des immigrés. Le Dr Mahathir a qualifié ces informations de « mensonges » et, selon l'agence malaisienne de presse Bernama, envisage une action en justice contre les deux publications britanniques et l'ONG malaisienne.

Cette polémique souligne le sort peu enviable des travailleurs immigrés en Asie du Sud-Est, surtout depuis l'effondrement des économies de la région en juillet dernier. Dans un rapport publié en avril, le BIT a calculé que leur nombre était passé de 1 million au début des années 80 à 6,5 millions à l'été 1997. Tôtérés et parfois souhaités dans des économies de plein emploi aux taux d'expansion records, ils sont, à l'heure de licenciements massifs, les premières victimes de la crise.

Économies émergentes qui accueillent plus de la moitié des travailleurs immigrés de la région mais qui ont été prises de plein fouet par la crise, la Malaisie et la Thaïlande ont donc décidé de rapatrier ces derniers, en commençant par les illégaux, en dépit du fait qu'ils font généralement des travaux mal rémunérés dont les nationaux ne voulaient plus. En

Thaïlande, les premiers rapatriés sont des Birmans qui ont fui l'insécurité ou les conditions déplorables de vie dans leur propre pays.

Dans le cas de la Malaisie, il s'agit également de dissuader un nouvel afflux en provenance d'Indonésie, où le gouvernement prévoit que le nombre des chômeurs devrait passer de 9 millions en mars à plus de 13 millions à la fin de l'année. Le sous-emploi affecterait alors près de la moitié de la force de travail indonésienne. Déjà, des milliers de chômeurs tentent de gagner la côte malaisienne en traversant le détroit de Malacca, alors que, pendant les trois premiers mois de 1998, Kuala Lumpur a rapatrié 27 500 immigrants illégaux indonésiens, contre 38 500 pour toute l'année 1997.

LE CAS DES ATJEHNAIS

Le cas des Atjehnaï est plus sérieux en raison de l'existence, dans cette province rebelle du nord de Sumatra, d'un sentiment séparatiste assez fort pour avoir débouché, par le passé, sur des révoltes armées. Un mouvement indépendantiste, Aceh Merdeka, y a encore donné, au début des années 90, du fil à retordre aux forces de sécurité indonésiennes. Des Atjehnaï en Malaisie revendiquent donc le statut de réfugiés politiques. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU a demandé à Kuala Lumpur de suspendre provisoirement leur rapatriement et de l'autoriser à visiter les camps de détention pour distinguer les éventuels réfugiés politiques des migrants économiques. Tout en accordant des permis de résidence à certains d'entre eux, le gouvernement malaisien refuse l'asile politique aux Atjehnaï.

Selon Amnesty International, neuf Atjehnaï sont détenus incommunicado par la police malaisienne et d'autres, déportés de Malaisie, auraient été arrêtés à leur retour chez eux. Sur les 545 Atjehnaï rapatriés de Malaisie en mars, une quarantaine, soupçonnés d'appartenir à Aceh Merdeka, feraient l'objet d'enquêtes de la police. De son côté, le Comité américain pour les réfugiés, organisation basée à Washington, a affirmé le

2 mai que des centaines de demandeurs d'asile se cachent en Malaisie. Les accusations d'empoisonnement au camp de Serembyh ont été formulées, au départ, par le bureau en Suède d'une organisation indépendantiste, le Front de libération nationale Atjeh/Sumatra. Certains des quatorze Indonésiens qui se sont réfugiés, le 30 mars, au siège du HCR à Kuala Lumpur s'en seraient fait l'écho. Le Dr Mahathir, évoquant dimanche les rapatriements, a répliqué aux critiques en déclarant : « Nous n'avons rien à cacher. La Thaïlande en fait autant. Singapour leur donne d'abord des coups de canne » avant de les renvoyer. En tout état de cause, l'opération est conduite en coopération avec les autorités indonésiennes, a-t-il souligné.

Quoi qu'il advienne, ni Bangkok ni Kuala Lumpur ne devraient renoncer aux rapatriements en cours d'immigrés tant qu'une relance économique n'interviendra pas. Or il faudra sans doute encore une à deux années pour que la crise se résorbe. Pour sa part, la Malaisie compte renvoyer deux cent mille immigrants illégaux d'ici à la fin août.

Jean-Claude Pomonti

Les hausses des prix provoquent des émeutes en Indonésie

Le ministre de la défense dénonce un climat d'« anarchie »

Des émeutes ont éclaté dans une demi-douzaine de villes indonésiennes, lundi 4 mai, après l'annonce d'une série de hausses des prix décidée par le gouvernement.

Les troubles les plus sérieux ont eu lieu dans la ville de Medan, à Sumatra. Le ministre de la défense a affirmé que l'armée réprimerait les manifestations de rue.

DES ÉMEUTES ont éclaté dans la nuit du lundi 4 mai au mardi 5 mai à Medan, dans l'île indonésienne de Sumatra, alors que le ministre de la défense dénonçait l'« anarchie » gagnant les rues des grandes villes du pays. Les troubles se poursuivaient encore en début de journée à Medan, où des centaines d'étudiants demandant la démission du président Suharto avaient défilé la veille aux côtés de simples citoyens protestant contre la hausse des prix.

Les troubles avaient commencé quand les étudiants, rendus furieux par un matraquage de leurs dirigeants venus parlementer avec les forces de l'ordre, ont attaqué un poste de police. Ils avaient ensuite été rejoints par une foule d'un millier de personnes qui a incendié une douzaine de véhicules, dont au moins un camion de la police. Une vingtaine de policiers et soldats ont été blessés, affirme l'agence de presse officielle. On ne signale pas de victimes du côté des émeutiers, qui ont été dispersés à coups de balles en caoutchouc par les forces de l'ordre.

Plus de cinquante personnes, selon la presse indonésienne, ont par ailleurs été blessées dans la journée

de lundi au cours d'accrochages avec la police durant des manifestations qui ont secoué une demi-douzaine de localités à travers le pays. Les journaux rapportent, mardi, que d'autres affrontements ayant fait des blessés se sont produits la veille à Bandung, Yogyakarta, Malang (Java) ainsi qu'à Palembang (Célèbes).

COMMENTAIRES NÉGATIFS

Le général Wiranto, commandant des forces armées et ministre indonésien de la défense, a déclaré, lundi, après avoir rencontré le président Suharto, avoir « donné l'ordre aux gradés et à la troupe de prendre des actions sévères contre toutes les activités visant à créer l'anarchie ». Les observateurs remarquent que les étudiants, qui avaient jusqu'à présent essayé d'éviter la confrontation directe, se montrent de plus en plus décidés face au régime du président Suharto. Celui-ci avait exclu, en fin de semaine dernière, toute réforme politique avant 2003, date de la fin de son mandat de président.

Une série de hausses des prix annoncée par le gouvernement dans la journée de lundi a contribué à cette explosion de colère de la population d'un pays mis à mal par la

sévère crise économique qui le touche depuis des mois. Les prix du carburant, de l'électricité et des transports devraient en effet augmenter entre 25 et 70 %. La presse indonésienne a publié des commentaires négatifs, écrits par des économistes, mais aussi par des personnalités politiques parfois proches du pouvoir.

The Jakarta Post écrit ainsi dans son éditorial que ce sont les privilèges accordés aux proches du président, notamment pour le transport des hydrocarbures ou la fourniture de l'électricité à l'office étatique chargé de la distribution, qui renchérissent le coût de ces produits.

Le Fonds monétaire international a par ailleurs approuvé, lundi, le déboursement d'un milliard de dollars à l'Indonésie, venant après deux mois d'interruption des fournitures d'assistance financière à Djakarta. Les versements du FMI avaient été suspendus jusqu'à la conclusion d'un nouvel accord avec le gouvernement indonésien, intervenu en avril, en raison des doutes sur la volonté des autorités de Djakarta d'appliquer les réformes économiques promises. - (AFP AP Reuters)

Kofi Annan fait la leçon aux dirigeants africains

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Quatorze des cinquante-trois pays d'Afrique ont connu, depuis 1996, des conflits armés, responsables de plus de la moitié des décès causés par des conflits dans le monde et jetant sur les routes 8 millions de réfugiés. Faute d'avoir prévenu ces tragédies, estime le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dans un rapport au Conseil de sécurité, « les dirigeants africains ont failli à leurs responsabilités à l'égard de leurs peuples, la communauté internationale a failli aux siennes, l'ONU aussi ». Ce rapport a été publié quelques jours avant la tournée que le secrétaire général effectue actuellement en Afrique.

Dans ce document - « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durable en Afrique » - M. Annan,

d'origine ghanéenne, exhorte les dirigeants africains à mettre en œuvre des réformes politiques et économiques pour sortir le continent africain de l'enfermement de la violence et de la misère.

L'ONU, écrit le secrétaire général, a été créée pour régler les guerres inter-États, or elle est de plus en plus appelée à s'occuper de guerres qui visent « non seulement des armées, mais aussi et surtout des civils et des groupes ethniques tout entiers ». La prévention de tels conflits « ne consiste plus à défendre les États ou à protéger des alliés, mais bien à défendre l'humanité elle-même ».

Plus de trente ans après les indépendances de leurs pays, estime M. Annan, les Africains eux-mêmes « se rendent de plus en plus compte que le continent doit chercher ailleurs que dans son passé colonial les causes des conflits qui l'accablent ». « Aujourd'hui plus que jamais, dit-il, c'est elle-même que l'Afrique doit examiner. Selon lui, la corruption et le pouvoir personnel et autoritaire exercé par de nombreux dirigeants africains sont « une source majeure de conflit ». « Il arrive trop fréquemment, explique M. Annan, que le vainqueur politique en Afrique remporte toutes richesses et ressources, patronage, prestige et

prérogative du pouvoir. » Les dirigeants africains ne sont pas suffisamment tenus de rendre compte, dit-il, « il n'y a pas de moyen pacifique de remplacer ceux qui sont au pouvoir, les enjeux deviennent dangereusement élevés ». Il estime que « la corruption a gravement entravé le développement en Afrique ». Pour

un asile et des secours. Il rappelle cependant les problèmes posés par l'afflux des réfugiés rwandais dans l'ex-Zaire : « La communauté internationale n'a pas voulu séparer les éléments armés des autres réfugiés » et, « aujourd'hui, ces hommes restent un facteur d'insécurité » dans la région.

Alerte contre la famine au Soudan

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a exhorté, lundi 4 mai, la communauté internationale à répondre « d'urgence » à un appel de fonds lancé par l'ONU pour prévenir la famine au Soudan. Les Nations unies ont lancé un appel à l'aide humanitaire pour un montant de 109 millions de dollars, mais n'ont reçu d'engagements que pour 20 % de cette somme, a déclaré M. Annan à Nairobi, où se sont ouverts, lundi, des pourparlers de paix inter-soudanais. Selon les agences humanitaires, quelque 350 000 personnes risquent de mourir de faim dans le sud du Soudan.

L'Union européenne (UE) a demandé au gouvernement soudanais « d'apporter aux Nations unies et aux ONG toute l'aide requise afin de faciliter l'acheminement de nourriture ». « Afin d'accroître les chances de succès des pourparlers [de paix] et de mettre un terme aux souffrances du peuple soudanais, nous demandons à toutes les parties d'instaurer un cessez-le-feu immédiat », ajoute l'UE dans un communiqué.

Il se dit « extrêmement préoccupé » par le trafic d'armes en Afrique. Il exhorte la communauté internationale à appliquer « avec beaucoup plus de vigueur » les embargos sur les armes. Il demande aux Africains de ramener leurs dépenses d'armements au-dessous de 1,5 % du produit intérieur brut et à ne pas augmenter leurs budgets de défense.

Quant aux sanctions économiques, tout en reconnaissant qu'elles peuvent s'avérer des outils performants car « la menace d'isolement peut inciter au dialogue », le secrétaire général estime qu'elles sont souvent « des instruments grossiers », appliqués « sans estimation préalable de leurs effets » sur la population civile. Selon lui, il vaut mieux viser « plus spécifiquement les dirigeants » en gelant « leurs avoirs personnels et institutionnels et ceux de leurs proches » et en restreignant leur liberté de déplacement à l'étranger.

Afsané Bassir Pour

Déjà 96% de la population couverte...

Itineris

Le 1^{er} réseau de mobiles.

En France métropolitaine.

L'ONU répond au « New Yorker »

L'ONU, mise en cause pour n'avoir pas su prévenir le génocide rwandais en 1994, a contre-attaqué lundi 4 mai en accusant les grandes puissances de ne pas lui avoir donné les moyens d'éviter le drame. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a dénoncé le « manque de volonté politique » de la communauté internationale pour intervenir au Rwanda avant le déclenchement du génocide. « Le Rwanda a été un échec pour nous tous, aux niveaux local, national et international, y compris pour des États membres disposant de moyens importants », a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Nairobi.

M. Annan était à l'époque chef du département des opérations de maintien de la paix, et donc, à ce titre, responsable des 2 500 « casques bleus » de la Mission des Nations unies au Rwanda (Minur). Le magazine *New Yorker* a affirmé lundi que les services de M. Annan, prévenu des préparatifs de génocide, avaient donné pour instruction aux « casques bleus » présents au Rwanda de ne pas intervenir. « L'échec fondamental est dû au manque de volonté politique, pas au manque d'informations », a répliqué M. Annan dans sa conférence de presse. Il a souligné que le secrétaire général de l'époque, Boutros Boutros-Ghali, avait fait pression, mais en vain, sur la communauté internationale.

BAC + 1
REORIENTEZ-VOUS VERS UNE
GRANDE COÛLE DE COMMERCE

AFIC ISG

L'AFIC
ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Francis Pasteur : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 11 12

Tous les nouveaux élus

Le Guide du Pouvoir

Conseillers régionaux
et généraux, parlementaires,
cabinets ministériels...

Organigrammes, biographies et photos
12e édition - 500 fr. TTC

Éditions Jean-Pierre Laffont
Tél. 01 42 46 52 10

Les prix provoquent émeutes en Indonésie

aux dirigeants africains

Le Guide du Pouvoir

هكذا من لا يصل

Reprise des combats en Afghanistan après l'échec des pourparlers de paix

KABOUL. Des combats entre la milice taliban et les forces d'opposition ont repris, lundi 4 mai, dans le nord-est de l'Afghanistan, au lendemain de l'échec des pourparlers de paix, rapporte l'agence Afghan Islamic Press (AIP). Selon cette agence basée au Pakistan, les combats ont éclaté à Bangi, dans la province de Takhar, faisant au moins cinq morts et des dizaines de blessés dans les deux camps. Un porte-parole taliban a déclaré que la milice islamiste avait répondu à Bangi une attaque des forces du commandant Ahmed Shah Massoud. Les talibans et l'alliance des forces de l'opposition ont rompu dimanche leurs discussions après cinq jours de négociation, après que les talibans eurent refusé de lever le siège de la région d'Hazarajat (Centre), tenue par l'opposition. - (AFP)

Démission du ministre pakistanais des affaires étrangères

ISLAMABAD. Le ministre pakistanais des affaires étrangères, Gohar Ayub Khan, a démissionné, samedi 2 mai, officiellement pour « avoir le temps » de s'occuper de sa circonscription électorale. M. Khan reste cependant membre du cabinet dans l'attente d'un autre poste. Fils d'un ancien président, le maréchal Ayub Khan, il s'était distingué par des prises de position radicales à l'égard de l'Inde, mais aussi, plus récemment, envers les Etats-Unis, dont il avait critiqué l'attitude en Afghanistan. Ces déclarations, à quelques mois de la visite du président Bill Clinton au Pakistan, pourraient expliquer son retrait. Son intérim est pour l'instant assuré par le numéro deux du ministère, M. Mohammed Siddique Khan Kunja, un proche du premier ministre Nawaz Sharif. - (Corresp.)

AMÉRIQUES

CUBA : la France soutient la candidature de La Havane au groupe ACP (soixante et onze pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), mais exige que Cuba se plie à la règle du « dialogue politique », a indiqué, lundi 4 mai, le ministre français délégué à la coopération, Charles Josselin, en visite officielle dans l'île caribéenne. - (AFP)

ÉTATS-UNIS : le groupe Boeing a reçu du Pentagone un contrat de 1,6 milliard de dollars (environ 10 milliards de francs) pour commencer à concevoir un système de défense antimissile du territoire américain. A ce programme, évalué à 5,2 milliards de dollars (soit 32 milliards de francs), seront associés les secteurs électroniques et « missiles » de grandes entreprises américaines, comme Lockheed Martin, Raytheon et TRW.

Theodore Kaczynski, surnommé « Unabomber », a été condamné, lundi 4 mai, par un tribunal de Sacramento (Californie) à la prison à vie pour ses attentats au couteau plié qui, en dix-huit ans, ont fait trois morts et vingt-trois blessés. Agé de cinquante-cinq ans, l'ancien professeur de mathématiques a échappé de quatre condamnations consécutives à la prison à vie, plus une peine de trente ans de prison et une amende de 15 millions de dollars. Il ne pourra pas bénéficier de libération conditionnelle. - (AFP)

EUROPE

UKRAINE : le directeur de la centrale nucléaire de Tchernobyl, Sergueï Pratchine, a été limogé « pour manquement au règlement, indiscipline et abus de pouvoir » par EnergoAtom, chargé depuis janvier 1998 de l'exploitation des centrales ukrainiennes. Cet organisme lui reproche d'avoir avancé « des arguments erronés sur la sécurité nucléaire ». Cette mesure, vivement contestée par M. Pratchine, intervient à la veille de la remise en route du réacteur n°3 de Tchernobyl, qui présente pourtant de nombreuses microfissures sur certaines de ses tuyauteries. - (AFP)

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : le maire de Tel-Aviv, Roni Milo, a annoncé, lundi 4 mai, sa décision de quitter le Likoud au pouvoir en Israël pour se présenter aux prochaines élections à la tête d'un nouveau parti centriste. M. Milo, un modéré, espère ainsi rallier l'électorat centriste autour d'avancées dans le processus de paix, au point mort depuis plus d'un an. Les prochaines élections générales en Israël sont prévues en fin 2000. M. Milo, quarante-huit ans, a précisé qu'il ne se représenterait pas aux élections municipales à Tel-Aviv, en novembre. Il était pourtant déjà donné vainqueur dans cette ville, qui est le bastion des laïcs en Israël. Il a affirmé que son objectif principal était « de combattre la coercition religieuse des ultra-orthodoxes », qui sont influents dans la coalition de Benjamin Nétanyahou, patron du Likoud. - (AFP)

AFRIQUE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : dans son éditorial publié par le *Herald Tribune* du 5 mai, le *New York Times* demande l'arrêt de l'aide américaine au régime de Laurent Désiré Kabila, compte tenu de nombreuses violations des droits de l'homme enregistrées dans ce pays. Selon le quotidien, cette aide s'élève actuellement à 50 millions de dollars.

MAROC : l'opposant Abraham Serfaty, en exil en France depuis plus de six ans, pourrait prochainement être autorisé à regagner le Maroc, estiment plusieurs journaux marocains. L'hebdomadaire *Le Journal*, publié lundi 4 mai, indique que la décision de délivrer un passeport à M. Serfaty aurait déjà été prise. Selon d'autres sources, un autre opposant, Cheikh Abdessalam Yassine, pourrait également voir son sort révisé : le chef de l'association islamiste interdite Al Adel Ous Al Ihsane (*Justice et Bienfaisance*) pourrait bénéficier d'une levée de l'assignation à résidence l'imposant depuis 1989 à Salé, une ville jouxtant Rabat. - (AFP)

FRANCOPHONIE

LIBAN : l'Agence universitaire pour la francophonie (AUF) remplace désormais l'Association des universités partiellement ou totalement de langue française - Université des réseaux d'expression française (Aupelf-Uref). La décision en a été prise sur une suggestion de Boutros Boutros Ghali, secrétaire général de la francophonie. Au terme de l'Assemblée générale de l'Aupelf-Uref, réunie à Beyrouth du 25 au 30 avril. Un siège régional pour l'Afrique des Grands Lacs, le 16^e siège de l'Organisation francophone, sera établi au Burundi. L'AUF a élu un nouveau président, Arthur Bodson, recteur honoraire de l'université de Liège, en Belgique, qui succède à Michel Gervais. - (Corresp.)

Les pourparlers interchypriotes sont dans l'impasse

NICOSIE. L'émissaire américain pour Chypre, Richard Holbrooke, a fait état, lundi 4 mai, au terme d'une mission à Nicosie, d'une « impasse temporaire mais sérieuse » dans les pourparlers interchypriotes. M. Holbrooke a qualifié d'« irréalistes » deux exigences posées par le leader chypriote-turc Rauf Denkash comme préalables à toute négociation avec le président chypriote Glafos Cléridis sur l'avenir de l'île, divisée depuis l'occupation de sa partie nord par la Turquie en 1974. M. Denkash a exigé la reconnaissance de la « République turque de Chypre du Nord » (RTCN), reconnu seulement par Ankara, et le retrait de la candidature de Chypre à l'Union européenne. L'émissaire américain a annoncé le retour à Nicosie, fin mai, de Thomas Miller, le coordinateur du département d'Etat pour Chypre. - (AFP)

Israéliens et Palestiniens toujours opposés sur l'étendue du « redéploiement » de Tsahal

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a prolongé les entretiens de Londres

« Déterminée » à faire en sorte qu'Israéliens et Palestiniens prennent des « décisions » permettant la relance du processus de paix, la secrétaire

d'Etat américaine Madeleine Albright a prolongé, mardi 5 mai, les discussions séparées commencées la veille avec le premier ministre

israélien et le président palestinien. La porte-parole du département d'Etat a néanmoins mis en garde contre tout excès d'optimisme.

LONDRES

de notre correspondant
Les divergences entre Israéliens et Palestiniens sur l'étendue du « redéploiement » de l'armée israélienne en Cisjordanie et les mesures de sécurité exigées par l'Etat juif demeurent grandes. Déroutant au programme qu'elle avait initialement prévu, la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a poursuivi, mardi 5 mai, les discussions séparées qu'elle avait eues la veille à Londres avec le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, et le président palestinien, Yasser Arafat. Lundi, M^{me} Albright avait rencontré par deux fois M. Nétanyahou - dont une pendant cinq heures - et une fois M. Arafat.

Le rôle de M. Blair n'est toutefois que formel. La négociation a été menée par M^{me} Albright et l'organisation des entretiens dépendait de l'ambassade américaine. M. Blair a en fait bénéficié d'un coup de main diplomatique de son ami Bill Clinton, qui lui a permis de s'attribuer un certain crédit pour des réunions prévues de longue date et ainsi, comme on le dit ici, de pouvoir boxer dans la catégorie supérieure. Les positions des deux parties sont extrêmement éloignées, mais M^{me} Albright, d'après son porte-parole James Rubin, est « déterminée » à tout faire pour que « les rencontres de Londres débouchent sur des décisions » susceptibles de tirer le processus de paix de l'impasse où il se trouve depuis treize mois.

à soutenir le chiffre de 13,1 % proposé par les Etats-Unis, tandis que le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a affirmé ne pas être mandaté pour rendre plus de 9 % des territoires et a exigé en contrepartie de nouvelles garanties de sécurité de la part des Palestiniens.

Le différend porte surtout sur l'étendue des territoires de Cisjordanie dans lesquels l'armée israélienne doit se « redéploier ». Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, s'est résigné

« Nous n'avons pas à ce stade de preuves suffisantes pour penser qu'il nous sera possible de rapprocher les positions, a-t-il déclaré. Notre optimisme n'est pas fondé sur les preuves dont nous disposons jusqu'à présent. »

« Nous attendons pour voir si nous pouvons rapprocher des positions qui demeurent éloignées, en particulier en ce qui concerne de nouveaux redéploiements [israéliens en Cisjordanie] et les mesures de sécurité nécessaires qui doivent être prises, tous deux ayant pour objectif de pousser les parties à aborder rapidement la phase finale des négociations », a encore dit M. Rubin.

Le fait que M^{me} Albright ait décidé d'annuler ses rendez-vous de mardi à Washington pour continuer ses discussions avec M. Nétanyahou et M. Arafat pourrait donc signifier que les Etats-Unis espèrent pouvoir encore au moins éviter un nouveau blocage. La journée de mardi n'était pas de trop pour y parvenir.

Patrice de Beer

En 1998, Stockholm est la capitale européenne de la culture

(une raison de plus, s'il en était besoin, de venir y passer quelques jours).



Photo: R. Ryan, C. Lundin, S. Colling. Stockholm: <http://www.stoinfo.se> info@stoinfo.se

Amitiés de Stockholm où ça bouge vraiment en 1998!

La durée du vol jusqu'à Stockholm est d'environ 02,30 h sans escale. Choisissez parmi les nombreux séjours la formule qui vous convient le mieux. Pour en savoir plus, contactez l'Office Suédois du Tourisme, tél. 01 53 43 26 27, fax 01 53 43 26 24, ou votre agent de voyages, ou informez-vous par Minitel 3615 FLY SAS (2,23 F/min). Nous sommes également sur Internet: www.stoinfo.se

50 من لاجل

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 6 MAI 1998

DROITE Le conflit entre Jean Tiberi et Jacques Toubon, tous deux RPR, à l'hôtel de ville de Paris, a pris un tour violent lors de la séance du conseil, lundi 4 mai. Le maire a repro-

ché à son adversaire « un mensonge absolu » au sujet de l'absence de concertation dans la gestion de la ville. Claude Goasguen (UDF) a accusé le maire de se comporter comme

« un chef de clan ». LA DIRECTION DU RPR, dont Jacques Chirac a reçu successivement, lundi, le président, Philippe Séguin, et le secrétaire général, Nicolas Sarkozy, devait prendre

rapidement une initiative pour tenter de sortir de l'affrontement au sein de la majorité municipale parisienne. ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU RPR, Jean-François Mancel, qui en

avait été exclu pour avoir pris l'initiative avec le FN, a été placé en garde à vue en liaison avec un dossier financier de l'Oise. (Lire aussi notre édition page 17.)

Jean Tiberi et Jacques Toubon s'affrontent au Conseil de Paris

L'ancien ministre de la justice, qui a constitué un groupe dissident au sein de la majorité municipale, accuse le maire de refuser la concertation. Jacques Chirac a reçu les dirigeants du RPR, qui devraient annoncer une initiative destinée à mettre fin à cette bataille interne

STIL Y A désormais de la « clarté » et de la « transparence » dans les débats du Conseil de Paris, c'est sur la nature du conflit qui, depuis un mois, oppose ouvertement Jacques Toubon à Jean Tiberi. La séance publique du lundi 4 mai, la première depuis la formation, le 6 avril, d'un groupe issu de la scission de la majorité municipale de 1995, et présidé par M. Toubon (RPR), a donné lieu à des échanges d'une rare violence. Les haines refoulées, les amertumes contenues depuis que M. Tiberi (RPR) avait succédé à Jacques Chirac à l'hôtel de Ville, en 1995, éclatent au grand jour, sous l'œil amusé de l'opposition de gauche, qui fait en sorte de ne pas donner à M. Toubon l'occasion de concrétiser, dans des votes, le « droit à la différence dans la majorité » revendiqué par son groupe.

Dès l'ouverture de la séance, M. Séguin et M. Sarkozy reçus par M. Chirac

Pour la première fois depuis sa nomination, en février, au poste de secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy s'est entretenu, lundi 4 mai, pendant plus d'une heure, avec Jacques Chirac. Peu auparavant, le président de la République avait déjeuné avec Philippe Séguin. M. Sarkozy avait aussi déjeuné, le 30 avril, avec Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République. Cet intérêt du chef de l'Etat pour son parti s'explique notamment par la difficulté d'articulation entre ses prises de position sur la politique suivie par le gouvernement de Lionel Jospin et celles que le RPR est amené à prendre. En outre, à la demande d'élus parisiens, la direction du RPR devrait être amenée à prendre rapidement une initiative face au conflit entre Jean Tiberi et Jacques Toubon.

Claude Goasguen (UDF) s'est fait le porte-parole du groupe dissident pour critiquer le caractère « immobiliste et routinier » des propositions du maire pour les trois ans à venir. Il a accusé M. Tiberi d'avoir « choisi délibérément de s'entourer d'un exécutif désormais minoritaire », pour « pratiquer plus que jamais un pouvoir sans transparence ». « M. Tiberi devrait se souvenir (...) que le chef de la majorité municipale n'est pas un chef de clan... Le discours officiel reste donc un discours d'autosatisfaction », a déclaré l'ancien adjoint aux affaires scolaires, par ailleurs secrétaire général de l'UDF, ce qu'il a rappelé pour donner le plus de poids possible à cette déclaration. « Immobilisme, absence d'imagination, légalisme rigide... », a asséné M. Goasguen, accusant au passage le maire de « se contenter d'être l'adjoint du préfet de police » en matière de lutte contre la

pollution. M. Goasguen a porté l'estocade en qualifiant l'action du maire de « politique du petit bras ». Du côté du maire, on a accusé le coup : « Je ne m'attendais pas à ce que M. Goasguen ferme la porte. Ses propos ne sont pas ceux d'un élu de la majorité », a commenté Jean-François Legaret (RPR), adjoint chargé des finances, proche de M. Tiberi. M. Goasguen explique s'être montré extrêmement dur pour éviter de tomber dans le « piège du faux consensus » tendu par le maire.

« Vous prenez la responsabilité grave d'un combat au sein de la majorité », a déclaré le maire en direction de M. Goasguen, jugeant « inacceptables » les mots de « clan » et de « pouvoir personnel », qu'il lui a demandé de « préciser ». « Tout cela est misérable et affligeant », a-t-il dit, tandis que M. Goasguen allait serrer la main d'Edouard Balladur, observateur

silencieux de cette passe d'armes. La montée en première ligne de M. Goasguen n'a pas permis d'éviter un affrontement direct entre M. Toubon et M. Tiberi, en début d'après-midi. Prenant prétexte d'une question d'actualité sur les relations entre la Ville et le Paris-Saint-Germain, M. Toubon a accusé le maire d'avoir « fermé la porte de la concertation ». « Ce que vous dites est un mensonge absolu. C'est l'inverse, c'est vous qui refusez la concertation. Pendant trois ans, vous n'avez pas fait une proposition », a rétorqué M. Tiberi, refusant la parole à MM. Goasguen et Galland, au prétexte que, comme ils ont été privés de leurs délégations d'adjoint, leurs propos sont désormais « sans signification ». Le groupe dissident a néanmoins réaffirmé que c'est à son initiative, parce que le dossier n'était pas suffisamment préparé, que les délibérations concernant le PSG ont

été retirées de l'ordre du jour. Le président du groupe UDF, Jacques Dominati, qui jusqu'à présent avait le monopole des « coups de gueule » et des interruptions de séance fracassantes, s'est montré inhabituellement discret, contraint à la prudence par sa volonté de ne pas abandonner totalement le maire, dont il est le premier adjoint, et par les exigences d'une partie de ses troupes, qui lui demande davantage d'autonomie par rapport au RPR.

« QUERELLES DE POUVOIR » Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, a souligné « l'explosion de la majorité municipale, sur des querelles de pouvoir, de personnes et sur l'aspiration au changement des Parisiens ». Il s'est employé, avec le soutien de Georges Sarre, président du groupe MDC, et du groupe communiste, à souligner cette fragmentation de la droite en déposant une série de vœux propres à attiser le conflit Tiberi-Toubon; tout en mettant l'ancien ministre de la justice au défi de pratiquer la « transparence ». La demande des socialistes d'attribuer davantage d'équipements publics à la ZAC Chalon, dans le 12^e arrondissement, a ainsi été adoptée à l'unanimité à son nom du nouveau groupe, Anne-Marie Couderc, ex-adjointe à l'urbanisme, s'y est déclarée favorable, si bien que Michel Bulté, un fidèle du maire, qui lui a succédé dans cette fonction, a suivi le mouvement afin d'éviter la mise en timonerie de l'exécutif sur un dossier secondaire.

En revanche, M. Toubon n'a pas relevé le défi de la publication des rapports de l'inspection générale des services de la ville sur les sociétés d'économie mixte de la ville, réclamée par la gauche, ce qui a donné lieu à une violente altercation avec M. Delanoë, alors que les élus venaient de prendre connaissance des propos, révélés par Le Monde du 5 mai, d'un ancien trésorier du RPR, Robert Galley, sur les liens financiers occultes

entre la Ville de Paris et le siège du RPR. « Mettre sur la place publique de tels documents serait neutraliser la force de l'inspection des services et du contrôle interne de l'administration », a expliqué M. Toubon, en accord avec M. Legaret. « Que M. Toubon, qui, en tant que ministre de la justice, a freiné l'installation des affaires, notamment celle

L'image du RPR se dégrade

A peine plus du tiers des Français (35 %) ont désormais une bonne opinion du RPR, contre 56 % qui en ont une mauvaise, selon la dernière enquête mensuelle de la Sofres (Le Monde du 5 mai). Si l'on avait pas trop mal résisté, depuis mai 1995, aux déboires rapides de son président de l'époque, Alain Juppé, le mouvement néogaulliste ne parvient pas à se remettre de la dissolution manquée.

L'amélioration de l'image du RPR dans l'opinion (43 % de bonnes opinions en mars) après ses assises de fin janvier n'aura donc été que de courte durée : en deux mois, il a reperdu 8 points de bonnes opinions et se trouve devancé, pour la première fois, par le PCF. Pire, selon une enquête de la Sofres, si mars, il apparaît comme le parti le plus divisé (pour 64 % des personnes interrogées). Malgré consolation, l'image du RPR est encore plus dégradée, avec 75 % de bonnes opinions, contre 25 % de mauvaises.

de la Ville de Paris, vient parler aux Parisiens de « clarté n'importe quelle », a ironisé M. Delanoë, avant de conclure que ce vote, sans être une réconciliation, démontre que « Tiberi et Toubon sont d'accord pour défendre un système ».

Pascal Sauvage

La gauche ne veut pas donner la main aux dissidents

JACQUES TOUBON et ses amis veulent apparaître comme une alternative de droite; la gauche « plurielle » s'emploie à les en empêcher. Ce qui aboutit à de curieuses alliances, sur des sujets inattendus. Lundi 4 mai au soir, une délibération sur le règlement régissant les activités des kiosquiers de presse parisiens a contraint la gauche à s'abstenir pour éviter à M. Toubon de marquer un point face à Jean Tiberi.

Le règlement doit être modifié, Jean-François Legaret (RPR), bras droit du maire dans l'exécutif resserré, mis en place depuis la scission de la majorité, a réuni six fois les professionnels avant de proposer cette modification. « Et les élus ? », l'a interpellé M. Toubon, dont le groupe a déposé un vœu réclamant la consultation des maires d'arrondissement. « Les maires d'arrondissement participent aux commissions sur les arrêts de bus, à celles sur les stations de taxis, et on vient nous dire que, concernant les kiosquiers, qui sont une concession de la Ville, donc une attribution municipale, ils n'ont rien à dire », a protesté le maire du 13^e arrondissement, décidé à faire de ce dossier « un exemple de ce qui doit changer ». « Je ne comprendrais pas l'obstination de M. Legaret contre une telle évidence », a-t-il averti, recevant l'appui d'Yves Galland (UDF), qui a demandé le report de la délibération.

En panne d'argument de fond face à de telles revendications, l'exécutif a reçu le soutien inattendu de Martine Billard (Verts), qui, au nom de l'amélioration des conditions de travail des kiosquiers, soumis aux courants d'air et aux coups de soleil dans des espaces exigus, a fait valoir que ceux-ci se retrouveraient sous-représentés par rapport aux élus dans les commissions si l'on accédait au vœu de M. Toubon. Soulagement de M. Legaret, qui tenait enfin une raison de fond.

L'affaire a été jugée suffisamment importante pour donner lieu à un scrutin public, une sorte de vote bloqué. Les palabres entre M. Toubon et Jacques Dominati, président du groupe UDF et défenseur de la décentralisation des décisions au profit des maires d'arrondissement, n'ont pas abouti. La gauche s'est abstenue, et le groupe de M. Toubon s'est retrouvé isolé, tandis que M. Legaret allait ostensiblement remercier M. Billard d'une poignée de mains.

Du coup, un vœu de l'élu écologiste visant à ouvrir le marché de la fourniture de papier pour le service de la reprographie aux distributeurs de papiers recyclés a été défendu ardemment par la municipalité... qui n'y avait, jusque-là, pas pensé.

P. S.

Le président du conseil général de l'Oise, Jean-François Mancel, a été placé en garde à vue

PLACÉ en garde à vue, lundi 4 mai, l'ancien secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, était toujours interrogé, mardi matin 5 mai, au siège de la police judiciaire de Creil (Oise). L'interpellation du président du conseil général de l'Oise est intervenue dans le cours d'une enquête préliminaire diligentée par le parquet de Beauvais, relative aux marchés accordés par le département à une société de communication, baptisée Euro-2C. Le dirigeant de cette entreprise - qui est également associé de M. Mancel dans une société dont ce dernier est l'actionnaire principal - a également été placé en garde à vue, et devait être confronté à M. Mancel, a-t-on indiqué de source proche de l'enquête.

Comme les précédents embarras judiciaires de l'ancien responsable du RPR, aujourd'hui exclu du parti gaulliste, ce nouvel épisode est la conséquence de la transmission au parquet, au mois de septembre 1997, par la chambre régionale des comptes, d'une « lettre d'observation définitive » sur la gestion du département de l'Oise. « Pour moi, il n'y a pas d'affaire, déclarait à la même époque, M. Mancel, dans Le Parisien. Je ne vois pas en quoi il y a matière à la moindre infraction pénale » (Le Monde du 27 septembre 1997).

Par la suite, M. Mancel avait toutefois été sévèrement mis en cause pour avoir réglé, sur les fonds du conseil général, quelque 400 000 francs de dépenses « alimentaires et de petit entretien à caractère personnel et familial », entre 1989 et

1996. Pressé par la chancellerie de l'époque, le parquet avait finalement classé cette enquête, obligeant simplement M. Mancel à rembourser les sommes frauduleusement soustraites (Le Monde du 18 juillet 1997).

La garde à vue de l'ex-secrétaire général du RPR est, cette fois, liée à un autre chapitre des découvertes de la chambre régionale des comptes. Dans leur rapport, les magistrats de la chambre avaient critiqué « la part allouée à la société Euro-2C » sur les dépenses de communication du département, qu'ils qualifiaient de « prépondérante » : le montant de ses contrats atteignait 20 millions de francs par an depuis 1994, sans compter certaines « actions particulières ». Les conditions d'attribution de ces marchés avaient fait l'objet de critiques particulièrement sévères dans le même rapport, qui dénonçait un « détournement de procédure » interdisant « tout véritable contrôle de la dépense publique ».

Relevant en outre « la composition irrégulière de la commission d'appel d'offres » qui avait désigné ladite société, les magistrats avaient estimé que celle-ci avait « bénéficié d'une information privilégiée et que les conditions d'une concurrence égale entre les candidats n'ont pas été respectées ». Suivaient immédiatement cette information, publiée sans commentaire : « La société Euro-2C dispose d'une participation financière dans une entreprise dont le président du conseil général est l'actionnaire principal ». Il s'agit en fait de la société Sédure, spécialisée dans la

distribution de parfums et de produits de beauté.

M. Mancel a été exclu du RPR, le 18 mars, par Philippe Séguin après avoir appelé le Front national à faire « partie de la droite de demain ». En pleine campagne pour les élections cantonales, il cherchait alors à sauver son propre siège de président de conseil général - son dernier mandat d'importance - et à préparer le rapprochement entre la droite et le FN, qui s'est effectivement produit au conseil régional de Picardie. Ancien élève de l'ENA, M. Mancel s'était engagé dans le mouvement gaulliste dès l'âge de dix-huit ans. Aidé par la famille Dassault, il a été élu député de l'Oise, pour la première fois, en 1978, puis réélu sans interruption à partir de 1986. Des quatre secrétaires généraux adjoints qui entouraient Alain Juppé lors de la campagne pour l'élection présidentielle, il avait été le seul à ne pas entrer au gouvernement. Devenu premier ministre et président du RPR, M. Juppé avait confié la gestion de la région de Lille, siège de la direction nationale du mouvement, au poste de secrétaire général, il avait vigoureusement défendu, auprès des militants RPR, le refus de toute alliance avec l'extrême droite.

M. Mancel avait été remercié sans ménagement au lendemain du échec de la droite aux élections législatives, peu avant que M. Juppé soit lui-même contraint de s'effacer au profit de M. Séguin.

Hervé Guattégno et Jean-Louis Saux

...Et plus de 6 000 relais en France... Le 1er réseau de mobiles. En France métropolitaine.

M. Jospin retient six priorités pour le budget de 1999

LIONEL JOSPIN a adressé, en fin de semaine passée, à tous les membres de son gouvernement les traditionnelles « lettres de cadrage » budgétaires. Comme ils ont été au centre des débats de deux réunions du gouvernement, les grands équilibres retenus pour le projet de loi de finances pour 1999 ne réservent pas de surprise : on salt dès à présent que le premier ministre souhaite utiliser les dividendes de la croissance de deux manières : abaisser les déficits publics de 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1998 à 2,3 % en 1999, et majorer les dépenses de l'Etat de 1 % en volume (2,2 % en valeur). C'est sur ce dernier point que les lettres de cadrage apportent des précisions. Elles révèlent les six priorités retenues par le gouvernement : l'emploi, la solidarité, la justice, l'éducation, l'environnement et la culture. Pour ces secteurs, les crédits pourront enregistrer une hausse supérieure à la norme de 2,2 %. Pour tous les autres, les dépenses devront soit stagner, soit diminuer.

M. Gremetz « envisage de quitter le groupe » PCF de l'Assemblée

MAXIME GREMETZ, député communiste de la Somme, menace de quitter le groupe communiste de l'Assemblée nationale s'il n'a pas « l'assurance de la transparence et de la démocratie » au sein de son parti. M. Gremetz fait part de « deux griefs ». Lors du dernier bureau du groupe parlementaire, le 28 avril, il s'était d'abord opposé au ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, sur un amendement accordant aux transporteurs routiers des dérogations pour appliquer la future loi sur les 35 heures : le 30 avril, M. Gremetz avait pris à partie le député Jean-Claude Lefort (PCF, Val-de-Marne), lors du débat sur cet amendement. « Je ne veux pas faire partie d'un groupe qui se soumet aux desiderata d'un ministre, fût-il communiste », explique le député. M. Gremetz a aussi protesté, par lettre rendue publique, auprès du directeur de L'Humanité et du secrétaire national du PCF, contre « le scandaleux compte-rendu » fait par le quotidien des incidents d'Amiens qui l'ont opposé, le 26 avril, à Gilles de Robien (UDF-DL). « Mon départ est entre les mains de M. Bocquet et de M. Hue », confiait le député communiste, mardi 5 mai.

DÉPÊCHES

■ **BCE** : François Hollande a critiqué, lundi 4 mai, les déclarations de Jacques Chirac sur le choix du président de la Banque centrale européenne (BCE). Pour le premier secrétaire du Parti socialiste, « l'attitude du chef de l'Etat, qui (...) a laissé penser qu'en définitive il y avait eu un accord favorable à la France, alors qu'il était favorable à l'Europe, n'a pas été un service rendu à la construction européenne ». Le but de la BCE, a-t-il ajouté, est de répondre « aux objectifs de stabilité des prix mais aussi de croissance et d'emploi ».

■ **EURO** : Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate, a estimé, lundi 4 mai, sur RTL, que Jacques Chirac avait « eu raison de ne pas laisser uniquement la Banque centrale européenne aux mains des banquiers ». Il fallait « montrer aux Français que la France comptait dans cette nouvelle Union européenne, c'est ce qu'a fait le président et je m'en félicite personnellement », a ajouté M. Douste-Blazy.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jacques Calvet

Dans une lettre datée du 30 avril et adressée au Monde, Jacques Calvet, ancien président du directeur de PSA, estime que Le Monde a dénoncé ses positions « parfaitement nuancées » en tirant en « une » l'entretien publié le 11 avril : « Jacques Calvet dit oui au FN ». Il proteste, par ailleurs, contre le fait que ses critiques sur le niveau de prélèvements obligatoires en France, « très supérieures à ceux de l'Allemagne, de Grande-Bretagne, du Japon et des Etats-Unis », n'aient pas été développées intégralement, tout comme celles sur « l'ambiguïté et le coût de la loi sur les 35 heures » et celles sur la politique familiale.

Le projet de loi contre les exclusions met les députés de l'opposition dans l'embarras

Près d'un millier d'amendements ont été déposés avant l'examen en première lecture

L'Assemblée nationale examine en première lecture, mardi 5 mai, le projet de loi d'orientation sur la lutte contre les exclusions présenté par

Marine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Près d'un millier d'amendements ont été déposés sur ce texte qui embarrasse les députés

de l'opposition. Trois d'entre eux devaient défendre des motions de procédure lors de la discussion générale.

ON CHANGE de majorité, et on recommence. Un an après la dissolution de l'Assemblée nationale, l'exclusion fait son retour au Palais-Bourbon. Au texte de « renforcement de la cohésion sociale » alors défendu par le gouvernement d'Alain Juppé et rendu caduc par la décision de Jacques Chirac, a succédé le projet de loi d'orientation de « lutte contre les exclusions », préparé par dix-neuf ministères du gouvernement de Lionel Jospin. Comme le précédent, le nouveau texte a cheminé sous la même attention vigilante des associations et des députés. Il y a été accueilli par la même pluie d'amendements, près d'un millier enregistrés.

Pour les élus comme pour les acteurs de terrain, la récente amorce de dégrèvement du chômage, notamment de longue durée, n'a pas obité l'urgence d'une action en profondeur contre la pauvreté, qui touche en France environ 5,5 millions de personnes. Les associations militantes, en pointe lors du mouvement des chômeurs de décembre-janvier, estiment que le texte présente le défaut congénital de ne pas s'attaquer aux inégalités, causes premières de l'exclusion. Les organisations humanitaires, elles, ont apprécié que le gouvernement s'inspire du texte précédent en tentant de combler ses principales lacunes. Les chiffres de

51 milliards de francs sur trois ans — même s'il englobe des sommes qui ne sont pas à la charge de l'Etat et d'autres déjà budgétisées — a permis d'éviter que les positions ne se radicalisent sur la question préalable du financement. L'importance du sujet mérite, selon les associations, une recherche de l'unanimité, comme lors de la discussion sur le RMI. « Le texte complet et élargi celui d'il y a un an », constate Hugues Fehse, responsable de l'Unioops (organismes privés sanitaires et sociaux). « Il serait aberrant que ceux qui étaient prêts à le voter alors refusent aujourd'hui d'adopter une meilleure version parce qu'elle n'est plus sous leur responsabilité », poursuit-il, à l'adresse des députés de l'opposition.

Ces derniers semblent avoir du mal à échapper à cette contradiction. A commencer par Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), qui, l'an dernier, défendait le projet de loi comme ministre des affaires sociales. « Soucieux » de ne pas apparaître comme « un donneur de leçons », il ne se prive pas de critiquer le nouveau projet, trop centralisateur à ses yeux. Quelle « erreur » d'avoir dissous l'Assemblée avant le vote de la loi, soupire Pierre Carde (UDF, Yvelines) ! Aujourd'hui, selon M. Carde, il semble « difficile » de s'opposer à

une loi contre l'exclusion. Abstention, vote contre ? Le groupe UDF, qui annonce « entre trois cents et quatre cents amendements », arborera sa position au vu des « améliorations » qui seront adoptées. Patrick Dewedjian (RPR, Hauts-de-Seine), a indiqué que le groupe RPR voterait pour plusieurs dispositions du texte, mais contre la globalité du projet de loi, « fondé sur l'idéologie de la lutte des classes ». Roselyne Bachelot-Narquin (RPR, Maine-et-Loire), rapporteur du projet l'an dernier, devrait défendre une motion de procédure lors de la discussion générale, comme deux autres élus de l'opposition.

« CONTRAINTES INSUFFISANTES » La majorité devra gérer ses propres tensions. Favorables à un texte qui va « bien au-delà » du projet de M. Juppé, les députés de gauche, en particulier les communistes et ceux du groupe Radical, Citoyen et Vert, veulent aller encore plus loin. En commission, beaucoup d'amendements sont venus de la gauche.

Jean Le Garrec (PS, Nord), rapporteur, se dit « très embêté », parce que les groupes de la majorité veulent introduire des éléments qui ne relèvent pas directement de la loi, qui sert de « réceptacle » à tous les problèmes d'ordre social. Ainsi, M. Le Garrec a renvoyé de

nombreuses propositions à des textes ultérieurs. Comme, par exemple, la loi sur la Sécurité sociale.

Mais les amendements reviendront en séance. Le groupe communiste devrait en déposer « près de deux cents », estime Jeanine Jambu (PCF, Hauts-de-Seine), qui critique, en particulier, l'« insuffisance des contraintes » à l'égard des entreprises. Principal orateur des Verts, Jean-Michel Marchand (RCV, Maine-et-Loire), souhaite amender le volet logement : « trop parisien, trop urbain ». Dans l'article relatif à la taxe sur les logements vacants, le député écologiste propose d'introduire la notion de « bassins d'habitat », pour prendre en compte l'ensemble des situations en zones urbaines et rurales.

Le député radical de gauche Jean Pontier (RCV, Ardèche) a vivement critiqué le « durcissement » du gouvernement à l'égard des associations intermédiaires.

Les députés du Mouvement des citoyens, avec Georges Sarre (RCV, Paris) en première ligne, militent pour faire adopter la réquisition des logements vacants appartenant à des personnes morales, la « seule » solution, selon le maire du onzième arrondissement, pour répondre à l'« urgence ».

CL F et J. R.

Les grands chapitres du texte et les principaux amendements

● **Emploi**. Tout jeune ou adulte chômeur de longue durée ou ayant des difficultés d'insertion professionnelle aura « droit à un appui personnalisé ». Pour les jeunes, la loi crée le programme Trace, qui doit proposer un parcours d'insertion pouvant durer jusqu'à dix-huit mois et articuler des stages et des formations en vue d'une qualification professionnelle. Soixante mille jeunes seront concernés sur trois ans. Pour les adultes au chômage depuis plus de six mois, la loi doit élargir l'accès aux contrats de qualification. Les contrats emploi-solidarité (CES) seraient recentrés vers les publics les plus en difficulté. Les contrats emploi consolidés (CEC) seraient pris en charge par l'Etat pour 80 % de leur coût pendant cinq ans pour les personnes les plus en difficulté.

Plusieurs amendements adoptés par la commission spéciale de l'Assemblée nationale visent à renforcer le programme Trace, qui pourrait être prolongé au-delà de dix-huit mois. Une aide financière, en provenance du fonds d'aide aux jeunes (FAJ), pourrait assurer le maintien d'« un certain niveau de vie » lorsque le jeune n'est ni employé ni en stage. Le demandeur d'emploi serait autorisé à exercer une activité bénévole dans la mesure où celle-ci est compatible avec sa recherche d'emploi.

● **Logement**. L'instauration de mesures de prévention des expulsions locatives, la réforme des procédures d'attribution de logements sociaux et la création d'une taxe sur les logements vacants constituent les trois points forts du volet logement. Sur les expulsions, le texte propose que le juge d'instance ne puisse se prononcer sur la résiliation du bail qu'à l'issue d'un délai de deux mois après l'assignation, qui devra être communiquée au préfet. Avant

d'accorder le concours de la force publique pour expulser, le préfet devra s'assurer qu'« une offre d'hébergement » a été proposée.

La réforme des attributions de logement a fait l'objet d'un accord avec le mouvement HLM. Pour améliorer la transparence, un dispositif départemental d'enregistrement de la demande est instauré. Pour décourager la vacance, le gouvernement propose la création d'une taxe annuelle quand un logement est inhabité depuis au moins deux ans. Seules les communes de plus de 200 000 habitants « où existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande » seront concernées.

La commission spéciale a adopté 84 amendements. Les députés ont souhaité que la loi d'orientation sur la ville redevienne plus contraignante vis-à-vis des communes qui ne construisent pas, ou trop peu, de logements sociaux. Un amendement propose que les logements intermédiaires, destinés aux classes moyennes, ne soient plus comptabilisés comme du logement social. Un autre vise à limiter le pouvoir des huissiers en matière d'expulsion.

● **Surenndettement**. Une réforme de la loi Neiertz de 1989 doit permettre de mieux faire face à l'accroissement des dossiers soumis aux commissions de surendettement. Cette réforme prévoit un moratoire de trois ans avant une éventuelle réduction de dettes. En commission, les députés ont étendu ce moratoire aux créances fiscales, parafiscales et envers les organismes de Sécurité sociale, ainsi qu'aux cas de surendettement liés à un cautionnement. Le montant du « reste à vivre » ne pourrait être inférieur au RMI.

● **Minima sociaux**. Le projet de loi prévoit l'indexation de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et de l'allocation d'insertion (AI) sur les prix ainsi que leur revalorisation. Les possibilités de cumuler les minima avec une activité à temps partiel doivent être élargies. En commission, les députés ont précisé que l'indexation annuelle sur les prix était un « minimum », n'excluant pas une augmentation supérieure à l'inflation.

Clarisse Fabre, Jérôme Fenoglio et Christine Garin

La CFDT ne veut pas des chômeurs à l'Unedic

LES CONFÉDÉRATIONS syndicales ont vent debout contre le gouvernement, à l'exception de la CGT. L'adoption à l'unanimité, mardi 28 avril, par la commission spéciale de l'Assemblée nationale qui examine le projet de loi contre les exclusions, d'un amendement de Jean Le Garrec (PS, Nord), qui permet aux organisations de chômeurs d'être associées à la gestion des fonds sociaux de l'Unedic, a provoqué leur colère (Le Monde du 30 avril). Les confédérations qui gèrent le régime d'assurance-chômage, conjointement avec le patronat, voient dans cet amendement une atteinte à leur légitimité et une machine de guerre dirigée contre elles.

La réaction de Nicole Notat ne s'est pas fait attendre. En tant que secrétaire générale de la CFDT,

elle a écrit aux autres partenaires sociaux pour leur proposer une rencontre afin de « confronter leurs points de vue » sur le sujet. « Dans un souci d'apaisement et pour mettre un terme à une polémique stérile, la CFDT est disposée à envisager le transfert des fonds sociaux, actuellement gérés par l'assurance-chômage, à l'Etat », propose-t-elle, notamment. Coup de bluff, ou décision mûrement réfléchie, cette option a le mérite de mettre la balle dans le camp du gouvernement. Un premier marché se dessine, qui consisterait en un retrait par le gouvernement de l'amendement Le Garrec, contre un statu quo décidé par les partenaires de l'Unedic.

La réunion suscitée par la CFDT, à laquelle tous les partenaires sociaux ont accepté de se rendre, a

peu de chances d'aboutir à un consensus. Si FO, la CFDT et la CFE-CGC sont hostiles, comme la CFDT, à l'admission des associations de chômeurs au sein des conseils d'administration des Assedic, Force ouvrière estime que « l'Unedic doit conserver toutes ses prérogatives » et n'est pas favorable au transfert des fonds sociaux vers l'Etat. En juillet 1997, elle avait exprimé des réserves au transfert des mesures d'urgence, décidé par l'Unedic.

LA CGT SE DÉMARQUE Rappelant qu'elle s'est « pleinement engagée avec les chômeurs dans leur lutte pour l'emploi », la CGT a jugé, le 30 avril, qu'« elle ne peut qu'approuver la démarche du législateur ». Opérant un distinguo entre les associations caritatives et de lutte, la CGT estime que « seules les associations dont se sont dotés les chômeurs pour leurs luttes doivent siéger dans les organismes qui gèrent leurs droits : ANPE, Assedic, Unedic ». La FSU, l'Union syndicale Groupe des dix, trois unions régionales et la fédération des transports de la CFDT soutiennent l'amendement Le Garrec.

Alain Beau-Méry

...Et plus de 2 000 lieux touristiques.

Ineris

Le 1^{er} réseau de mobiles.

En France métropolitaine.

INÉDIT. Le FAIT FRANÇAIS dans le monde. Tome II

LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ

(suite de la France 3^e super puissance). Ressources, économie des 52 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des Etats riverains (France : 2^e domaine territorial mondial). Structure des Etats d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco-africaine (40 nations), ACTI (52 nations), et la possible UDELF (Union des Etats de langue française) : 52 nations, 250 p., 98 F. (Tome I : 120 F. Les deux tomes : 200 F. franco). Franco chez l'auteur.

JUSTICE Les syndicats de magistrats organisent, mardi 5 mai, une journée de protestation contre le projet de réforme de la justice présentée par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou.

● AU TRIBUNAL DU MANS, juges et parquets estiment que ce texte est « mal rédigé » et « incohérent ». Ils considèrent que la réforme du parquet

est « inachevée », dénoncent la création d'un juge des libertés et critiquent l'instauration de commissions d'examen des réclamations des justiciables. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1991, les trois syndicats de magistrats et l'Association française des magistrats instructeurs agiront de concert. Des manifestations seront organisées dans les juridictions. Après le remaniement du texte par la chancellerie, le Syndicat de la magistrature a finalement retiré son mot d'ordre de grève.

du juge d'instruction, des placements en détention provisoire. Déjà expérimentée en 1993, sous l'appellation de « juge délégué », cette nouvelle fonction, qui devrait améliorer les droits de justiciable, est tout bonnement jugée inapplicable.

« Une méfiance manifeste » D'après les textes en effet, la fonction de juge des libertés devra être exercée par un vice-président ; or, il n'y a que six magistrats de ce grade au Mans, dont trois, déjà en charge du tribunal des enfants, de l'instance ou de l'instruction, ne pourront exercer ces fonctions. « Restent trois autres magistrats, mais ils siègent en audiences correctionnelles, explique Eric Varaut, le président du tribunal. Ils ne pourront donc plus présider les audiences dans les affaires où ils ont été juges des libertés, et le tribunal deviendra vite ingérable. » Eric Varaut, qui a lui-même été juge délégué en 1993 à Bobigny, n'apprécie pas cette nouvelle réforme, qui ne « sera qu'une source de complications ». « Pour bien faire, il aurait fallu confier la mise en détention à une collégialité de magistrats, souligne-t-

Journée de protestation des magistrats contre le projet de réforme de Mme Guigou

Au tribunal du Mans, juges et parquets comme bon nombre de magistrats français, qui manifestent le 5 mai à l'appel de leurs syndicats, fustigent le projet présenté par la garde des sceaux. Ils le décrivent comme un « énième replâtrage de la justice », et y voient un texte « mal rédigé » et « incohérent »

LE MANS de notre envoyé spécial « Mal rédigé », « incohérent », « parisien et bréjéli », les magistrats du tribunal du Mans n'ont pas de mots assez dans pour qualifier le projet de réforme présenté par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. De la réforme du parquet à la création d'un juge des libertés, en passant par l'instauration de commissions d'examen des réclamations de justiciables, chaque disposition de la réforme aiguise leurs critiques. Résolus, comme bon nombre de magistrats français, à participer à la journée nationale d'action et de protestation du 5 mai, les juges et parquets du Mans n'ont de cesse de fustiger « cet énième replâtrage de la justice vendu comme un grand chantier ».

Depuis que la chancellerie a communiqué ses avant-projets de loi aux juridictions, le tribunal du Mans bruit de commentaires. Certes, les magistrats de cette juridiction moyenne, aux locaux clairs et aérés, attendaient ce projet sans illusions : ici, comme ailleurs, se sont succédés les réformes de la procédure pénale, qui, à peine mises en œuvre, étaient immédiatement chassées par de nouveaux textes. L'annonce d'une grande réforme de la justice, défendue par Jacques Chirac et reprise par Elisabeth Guigou, avait pourtant suscité l'espoir. La lecture des avant-projets de lois n'en a été que plus décevante. « Sous couvert de faire de la concertation, on nous balance un projet quasi-bouché, déjà décidé en haut lieu, résume un magistrat. On en est déjà au stade de la décision sur un texte qui respire la méfiance de la chancellerie envers la base. »

Au premier chapitre du mécontentement des magistrats figure la réforme du parquet, jugée in-

achevée. Il y a bien l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) sur les nominations des parquets, susceptible de mieux garantir leur indépendance. Mais le ministre de la justice garde le pouvoir de proposer les noms des candidats. « C'est un peu un faux-semblant, estime Jean-Claude Thin, procureur du Mans. L'avis du CSM peut éviter certains abus, mais le système permet toujours au garde des sceaux de conserver la tutelle sur le parquet. » D'autant que les cir-

dossiers particuliers, mais elle s'octroie, en contrepartie, le droit d'engager elle-même des poursuites. Bien que la chancellerie ait limité, devant la grogne des magistrats, l'étendue de cette nouvelle prérogative, les magistrats du Mans y restent fermement opposés. « C'est le mélange total des genres, estime Christophe Regnard, substitut. Cela fait du ministre de la justice une sorte de super-procureur général. Tout qu'à intervenir, autant garder les instructions individuelles écrites et

Les précédents mouvements

Les syndicats de magistrats n'ont pas manifesté de manière unitaire depuis les mouvements des années 1990-1991. A l'époque, les enjeux étaient tout autres : regroupés dans une intersyndicale qui comportait également des organisations de fonctionnaires, les magistrats protestaient contre l'indignité du budget de la justice et les promesses non tenues des gouvernements. 2 500 professionnels de la justice avaient ainsi manifesté, le 30 novembre 1990, à l'intérieur et à l'extérieur du Palais de justice de Paris. En 1993, les socialistes avaient été confrontés à une nouvelle fronde de la magistrature mais ce mouvement n'avait pas rassemblé l'ensemble des syndicats de magistrats. Seules l'USM et l'AFMI avaient protesté contre la réforme du code de procédure pénale engagée par MM. Nallet, Sapin et Vauzelle, qui enlevait notamment au juge d'instruction le pouvoir de placer en détention provisoire. Cette disposition avait été abrogée, après les élections législatives du printemps 1993, par le garde des sceaux d'Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie.

culaires de politiques pénales, changées en « directives » devaient devenir plus contraignantes qu'elles ne l'étaient jusqu'alors. « On est loin de l'indépendance promise du parquet », soupire un magistrat.

A en croire les parquets du Mans, la chancellerie ne donnerait d'une main que pour mieux reprendre de l'autre. Comme elle s'y était engagée, Elisabeth Guigou abandonne, dans son avant-projet de loi, la possibilité de donner des instructions individuelles dans les

versées au dossier, c'est plus clair. » Les magistrats du parquet estiment également irréaliste le fait de motiver tous les classements sans suite des plaintes. « On cochera une croix sur un formulaire dactylographié, comme on le fait déjà aujourd'hui », soupire le procureur. « Il faut bien comprendre qu'on ne peut pas motiver les milliers de classements qu'on effectue chaque année, sinon, le parquet exploserait en quinze jours, renchérit le substitut. Et puis, comment expliquer directement aux justiciables que leur affaire

« Le parquet se retrouve encadré dans un nouveau carcan »

● Christophe Regnard, substitut du procureur : cette réforme n'est qu'un leurre. L'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature pour les nominations des magistrats du parquet, la fin des instructions individuelles, tout ça, on nous le donne pour mieux nous le reprendre par d'autres moyens, par des sanctions disciplinaires, des commissions de recours... Tout montre la défiance envers le parquet dans ce projet, qui se retrouve encadré dans un nouveau carcan. Et le paradoxe, c'est que cette réforme est vendue à Popinion sous couvert de nous donner plus d'indépendance !

● Jean-Claude Thin, procureur : les directives de politique générale, je ne vois pas en quoi cela peut différer des circulaires d'aujourd'hui, sauf à rentrer dans le détail et à se transformer en instructions individuelles. D'ailleurs, si d'un côté, ces instructions sont supprimées, de l'autre on instaure le droit d'action pour le ministre d'engager des poursuites. Du coup, le parquet sera piéché et poigné liés, la décision s'imposera à lui. C'est conçu comme une fonctionnarisation du parquet dans ses interventions et son champ d'action.

● Alain Grimand, vice-président chargé de l'instruction : cette réforme n'accroît en rien l'indépendance du parquet. Au contraire, elle

signe un effort de recentralisation, une volonté d'encadrement. On a peur du gouvernement des juges, alors on veut reprendre en main la machine. La structure deviendra administrative, les procureurs généraux deviendront les *missi dominici* de la chancellerie. On aura une justice aux ordres avec les quelques élections libres que resteront les juges du siège.

● Jean-François Delcan, vice-président chargé des audiences correctionnelles : un des points les plus humiliants de la réforme, ce sont les commissions d'examen des réclamations des justiciables. Les juges ne font pas que des heureux : quand on rend un jugement, on a une chance sur deux de faire des mécontents. On peut donc être soumis à toutes les contestations, et les gens pourront saisir cette commission sous n'importe quel prétexte. Ainsi, l'autre fois, je présidais une audience, j'avais un ton un peu incisif, je m'énervais, je sortais un peu de mes gonds. Avec cette commission, on pourrait estimer que j'ai exercé une pression intolérable sur les prévenus. Je ne suis mis en défaut et ça pourrait m'être reproché devant ce soviet disciplinaire. Résultat : si la réforme passe, j'adopte le ton le plus lisse possible.

● Philippe Dary, juge d'instruction : je ne me sens pas dépossédé de la mise en détention,

parce que c'est toujours une décision difficile à prendre. Mais cette réforme donne le sentiment que les juges d'instruction prennent tous leur pied à mettre quelqu'un en prison, alors que, dans la plupart des affaires, la détention n'est pas contestée, même par le mis en examen. Je pense qu'on nous fait ce mauvais procès parce que ce sont les juges d'instruction qui ont été à l'origine des coups de botteur envers le monde politique. C'est par eux que les affaires sont arrivées.

● Céline Brunetière, juge d'instruction : le plus choquant dans le système du juge des libertés, c'est que ce poste soit confié à un vice-président. Qu'est-ce que ça veut dire ? Que l'expérience et la sagesse ont brusquement déserté les cabinets d'instruction ? Je trouve ça vexant et injuste. Cela implique des choses qui sont à la limite de l'invivable, que les juges d'instruction travaillent n'importe comment, qu'ils mettent en détention à tout bout de champ. De toute façon, c'est un système hypocrite : tant que c'est des gens du peuple qui sont en cause, on ne se pose pas le problème de la détention. C'est venu sur le tapis parce que des personnalités se sont retrouvées en prison.

C. P.

Une union syndicale qui masque de profonds désaccords

POINT D'ORGUE d'une grogne qui n'a cessé de s'amplifier ces dernières semaines, les magistrats français devaient participer, mardi 5 mai, à une journée nationale d'action et de protestation contre le projet de réforme présentée par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. Organisée par le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) ainsi que l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI), cette journée de protestation devrait permettre aux magistrats d'exprimer leur mécontentement face à un projet qu'ils jugent, en l'état, inacceptable.

Organisations d'assemblées générales et de conférences de presse, votes de motions, démarches auprès

des élus locaux ou des parlementaires, renvois des audiences : les magistrats devaient multiplier les actions, mardi 5 mai. L'AFMI a appelé les magistrats instructeurs à ne procéder à aucun acte d'instruction et à assurer que les urgences comme les placements en détention provisoire.

LES MARCHES DU PALAIS A Paris, les magistrats devaient se rassembler en robe sur les marches du palais de justice avant que l'USM, le SM et l'AFMI ne se dirigent vers la chancellerie. L'APM devait, pour sa part, se rendre à l'Élysée, afin de remettre un cahier de doléances au président de la République.

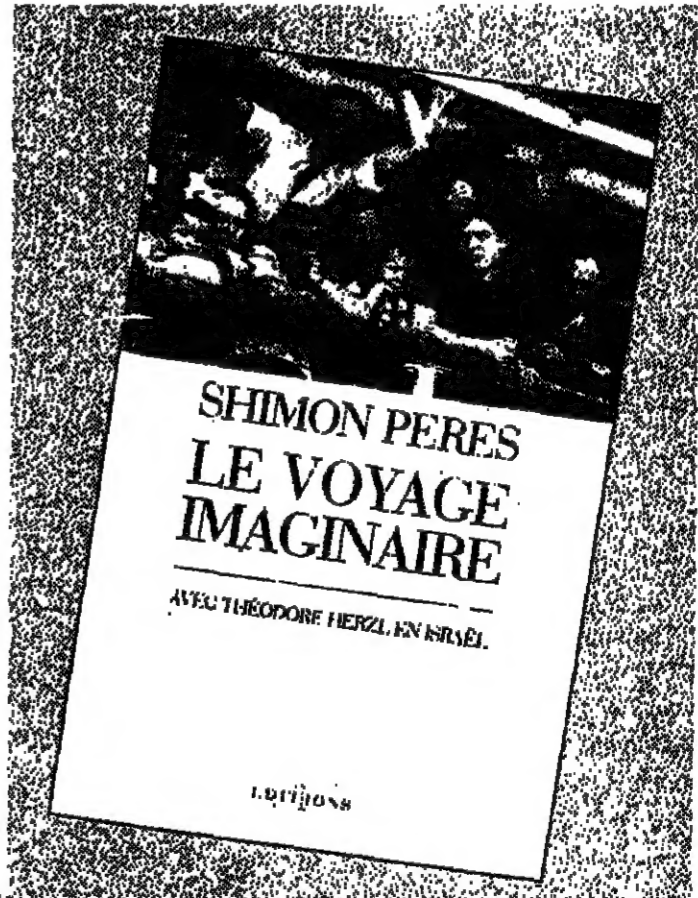
Cette journée d'action de la magistrature intervient alors que la chancellerie a déjà renoncé, devant la grogne de la profession, à une sé-

rie de dispositions contestées. Le droit d'action propre du garde des sceaux a ainsi été sensiblement épuré, le ministre se gardant la possibilité d'engager des poursuites (*Le Monde* du 28 avril). Elisabeth Guigou s'en est d'ailleurs expliqué dans un courrier adressé, le 28 avril, à l'ensemble des magistrats français. Tout en soulignant que « les lignes directrices du projet sont fixées et seront respectées », elle explique avoir « été sensible à certaines observations » et avoir modifié ses textes « pour que leur rédaction ne puisse donner lieu à aucune autre interprétation que celle qu'elle souhaite et qu'elle a mis en pratique ».

Prenant acte du « retrait des dispositions les plus choquantes », le SM a retiré, le 28 avril, le mot d'ordre de grève qu'il avait lancé mais a maintenu, à l'instar des autres organisations

syndicales, l'appel à une journée de protestation. Cette union dans l'action masque cependant de profonds désaccords. Tout en contestant la réforme du parquet qui est « loin de consacrer l'autonomie du parquet promise par l'actuelle majorité », le SM ne remet pas en cause les commissions de réclamations des justiciables, alors que l'USM en fait un casus belli. De même, le SM n'est pas opposé à l'instauration d'un juge des libertés, alors que cette disposition est à l'origine de la fronde de l'AFMI. Quant à l'APM, elle rejette en bloc l'ensemble de la réforme considérant que ces projets « aboutiront à affaiblir l'indépendance de la justice et freiner la lutte contre la délinquance sans renforcer pour autant la présomption d'innocence ».

C. P.



Si Théodore Herzl revenait en Israël aujourd'hui... Entre son utopie et la réalité, Shimon Peres a imaginé ce troublant et passionnant voyage initiatique. EDITIONS L'ORION

contre les exclusions
opposition dans l'embarquement

ne veut pas des chômeurs à l'Unac

هكذا من لامل

La commission Attali préconise de moderniser l'enseignement supérieur

Dans un rapport remis à Claude Allègre, le groupe de travail présidé par Jacques Attali dresse un constat accablant d'un système qualifié de « confus, bureaucratique et inégalitaire ». Tout doit être repensé : les objectifs, l'organisation et l'articulation entre les universités et les grandes écoles

Dans le rapport intitulé « Pour un modèle européen d'enseignement supérieur » qui lui avait été demandé par le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, en juillet 1997, le groupe de travail présidé

par Jacques Attali estime que « l'enseignement supérieur doit revoir d'urgence ses objectifs et simplifier son organisation ». Rendu public mardi 5 mai, ce rapport pose un diagnostic accablant, qualifiant le sys-

tème actuel de « confus, bureaucratique et inégalitaire ». Universités, grandes écoles et enseignements technologiques supérieurs constituent, dit-il, « des sous-ensembles cloisonnés qui ne se ménagent

guère ». Sans remettre en cause « l'exception française » des grandes écoles, le rapport préconise une réforme qui les mettrait en cohérence avec les universités. Il propose à cette fin de modifier le cycle des

études universitaires. Plutôt bien accueilli par les responsables des grandes écoles, ce rapport est très critiqué par le SGEN-CFDT ; M. Allègre, dans une déclaration au Monde, le juge « astucieux et intéressant ».

LA COÏNCIDENCE n'est que fortuite. Une semaine après le colloque national sur les lycées, le groupe de travail présidé par Jacques Attali a remis, mardi 5 mai, ses conclusions au ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. Après le second degré, l'enseignement supérieur est soumis au feu croisé des critiques et des propositions de réformes.

En juillet 1997, M. Allègre avait chargé l'ancien conseiller spécial de François Mitterrand à l'Élysée d'étudier un rapprochement entre les universités et les grandes écoles. Il l'avait aussi invité à se pencher sur l'évolution de l'enseignement supérieur en matière d'innovation et d'intégration européenne. Il n'était pas encore question d'une remise en cause du lycée, même si la liaison avec l'enseignement supérieur, après le baccalauréat, reste une préoccupation constante. Les deux commissions - Mélière et Attali - ont adopté une démarche radicalement différente. La première s'est appuyée sur la consultation de deux millions de lycéens. La seconde, plus classiquement, a procédé à l'audition de responsables administratifs et syndicaux, confronté des points de vue d'experts et abouti à un projet livré clés en mains. Sur le fond, leurs points de vue ne pouvaient se rejoindre, hormis peut-être sur l'orientation des élèves et le « décloisonnement des savoirs ».

La commission Attali a, d'emblée, inscrit ses travaux dans une ambitieuse réflexion - à échéance de dix ou vingt ans comme l'avait précisé son président (*Le Monde* daté 22-23 mars). La perspective - lointaine - ne l'empêche pas de considérer que « l'enseignement supérieur doit revoir d'urgence ses objectifs et simplifier son organisation » pour s'adapter aux nouveaux « défis » de la « révolution des technologies de l'information, à la diversification des trajectoires professionnelles, aux exigences de la formation en permanence et au bouleversement des savoirs ».

Le diagnostic porté sur le système d'enseignement supérieur, « devenu, avec le temps, confus, bureaucratique et inégalitaire », reste accablant. Sur bien des points, il rejoint le constat dressé par tous

ceux qui, dix ans après l'opération Université 2000, se sont penchés sur l'enseignement supérieur pour évaluer les conséquences de l'évolution des effectifs : les commis-

Des universitaires et des chefs d'entreprise

Prévue pour dix-sept personnes, la commission présidée par Jacques Attali a connu les défections de Jacques Malliot, PDG de Nouvelles Frontières, et de Denis Kessler, directeur général d'AXA. D'autres chefs d'entreprise ont, en revanche, suivi régulièrement l'évolution des travaux : Pascal Brandis, PDG de Genset, Serge Feneuille, conseiller du président de Lafarge, Michel-Edouard Leclerc, président de Galec, Colette Levitner, PDG d'Eurlys-consultants, Francis Mer, PDG d'Usinor, et Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des Eaux-Suez.

A leurs côtés s'élevaient des universitaires : Georges Charpak, Prix Nobel, Azel Kahn, directeur de l'unité U29 de l'Inserm, Nicole Le Douarin, professeur au Collège de France, Julia Krisceva, professeur à Paris-VII, Michel Lazdunski, professeur à l'Institut universitaire de France, Christiane Marchello-Nizia, professeur à l'École normale supérieure, René Pellat, professeur à l'École polytechnique, et Alain Touraine, professeur à l'École des hautes études en sciences sociales.

sions Laurent et Fauroux, puis les Etats généraux de l'université lancés par François Bayrou, dont la plupart des conclusions sont, il est vrai, restées lettre morte.

Dans un style différent, le comité composé de quinze universitaires et chefs d'entreprise ne s'est pas encombré de précautions pour opposer « une université peu préparée à la modernisation » aux grandes écoles, « une machine de reproduction des élites » au recrutement « socialement déséquilibré ». Pour le rapport, en définitive, « universités, grandes écoles, et enseignement technologique supérieur ne constituent pas les pièces complémentaires d'un ensemble cohérent (...) mais bien des sous-ensembles cloisonnés qui ne se ménagent guère, provoquant une déperdition de moyens et de talents ».

Face à un tel constat, les propositions avancées sont-elles de nature à modifier radicalement la situation ? A l'égard du système des grandes écoles, la commission s'est cantonnée dans une certaine prudence. Toute proposition de rupture ou de chamboulement a été écartée. Malgré les inquiétudes exprimées à l'origine, leurs responsables en sortiront rassurés. Même si la commission Attali se prononce pour une « unification progressive

avec les universités, « l'exception française » n'est pas fondamentalement remise en cause.

Pour sortir de cette dualité de système, la commission, en défini-

tion de l'harmonisation européenne des formations, que M. Allègre souhaite ouvrir lors du colloque prévu les 24 et 25 mai à la Sorbonne. Parmi toutes ses recommandations, la modification du cycle des études, selon le système « 3, 5 ou 8 », se rapproche le plus de cet objectif. Elle introduit aussi les changements les plus radicaux dans l'organisation universitaire. Avec le premier diplôme de licence, il s'agit, explique le rapport, de veiller à ce que « tout étudiant devra être assuré de quitter l'enseignement supérieur avec un diplôme à valeur professionnelle. Et chacun devra pouvoir revenir vers l'université tout au long de la vie pour atteindre un niveau équivalent au moins à Bac+3 ».

Les syndicats n'ont pas tardé à stigmatiser les dangers d'un allongement des études avec une réduction du contenu et des méthodes d'enseignement. Une formule qui, selon eux, ne s'attaque pas fondamentalement à l'échec et aux abandons en premier cycle. Les propositions formulées à l'égard de l'organisation des universités pourraient bien, elles aussi, susciter de vives réactions. Tout en affirmant

« une préférence déguisée des « critères de convergences » pour réduire deux mondes qui s'ignorent, voire s'opposent. La formule de M. Attali n'est pas anodine. Elle devrait aussi servir à jeter les bases du chantier

de l'harmonisation européenne des formations, que M. Allègre souhaite ouvrir lors du colloque prévu les 24 et 25 mai à la Sorbonne.

Parmi toutes ses recommandations, la modification du cycle des études, selon le système « 3, 5 ou 8 », se rapproche le plus de cet objectif. Elle introduit aussi les changements les plus radicaux dans l'organisation universitaire. Avec le premier diplôme de licence, il s'agit, explique le rapport, de veiller à ce que « tout étudiant devra être assuré de quitter l'enseignement supérieur avec un diplôme à valeur professionnelle. Et chacun devra pouvoir revenir vers l'université tout au long de la vie pour atteindre un niveau équivalent au moins à Bac+3 ».

Les syndicats n'ont pas tardé à stigmatiser les dangers d'un allongement des études avec une réduction du contenu et des méthodes d'enseignement. Une formule qui, selon eux, ne s'attaque pas fondamentalement à l'échec et aux abandons en premier cycle. Les propositions formulées à l'égard de l'organisation des universités pourraient bien, elles aussi, susciter de vives réactions. Tout en affirmant

Le « 3, 5 ou 8 », une nouvelle organisation des études

ON attendait ses propositions sur le rapprochement des universités et des grandes écoles. La commission Attali est allée au-delà des attentes en bâtissant une nouvelle architecture des études dans l'enseignement supérieur qui risque fort de réveiller des polémiques. Un an après l'adoption définitive de la réforme pédagogique des premiers cycles, le « système 3, 5 ou 8 » risque de chambouler un peu plus un système qui n'en finit pas de se transformer.

Pour ses auteurs, la formule est d'abord une base de discussion pour une éventuelle harmonisation européenne. Elle est surtout censée introduire un peu de « lisibilité » dans les maquis des formations, des diplômes, des qualifications. Elle présenterait, de surcroît, l'intérêt de favoriser les « passerelles » et les reconnaissances de diplômes entre les étudiants des universités et des grandes écoles.

Après d'âpres discussions internes, la commission a dégagé un accord sur deux niveaux de qualification : l'un à trois ans avec la licence ; l'autre à cinq ou huit ans avec la nouvelle maîtrise ou le doctorat. Cela reviendrait à supprimer l'actuel système français en trois cycles, caracté-

risé par un diplôme, chaque année, de bac+2 à bac+5, avant la thèse de doctorat de troisième cycle. Selon la commission, le premier palier de la licence devrait permettre « à chaque étudiant de pouvoir quitter l'enseignement supérieur avec un diplôme à valeur professionnelle ». Les étudiants pourraient reprendre leur cycle après une interruption, sans perdre le gain de leurs acquis ; la scolarité s'effectuerait par petits groupes, comme dans les classes préparatoires.

A l'inverse des BTS, cantonnés dans la filière courte à bac+2, une troisième année, par alternance, serait proposée aux étudiants d'IUT afin de faciliter des poursuites d'études. De même, les élèves des grandes écoles, issus des classes préparatoires, devraient passer la licence pour accéder au cycle suivant.

Cette licence confirme-t-elle la tendance à l'allongement des études ou revient-elle à régulariser la situation d'un grand nombre d'étudiants qui passent leur DEUG en trois ans ? Pour éviter toute réaction intempestive, la commission a confirmé le maintien du DEUG, qui ne serait plus, comme il l'est partiellement aujourd'hui, un obstacle pour accéder à l'année

supérieure. A l'issue de ce premier cycle, l'étudiant se verrait proposer le choix d'intégrer la nouvelle maîtrise à bac+5 ou une formation longue conduisant au doctorat. Là aussi, pour éviter tout risque d'« explosion », le président de la commission a pris soin de préciser que « la nouvelle maîtrise sera accessible à tout étudiant ayant obtenu la licence ». Des stages, des travaux de recherche ou des études complémentaires sont aussi prévus dans ce cycle qui nécessite une adaptation des filières professionnelles (IUT, MST...). Quant au doctorat, dont les universités conservent le monopole, il ne concernera qu'une « fraction limitée des titulaires de la licence ».

Pour l'heure, le système suscite plus de scepticisme que d'enthousiasme chez les présidents d'université comme dans les instances du patronat invitées à renégocier les nouvelles qualifications dans les conventions collectives. Un risque que les syndicats se refusent à courir en craignant une déqualification du système, et surtout une déqualification des diplômés.

Bien que ce passage du rapport soit assez bref, la commission Attali reconnaît que « ces réformes ne pourront évidemment être réalisées à coût constant. L'enseignement supérieur ne conservera une place de premier plan que si la nation y consacre des moyens croissants et

Michel Delberghe

M. D.

Les principales mesures du rapport

RENDRE sa cohérence à un système « confus », à « l'excellence fragile », est la première ambition avancée par le rapport de Jacques Attali et de sa commission. Dans cet enseignement supérieur rêvé, « chaque étudiant pourra passer d'un établissement à l'autre et tous pourront être comparés ».

Cet objectif se traduit par l'élaboration d'une carte universitaire nouvelle, divisée en huit grandes provinces, d'où émergeront quelques pôles d'excellence baptisés « pôles universitaires provinciaux » (PUP). Cela prendra « nécessairement du temps ». Un PUP pourra réunir, par réseaux, « des lieux d'enseignement géographiquement éloignés, y compris appartenant à des pays voisins ».

Décentralisée, fondée sur la politique contractuelle (sur des périodes de quatre ans), la nouvelle organisation de l'enseignement supérieur donnera une plus large marge de manœuvre aux établissements en matière de définition des cursus. Grandes écoles et universités deviendront propriétaires de leurs locaux.

Les présidents d'université élus pour quatre ans, et non cinq ans, avec un mandat renouvelable une fois, devront être désignés par deux collèges, le second représentant le monde scientifique, économique, associatif et syndical. Doté de pleins pouvoirs de gestion, le président décide de l'affectation des personnels « qui dépendent directement de lui ».

L'évaluation des établissements devra être revue : une Agence supérieure d'évaluation (ASE) aura pour mission « d'établir une classification publique des

départements d'université et des grandes écoles » et évaluera entièrement le système tous les cinq ans. Elle sera constituée d'enseignants, de chercheurs, de gestionnaires, d'« hommes d'entreprise », recrutés pour cinq ans « avec un statut élevé ». Chaque rapport, diffusé sur Internet, aura des « conséquences financières automatiques et immédiates sur le budget de l'établissement évalué ». Enfin, l'évaluation des enseignants eux-mêmes devra tenir compte de leurs « qualités pédagogiques », sur lesquelles les étudiants seront interrogés par écrit.

Par ailleurs, le rapport Attali préconise « une réforme urgente des cursus » :
● Deux niveaux de qualification devraient remplacer les paliers DEUG, licence, maîtrise, doctorat, l'un à trois ans, l'autre à cinq ou huit ans, le déjà fameux « 3, 5 ou 8 ». « Le premier niveau est la licence. (...) Bac+3 est le premier niveau le plus judicieux ». Le second conduira soit à une « nouvelle maîtrise » (formation de deux ans à vocation professionnelle), soit à un doctorat en cinq ans. La licence est fondée sur un système « très flexible d'unités de valeur capitalisables », avec un premier semestre qualifié de « véritable plate-forme d'orientation ».

Le cas particulier des études médicales : dans les trois premières années, les formations médicale et biologique seront regroupées en vue de la délivrance d'un nouveau diplôme de « licence biomédicale », destiné aux étudiants des professions médicales et paramédicales. La formation médicale proprement dite ne

commencera qu'en quatrième année, le *numerus clausus* ne s'appliquant qu'à la fin de la licence et non en fin de première année.

En ce qui concerne le rapprochement grandes écoles-universités, sujet original du rapport, M. Attali souligne qu'il s'établira de fait par le nouveau rythme des cursus à trois, cinq ou huit ans, ainsi que par l'ouverture de la haute fonction publique aux meilleurs étudiants de l'université, par le biais de jurys ad hoc. Enfin le rapport Attali suggère d'organiser la mobilité des enseignants et des étudiants entre ces deux formes d'enseignement supérieur. Des campus communs pourraient être créés à Lyon, Strasbourg, Grenoble, Toulouse, Lille, Rennes.

Contrairement à Philippe Mélière et ses propositions pour le lycée, Jacques Attali prévient que « ces réformes ne pourront évidemment être réalisées à budget constant ».

B. G.

Itineris.
Le 1er réseau de mobiles.
France Telecom

96% de la population couverte en France métropolitaine.

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Rue de la République 100 - 93000 Le Blanc-Mesnil
MATELAS & SOMMIERS
Tous les matelas, tous les sommiers
SWISSFLEX - TREKA - FREDA - SONGS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC.
CANAPES - SALONS - CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Caoulin - Duvetier - Surtout - Etc.
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
242, rue de la République - 93000 Le Blanc-Mesnil
Tél. 01.42.08.71.00

50 من الاموال



Pour M. Allègre « la nouvelle architecture ne provoque pas de bouleversement majeur »

DANS une déclaration faite au Monde mardi 5 mai, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, juge le travail de la commission Attali « intéressant et astucieux ». Il considère en effet « que la nouvelle architecture des études (le système 3, 5 ou 8), sans provoquer de bouleversement majeur, introduit des changements notables. » M. Allègre évoque notamment certains pistes de réflexion qui, selon lui, « peuvent améliorer la mobilité des étudiants entre les grandes écoles et les universités, fait entrer les grandes écoles dans la mobilité européenne par la validation de leurs diplômes et, d'une manière générale, favorise la mobilité des étudiants en Europe. »

Tout en réaffirmant son souci de ne pas toucher aux DEUG ainsi qu'aux filières courtes (IUT, BTS), il estime que la nouvelle licence à bac+3 proposée par la commission Attali « avantage les étudiants qui ne seront pas arrêtés par la barrière du DEUG et bénéficieront de la capitalisation des acquis. » En évitant le redoublement - une grande majorité des étudiants obtiennent le DEUG en trois ans - M. Allègre considère même, et paradoxalement, que l'obtention de la licence en trois ans pourrait même « raccourcir les études. » Si M. Allègre n'envisage pas de s'attaquer à une modification de la loi Savary concernant notamment l'élection des présidents d'universités, il juge en revanche très posi-

tives les propositions de rapprochement avec les grandes écoles. « Les négociations vont pouvoir commencer bientôt entre les présidents et les directeurs et le ministre jouera un rôle d'arbitre », nous a-t-il précisé à propos de l'ouverture du recrutement des écoles aux diplômés de l'université, comme sur l'introduction d'une formation à la recherche dans les écoles d'ingénieurs. Dernier élément enfin qui intéresse le ministre dans ses futures négociations avec ses collègues européens : « la nouvelle maîtrise, à bac+5, pour les universités et les grandes écoles nous situe sur un standard international avec les Allemands et les Italiens. »

M. D.

Grandes écoles : revoir et diversifier le recrutement et la formation

« UN enfant scolarisé dans le primaire dans une banlieue défavorisée n'a pratiquement plus aucune chance d'accéder à une très grande école. » La formule de Jacques Attali fait mouche. Exception française, l'institution de la grande école contribue, toujours davantage depuis l'après-guerre, à creuser un « extraordinaire fossé » dans la société, où les enfants des élites « monopolisent le meilleur de l'enseignement supérieur. »

Si elles remplissent, comme l'État leur en a assigné le devoir, ce rôle de formation des élites, les grandes écoles s'acquittent de cette tâche dans le cercle étroit de quelques familles sociales. La thèse de la « reproduction » des classes dirigeantes, chère à Pierre Bourdieu, s'applique plus que jamais dans ces établissements prestigieux, où le méritisme est de règle : alors qu'en un siècle le nombre des étudiants a été multiplié par quarante, celui des élèves des écoles d'ingénieurs ne l'a été que par quinze.

Tout différencie encore les grandes écoles de l'université : la sélection, les diplômes, la professionnalisation de l'enseignement, mais plus encore le coût des études, la gestion des établissements, la recherche, le cadre de vie des étudiants. Pourtant ces critères ne suffisent pas à établir avec certitude ce qu'est une grande école, note le rapport Attali. Mis à part les quelques établissements que l'on compte sur les doigts de la main, cette appellation peut s'appliquer, au sens large, aux cent soixante établissements de la Conférence des grandes écoles. Le contenu de l'enseignement dispensé « n'est pas non plus toujours à l'abri de critiques », indique M. Attali. Insuffisance de la recherche, portion congrue réservée à l'enseignement concret, absence

d'enseignement sur la propriété intellectuelle ou le droit social, manque de développement des capacités d'innovation, sont quelques-unes des lacunes de fond relevées. Comment, dès lors, remédier à ces dysfonctionnements d'ordre social, culturel, voire gestionnaire ? M. Attali, s'il ne peut dénier que les grandes écoles « continueront à être l'un des viviers privilégiés de recrutement de l'élite technicienne », préconise d'en revoir et d'en diversifier les modes de recrutement. Ainsi, les

Socialement marquées

Révélateur par un rapport de Claude Thélot et Michel Euriant de l'ancienne direction de l'évaluation du ministère de l'éducation (Le Monde du 30 août 1995), la « fermeture sociale » progressive qui touche les grandes écoles est reprise par le rapport Attali. Ainsi, les enfants de cadres supérieurs représentent près de la moitié des élèves de classes préparatoires, contre 7 % pour les enfants d'ouvriers, alors que ces derniers représentent plus de 37 % des jeunes de leur classe d'âge.

L'essentiel des élèves de PE ou de Normale sup viennent d'une dizaine de lycées, pointe encore le rapport. Et si, en 1990, près de 30 % des élèves de Polytechnique, de FENA, de FENS et de Centrale venaient des milieux populaires, ils ne sont plus que 9 % aujourd'hui, alors qu'ils sont 50 % dans l'université et 68 % par classe d'âge. Enfin les écoles d'ingénieurs et de commerce sélectionnent chaque année environ 124 000 étudiants, principalement à partir des 80 000 élèves des classes préparatoires.

étudiants issus des formations technologiques, dont l'origine sociale est plus diversifiée que ceux des filières générales, devraient avoir un accès beaucoup plus large aux grandes écoles d'ingénieurs et de commerce, par le biais de concours réservés. Les concours, en général, devraient comporter une plus grande part « de contrôle continu, d'oraux, d'entretiens ». M. Attali recommande enfin que tout diplômé de grande école ait eu « un contact prolongé et fructueux avec la recherche ». Les « nouvelles maîtrises », dont il souhaite la création, et les écoles doctorales pourraient être développées avec l'université, tandis que se renforceraient les liens avec les universités étrangères. Toutes les écoles, et leurs cursus, « seront soumises à l'évaluation périodique de l'Agence supérieure d'évaluation (ASE) en association avec la Commission du titre d'ingénieur », sans que M. Attali précise si cette évaluation aura des conséquences précises.

Béatrice Gurrey

« Pertinent » selon Pierre Faure, « de mauvaises bases », selon le SGEN

« Pierre Faure, président de l'École polytechnique : « Les inquiétudes évoquées par certains lors de la création de la commission Attali me paraissent aujourd'hui totalement infondées. On a dit que cette commission pouvait remettre en cause le principe des grandes écoles. Il n'en est rien. Les orientations qu'elle propose sont tout à fait pertinentes. Ce sont des évolutions qu'il convient de mener. »

Une partie du chemin a déjà été accomplie à Polytechnique. Un grand nombre de propositions formulées par la commission (internationalisation, le cursus en trois ans et le remplacement du service national par une formation humaine...) vont dans le sens de la dynamique créée par le schéma directeur de l'école adopté en 1993 et de récentes orientations validées par le ministre de la défense. Nous avons également lancé le processus d'ouverture aux étudiants étrangers, avec la volonté de

passer de trente en 1998 à une centaine dans les années futures. Pour 1999, nous avons prévu d'admettre une vingtaine d'étudiants des classes préparatoires technologiques (PT) et nous mettrons en chantier dans les mois qui viennent les autres propositions de la commission. »

Bernard Saint-Giroux, premier vice-président de la conférence des présidents d'université : « La réflexion sur la mobilité des étudiants, l'harmonisation des systèmes de formation, la validation des acquis en Europe méritent une attention certaine. Nous ne pouvons plus raisonner en termes hexagonaux. Ce rapport est un élément de la réflexion. Il introduit des éléments d'analyse, mais ne clôture pas le débat. Que peut-on faire pour mieux assurer la formation des jeunes dans un cadre européen réel ? Pour répondre à ces questions, il faut se donner du temps et avancer avec beaucoup de pragmatisme. Pour notre part, nous

serons plus attentifs à la volonté politique qui se dégage du colloque européen de la Sorbonne, les 24 et 25 mai. »

SGEN-CFDT : « La concertation préalable au rapport a été limitée et cavalière. Le rapport, dans le plus pur style de haut fonctionnaire, livre un système tout ficelé dans lequel il n'y a aucune place pour les acteurs sociaux (...). Les étudiants ne sont pas au centre du dispositif et l'importance des conditions d'études est niée. Le constat véridique des taux d'échecs des étudiants ne débouche sur aucune proposition sérieuse. Ce n'est pas en allongeant la durée des études qu'on lutte contre l'échec ou que l'on résout le problème des poursuites d'études des bacheliers technologiques. Le SGEN a toujours demandé une politique universitaire à long terme et une Europe de l'enseignement supérieur. Mais le rapport Attali n'en offre pas les bases adéquates. »

M. D.

Actionnaires de France Télécom

vous êtes invités à l'Assemblée Générale

le 26 mai 1998 à 16 heures

au Palais Omnisports de Paris Bercy

Dialoguer est l'un des 4 engagements que France Télécom a pris envers ses actionnaires. Dialoguer sera donc le maître mot de votre Assemblée. Tous les thèmes particuliers qui vous intéressent seront évoqués.

Actionnaires de France Télécom, l'Assemblée Générale Mixte sera aussi l'occasion de vous présenter les enjeux de votre entreprise, son activité, ses résultats 1997 et ses grandes orientations face aux défis à venir.

Il sera proposé, à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 26 mai 1998, le versement d'un dividende net de 6,50 F (+ 3,25 F d'avoir fiscal).

Pour participer à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de France Télécom, inscrivez-vous dès aujourd'hui. Nous serons heureux de vous y accueillir.

Accueil à partir de 14 h 00

Muni de votre carte d'admission

et d'une pièce d'identité

Palais Omnisports de Paris Bercy (P.O.P.B)

8, bd de Bercy - 75012 Paris

Métro Bercy ou Gare de Lyon

Pour participer à l'Assemblée Générale.

Il vous suffit de contacter le 1010 afin d'obtenir un dossier de participation et de vous adresser à votre intermédiaire financier pour obtenir un certificat de blocage de vos titres.

L'ensemble de ces éléments est à renvoyer à l'aide de l'enveloppe T remise avec votre dossier de participation.

Vous recevrez alors une carte d'admission indispensable pour accéder au Palais Omnisports de Paris Bercy.

Comment va se dérouler votre Assemblée ?

- Introduction du Président.
- Présentation de l'activité et des résultats 1997.
- Echanges autour des thèmes que les actionnaires ont souhaité voir développer.
- Présentation et vote des résolutions.

Pour tous renseignements 1010 (appel gratuit)

ou 0 800 05 10 10

Minitel 3614 code 1010FT (+0,37F/min)

Internet <http://www.1010.francetelecom.fr>

France Telecom

Nous allons vous faire atmer l'an 2000

l'enseignement supérieur

principales mesures du rapport



Vingt ans après, l'enquête sur l'assassinat du communiste Henri Curriel n'a pas abouti

Les amis du fondateur du réseau Solidarité saluent sa mémoire

Vingt ans après l'assassinat à Paris, le 4 mai 1978, du militant communiste et humaniste Henri Curriel, l'identité des commanditaires reste un

mystère. Les amis de celui qui fonda le Mouvement égyptien de libération nationale, fut membre du réseau Jeanson de soutien au FLN et

organisa des pourparlers israélo-palestiniens à partir de 1976, se sont rassemblés, lundi 4 mai à Paris, pour saluer sa mémoire.

ILS ÉTAIENT une poignée. Pendant des années, ils ont utilisé des pseudonymes, fabriqué des faux-papiers, couru de boîte postale en boîte téléphonique, allié de café en café. Leur travail était clandestin. Il fallait ne rien dire, ne rien partager. Ne pas croire non plus en l'immortalité de la « révolution ». Non, il fallait simplement aider des hommes et des femmes à rester en vie quand ils retourneraient combattre dans leur pays, en Afrique du Sud, au Chili, en Argentine, au Mozambique, en Angola. Simplement les aider à ne pas tomber trop vite, car une chose était sûre : tôt ou tard, ce qui les attendait là-bas, c'était la mort ou la torture.

son immeuble parisien, par deux tueurs professionnels. Il était tombé, l'agenda à la main. Henri Curriel avait fasciné. De l'Égypte où il était né, il avait gardé le sentiment qu'il était avant tout urgent d'agir : qu'importe les moyens, on inventerait en marchant. Le fils de banquier, élevé chez les Jésuites français, entre dans l'âge adulte saisi à la gorge par ce qu'il voit dans son pays. Dans les années 30, un line se lève plus cher qu'un homme, l'espérance de vie moyenne d'un Égyptien ne dépasse pas les vingt-sept ans. Les propriétés de coton sont immenses, les fortunes aussi. Curriel fit Prost en français, traduit Marx en arabe, mais il parla mal l'arabe.

la création d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël. Arrêté, interné deux ans dans un camp, puis expulsé par le roi Farouk vers l'Italie, Henri Curriel entre en France en clandestin. Et c'est en clandestin qu'il intègre le réseau Jeanson de soutien au FLN, pendant la guerre d'Algérie. Arrêté, emprisonné à Fresnes pendant deux ans, Henri Curriel échappe à l'expulsion grâce à de solides amitiés gaullistes - il rendit des services à la France libre au Caire. Le communiste égyptien était déjà méprisé par les « partis frères » lorsqu'il applaudit des deux mains l'arrivée au pouvoir de Nasser. Comme le raconte l'écrivain Gilles Perrault dans une biographie (*Un homme à part*, éditions Bataillon, 1984), Henri Curriel comprend avant les autres l'importance des mouvements de libération nationale dans le tiers-monde. Son Internationale, Henri Curriel, lui, est prêt à la bâtir. Elle est faite de bric et de broc de bénévolat et d'un idéalisme qui pouvait faire sourire. Mais elle marche. Au risque d'être incomprise, ou menaçante.

« Henri avait une grande culture, du flair politique. Mais il n'était pas pleinement un idéologue ou un théoricien. Pour lui, tout ce qui pouvait aider à l'indépendance d'un pays était essentiel. Après, c'était l'affaire du pays de choisir son orientation », souligne un de ses amis. « J'aide et je ne vous fais pas la leçon révolutionnaire », c'était un peu notre mot d'ordre, se souvient un compagnon, Jean Tabet. Moi, j'étais un communiste hanté par le stalinisme, lui non, il ne voulait pas voir. « Disons que sa fidélité pour l'URSS était un peu orthodoxe et dissident. Il faut regarder son attachement à l'URSS comme un Égyptien pouvait regarder un grand pays du tiers-monde » décolle.

« TOUJOURS UNE RÉPONSE » En 1940, il veut s'engager dans l'armée française avant la débâcle, on le refuse. Communiste, il crée le mouvement égyptien de libération nationale et est son homologue au Soudan, juif, il ne se sent ni sioniste ni antisioniste mais soutient le plan de partage des Nations unies en 1948 et

« DANS UNE LUTTE COMMUNE » Solidarité, « du jamais vu et du jamais refait », résume Michel Rogalski, benjamin du groupe. « C'était quelque chose d'incroyable. On était ouvert au monde. Ça dépassait l'antisémitisme, l'antifascisme, des quatre coins du monde ; on était dans une lutte commune, s'émanciper Jean Tabet. On substituait la solidarité à la charité. On était loin de l'humanitaire des années 80. » Le 4 mai 1978, lorsque Henri Curriel tombe sous les balles, Solidarité n'existe plus. Ses amis se souviennent d'un homme de soixante-quatre ans allant faire du yoga, toujours occupé, appelé à un autre combat. Depuis 1976, Henri Curriel avait réussi à convaincre Israéliens et Palestiniens à venir se parler, dans le plus grand secret, dans une maison à la campagne de la région parisienne. Pierre Mendès France accepta de présider les rencontres. Le Palestinien Issam Samouh, ambassadeur de Yasser Arafat, et le général israélien Matti Peled se sont ainsi vus plusieurs fois « et Henri, une fois la première demi-heure écoulée, prenait soin de s'éclipser », précise Henri Hazzan, un autre compagnon.

Commémoration, témoignages et débats

En célébration du vingtième anniversaire de l'assassinat d'Henri Curriel, un rassemblement a eu lieu, lundi 4 mai à 18 heures, devant le 4, rue Rollin, dans le cinquième arrondissement de Paris. Le 30 mai, d'anciens compagnons témoignent du parcours politique et militant d'Henri Curriel, de 9 h 30 à 18 heures, au FIAP, 30, rue Cabanis, dans le quatrième arrondissement de Paris. Les Rencontres internationales Henri Curriel organisent par ailleurs un colloque intitulé « Crise et avenir de la solidarité internationale : des brigades internationales aux sans-papiers », du 17 au 22 novembre, à l'Espace Grésillons, 30-40, rue François Koval, à Gennevilliers. Renseignements : 01-45-80-81-88.

question " qu'est-ce qu'on peut faire ? ", il trouvait toujours une réponse », disent ses compagnons. Un mouvement latino-américain a besoin de cartes d'état-major. Curriel les apporte vingt-quatre heures plus tard. « Il les avait trouvées à FIGU. C'était sa force : les solutions étaient toujours plus simples qu'on ne l'imagine ». Des militants de l'ANC ne pouvaient pas sortir de Soweto sans « passe », « on leur fabriquait de faux papiers. On proposait des choses toutes bêtes, pratiques, qui permettaient aux militants de démarquer une action », dit Joyce Blau, ancienne bénéficiaire. De 1962 à 1975, le réseau Solidarité fonctionnait comme un prestataire de services : on apprend aux militants venus à Paris comment déjouer une filature policière, tirer des tracts avec du matériel léger, voire même le maniement d'explosifs.

Le dessaisissement des juges de l'affaire Dumas n'est « pas envisagé »

LE PROCUREUR de Paris, Jean-Pierre Dittlihaç, a indiqué, dans un communiqué publié lundi 4 mai, qu'il « n'envisageait pas de prendre l'initiative d'engager une procédure visant à dessaisir les magistrats instructeurs de l'affaire Efi. Roland Dumas, mis en examen le 29 avril pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux », conteste la compétence des juges Joly et Vichnievsky. Estimant que les faits visés par l'enquête sont relatifs à ses activités de ministre des affaires étrangères, il considère qu'ils relèvent de la Cour de justice de la République (*Le Monde* du 2 mai). Les défenseurs du président du Conseil constitutionnel peuvent demander aux juges de se dessaisir elles-mêmes de leur dossier, et interjeter appel d'une réponse négative devant la chambre d'accusation. Me Jean-René Farthouat et François Tosé ont d'ores et déjà fait appel, lundi, de l'ordonnance de placement sous contrôle judiciaire, qui impose à M. Dumas le paiement d'une caution de 3 millions de francs et lui interdit de se rendre dans certains pays étrangers.

Reactions au rapport Mandelkern sur le 17 octobre 1961

LE RAPPORT du conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern sur la répression de la manifestation du FLN du 17 octobre 1961 (*Le Monde* du 5 mai), qui fait état de « dizaines » de victimes, a été diversement accueilli. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) qualifie ce document de « tendancieux » en rappelant que la mission confiée à M. Mandelkern par Jean-Pierre Chevènement consistait à recenser les archives et non à « donner une nouvelle version officielle des faits ». Le MRAP estime que le rapport « minimise les décès d'Algériens » et réclame un « accès non limité aux archives ». Pour sa part, David Assouline, cofondateur de l'association Au nom de la mémoire, se dit « satisfait que la vérité progresse » tout en regrettant, dans *Liberation*, que le rapport n'ait pas cherché à « éclaircir le rôle de la hiérarchie », notamment celui du préfet de police de l'époque, Maurice Papon. Ce dernier, interrogé par *Le Figaro*, estime que le bilan dressé par le rapport Mandelkern rejoint le sien. Il utilise ce document à l'appui de son pourvoi en cassation contre sa condamnation à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Bordeaux. « La Cour de cassation devra rectifier l'effet possible des calomnies dont j'ai été victime sur beaucoup de points », déclare-t-il.

Cendrine le Chevallier condamnée pour « discrimination »

CENDRINE LE CHEVALLIER, épouse et huitième adjointe au maire de Toulon, a été condamnée le 5 mai par le tribunal correctionnel de cette ville à un mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende. Elle était poursuivie pour « discrimination fondée sur les opinions politiques » et « discrimination consistant pour une autorité publique à refuser à quelqu'un le bénéfice d'un droit accordé par la loi ». Cette condamnation est liée à un courrier adressé par M^{me} Le Chevallier au directeur de Jeunesse toulonnaise, une structure d'animation proche de la municipalité. Dans cette lettre, l'adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à l'adolescence, qui s'opposait à la mutation de « l'ancienne secrétaire particulière de François Trucy durant ses deux mandats consécutifs de premier adjoint et maire de Toulon », demandait « de pourvoir aux postes manquants soit par des employés sympathisants du Front national, soit par des éléments totalement neutres ». Le 6 avril, le procureur avait requis 50 000 francs d'amende et trois mois de prison avec sursis. - (Corresp.)

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
Bureau des affaires juridiques et de la documentation

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE
AMÉNAGEMENT DE LA R.N. 141
ENTRE CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE ET LIMOGES

Par arrêté conjoint des préfets de la Charente et de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne a été prescrite l'ouverture d'une enquête dans les communes de TAPONNAT-FLEURIGNAC, CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE, LUSSAC, SUAUX, NIEUIL-ROUMAZIÈRES-LOUBERT, SURIS, LA PERUÏSE, EXCIDEUIL, CHABANAIS, CHASSENON, ETAGNAC, SAINT-JUNIEN, SAINT-VICTURIEN, ORADOUR-SUR-GLANE, VEYRAC et VERNEUIL-SUR-VIENNE.

Cette enquête a pour objet :

- La déclaration d'utilité publique des travaux consistant :
 - l'aménagement à 2 x 2 voies des sections de la R.N. 141 ;
 - CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE - ROUMAZIÈRES-LOUBERT de PR 31.700 au PR 22.100 ; communes de CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE, LUSSAC, SUAUX, NIEUIL et ROUMAZIÈRES-LOUBERT ;
 - déviation de ROUMAZIÈRES-LOUBERT - LA PERUÏSE de PR 22.100 au PR 11.700 ; communes de ROUMAZIÈRES-LOUBERT, SURIS, EXCIDEUIL et LA PERUÏSE ;
 - déviation de CHABANAIS de PR 11.700 au PR 6.700 ; communes de CHABANAIS, CHASSENON et ETAGNAC ;
 - déviation d'ETAGNAC de PR 6.700 au PR 2.125 ;
 - SAINT-JUNIEN - LA BARRE de PR 60.890 au PR 54.900 ; communes de SAINT-JUNIEN, SAINT-VICTURIEN, ORADOUR-SUR-GLANE et SAINT-VICTURIEN ;
 - LA BARRE - LE BREUIL Ouest de PR 51.960 au PR 44.650 ; communes de SAINT-VICTURIEN, VEYRAC et VERNEUIL-SUR-VIENNE ;
 - les ouvrages et installations prévus par le classement en Route Express soit du PR 31.700 (extrémité Est de la déviation de CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE en Charente) au PR 43.000 (R.D. 20 route de l'Aéroport de Haute-Vienne).
- L'attribution du statut de Route Express à l'ensemble des aménagements de la R.N. 141 entre CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE et le demi-échangeur de BRIZOU Est avec la R.D. 20 ;
- pour le département de la Charente : TAPONNAT-FLEURIGNAC, CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE, LUSSAC, SUAUX, NIEUIL, ROUMAZIÈRES-LOUBERT, SURIS, LA PERUÏSE, EXCIDEUIL, CHABANAIS, CHASSENON, ETAGNAC ;
- pour le département de la Haute-Vienne : SAINT-JUNIEN, SAINT-VICTURIEN, ORADOUR-SUR-GLANE, VEYRAC et VERNEUIL-SUR-VIENNE.

• La modification de la déclaration d'utilité publique du 12 septembre 1994 de la section R.N. 141 COGNAC - CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE, par la création d'un échangeur supplémentaire à TAPONNAT-FLEURIGNAC.

• Les motifs et compatibilités des plans d'occupation des sols des communes de ROUMAZIÈRES-LOUBERT et de CHABANAIS pour le département de la Charente et de SAINT-JUNIEN, SAINT-VICTURIEN, ORADOUR-SUR-GLANE et VERNEUIL-SUR-VIENNE pour le département de la Haute-Vienne.

Les dossiers d'enquête sont déposés du 3 juin au 8 juillet 1998 inclus, dans les mairies susvisées, ou ils peuvent être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Les observations peuvent être consignées sur les registres ouverts à cet effet ou être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête à Monsieur Roger FRAIGNEAUX, président de la commission d'enquête à la préfecture de la Charente - secrétariat bureau des affaires juridiques et de la documentation.

Un dossier accompagné d'un registre est aussi mis à la disposition du public :

- à la préfecture de la Charente, le lundi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 15 h 45 et le vendredi de 13 h à 15 h 45, bureaux des affaires juridiques et de la documentation, porte 121 ;
- à la préfecture de la Haute-Vienne, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et le vendredi de 9 h à 15 h ;
- à la sous-préfecture de CONFOLENS du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h ;
- à la sous-préfecture de ROCHECHOUART du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

La commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de POITIERS est composée de Monsieur Roger FRAIGNEAUX, Maurice PREGNON, Robert LOUDES et Michel HAUTEFORT.

La commission d'enquête ou un membre de celle-ci siège à la mairie des communes susvisées :

- pour le département de la Charente :
 - le 9 juin à ROUMAZIÈRES-LOUBERT de 9 h à 12 h,
 - le 9 juin à SUAUX de 14 h à 17 h,
 - le 10 juin à EXCIDEUIL de 9 h à 12 h,
 - le 10 juin à CHASSENEUIL de 14 h à 17 h,
 - le 16 juin à LUSSAC de 9 h à 12 h,
 - le 16 juin à NIEUIL de 14 h à 17 h,
 - le 16 juin à CHABANAIS de 9 h à 12 h,
 - le 24 juin à ETAGNAC de 9 h à 12 h,
 - le 24 juin à CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE de 9 h à 12 h,
 - le 24 juin à LA PERUÏSE de 14 h à 17 h,
 - le 27 juin à ROUMAZIÈRES-LOUBERT de 9 h à 12 h,
 - le 27 juin à CHABANAIS de 9 h à 12 h,
 - le 30 juin à SURIS de 9 h à 12 h,
 - le 30 juin à TAPONNAT-FLEURIGNAC de 14 h à 17 h ;
- pour le département de la Haute-Vienne :
 - le 6 juin à SAINT-BRICE-SUR-VIENNE de 9 h à 12 h,
 - le 10 juin à SAINT-VICTURIEN de 14 h à 17 h,
 - le 12 juin à ORADOUR-SUR-GLANE de 14 h à 17 h,
 - le 24 juin à SAINT-JUNIEN de 14 h à 17 h,
 - le 30 juin à VEYRAC de 9 h à 12 h,
 - le 30 juin à VERNEUIL-SUR-VIENNE de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera déposée à la préfecture de la Charente, à la préfecture de la Haute-Vienne, en sous-préfectures de CONFOLENS et de ROCHECHOUART et dans toutes les mairies susvisées. Toute personne intéressée pourra en demander communication en adressant sa demande au préfet de la Charente, secrétariat général, bureaux des affaires juridiques et de la documentation, 7-8, rue de la Préfecture, 16017 ANGOULÊME Cedex.

Angoulême, le 27.04.1998
Pour le préfet,
le secrétaire général,
Philippe PAOLANTONI.

VENTES PAR ADJUDICATION
OSP Office Spécial de Publicité
16, av. Charles de Gaulle, 93100 NOUILLY-SUR-SEINE
TÉL : 01.46.40.26.13 - Fax : 01.46.46.70.66

78 Vte Pal. Just. Versailles (78), Mercredi 20 Mai 1998 à 9 h
UNE PROPRIÉTÉ à VERSAILLES (78)
13, Impasse des Gendarmes et 14, Rue Ménard
consistant en un IMMEUBLE
A USAGE DE BUREAUX, GARAGE
comp. : 1 Bâtiment Principal sur rue et 1 Bâtiment fond cour
MISE A PRIX : 2.800.000 F Avec faculté de baisse
S'adr. SCP SILLARD ET ASSOCIÉS, Avocats, 73 Bis, Rue du Maréchal Foch à Versailles (78) - Tél. : 01.39.29.15.75 ou 01.39.20.15.97

92 Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE, le JEUDI 14 MAI 1998 à 14 h, EN UN LOT
UN APPARTEMENT à NEUILLY-SUR-SEINE (92)
40, bd d'Argenson, au 4^{ème} étage,
comprendant : entrée, séjour, bureau, W.C., escalier (avec vide-ordures sur le palier) vers le 3^{ème} étage comprenant 4 chambres, dégarrement, 2 salles de bain, loggias et balcons, UN EMPLACEMENT pour automobile et UNE CAFE
MISE A PRIX : 3.200.000 F
S'adr. M^{re} Aline FOURÉZ, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, 6, av. d'Alsace-Lorraine, 92500 RUEIL-MALMAISON. Tél. : 01.47.49.64.18. Au Greffe du T.G.L. de NANTERRE. Visite s/leux le 7.5.98 de 10h à 12h

50 ذ من لاجل

RÉGIONS
LE MONDE / MERCREDI 6 MAI 1998

L'inspection des finances met en cause la gestion du Crédit agricole de Corse

Une « note d'étape » publiée dans la presse locale relève d'importantes anomalies dans trente-neuf dossiers de prêts bénéficiant d'aides publiques. Parmi les bénéficiaires : le président de la caisse régionale du Crédit agricole et le président de la chambre régionale d'agriculture

LA FUIITE, dans plusieurs organes de presse, de la note d'étape remise au parquet d'Ajaccio (Corse-du-Sud), le 3 avril, par l'inspection générale des finances sur la gestion de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse après une mission éclair de treize jours dans les locaux de l'établissement, a donné lieu, lundi 4 mai, à l'ouverture d'une information judiciaire pour violation du secret de l'inspection.

monde agricole en difficulté. « Sur ces dossiers, peut-on lire dans cette note. (...) la mission n'en a rencontré aucun qui n'appelle pas d'observations au regard des règles de bonne gestion d'une activité de crédit ou de la nécessaire rigueur que suppose l'attribution d'aides publiques. »

de l'entreprise de travaux publics Antoniotti-Natali qui a été dirigée par l'ancien président du conseil général de Haute-Corse et « dont les contreparties n'ont pas été écartées », note les auteurs du rapport.

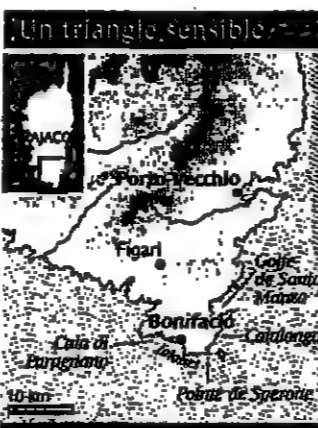
« En réalité, écrit le rapporteur, cet apurement a été obtenu au moyen d'un prêt de 1,47 millions de francs consenti par la caisse régionale du Crédit agricole. (...) Après avoir bénéficié d'une remise en espèces de 200 000 francs, M. Musso a pu apurer ses dettes. »

Si l'attention est dirigée en premier lieu en direction de la caisse régionale du Crédit agricole, les critiques à l'égard de l'Etat ne sont pas absentes des observations des inspecteurs des finances. L'interventionnisme répété des pouvoirs publics - douze plans en faveur des agriculteurs corses depuis 1973 - constitue sans doute une circonstance atténuante dans l'évaluation finale des responsabilités. Selon les inspecteurs, les

aides ont été accordées en l'absence de toute forme de ciblage initial. La politique de ciblage et de vérification a été conduite sans cohérence. A en croire la note d'étape, les services déconcentrés de l'Etat du ministère de l'Agriculture n'ont pas été en mesure de faire le partage entre les vraies exploitations agricoles et celles qui ne le sont pas. « La combinaison des pressions exercées par les organisations agricoles et des faiblesses de la puissance publique a conduit les services de l'Etat à imaginer des aménagements aux règles. »

Jacques Follorou

Le littoral très convoité de Bonifacio



Un triangle sensible

BONIFACIO de notre envoyée spéciale Une mauvaise fête s'achèmerait-elle sur les édiles bonifaciens ? Le plan d'occupation des sols (POS) n'en finit pas de surgir et de disparaître, contribuant à nourrir, depuis près de cinq ans, la chronique mouvementée de l'île. Le recours déposé, début mars, par le nouveau préfet de la région Corse, Bernard Bonnet (Le Monde du 14 mars), devrait être examiné bientôt par le tribunal administratif de Bastia.

compte, d'aller musarder le long de la côte, en remontant de la pointe de Sperone, semée d'énormes et luxueux chalets en cèdre rouge, jusqu'à la fameuse Villa Tarallo (du nom de son propriétaire, André Tarallo, le « M. Affaire » de la société Elf, qui borde le site de Marini di Fiori. Une route en terre - qui visiblement n'attend que d'être bitumée - serpente le long de la côte, desservant les villas, achevées ou en construction, qui s'égrènent à flanc de maquis, à deux pas de la mer. Des ersatz de panneaux réglementaires (censés donner le numéro de permis de construire et décrire les travaux projetés) surmontent parfois, plantés dans un tas de gravier ou simplement jetés par terre. La plupart ne comportent aucune indication. L'un d'eux, qui mentionne un permis de construire délivré en 1994, évoque un projet de « construction neuve », sans en mentionner la superficie ni la hauteur. Un peu plus loin, deux fourgonnettes et un tracto-pelle sont garés dans les maquis. Une limette de géomètre se dresse entre deux bosquets.

« Si on laisse bétonner le littoral, dans cinquante ans, la Corse, ce sera l'Adriatique : on deviendra des étrangers sur notre propre terre », assure Gérard Bonchristiani, pé-

cheur de son métier et président de l'Association pour le libre accès aux plages et la défense du littoral, créée à Porto-Vecchio. « Tché centu milla caluri (il y a cent mille couleurs) », se met à chanter son ami Mathieu Codani, instituteur à la retraite. « Da fa scini il pittori qu'elli un'ni portu-fa (de quel rendre fou les peintres, qui ne peuvent les fixer sur la toile) », continue-t-il, les yeux fixés sur l'eau. De quel rendre fou, aussi, les promoteurs immobiliers. Ceux qui ont pu construire, sur le site de Cala Longa, ce qu'on a baptisé le « village des Italiens » - un entassement de casemates modernes, tournées vers la mer - ont eu une chance limitée. Sur le mur d'enceinte, près de l'entrée, un graffiti « Attention, mité », rappelle qu'on est en Corse, et non aux Baléares.

DERIVES « MAFFEUSES » Le défaut principal du « village des Italiens », récemment plastiqué, n'est pourtant pas d'enlaidir le paysage. Mals d'être... « des Italiens ». Le lotissement voisin, d'une laideur comparable mais propriété d'un autochtone, n'a jamais reçu une seule visite de plastisseurs. « Sur l'île Cavallo comme à Cala Longa, la sécurité est assurée en

échange du paiement d'un « impôt révolutionnaire » ou de la prestation de service de gardiennage, assure un observateur. Voilà comment, de militant nationaliste, on devient miteux pour milliardaires ! », ajoute-t-il avec amertume. Les dérivés de type « mafieux », dont l'île Cavallo domine l'illustration la plus souvent

peut être dangereuse. » Dans cette région du sud de l'île, d'une souffrance beauté, la « pression immobilière » est « énorme », ajoute-t-elle. Personne n'est épargné. Le premier magistrat de la ville de Bonifacio n'a-t-il pas, lui aussi, des cibles d'un attentat - des inconnus ont fait sauter sa voiture, il y a quel-

A qui appartiennent les côtes ?

Environ 10 % du millier de kilomètres côtiers de la Corse appartiennent au Conservatoire du littoral. Depuis sa création, en 1975, ce dernier a acquis, au total, plus de 13 000 hectares - moitié en Haute-Corse, moitié en Corse-du-Sud - protégés de facto. Dans la région des Agriates, par exemple, longtemp propriété du groupe Rothschild, les terres de la côte appartiennent aujourd'hui moitié aux communes, moitié au Conservatoire. Celui-ci a récemment acquis quelque 2 500 hectares dans le Sartenais, et environ 3 000 à Bonifacio. Parmi les grands groupes ou sociétés privées qui avaient, à l'instar des Rothschild, acheté de la terre en Corse dans les années 50 et 60, beaucoup ont renoncé. Sur la commune de Bonifacio (140 km²), le groupe Dewez reste un important propriétaire (étang de Ballistra et Sperone, notamment), de même que le groupe AXA qui possède, entre autres, 800 hectares « non constructibles » sur la côte ouest, à côté de Figari ou la banque Lefebvre (qui garde des propriétés entre Ballistra et Santa Manza). Pour le reste, c'est-à-dire la plus grande partie, la terre appartient à la population locale.

citée, inquiétant nombre de Corses. « Le rejet de tout investisseur étranger, leitmotif de la famille nationaliste, aboutit à ce paradoxe : seule la mafia - étrangère ou locale - possède la capacité de défense directe et les capitaux suffisants pour reprendre une affaire en difficulté ou pour monter une société », tempête un élu local, qui préfère garder l'anonymat.

Est-ce parce qu'elles s'attaquent, indirectement, à certaines de ces « chasses gardées » (dont profitent architectes, artisans, entrepreneurs ou compagnies de sécurité) que les associations de défense de l'environnement sont aussi violemment décriées ? Il n'est pas rare d'entendre des notables locaux traiter les écologistes de « khmers verts », d'« intégristes » ou, plus prosaïquement, de « fossoyeurs de l'économie du bâtiment ».

La présidente d'ABCDE le reconnaît : « On gêne certains intérêts, et, dans le contexte de la Corse, cela

ques mois ? « A travers l'histoire de son POS, Bonifacio sert de bouc émissaire, s'indigne un expert. Mais personne ne proteste contre le mitage de Porto-Vecchio, dont le littoral est bétonné et privatif à 80 %. »

Les débats sur l'aménagement de la Corse - les uns prônant une « urbanisation maîtrisée » du littoral et une extension du réseau hôtelier, les autres plaçant la cause d'un tourisme « respectueux de l'environnement », sur le modèle irlandais ou écossais - sont loin d'être épuisés.

Le projet de schéma d'aménagement, présenté par la collectivité territoriale de Corse, avait été rejeté, en décembre 1997, par le Conseil des sites, réuni à Ajaccio sous la présidence du préfet Erignac. Les discussions pourraient maintenant rebondir. L'évolution de l'affaire du POS de Bonifacio aura valeur de test.

Catherine Simon

Cala di Paragnano, un paradis « mité »

BONIFACIO de notre envoyée spéciale Une anse de sable clair, bordée par les rochers : à moins de 5 kilomètres à l'ouest de Bonifacio, sur le site (classé) des Palaises, la Cala di Paragnano a tout d'un paradis, miraculeusement oublié des humains. Hormis des militaires en exercice (qui y passent de façon sporadique (le sentier qui y mène appartient à l'armée), la crique n'a guère de visiteurs. Seuls le murmure des vagues et le chant des oiseaux écorchent le silence. A priori, l'endroit semble désert - et devrait le rester, jusqu'à l'arrivée de l'été et des premiers baigneurs. A priori, seulement. Car,

en réalité, ce petit paradis est squatté. Mité de l'intérieur. Classée en zone ND (non constructible) « à caractère naturel de par la valeur du paysage », selon les termes officiels, la Cala di Paragnano abrite, depuis quelques années, caché dans la verdure, un lot de maisons pour vacanciers : plusieurs bâtisses en bois, reliées entre elles par un jeu de terrasses, surplombent la plage. L'ensemble a été bâti au mépris de la loi littoral et malgré l'avis défavorable du chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine, puis de l'architecte des Bâtiments de France.

Dans la région de Bonifacio, chacun connaît l'histoire. C'est grâce à l'obtention du permis de construire, accordé en février 1993 par le maire, Jean-Baptiste Lantieri, que le premier propriétaire a pu commencer les travaux. Ceux-ci, à en croire les militants écologistes locaux, sont loin d'être terminés. Un réseau de canalisations (eau, électricité, etc.) a été mis en place, qui laisse présager de nouvelles constructions.

COMPLAISANCE OU HÉRÉTIC Les défenseurs de l'environnement ne sont pas les seuls à s'inquiéter. Selon le Conseil des sites de la Corse, réuni à ce propos en septembre 1997, non seulement le bâtiment réalisé « est de conception totalement différente de celle prévue dans le cadre du permis de construire initial », mais il souffre, en outre, de nombreuses « irrégularités », allant de la construction d'« une piscine » à celle d'« une maison de gardien », sans oublier la « création d'une tour à deux niveaux » et l'« agrandissement du bâtiment principal ».

Complaisance ? Inertie ? Impuissance ? A ce jour, aucune mesure n'a été prise par les autorités pour mettre le hola à cette cascade d'« irrégularités ». Ni, a fortiori, pour détruire les bâtiments visés. A l'image de la Corse, la Cala di Paragnano a pris l'allure d'un havre naturel en surris. Les dommages sont encore limités. Qu'en sera-t-il demain ? Une entorse à la loi poussant l'autre...

Claudia Courtols

C. S.

Alain Juppé au Japon, VRP de prestige pour Bordeaux

TOKYO de notre envoyée spéciale Le maire de Bordeaux est rentré de bonne humeur du Japon, lundi 4 mai. En une semaine, Alain Juppé s'est employé à tirer profit pour sa ville de ses multiples cartes de visite, actuelles et anciennes. Dès l'ouverture, le 29 avril, du Salon des régions de France à Tokyo, où Jacques Chirac et son ancien premier ministre se sont retrouvés (Le Monde du 30 avril), le stand Bordeaux-Aquitaine aux couleurs jaune et bleu, baptisé Aquitaine Station, a attiré des milliers de Japonais, apparemment plus intéressés par les dégustations gratuites de vins que par la destination, même si la réputation du chef-lieu de la Gironde n'est plus à faire dans l'archipel.

VRP de prestige de la capitale d'Aquitaine, Alain Juppé a consacré chacune de ses rencontres à vendre les vertus et les qualités de Bordeaux. Devant les dirigeants de Sony, il a de nouveau plaidé la cause de la région, où, pourtant, se trouvent déjà deux des trois usines du groupe en France : « L'Aquitaine est souvent assimilée aux vins et à la gastronomie, leur a-t-il expliqué. Mais nous sommes aussi dans une région de haute technologie avec une main-d'œuvre très qualifiée. »

L'élu municipal a même été rattrapé par les affaires de la mairie : après avoir rencontré par hasard, devant un temple de Tokyo, le directeur général de Promodès, il lui a rappelé sans détour un projet en cours et sa déception de voir un supermarché Champion cacher la façade XVIII^e de l'hôtel de ville.

« J'aimerais bien aller à Bordeaux pour visiter les châteaux, car je ne les connais pas, raconte une étudiante, un gobelet d'une main et une brochure de la ville et la région de l'autre. Mais je commençais d'abord par Paris », avouait-elle presque gênée.

La baie de Saint-Brieuc classée réserve naturelle

UNE PARTIE de la baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) a été classée « réserve naturelle » par un décret du ministère de l'environnement paru au Journal officiel du 1^{er} mai, et devient ainsi la plus vaste réserve de ce type en Bretagne. Cette zone marine de 1 150 hectares abrite chaque hiver quelque 50 000 oiseaux, dont des bernaches et des espèces limitées protégées, ainsi qu'une flore et une faune très riches. Le ministre est allé au-delà des demandes initiales des associations de protection de la nature, qui remontent à 1981, en classant, outre l'anse d'Yffiniac, une partie de l'anse de Morieux. « par souci de cohérence écologique ». Deux sites verront leur protection renforcée, mais l'accès à la réserve restera libre. Les promenades équestres et la circulation des chars à voile sur les zones découvertes par la marée seront réglementées ultérieurement.

MERCANTOUR : la fédération d'associations France nature environnement (FNE) a lancé, mercredi 22 avril, une « campagne contre-poison » dans le parc national du Mercantour afin de protéger la faune sauvage, après le dépôt anonyme d'un raticide dans la nature.

55 ذامن لاصح

HORIZONS

LE MONDE / MERCREDI 6 MAI 1968

2 LES AVENTURES DE MAI

DIMANCHE 5 MAI 1968

ROLAND PORTALLIER avait quitté assez tôt l'appartement du boulevard Haussmann, prévenant à peine Amalia, la bonne de ses parents qui veillait au ménage et à la cuisine: il ne déjeunait pas et elle se désola parce qu'elle avait prévu une omelette aux champignons. Comme l'autobus n° 43 ne roulait pas le dimanche, il marcha une bonne vingtaine de minutes jusqu'à Saint-Lazare pour attraper le train de Nanterre. Du centre de Paris, même en semaine, il mettait plus d'une heure pour atteindre cette maudite fac. Ou bien il remontait la rue Washington, prenait le métro à George V puis un bus toujours bondé au pont de Neuilly avant de traverser à pied des routes sales le long des usines et des chantiers; ou bien il filait en bus jusqu'à la gare et descendait à Nanterre-la-Folle pour arriver au plus près des bâtiments sans grâce et sans vie, longs, rectilignes, une espèce de Sarcelles élevée sur un ancien terrain de l'armée, des cubes de vitres et de béton flanqués dans la boue et trois carrés de gazon, au bord du bidonville considérable qui déshonorait la banlieue. Souvent, Portallier avait un cours à neuf heures le matin et un autre à six heures du soir; avec la distance, impossible de revenir à Paris entre les deux, il y aurait perdu sa journée en transports, alors, quitte à tourner en rond, avec les autres il parlait de la grande misère des étudiants, discutait, s'emportait contre le système. C'était un ghetto où les rancœurs et la contestation fermentaient.

Les étudiants s'en étaient pris d'abord à ces appareteurs en blouses grises qui les prenaient pour des gosses; depuis un an le ton avait monté; comme à Lyon, comme à Nantes, il y avait eu des occupations de locaux, des bagarres féroces avec les fascistes organisés et avec la police, qui était intervenue plusieurs fois sur le campus et cherchait des meneurs à offrir au doyen. Portallier longea les portes vitrées que fermaient des chaînes, il passa devant la résidence des filles, une tour, franchit la palissade de planches mal jointes ouverte sur un terrain vague, s'engagea entre des maisons basses serrées près de la route et rentra au café arabe où ses amis et lui avaient leurs habitudes. Ils étaient déjà réunis dans l'arrière-salle obscure devant des cendriers qui débordaient. Seul Corbière manquait, ce jour-là, car il devait reprendre dans l'après-midi son train pour Evreux: il avait négligé son sursis et se retrouvait soldat sur une base aérienne; par bonheur il venait en permission presque tous les week-ends pour s'informer à défaut de participer.

Ce sera un monôme, monsieur le préfet

par Patrick Rambaud

- Rasoir, Marcuse? disait Rodrigue à Marianne. T'es connue ou quoi?

Rodrigue en anorak marron, son sempiternel polo détendu, s'enflammait en expliquant que *L'Homme unidimensionnel* de Marcuse, ce professeur de San Diego, en Californie, devait leur ouvrir les yeux sur leur véritable rôle. Portallier s'assit sur la banquette en poussant les autres. Il y avait Marco, dit «le Cubain» à cause de son bérêt et d'une barbe qu'il laissait pousser, Marianne que nous connaissons déjà, Théodora dite «Théo» pour simplifier, toujours en jupes courtes et petits talons, une frange, des taches de rousseur. Entre eux ils refusaient la hiérarchie, mais quand Rodrigue prenait la parole on n'osait pas le couper. Sans doute était-il plus motivé, puisqu'il suivait des cours de psychologie. «Pour devenir quoi? répétait-il. Un sbire du patronat chargé de ficher les travailleurs?». Aussi poussait-il le reste de la bande à réfléchir en lisant Marcuse; ils y apprenaient que les ouvriers s'embourgeoisaient, que les derniers rebelles capables de refuser la société de consommation, c'étaient les rejetés du Tiers Monde et une minorité résolu d'étudiants, des privilégiés, des héritiers qui rejetaient l'héritage.

- Pour en être sûrs, continuait Rodrigue, regardez comment *L'Humanité* nous traite de pseudo-révolutionnaires et d'énergumènes! Les staliniens ajoutent qu'on a la prétention de donner des leçons au mouvement ouvrier, eh bien oui!

Le préfet Gramaud avait la mesure et se demandait comment limiter le sursis. Il avait manqué de peu, autrefois, le concours de Normal. Il aurait pu être professeur.

- Remarque, disait Marco, ils bougent aussi dans les usines, à Sud-Aviation, à Rhodiaceta, et puis le défilé du 1^{er} mai, quand même, il a surpris tout le monde, on a même vu des drapeaux noirs dans le cortège.

- N'oublie pas, disait Théo, que le nombre des chômeurs augmente, sept mille de plus en un mois, on doit en être à deux cent et quelques mille.

- Voilà pourquoi, conclut Rodrigue, nous devons suivre l'UNEP qui nous convoque à la manif de demain, parce que les luttes des étudiants et celles des ouvriers doivent se confondre...

Après avoir commandé des hot-dogs, des cafés et des bières, ils décidèrent que cette manifestation ne pouvait pas s'improviser, qu'il fallait la préparer avec un soin de professionnels. Marco avait épluché une brochure que des vrais militants lui avaient confiée; il en récita les points les plus importants comme s'il improvisait:

- Passons à la pratique. Les flics emploient des lacrymogènes, on l'a vu vendredi, il faut emporter avec soi une paire de lunettes de moto pour se protéger les yeux.

- J'ai une adresse à Paris, dit Marianne, où elles coûtent moins de cinq francs.

- Parfait. Ensuite, se munir d'un cache respiratoire comme celui des chirurgiens.

- Je vois, dit Portallier dont le père était chirurgien.

- Ça va être moins facile à dégouter, soupira Théo en se frottant une mèche du doigt.

- T'as qu'à prendre une bande de gaze et du coton, tu l'en fais un masque que tu peux te nouer sur la nuque.

- Et un casque, dit Rodrigue.

- Ou un récipient d'alou, n'importe lequel, avec une jugulaire bricolée.

- On aura l'air fins, avec des marmites sur la tête! dit encore Portallier.

- Ça va, s'impatientait Marco, de toute façon on va pas prendre le métro avec, on se l'attache à la ceinture et on le met à la dernière extrémité.

- Ouais, dit Rodrigue, et ceux qui arriveront déjà casqués, ce seront des provocateurs. Un excellent moyen de les repérer, pas vrai?

- Tu as tout à fait raison, dit Marco.

Ils continuèrent ainsi pendant plus d'une heure. Marianne notait sur son carnet, les autres hochaient la tête avec des airs pénétrés. Ils se sentaient prêts à tout. Leur idéologie restait floue, épidermique aussi, mais tout se ramassait pour eux dans un choc de générations.

LE préfet de police était un homme courtois, cultivé et inquiet. Par la fenêtre du bureau qui dominait la Seine, il voyait grouiller des uniformes bleus et noirs au-delà des ponts, sur la rive gauche. Ses troupes avaient été débordées par les manifestations en apparence spontanées, et la condamnation, aujourd'hui dimanche, de quatre jeunes à de la prison ferme n'allait pas calmer les fureurs. Ce désir du garde des sceaux, notifié au parquet hier soir, n'allait-il pas relancer la flamme? Qui étaient ces enragés attrapés dans la rue? Un pâtissier qui avait dans sa poche un couteau à cran d'arrêt: «Pour mes casse-croûtes» avait-il dit. Et un musicien de



IMPRESSION DE MAI
Claude Dreyfus

Handwritten notes and scribbles at the bottom right of the page, including the number '173' and other illegible markings.

سكز من لاجل

PASSÉ-PRÉSENT

Nidoish Naisseline
Le bonheur d'être kanak

Michel Braudouan

On sait que Mai 68 a changé la vie de gens très différents, plus ou moins radicalement ; on ne se doutait pas que la quinzaine dans les Iles Loyauté en avait été ébranlée. Et, pourtant, un jeune Kanak débarquant de son île lointaine pour découvrir la France dans les années 60, et surtout Paris en 1968, allait voir son existence transformée, au point de devenir un des proches de Tjibaou et de l'accompagner à Paris, vingt ans plus tard, pour les accords de Matignon.

Nidoish Naisseline est né le 27 juin 1945 à Maré, une des Iles Loyauté, avec Lifou et Ouvéa, qui font partie de la Nouvelle-Calédonie. « Mon père est chef coutumier à Maré. Il a fait de la politique, mais il est resté très longtemps dans la tribu. Pendant la guerre, il est très gaulliste et fait partie des gens qui sont condamnés à mort sous Pétain. On était dans une situation bizarre, lâbas. Quand il a été décrété, dans le discours de Brazzaville de De Gaulle, qu'il n'y avait plus de sujets français, les caldoches n'ont pas voulu qu'on applique tout de suite les directives de France, parce qu'on avait besoin de nous pour certains travaux. La Calédonie à l'époque jouissait d'une relative autonomie financière. Les Kanaks se sont positionnés pro-de Gaulle. Les caldoches étaient plutôt autonomistes. Les Kanaks voulaient bénéficier de la fin du régime de l'indigénat. »

Les caldoches ont la richesse des cafetiers, les Kanaks voient l'opportunité de quitter leur statut colonial. Leurs chefs seront excommuniés pour alliance avec les communistes. Les Iles Loyauté sont alors des réserves indigènes. Le jeune Nidoish reste à Maré jusqu'à l'âge de sept ans, puis va à Nouméa pour l'école primaire. Il arrive en France en 1962, grâce à des missionnaires protestants, et poursuit ses études secondaires au lycée de Montmorency, en banlieue parisienne.

En 1968, il étudie la sociologie entre Censier et la Sorbonne. « La France m'a beaucoup apporté, intérieurement. Quand on vit en Nouvelle-Calédonie, il est bien clair que rien de bien ne saurait venir des Kanaks ; le modèle d'homme, c'est l'Européen de Nouméa. J'arrive ici et âgé, au lycée, on me regarde avec sympathie, presque avec admiration, parce que je viens de si loin. On me fait parler des îles, des plages. Avant à Nouméa, je n'osais pas dire que je trouvais justes certaines choses que disaient les vieux de la tribu, que j'aimais certains rites ou divertissements, chasser le crabe la nuit ou les roussettes. Je n'aurais jamais mis cela dans une rédaction. Puis, en 1968, on s'aperçoit que les grands leaders politiques ne sont pas des Européens. Mao Zedong, Martin Luther King, Ho Chi Minh. C'était très positif de voir que ce que les étudiants estimaient, l'intelligence, le courage, ils l'identifiaient à des hommes qui n'étaient pas des Européens, que ce soit la violence ou la non-violence. »

Une grande exposition Picasso, avant 1968, est aussi un facteur de libération pour lui. Il voit que Picasso, pour Les Femmes d'Alger, s'est inspiré de l'Afrique et de l'art nègre, cela le réconcilie avec lui-même : « En 68, les universités n'étaient pas encore éclatées, il y avait une vie estudiantine au Quartier latin, on fréquentait beaucoup de gens d'Amérique latine. Et nous, les Kanaks, on commençait à être fiers d'être kanaks. »

De retour en Nouvelle-Calédonie, les anciens du mois de mai à Paris le racontent à ceux qui sont restés dans l'île. On a entendu parler de cela à Nouméa. Les jeunes se reconnaissent entre eux par des bandeaux de couleur autour de la tête, ce que la presse locale désignera comme le « mouvement des foulards rouges ». C'est une façon de se déguiser en Kanak, et aussi un hommage à Louise Michel, qui avait distribué des morceaux de tissu rouge aux Kanaks quand elle avait été déportée en Nouvelle-Calédonie, après la Commune. Rien qui menace l'ordre public, au demeurant. C'est l'époque où les athlètes noirs lèvent le poing sur

le podium des Jeux de Mexico. Les jeunes Kanaks en font autant aux Jeux du Pacifique, à Nouméa. Un restaurateur refuse l'entrée de son établissement à un jeune qui venait de passer son bac. Un tract circule pour le dénoncer. Un tract écrit en langue canaque. « Un tract complètement oublié que c'était interdit. La publication en langue vernaculaire était interdite, sauf autorisation du secrétaire des colonies. On croyait que c'était aboli. C'est Yvéine qui



Nidoish Naisseline, le leader des « Foulards rouges », arrêté pour distribution de tracts en langue vernaculaire.

Yvéine qui avait écrit le tract dans la langue de Maré. On nous a emprisonnés, à vingt-sept, pour incitation au meurtre, à la haine raciale et distribution de tracts. » Les jeunes se sentent complètement dépassés, mais l'idée de l'indépendance commence à faire son chemin, avec Elie Poingoume, un professeur de mathématiques qui a été, lui aussi, des événements de Paris. En tant que protestants, ils ont vu dans le journal Réforme le nom d'un avocat, M. de Felice, et font appel à lui. De Felice, avocat des nationalistes algériens et de Régis Debray, alors en prison à Camiri, en Bolivie, accepte. Les caldoches voient arriver le diable, l'avocat du Che en personne. « Un mois après, on nous renvoyait dans l'avion et on nous renvoyait en France finir nos études. » Nidoish Naisseline achève sa maîtrise de sociologie, mais ne passe pas son doctorat parce que, lors des vacances de 1972, de retour au pays, il est à nouveau emprisonné pour injure à magistrat, en la personne du sous-préfet des Iles Loyauté, qui, plus tard, deviendra un ami.

En 1973, on le marie, et il est fait grand chef coutumier auprès de son père, dont il est le fils unique. Ses fonctions sont de régler les litiges. En distinguant les coupables et en les réconciliant avec les victimes. « Le chef est censé dire la parole que tout le monde attend. Ne pas punir, mais réparer. Éviter les cassures dans la tribu. » En 1977, il est élu du territoire pour le Palika. Il participe au Front indépendantiste, créé en 1979. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, pour la première fois on voit un Kanak, Jean-Marie Tjibaou, vice-président du gouvernement local. Pendant les émeutes de 1984, Naisseline est non-violent. En 1988, c'est le drame d'Ouvéa, les négociations de Matignon, et, comme le FLNKS a été

taxé de violence, on le convie en tant que non-violent : « C'est comme ça que j'ai retrouvé Rocard, que j'avais vu à la Mutualité vingt ans plus tôt. Lui aussi un protestant. La grande leçon que je tire de 68, c'est que le regard du métropolitain m'a réconcilié avec moi-même. » En avril 1998, il est venu négocier la défiscalisation d'un bateau rapide entre Nouméa et les Loyauté. Et pour accompagner les négociations sur l'indépendance.

PAROLES

J'ai vu des garçons fous furieux, dressant des barricades, se livrant à des défilations de toutes sortes, faisant foudre le goudron pour dépever la chaussée. J'ai vu, pour la première fois de ma vie, des forces de police obligées de reculer devant une offensive de manifestants qui les bombardaient à coups de pavés. Brigadier Demurrie, devant la 10e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, à propos des heurts du vendredi 3 mai.

C'était une véritable émeute ! On allumait des incendies ! On déparait les rues, on dressait des barricades. Je ne sais pas où ils ont trouvé des pavés... Commissaire principal Jacques Quilichini, devant la 10e chambre correctionnelle.

A la Sorbonne, on a eu tort d'appréhender les dirigeants de l'UNEF, les seuls qui aient autorité sur la foule des étudiants. Et puis on a arrêté cent cinquante étudiants sans raison valable... Ensuite, on a promené les cars bondés de ces étudiants arrêtés... Que de maladresses ! Je ne voudrais pas que le tribunal, après les autorités administratives, commette une nouvelle maladresse... M. Henri Leclerc, devant la 10e chambre correctionnelle.

DES JOURS AUX NUITS

Dimanche 5 mai : La 10e chambre correctionnelle juge en audience de flagrant délit (exceptionnelle en ce dimanche) sept des manifestants arrêtés le 3 mai au Quartier latin. Au cours de l'audience, un policier déclare ignorer combien d'étudiants ont été blessés, « car ils ne se sont pas présentés au service d'ordre, et ils ont bien fait ». Le tribunal condamne quatre jeunes gens à deux mois de prison ferme et à des peines d'amende, deux autres à des peines d'emprisonnement avec sursis ; le cas du septième étant disjoint, pour motif de témoin, est renvoyé à plus tard.

Les étudiants tiennent désormais le slogan qui cristallisa leur révolte : « Libérez nos camarades ! »

Dans un long communiqué, le ministre de l'Éducation nationale, Alain Peyrefitte, reconnaissant la nécessité de réformes, déclare ne pouvoir « admettre l'instauration d'un état de troubles permanents ». Il rappelle aux professeurs que la grève décidée par le SNESup est illégale, annonce que l'ordre sera maintenu et avertit les étudiants que les auteurs de troubles seront sanctionnés. Ça, précise-t-il, « le déroulement normal des sessions d'examens et de concours constitue en cette période de l'année la principale préoccupation de la quasi-totalité des professeurs et des étudiants ».

Le 29 mai, à l'égalité : Alexandre Dubcek, initiateur du « printemps de Prague », regagne la capitale tchécoslovaque au terme de deux jours de discussions à Moscou dans une atmosphère de franchise et de camaraderie avec les dirigeants soviétiques Leonid Brejnev, Alexis Kossyguine et Nicolas Podgorny.

En Italie aussi : le 29 février, une centaine d'étudiants de la faculté des lettres de Rome se barricadent dans un amphithéâtre pour protester contre la lecture de la réforme universitaire, dont le projet lancé en 1963 n'a toujours pas abouti. La police intervient pour faire évacuer les étudiants.

Le 29 février, un cortège de plusieurs milliers de manifestants se dirige à la police.

Le 30 mai : une bataille rangée entre étudiants et policiers devant la faculté d'architecture (100, 200 blessés) dans 50 policiers. Tandis que l'université de Rome est fermée du 30 au 31, l'occupation cesse, les jours suivants, Pise, Modène, Milan et Turin, où les locaux universitaires sont occupés, ce qui les étudiants se livrent aux policiers.

Le 27 avril : une manifestation d'étudiants pro-chinois se heurte à la police romaine. Cent soixante étudiants sont arrêtés, on dépose une quarantaine de blessés.

Le 10 mai : manifestation de solidarité des étudiants romains envers leurs camarades français.

Le 3 juin : le réoccupé de l'université de Rome, le professeur d'Avack, fait évacuer par la police la cité universitaire occupée.

Le 11 juillet : Jacques Sauvageot (UNEF) assiste, à Rome, à une assemblée générale des étudiants en lettres.

Réalisation : documentation du Monde

fanfare, un organiste, un archéologue, un étudiant qui avait eu le tort de courir pour s'abriter sous un porche... Le préfet Grimaud aimait la mesure et se demandait comment limiter le gâchis. Il avait manqué de pen, autrefois, le concours de Normale ; il aurait pu être professeur. Il savait que les étudiants français étaient plus sages et moins violents que les Américains, les Allemands ou les Japonais. Leurs syndicats avaient perdu les deux tiers de leurs effectifs en sept ans. Les groupuscules gauchistes, divisés, se hérissaient sur des points de doctrine et n'encadraient pas grand monde, même si leur protestation contre la guerre du Vietnam avait permis d'élargir et de consolider leur audience. Bien sûr, à Nanterre ou ailleurs, les résidents des cités universitaires s'étaient révoltés contre des règlements sévères ou vieillots qu'ils supportaient mal, mais qui aurait pu prévoir l'ampleur de cette émeute de vendredi ? Le préfet s'inquiétait donc de la manifestation prévue pour le lendemain au Quartier latin.

Un peu avant dix-sept heures, il se présente à la grille de la place Beauvau et se fit annoncer au ministre de l'Intérieur qui rend compte. Christian Fouchet, un énergique, un gaulliste de la première époque, le reçut aussitôt : « Où en sommes-nous, M. Grimaud ? demanda-t-il en fronçant ses très gros sourcils. - A ceci, M. le ministre.

Le préfet tendait un tract. Le ministre arrivait de Metz où il avait présidé une réunion des maires de la Moselle, et il avait suivi la situation de loin. Il parcourut le tract : « La bourgeoisie cherche à isoler et à diviser notre mouvement. La riposte doit être immédiate... Grève générale dès lundi et jusqu'à la libération de tous nos camarades... »

L'appel était signé par l'UNEF, cette union des étudiants dont le vice-président avait été interpellé vendredi. Le ministre demanda au préfet :

- Il est toujours au trou, ce Sauvageot ?
- Libéré hier soir, comme Cohn-Bendit.
- L'agité de Nanterre ?
- Il a été intercepté avant que l'émeute n'éclate, or, il doit passer demain devant le conseil d'université. Que les doyens et les recteurs se débrouillent avec. Ce n'est pas de notre ressort.

« Gardons notre sang-froid, évitons les incidents, mais force doit rester à la loi. - Si possible, monsieur le ministre. - Qu'est-ce qui vous trouble ?

Personne au gouvernement ne prenait les étudiants au sérieux, les ministres plaisantaient, ils notaient que c'était un excellent moyen d'échapper aux examens imminents, ils haussaient les épaules. Pour de Gaulle, ces chahuts relevaient de l'enfance. Les étudiants devaient étudier, un point c'était tout. Des gamins barouer l'Etat ? Pas question. Il fallait sévir. D'ailleurs, le jour de l'émeute, le Général ne se souciait guère des facultés en ébullition ; il déjeûna avec Ferdinand et Henri Troyat avant de s'en aller dans sa demeure de Colombey pour y préparer son voyage en Roumanie. Le premier ministre Georges Pompidou, lui, se trouvait en Iran. Ce même jour, il s'extasiait devant les joyaux de la couronne du Shah dans le sous-sol blindé d'une banque de Téhéran ; il avait refusé d'ajourner son déplacement et n'avait laissé qu'une consigne : « Vissez ce petit monde ! »

Christian Fouchet s'interrogeait. - Vous pensez, dit-il au préfet, que l'occupation de la Sorbonne par nos hommes était une erreur ?

- Nos policiers ont répondu à l'appel du recteur. - Hé ! Je sais bien... - Les maladroites sont ditées, ajouta le préfet.

Le semaine précédente, les Renseignements généraux avaient alarmé Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale, en lui dressant un tableau infernal du campus de Nanterre, et des gauchistes qui y préparaient de graves désordres, une fois encore, une fois de trop. Le doyen Grappin avait été sommé de fermer cette faculté. Les cours y reprendraient quand le calme y serait revenu. Cela avait provoqué l'exode de plusieurs centaines d'étudiants rebelles dans la cour de la Sorbonne, puis l'arrivée de la police. Sévir ? Temporiser. Tout le monde hésitait, et le garde des sceaux, Louis Joxe, qui assurait l'intérim du premier ministre, n'avait aucune envie de décider.

- Vous la redoutez si fort, la manifestation de demain ? demanda le ministre au préfet. - M. Peyrefitte a signifié aux professeurs qu'elle était illégale, en outre, à la radio, il a traité les étudiants de trublions... - Et ce n'est pas la vérité ?

- La vérité n'est pas toujours opportune. - A gauche ? Les politiques ? - Ils ne bougent pas. Le Parti communiste tient sur les étudiants des propos semblables à ceux de M. le ministre de l'Éducation.

- Fort bien ! Ce sera un monôme. - Nous le saurons demain, monsieur le ministre.

(à suivre)

E MAI

éfet

L



55: من لامل

L'Europe, le monétarisme et la démocratie

par José Maria Maravall

En collaboration avec le Centre Robert-Schuman de l'Institut universitaire de Florence, nous poursuivons, après le texte de Yves Mény (Le Monde du 5 mai), la publication d'une série de points de vue sur les conséquences de l'euro sur les institutions politiques nationales et européennes.

DEPUIS ses origines, la construction européenne a eu pour objet l'économie et la sécurité. De ce point de vue, sa réussite est au premier abord considérable. Sur le plan économique, en 1960, le revenu par tête aux Etats-Unis était supérieur de 1,8 % à la moyenne européenne; cette différence n'était plus que de 1,4 % en 1995. Cependant, ce succès économique sur le long terme doit être tempéré. Ainsi, alors que le revenu par capita japonais n'atteignait que 54 % de la moyenne européenne en 1960, il lui était de 14 % supérieur en 1995. En outre, au cours des quinze dernières années, la compétitivité des économies européennes a été en déclinant, même si celles-ci représentent encore 30 % du PIB mondial et 40 % du commerce international.

Ces limites du développement économique de l'Europe ont suscité un élan pour accélérer son intégration économique. Le marché et la monnaie uniques traduisent ainsi la volonté commune et forte de supprimer les fluctuations monétaires intra-communautaires, d'améliorer l'allocation des ressources, de réduire les coûts de transaction, de parvenir à une plus grande transparence des prix et de promouvoir, de manière générale, la compétitivité et la croissance des économies. De son côté, la création d'une banque centrale indépendante prétend assurer la stabilité monétaire et combattre les tendances inflationnistes.

Ces objectifs ont conduit à une convergence macroéconomique croissante des pays de l'Union européenne. Depuis le début des années 90, la moyenne de l'inflation a baissé de moitié, tandis que le différentiel d'inflation entre les différents pays est passé de 10 à 1. Un même phénomène a été observé pour les déficits publics : leur niveau moyen a diminué de moitié et la différence entre les pays s'est fortement réduite.

Cette amélioration générale des conditions macroéconomiques et la convergence entre les différents pays ont cependant eu lieu pendant une période où la conjoncture économique était très favorable. Mais le doute surgit dans l'hypothèse d'une phase de récession. Le

pacte de stabilité et de croissance repose sur l'idée que la convergence de la gestion macroéconomique ne sera pas simplement une affaire de circonstances. Dans tous les cas, les pays de l'Union européenne ont franchi une étape décisive dans leur histoire non seulement économique, mais aussi politique.

La politique monétaire dépendra de la Banque centrale européenne, indépendante des gouvernements et des politiques; les taux de change ne serviront plus à ajuster les économies aux chocs externes; les politiques fiscales nationales se transformeront, selon l'actuelle configuration institutionnelle, en éphémère d'un monétarisme européen. Il ne fait pas de doute que ce pas historique suscitera de graves dilemmes. En un mot, il s'agit de choisir la discipline macroéconomique contre la souveraineté; de donner la priorité à une inflation la plus basse possible en échange de l'austérité budgétaire et salariale; d'accepter aussi que ces politiques aient des conséquences incertaines en ce qui concerne l'emploi.

Le traité de l'Union européenne (dans son article 2) précise que la mission de l'Union est de promouvoir un taux élevé d'emploi et de protection sociale. Sur ce plan, la croissance de l'emploi en Europe a été de 0,3 %, alors qu'elle était de 1,8 % aux Etats-Unis; seulement 60 % de la population en âge de travailler a un emploi dans la Communauté, alors que ce chiffre est de 70 % aux Etats-Unis et de 75 % au Japon. Il est clair, malgré tout, que ce chômage plus élevé s'est accompagné paradoxalement d'une égalité relative. Dans les années 80, la différence entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres dans des pays comme la Belgique, les Pays-Bas et la RFA était deux fois moins importante qu'aux Etats-Unis. L'Etat-providence européen a réduit les différences économiques et atténué la pauvreté, amortissant ainsi les effets sociaux et politiques du chômage.

Néanmoins, cet Etat-providence est considéré non seulement comme un remède contre le chômage, mais aussi comme sa cause essentielle et comme étant incapable à lui seul de faire face aux besoins sociaux issus des changements du marché du travail, de la démographie et des structures familiales. Les recettes orthodoxes pour réduire le chômage proposent de réduire le secteur public afin qu'il ne mette pas en péril la croissance de la productivité du secteur privé et de l'emploi, de diminuer la protection sociale, de sélectionner davantage les types de besoins qui doivent être satisfaits,

de flexibiliser les marchés du travail et les structures salariales, de baisser les seuils d'entrée sur le marché du travail. Les dilemmes se posent évidemment de manière claire : plus d'emploi en échange d'une plus grande inégalité; et, en vertu de l'indépendance de la Banque centrale européenne, des politiques salariales et fiscales austères malgré la permanence d'un chômage toujours élevé.

Les fondements théoriques et empiriques de certaines de ces solutions ne sont pas forcément décisifs. Mais leur réitération fait que,

L'intégration européenne implique pour les gouvernements de céder une partie de leur souveraineté. Mais la souveraineté appartient au peuple. A qui les gouvernements l'ont-ils cédée ? La réponse n'est pas claire.

par une sorte de jeu de miroirs, elles paraissent inévitables. Et elles minimisent la viabilité d'autres politiques possibles. L'inflation peut être également contrôlée avec des taux de chômage plus bas si, en plus d'une banque centrale indépendante, il y a une coordination des salaires. Cette coordination des salaires pourrait aussi permettre des politiques sociales plus ambitieuses avec des niveaux d'emploi plus élevés.

On a dit à juste titre que le modèle de la Banque centrale européenne suivait celui de la Bundesbank mais sans la configuration institutionnelle allemande : sans syndicat comme le DGB, sans gouvernement fédéral, sans Etat-providence qui permette des compro-

mis entre politique monétaire, politiques sociales, salaires et emploi. La difficulté qui s'impose aux politiques alternatives qui pourraient combiner de façon différente emploi, salaires, compétitivité et cohésion sociale est double : d'une part, la prédominance du monétarisme comme principe cardinal de la politique économique au niveau de l'Union; d'autre part, l'absence de partis et de syndicats organisés au niveau européen.

Nous ne devons pas oublier à cet égard qu'en régime démocratique, quel que soit le diagnostic de l'or-

thodoxie économique, l'important est le soutien des citoyens. Rien ne garantit que leur appui sera constant, surtout si la lutte contre le chômage se révèle infructueuse. Le problème de la formule économique et institutionnelle qu'a mise en place l'Union ne se limite pas aux conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'Etat-providence, l'égalité et l'emploi, mais a trait également aux carences démocratiques qu'elle accompagne.

Jean Monnet disait que la politique européenne devait être transparente parce que les citoyens devaient la comprendre. Le traité de Maastricht formule aussi le souhait que les institutions de l'Union européenne soient plus transparentes. Néanmoins, il existe un

sentiment très fort que les décisions politiques européennes sont lointaines et opaques, qu'elles manquent de contrôle efficace et qu'il est difficile aux citoyens de s'y opposer. Il est évident que l'intégration européenne implique pour les gouvernements de céder une partie de leur souveraineté. Mais la souveraineté appartient au peuple. A qui les gouvernements l'ont-ils cédée ? La réponse n'est pas claire et, pourtant, elle devrait l'être.

François Furet a écrit que l'Union européenne constituerait la première expérience de l'histoire occidentale où les lois ne se fonderont plus sur une souveraineté bien définie. Ces lois se réfèrent à un ensemble qui n'est ni un Etat ni une nation, dont le territoire a des frontières et dont les citoyens ont des identités encore indéfinies, dont le système de gouvernement est une coalition à laquelle participent tous les Etats-membres. Avec des responsables politiques difficilement identifiables et un dénominateur commun de citoyenneté encore précaire, les institutions européennes ne peuvent que difficilement entraîner des changements concrets de responsable ou de politique.

Le déficit démocratique en Europe réside ainsi principalement dans le fait que les élections ne donnent pas la possibilité aux citoyens de sanctionner *ex-post* ou de s'opposer *ex-ante* aux choix politiques sur lesquels l'Union s'est engagée. Cette possibilité n'existe ni au niveau national, ni au niveau européen. A qui doit-on en effet attribuer la responsabilité des politiques européennes ? Comment peut-on sanctionner ou récompenser les dirigeants politiques ? Comment influencer un changement de direction des politiques euro-

péennes ? Il est certain que la définition de la citoyenneté politique a progressé avec les droits politiques reconnus par les articles 8, 8 a à 8 e du traité de Maastricht. Cependant, les mécanismes de contrôle politique individuel et les instruments de participation politique (partis et syndicats) restent atrophés et fragmentés. Nous nous retrouvons de ce fait avec une réduction du champ d'action des politiques publiques et une insuffisance des institutions démocratiques. Voilà le contexte dans lequel va opérer la Banque centrale européenne.

Les alternatives qui consistent à rester en dehors de l'Union monétaire sont, sans aucun doute, pires d'un point de vue aussi bien économique que politique. Toutefois, les décisions ne devraient pas se fonder sur la logique du moindre mal ni constituer une fuite en avant permanente. Il ne suffit pas non plus de se contenter d'arguments téléologiques et fonctionnalistes du type : « Après la monnaie unique, les institutions politiques suivront. » Il est ainsi urgent, au moment où nos pays s'approprient à faire un bond en avant historique, de discuter des politiques économiques alternatives et de leurs effets spécifiques, mais ce sera inutile si l'on ne renforce pas les voies d'accès démocratiques qui permettront à d'éventuels citoyens européens d'exprimer leurs préférences de façon efficace.

José Maria Maravall, ancien ministre de l'éducation, est directeur de l'Institut Juan March (Madrid). (Traduit de l'espagnol par Virginie Guiraudon)

De l'allégrisme par Raphaëlle Costa de Beauregard

Il est devenu de bon ton de déclarer aujourd'hui - nous nous rengorgeons à l'aube du deuxième millénaire ! - que les différences n'existent pas, que tout est dans tout, et d'en vouloir pour preuve une idéologie également à la mode selon laquelle l'art de vivre est l'art de négocier des échanges. Or sans différence, pas de négociation possible. Ces deux idéologies à la mode se côtoient dans de nombreux discours alors qu'elles sont contradictoires. Mais l'homme vit de contradictions, avance comme un crabe en se hâtant lentement !

L'allégrisme est cependant d'une tout autre nature. Il ne s'agit pas de contradiction, mais de vandalisme on se souvient sans doute à la seule

évocation de ce mot d'une certaine « nuit du Moyen Âge » qui lui devint déjà l'existence -, mais il est vrai que l'une des thèses de l'allégrisme est que l'apprentissage n'a pas à s'encombrer d'une histoire de cet apprentissage !

Oui, l'art de l'effacement des différences, de la subversion des codes est très productif, mais encore faut-il y reconnaître un art, c'est-à-dire une fiction, bienfaitrice et éclairante, certes, mais une fiction. L'allégrisme joue du vandalisme comme d'autres jouent de cet art de la différence subvertie.

Car la différence entre l'art et l'enseignement est celle qui sépare la conscience de l'inconscience criminelle. Là où la conscience ne peut se manifester que par les jeux de l'ironie - le jeu de l'art et de la littérature, c'est-à-dire du bien le plus précieux de l'homme : son intelligence, et non de science, fut-elle celle des étoiles -, il devient criminel de réduire l'enseignement des langues à de simples mécanismes d'apprentissage.

Les philosophes les plus éclairés de notre temps ont patiemment démontré (depuis plus d'un siècle !) que la langue d'un peuple est l'abord d'une matière vivante, une pensée sur le monde et un cri d'espoir. Or l'allégrisme, en s'attaquant au programme de littérature du Capes de langues, ose prétendre le contraire.

Selon l'allégrisme, une langue serait un simple mécanisme d'équations entre un mot et un autre et donc pourrait s'acquiescer par simple frottement culturel, voire par contamination, et effacement automatique des différences, tout cela étant livré au hasard de l'inspiration du moment. Tel est en effet l'apprentissage des langues auquel nos enfants vont désormais avoir droit : selon l'allégrisme, on apprend l'anglais dans la rue en vivant dans le pays, et donc il suffit d'importer un autochtone et le laisser se comporter devant la classe pour que l'apprentissage de sa langue déteigne par magie sur ces chers petits qui n'ont pas besoin après tout de savoir dire autre chose que « Bonjour » ou « Au revoir », ou encore « Qu'est-ce que c'est ? » et « Combien ça coûte ? », le tout étant de le prononcer correctement.

Il y aurait donc, selon l'allégrisme toujours, une sorte de mimétisme de l'oreille qui suffirait à apprendre une langue étrangère ! De là à

concevoir la différence entre une culture et une autre comme nulle, il n'y a qu'un pas, qui sera allégrement franchi puisqu'il est maintenant question, sous couvert sans doute d'une consultation baptisée « originale » des élèves eux-mêmes, de supprimer l'épreuve de littérature dans la langue à enseigner au concours national du Capes de langues. Nous ne sommes pas que de la poussière d'étoiles obéissant à l'attraction de forces physiques livrées au hasard de rencontres stellaires.

Il est criminel de réduire l'enseignement des langues à de simples mécanismes d'apprentissage

Il y a une différence entre les étoiles et l'homme, c'est la conscience. Or cette conscience s'éveille plus ou moins selon l'apprentissage, et donc selon l'éducation reçue : elle est naturelle, mais aussi sujette au vandalisme si celui-ci se montre trop brutal (euphémisme que le lecteur me pardonnera !).

C'est en effet un crime contre la conscience de prétendre que l'enseignement de l'anglais ou de toute autre langue serait une simple automatisation de mécanismes phonétiques et qu'un professeur de langues n'a nullement besoin de connaître la littérature anglaise ou américaine pour en manier la langue ! Or c'est là l'enjeu de l'épreuve de littérature au Capes d'anglais.

L'expérience de trente années depuis 1968 a pourtant démontré l'infortune de professeurs obligés d'enseigner à la fois une langue et une autre matière, histoire ou même français, malheureuses victimes d'un recrutement d'enseignants sans la formation culturelle indispensable, et le résultat actuel en matière de savoir culturel que nous observons depuis ce temps-là !

Il était permis d'espérer, depuis juin 1997, qu'avec l'arrivée d'un premier ministre ayant beaucoup

encouragé les progrès de l'enseignement, cet état de fait désastreux allait enfin amorcer un redressement. Hélas, nous avons été bernés. L'allégrisme ambiant montre maintenant son vrai visage, et il est fort laid, voire repoussant ; bien plus, il est très inquiétant, je dirai même criminel.

Depuis trente ans, les enfants de ce pays - toutes origines confondues, et pour cause ! - ignorent d'où ils viennent, et sont les victimes d'un révisionnisme parfois ouvertement scandaleux, d'autres fois plus subtilement pervers (certains élèves n'ont jamais étudié autre chose que la Révolution française, sous prétexte de n'enseigner que ce qui peut les intéresser). Mais vouloir donner aux enfants élevés dans ce pays pour quarante ans (recrutement d'enseignants au Capes : moyenne d'âge vingt-cinq ans) des enseignants de langue sans formation littéraire, et allégrement, voilà qui va les handicaper gravement : le deuxième millénaire ne paraît désormais condamné en France à un obscurantisme catastrophique, qui relève d'une forme de pollution criminelle. Du reste, pourquoi privilégier l'anglais ? L'allégrisme serait-il une forme d'américanisme pervers ?

L'ironie est notre conscience ! En choisissant de n'enseigner aux enfants que ce qu'ils déclarent les intéresser, nous faisons le jeu des publicitaires. Mais que faire s'ils déclarent s'intéresser uniquement aux dinosaures ? Doit-on leur conseiller plutôt la poussière d'étoiles ?

Car il est vrai que s'intéresser aux dinosaures, c'est s'intéresser non pas au savoir humain en faisant table rase de l'histoire de l'acquisition de ce savoir (thèse centrale, déjà rappelée ci-dessus, de l'allégrisme, qui fait dresser les cheveux sur la tête !), mais au contraire, se poser la question de savoir ce qu'il y a dans l'oeuf du dinosaure ! Est-ce le dinosaure qui pond l'oeuf ou l'oeuf qui donne le dinosaure ? Voilà une question à laquelle l'allégrisme répond en faisant la politique de l'antrache, et, disons-le tout net, pour une vulgaire histoire de gros sous !

Raphaëlle Costa de Beauregard est professeur de littérature anglaise à l'université de Toulouse-Le Mirail.

LES TRAVERSEES GALAIS/BOUVRES

à partir de

620 F* AIR 3 JOURS

1 voiture 9 passagers

N° Azur 0800 63 63 01

Plus de 1000 km de routes panoramiques



A ce prix là, si vous ne venez pas tout de suite en Grande-Bretagne, c'est que vous avez déjà un engagement.

A ce prix là, que faites-vous encore là ?

SEAFRANCE

et la démocratie

هكذا زمن الوصول

Le prix de la République, ce matin-là

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

« RACONTE PAS ta vie ! » A la Sorbonne, à Pôdion, il était courant que les orateurs de 1968 se volent couper la chique à la moindre complaisance envers soi et le passé. Même les confidences d'ouvriers étaient interrompues, malgré leur exotisme. L'instant présent et l'avenir collectif tenaient lieu de dictature, à défaut de prolétariat. Logiquement, cette dictature de l'éphémère avait dû décourager notre manie nationale de la commémoration. Si elle y succombe, c'est que le rythme trentenaire bien connu des historiens ne connaît pas d'exception, que les anciens héros du moment disposent des lieux de mémoire et qu'ils plaident pour le nouvel idéal libéral de la révolte individuelle. Sans doute la révolte étudiante bénéficie-t-elle aussi de son flux même. Dès son explosion, elle acrobatise au statut évasif et envie des événements qu'on ne s'explique pas, appelant des exégèses inépuisables, et que voilà relançées. Deux forces obscures n'ont pas été éclaircies depuis trente ans : la puissance que les mouvements tirent mécaniquement de la trouille qu'ils inspirent aux gouvernants, comme les banques vivent de la crédulité publique. En allant réfléchir à Baden, De Gaulle a donné

de la veille, à vendre leur aventurisme gauchobourgeois aux gros bras CGT de Billancourt ! En 1998, on les retrouverait à la Seine-Saint-Denis, en train d'expliquer Hegel aux Africains entre deux leçons de basket ! Même au sommet, ça tangissait. Borderline, là aussi. De Gaulle embrassait son premier ministre, sans amour, avant de disparaître. Le 30 mai, le jour de la manifestation des Champs-Élysées qui remet le pouvoir en selle, le conseiller Jacques Foccart ne craint pas de dire au Général : « Pour ces choses, j'ai besoin de moyens. » « Combien vous faut-il ? », demande le chef de l'Etat. « Il me faudrait une certaine somme, enfin, cent mille francs », précise Foccart. Et le Général de signer aussitôt « l'ordre pour qu'on me débique l'argent ». Cent mille francs : tel est le prix de la République, ce matin-là ! Ce dialogue n'est pas une fantaisie de dessinateur effronté. C'est raconté par Foccart lui-même, page 150 du Général en Mai (Fayard) - comme le chéneau Louis Malle allait tirer Milou en Mai, et, finalement, dans le même esprit : « Il me faudrait une certaine somme, enfin, cent mille francs... sans même passer par un préposé du cabinet, de la main à la main : comment le croire ! » « Tous pétés ! », vous dis-je.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05 TEL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télfax : 206 806 F. Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-52-90. Internet : http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

Le triple échec de M. Chirac

Le spectacle donné par les chiraquiens, lundi 4 mai, au conseil de Paris, est ahurissant. Le maître d'une des principales capitales d'Europe est mis en accusation par ses alliés, qu'il traite à son tour de menteurs. La liste des acteurs de cette scène est celle du Gotha du parti gaulliste des vingt dernières années : Jean Tiberi et Jacques Toubon au premier plan ; au deuxième, Bernard Pons, homme-tige du président de la République depuis leurs premières étagées pompéiennes des années 60, et, silencieux à son banc, Edouard Balladur, lui aussi formé dans l'entourage de Georges Pompidou, puis conseiller de Jacques Chirac dans les années 80, avant d'en devenir le rival dans les années 90 ; au troisième plan, Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy, reçus séparément à l'Élysée, ce même lundi, par le chef de l'Etat. Eh, président de la République il y aura trois ans le 7 mai, M. Chirac a manifestement échoué à résoudre les problèmes qu'en entrant à l'Élysée, il laissait à son parti. Il n'est pas parvenu, d'abord, à réduire la fracture provoquée par sa compétition avec M. Balladur, et cette incapacité a été l'une des causes principales de paralysie du gouvernement d'Alain Juppé, conduisant à la dissolution de l'Assemblée nationale et à la défaite de la droite. Le chef de l'Etat n'a pas pu, non plus, faire en sorte que le RPR trouve sa place et son équilibre, une fois remplie la mission principale qui était la sienne, c'est-à-dire la reconquête de la présidence de la République : attribuée à M. Juppé, la garde de la maison gaulliste, muée en simple machine à pro-

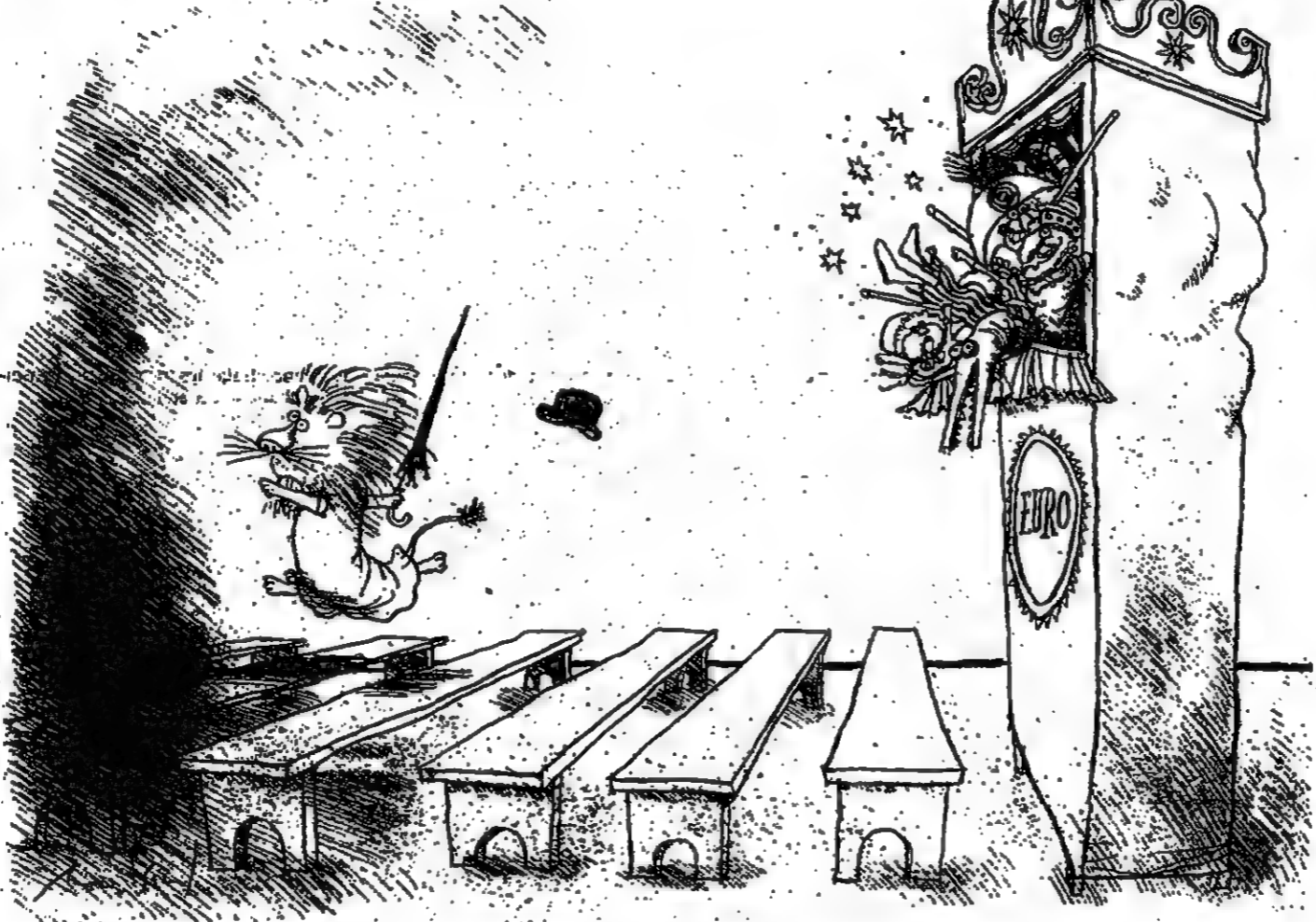
duire des communiqués d'auto-satisfaction, a été rétrogradée à Jean-François Mancel. M. Chirac, enfin, en arbitrant sa succession à la mairie de Paris en faveur de M. Tiberi, a créé à l'Hôtel de Ville une instabilité génératrice de désordres et de haïnes. Les jours qui avaient suivi les élections régionales du 15 mars avaient mis en lumière les faiblesses de l'UDF, dont plusieurs élus régionaux étaient attirés par une alliance avec le Front national. Par contraste, le RPR avait paru plus solide et mieux à même, au prix d'une intense bataille livrée par MM. Séguin et Sarkozy, d'imposer à ses membres le refus de toute compromission avec l'extrême droite. Un mois et demi plus tard, les événements du conseil de Paris montrent une réalité différente : l'implosion du parti gaulliste, dont la crise est d'ailleurs l'un des facteurs de renforcement du Front national. Sans orientation doctrinale, comme l'a montré la volte-face de son groupe parlementaire sur l'euro, privé des moyens de définir une stratégie, dès lors que M. Chirac entend imposer la sienne, fixée sur la prochaine et imprévisible élection présidentielle ; menacé par les enquêtes des juges sur ses moyens de financement : tel est l'état du RPR, vingt-deux ans après sa fondation par l'actuel chef de l'Etat. Sans doute faut-il se féliciter que M. Chirac ait involontairement accéléré l'alternance, en 1997, évitant ainsi que le pays ne paie le prix de la dissolution du parti dirigeant. La « sérénité » affichée par le président de la République, le 3 mai, à la télévision, ne peut, néanmoins, convaincre personne.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE. Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Noël-Jean Perceval. Directeur général adjoint : Directeur de la rédaction : Edwy Plenel. Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Pierre Lhuissier, Robert Solé. Rédacteurs en chef : Jean-Paul Bessis, Pierre Georges. Laurent Goussier, Erik Imbricovic, Michel Ferman, Bertrand Le Gendre. Directeurs artistiques : Dominique Royon. Rédacteur en chef technique : Erik Azan. Secrétaire général de la rédaction : Alain Pommerehne. Médiateur : Thomas Renard. Directeur général : Erik Plouffe ; directeur délégué : Anne Clémentine. Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Verzet. Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courou, vice-président. Anciens directeurs : Hubert Bernès-Méry (1944-1969), Jacques Ravert (1969-1982), André Laurens (1982-1983), André Fontaine (1983-1991), Jacques Lecomte (1991-1994). Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 100 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ». Association Hubert Bernès-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Espérance, Le Monde Investissement, Le Monde Presse, Jean Press, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde Une redoutable faute de goût

JE CONNAIS des gens qui détestent les dessins animés. Cela m'a toujours surpris, appartenant au clan adverse dont le cri de guerre : Aah ! s'élevait avec un bel ensemble dans les salles de cinéma lorsque apparaît sur l'écran la tête hilare de Donald ou les traînantes oreilles de Plino. On est en droit de s'étonner qu'aucun établissement parisien ne se soit spécialisé dans ce genre de projections : il aurait pu se payer le luxe de quelques rétrospectives depuis Emile Cohl et Reynaud, en passant pour venir vers nous par le Félix-le-Chat de Pat Sullivan, les orbes animées de Lotte Reiniger, les poupées de Starvitch, la plastiline de Jean Painlevé, les trouvailles d'Oscar Fischinger ou de Walter Ruttmann, les essais de Fernand Léger, de Cocteau, de Salvador Dalí. Et le plus souvent Disney, Max Fleischer et autres Tex Avery - sans parler bien sûr de nos Grimault à nous - essent fait accourir petits et grands. Mais, à supposer qu'une telle initiative prenne corps et consacre à Bambi l'un de ses programmes, je vous déconseillerais nettement de lui donner votre bel argent. Bambi est, à part quelques instants tout à fait satisfaisants, une longue et redoutable faute de goût. Il arrive à Disney d'en commettre (on se souvient de Fantasia, de triste mémoire) et d'empêtrer des voies interdites. Ce qui est plus grave cette fois-ci, les couleurs choquent le regard au point d'évoquer les plus vulgaires chromos, et ce n'est pas l'emploi de la caméra multiple, destiné à donner l'illusion du relief, qui arrange les choses, bien au contraire. Henry Magnan (6 mai 1948.)

Guignol par Ronald Searle



Le sacrifice européen de Helmut Kohl

Suite de la première page

Ce n'est certes pas la première fois que M. Kohl passe outre l'avis de la banque centrale allemande. En 1990, il avait imposé, contre la « Bulle », l'échange d'un mark de l'Ouest pour un mark de l'Est. A l'époque, la population soutenait le chancelier. Depuis, l'économie s'est vengée, et l'Allemagne a dû englober plus de 1 000 milliards de marks en huit ans dans l'ancienne RDA. Les Allemands ont compris que les mises en garde de la Bundesbank étaient justifiées et ils font aujourd'hui davantage confiance à M. Tietmeyer qu'à M. Kohl. Surtout, si la « raison allemande » justifiée de faire, en 1990, une réforme monétaire jugée aberrante par la plupart des économistes, la « raison européenne » n'appelle, selon la population, aucun sacrifice politique. Depuis la réunification, les Allemands ont leurs problèmes financiers à régler et ne veulent plus être les banquiers de la construction européenne. L'euro ne doit pas leur

coûter un point d'inflation ou un milliard de transferts financiers supplémentaires. Affaibli chez lui, Helmut Kohl est aussi au sein de l'Union européenne. Il n'y a plus son autorité. Il n'y retrouve plus son interlocuteur préféré, François Mitterrand. Certains de ses nouveaux partenaires, des sociaux-démocrates pour la plupart, à l'instar du gouvernement de Lionel Jospin, tablent d'ailleurs de plus en plus ouvertement sur une victoire du SPD en septembre. Le Parti social-démocrate allemand a ainsi beau jeu de dénoncer la violation du traité, s'inquiétant de ce que la réduction de la durée du mandat de Wim Duisenberg ne renforce la méfiance de la population vis-à-vis de l'euro. Ils demandent même sur le sujet un débat au Parlement. Habituellement, les sociaux-démocrates se font critiques sur le compromis de Bruxelles pour empêcher le « grand européen » Kohl de tirer profit de l'euro, tout en veillant à ne pas discréditer une monnaie avec laquelle ils se préparent à vivre. Comble du paradoxe pour le chancelier, l'opposition peut même aller jusqu'à se prétendre plus « européenne » que Kohl lui-même : Joschka Fischer, patron des Verts au Bundestag, l'accuse ainsi d'avoir fait échouer la réforme des institutions européennes au sommet d'Amsterdam,

tant qu'Oskar Lafontaine, président du SPD, ne cesse de lui reprocher de ne pas vouloir lutter, au niveau européen, contre le chômage. Helmut Kohl n'est en réalité plus en phase avec ses concitoyens. Pour celui qui sera le dernier chancelier à avoir connu la guerre, « l'Europe est une question de guerre et de paix au XXI^e siècle », comme il le disait, à l'Université de Louvain, en février 1996. Ce credo, qui a permis à l'Allemagne de retrouver, depuis cinquante ans, sa place dans le monde, apparaît hors de propos pour les jeunes générations, pour qui la paix et l'Europe vont de soi, surtout depuis la réunification qui a permis d'effacer les stigmates de la période nazie. « Merci Helmut. Maintenant, cela suffit », lance astucieusement Gerhard Schröder à Helmut Kohl, rendant un hommage à l'œuvre historique du chancelier tout en le reléguant dans les livres d'histoire. CONTESTÉ DANS SON CAMP Helmut Kohl est aussi contesté dans son propre camp. Depuis quelques années, les Länder, soucieux de leur autonomie, refusent tout abandon de souveraineté supplémentaire à Bruxelles, au nom du principe de subsidiarité, empêchant M. Kohl d'apparaître comme le moteur de l'intégration européenne. Son adversaire européen

le plus redoutable n'est d'ailleurs pas le SPD, mais bien plutôt des hommes de son camp comme Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière, membre de l'Union chrétienne-sociale de Bavière. Persuadé que les élections à Bonn sont perdues, M. Stoiber se précipite avant tout de conserver la majorité chez lui et multiplie, pour cela, les surenchères eurosceptiques. En réalité, Helmut Kohl va perdre les élections là où il les avait gagnées en 1990, sur les réunifications. La réunification des deux Allemagnes d'abord, bien plus coûteuse que prévu. L'unification de l'Europe ensuite, dont les électeurs allemands craignent qu'elle ne leur demande de nouveaux sacrifices. En attendant les élections du 27 septembre, M. Schröder peut s'offrir le luxe de dénoncer les risques de la monnaie unique. Toutes les décisions sont prises ; il n'a pas eu à faire de choix, contrairement à Helmut Kohl. En seize ans, le chancelier, lui, aura contribué à fonder le mark de l'Est dans le mark de l'Ouest, puis le deutschemark dans l'euro. Dans la nuit du 2 au 3 mai à Bruxelles, il s'est sacrifié pour cette même cause, l'Europe toujours. La médaille ne lui vaudra pas réélection. L'homme d'Etat a peut-être signé cette nuit-là sa propre fin. Arnaud Leparmentier

Le Monde SUR TOUS LES SERVICES Télématique : 3615 code LEMONDE Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 09-36-29-04-56 Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30 Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33 Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE Adresse Internet : http://www.lemonde.fr Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

هكذا من لاجل

FINANCEMENT Après six années de désendettement à marche forcée, les entreprises françaises recourent à nouveau à l'emprunt. Selon la Banque de France, l'encours des

crédits aux entreprises, qui n'avait cessé de décroître depuis 1992, s'est stabilisé en 1997 et a amorcé une hausse depuis le début de 1998 (+1,6 %). ● LES GRANDS GROUPES

- Lafarge, Pechiney, Casino, Carrefour... - se bousculent aussi pour émettre de nouvelles obligations. En quatre mois ils ont emprunté sur le marché plus de 25 milliards de francs,

soit pratiquement autant que sur toute l'année 1997. ● LA BAISSE des taux d'intérêt conjuguée aux exigences de rémunération de plus en plus forte des actionnaires explique

cette évolution. Aujourd'hui, le coût de la dette est pratiquement inférieur de moitié à celui du capital. En s'endettant, les entreprises financent à moindre prix leurs investissements.

Les entreprises françaises redécouvrent les charmes de la dette

Sous l'effet conjugué de la baisse des taux d'intérêt et des exigences de rémunération plus forte des actionnaires, les groupes ont désormais avantage à recourir à l'emprunt pour financer leur développement

LES GRANDES ENTREPRISES françaises se bousculent pour émettre de nouvelles obligations sur le marché français. Après Lafarge, qui est venu emprunter 2 milliards de francs en février, Pechiney a levé 1,6 milliard de francs, Casino et Carrefour 2 milliards chacun. D'autres groupes industriels pourraient suivre rapidement ces exemples. Dans le même temps, de très grandes signatures comme France Télécom, Vivendi (ex-Générale des eaux), LVMH et Carrefour ont fait appel à l'ingénierie financière des banques de la place pour émettre de nouveaux emprunts indexés sur le cours de leurs actions. En quatre mois, les sociétés françaises ont ainsi emprunté sur le marché plus de 25 milliards de francs, soit pratiquement autant que sur l'ensemble de l'année dernière.

Dans une étude datée de février 1998, Patrick Artus, économiste à la Caisse des dépôts et consignations, anticipait ce mouvement. Mais ces opérations de marché ne représentent que la partie immergée de l'iceberg. La grande majorité des entreprises recourent aux emprunts bancaires (des lignes de crédit leur sont ouvertes). En janvier 1998, l'encours brut des crédits aux entreprises s'élevait à 3786 milliards de francs, financé à hauteur de 77 % par les crédits bancaires et à 23 % par le marché.

Après six années de désendettement à marche forcée, les entreprises françaises succombent, de nouveau, au charme de l'emprunt. Selon les statistiques de la Banque de France, le montant des encours de crédit aux entreprises n'a cessé de baisser depuis 1992 (il était, à l'époque, de 4 017,2 milliards de francs), sous l'influence néfaste de la crise immobilière et de la récession économique. Il faut attendre la fin de l'année 1997 pour voir l'encours se stabiliser. Depuis le début de l'année 1998, il a repris le chemin de la hausse (+1,6 % en janvier en glissement annuel).

Ce réinvestissement est surtout le fait des grandes entreprises, explique un expert. Malheureusement, ces dernières ne représentent qu'un peu plus du quart de l'encours de crédits aux entreprises. La grande majorité est octroyée aux petites et moyennes entreprises (PME). Celles-ci sont encore en phase de stabilisation de

leur endettement. Il faudrait une confirmation de la reprise économique pour qu'elles se décident à emprunter de nouveau. Pour les sociétés industrielles de l'indice CAC 40, le ratio d'endettement (qui mesure le rapport des dettes nettes sur les fonds propres) s'élevait à près de 42 % en 1989, date du précédent haut de cycle économique. En 1993, au creux du cycle, ce ratio a grimpé jusqu'à 57 %, ce qui commençait à inquiéter les investisseurs et les banquiers. Fin 1997, sous l'action conjuguée de la baisse des dettes et de la hausse des fonds propres par accumulation des bénéfices, ce montant est retombé à 34 %, alors que l'évolution des taux ne le justifiait pas.

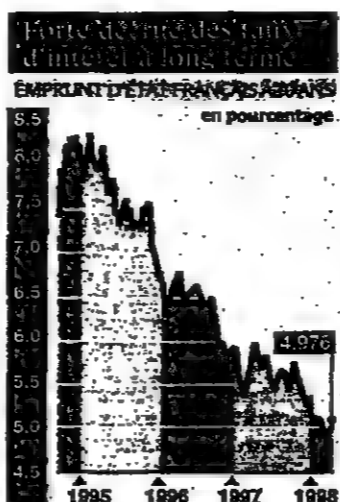
En s'endettant, les groupes financent à moindre prix leurs nouveaux investissements. Ils accroissent donc leurs résultats. C'est ce qu'on appelle l'« effet de levier »

Entre 1989 et 1998, le rendement des emprunts d'Etat à dix ans (qui servent de référence à l'ensemble du marché obligataire) a pratiquement été divisé par deux pour atteindre un niveau historiquement bas de 4,90 %. Aujourd'hui, pour une entreprise, le coût de la dette est pratiquement inférieur de moitié à celui du capital. En s'endettant, les groupes financent à moindre prix leurs nouveaux investissements. Ils accroissent donc leurs résultats. C'est ce qu'on appelle l'« effet de levier ». Les industriels doivent absolument en profiter dans l'intérêt de leurs actionnaires.

Le cas d'Usinor est exemplaire. Lors de sa privatisation, en juillet 1995, le sidérurgiste affichait un ratio d'endettement de près de 80 %.

Soucieux de gommer son image de gouffre financier auprès des investisseurs, Francis Mer, PDG d'Usinor, avait assuré que son groupe serait capable de se désendetter à marche forcée. Lors de la présentation des résultats 1997, les dettes d'Usinor ne représentaient plus que 20 % de ses fonds propres. Mais, le mouvement de balancier est allé trop loin, estime Robert Hudry, le directeur financier d'Usinor. Dès fin 1997, le sidérurgiste a commencé à se réendetter avec pour objectif d'atteindre un ratio de 33 % à 35 % de ses fonds propres. « Voir 40 % à 50 % si une opportunité de croissance externe comme une prise de participation dans Cockerill Sambre était saisie », précise M. Hudry.

De son côté, le groupe cimentier Lafarge, dont la dette était sagement contenue, n'a pas hésité à faire passer son ratio d'endettement de 33 % à 95 % en recourant



La baisse du rendement des emprunts d'Etat à dix ans a encouragé les entreprises à recourir à la dette pour financer leurs nouveaux investissements.

exclusivement à l'emprunt pour financer l'acquisition de son concurrent Redland pour un montant de 18 milliards de francs. Lafarge est allé chercher 2 milliards de francs sur le marché obligataire et le reste a été emprunté auprès des banques. Signe des temps, l'augmentation de capital de 3,2 milliards effectuée en avril par Lafarge n'avait pas pour but de réduire l'endettement mais de financer de nouvelles opérations de développement.

Le retour de la croissance économique (une croissance de 3 % du PIB français est attendue pour 1998) incite les entreprises à investir. En 1997, l'autofinancement des sociétés représentait 118 % de leurs investissements. Les groupes n'avaient pas besoin de recourir à la dette. Au contraire ils ont accumulé des trésors de guerre. Aujourd'hui, il n'est plus question de laisser dormir sa tré-

sorerie. Il faut investir ! L'enquête de l'Insee, réalisée en janvier 1998, démontrait que les entreprises projetaient un accroissement de 10 % de leurs investissements. Les groupes qui, à l'exemple de Cerus ou du Bazar de l'Hôtel de Ville, ne disposent pas de projet de croissance sont contraints de redistribuer leurs trésors à leurs actionnaires.

Aux Etats-Unis, où l'économie entre dans sa septième année de croissance, les entreprises ne se privent pas de jouer avec l'effet de levier procuré par l'endettement. Sur un marché obligataire bien structuré, plus de 1 000 sociétés ont emprunté 180 milliards de dollars depuis le début de l'année et, selon l'agence de notation Moody's, ce montant pourrait atteindre 522 milliards pour l'ensemble de 1998, contre 240 milliards en 1997.

Enguerrand Renault

L'émergence d'un marché obligataire pour les sociétés

LONGTEMPS confidentiel, le marché de la dette des entreprises (corporate en anglais) pourrait sortir de sa léthargie sous l'influence de l'euro. La mise en place d'une monnaie unique avec, pour corollaire, la réduction de l'endettement des pays membres devrait, à terme, réduire la place du marché des emprunts d'Etat. Celui de la dette des entreprises pourrait prendre le relais. L'Association française des banques (AFB) et les autorités de marché français y réfléchissent, les grandes banques d'affaires comme Morgan Stanley ou les agences de notation comme Standard & Poor's y voient là une bonne occasion de proposer leur savoir-faire.

Reste à convaincre les entreprises françaises de se familiariser avec ce marché. En France, l'intermédiation bancaire assure encore l'essentiel du financement de la dette des entreprises (77 %) tandis que les puissantes banques allemandes contrôlent encore la quasi-totalité de ce marché. La situation est inverse aux Etats-Unis où le corporate bond market répond à 55 % des besoins des entreprises.

L'échéance européenne explique en partie la multiplication actuelle des émissions obliga-

taires des entreprises françaises. Elles veulent prendre date. Quand le marché sera libellé en euro, les entreprises françaises seront en compétition avec les grands émetteurs européens. Comme la plupart des groupes français ne disposent pas d'une note de risque établie par les agences spécialisées comme Moody's et Standard & Poor's, leurs conditions de prêt risquent d'être moins intéressantes.

L'EXEMPLE PECHINEY
Néanmoins, le marché présente l'avantage d'offrir des durées d'emprunt plus longues et des taux faciaux plus faibles, même si les exigences de transparence et les coûts d'une opération de marché sont plus importants que l'endettement bancaire classique. Ainsi, Pechiney, qui n'avait pas fait appel au marché obligataire depuis 1993, est revenu le solliciter pour un montant de 1,5 milliard de francs. Sur un endettement de 15 milliards de francs, il songe ainsi à refinancer encore 2 milliards de francs. Pour cela, le groupe envisage de demander une notation, précise Xavier Langlois d'Estaintot, directeur du financement et de la trésorerie de Pechiney.

E. R.

Pour freiner aussi, vous serez le plus rapide.

Distance de freinage ultracourte. L'EBV (répartition électronique de la puissance de freinage), le MSR qui évite les pertes d'adhérence en décélération trop brutale et la nouvelle génération d'ABS vous garantissent une puissance de freinage maximale en toutes circonstances. Fina partenaire de BMW. A partir de 159 500 F.



Bosch va créer au moins 250 emplois dans son usine de Rodez

Le dimanche ne sera plus chômé

RODEZ
de notre correspondant
La direction de Bosch a annoncé au comité d'entreprise, le lundi 4 mai, sa décision d'implanter à Rodez sa nouvelle chaîne de fabrication de l'injecteur pompes Diesel (PDE), un investissement de 500 millions de francs qui générera 250 emplois « dans un premier temps » et éventuellement 400 par la suite si, comme prévu, le nombre d'injecteurs produits chaque jour passe progressivement de 3 000 à 6 000. Cette décision était soumise à une condition : le travail sept jours sur sept. Un accord entre syndicats (CGT, CFDT, FO) et direction avait été signé le 19 mars, à la suite d'un référendum lancé auprès des 1 400 salariés.

C'est Matthias Welker, directeur général de Bosch France, qui a offert à Rodez l'opportunité de fabriquer cet injecteur. Sur un plateau de la balance, il y avait cette pièce révolutionnaire, moins polluante, plus performante, destinée à équiper les véhicules Volkswagen ; sur l'autre, la disponibilité dite « exceptionnelle » d'une main-d'œuvre le

samedi et le dimanche. Par lettre, Matthias Welker s'était adressé individuellement aux salariés de l'entreprise. Il en appelait alors au personnel volontaire susceptible de travailler le week-end en fonction de la demande en pièces. Jusqu'alors, les syndicats s'étaient toujours opposés au travail du dimanche. Ils ont fait marche arrière au nom de l'emploi.

SAVOIR-FAIRE

Leur patron est donc parti avec cet accord sous le bras pour faire valoir en plus haut lieu le bien-fondé d'installer le PDE chez lui à Rodez. Au titre des arguments favorables, il pouvait inscrire également un savoir-faire en technologie de précision que revendique justement l'entreprise rouennaise, des locaux disponibles et des possibilités d'extension de bâtiments. Des arguments décisifs, alors que plusieurs sites européens étaient en compétition pour cet investissement sans lequel l'avenir de Rodez aurait pu être menacé.

Elian De Silva

Daimler-Benz envisage de construire une usine capable de produire n'importe quel modèle

Les délais de livraison des Mercedes ne cessent de s'allonger

Jürgen Hubbert, responsable de la division voitures particulières de Daimler-Benz, a déclaré, lundi 4 mai, que le groupe envisageait de

construire une nouvelle usine capable de produire indifféremment tous les modèles Mercedes, en fonction de la demande. Ce serait une

première dans le monde de l'automobile. Ce site ultra-flexible pourrait être en Allemagne si le syndicat IG Metall donne son accord.

IMAGINEZ une usine à tout faire, qui produirait tous les modèles d'un groupe automobile et lui permettrait de coller à la demande. Une usine « tampon » d'où sortirait en avril des berlines, en mai des cabriolets, en septembre des breaks... Aujourd'hui, ce modèle de flexibilité n'existe pas : d'une voiture à l'autre, les chaînes de production sont différentes, les qualifications des ouvriers aussi. Mercedes-Benz en rêve et... pourrait sauter le pas.

C'est ce qu'a déclaré Jürgen Hubbert, responsable de la division voitures particulières de Daimler-Benz, lundi 4 mai, en présentant le cabriolet CLK à la presse. « La décision devait être prise dans le courant de l'année », explique Stuttgart. Cette usine, qui pourrait voir le jour dans deux ou trois ans, produirait au moins 10 000 voitures par an et serait, de préférence, en Allemagne, sur un terrain vierge ou à côté d'une usine existante. Encore faudrait-il trouver un accord avec IG Metall, le syndicat allemand de la métallurgie.

Lorsque Mercedes avait décidé en 1993 de se lancer dans l'aventure de la Classe A — à peine plus grande qu'une Twingo —, Helmut Werner, alors président du directeur du constructeur, avait mis en concurrence l'usine allemande de Rastatt avec des sites en France, en Grande-Bretagne et en République tchèque. L'IG Metall avait consenti des conditions de travail telles que Rastatt redevenait compétitif, malgré des coûts salariaux élevés. Jürgen Schrempf, président du directeur de Daimler-Benz, n'hésitera probablement pas à recourir au même chantage si une nouvelle usine devait être construite.

AUGMENTER LES VOLUMES

Telle est la rançon du succès de la stratégie mise en place par M. Werner lorsqu'il prend la tête de Mercedes en mai 1993. Cette année-là, le constructeur enregistre des pertes colossales (-1,2 milliard de marks) et voit ses ventes régresser jusqu'à frôler le seuil des 500 000 unités et... passer en dessous de celles de son concurrent de toujours, BMW. Trop chères, trop grosses, trop lourdes, les voitures étoilées subissent de plein fouet la concurrence de la montée en gamme des marques généralistes, surtout japonaises. M. Werner prévient : si Mercedes ne réagit pas d'urgence, il deviendra « un constructeur confidentiel comme Rolls-Royce ».

Pour M. Werner, Mercedes-Benz doit augmenter ses volumes. L'entreprise pourra ainsi supporter les coûts élevés qui sont les siens. As sortie à un programme d'économies, cette stratégie doit lui permettre d'amortir plus vite ses

cabriolet du modèle de sport SLK doit attendre la fin du siècle avant de prendre le volant de son nouveau bolide. Pour les versions break de la série C (moyenne gamme) et des limousines de la série E, il lui faut patienter au moins jusqu'à l'automne 1998. Et le délai de livraison du nouveau cabriolet CLK, chez les concessionnaires en juin, est déjà d'un an.

Les malheurs des Classe A et des Smart, à la fin de 1997, dont les lancements ont été repoussés pour des raisons de sécurité, n'ont pas arrêté Mercedes sur sa lancée. L'an dernier, l'activité automobile du groupe a dégagé un résultat d'exploitation de 3,13 milliards de marks, sur un total de 4,33 milliards de marks. La célèbre marque a vendu 715 000 voitures en 1997 et compte porter ce chiffre à 850 000 cette année. « Nous n'avons plus de stocks », affirme-t-on chez Mercedes. « Nous ne pouvons décerner pas imposer à nos clients des délais de livraison de plus de trois mois sur des gammes classiques et de plus de six mois sur des véhicules de niche. » Le groupe devra donc, s'il veut atteindre ses objectifs, augmenter ses capacités, et pas seulement hors d'Europe.

Virginie Malingre

Le plan social de Panasonic est annulé par le tribunal

NANCY

de notre correspondant
L'annulation du plan social de Panasonic par le tribunal de grande instance de Bobigny a été accueillie par une explosion de joie, lundi 5 mai à Longwy. Les salariés ont improvisé un barbecue sur le parking de l'usine où une tente est dressée depuis le 31 mars. Ce jour-là, ils avaient été expulsés de l'usine qu'ils occupaient depuis un mois pour cause de fermeture. Cette usine de magnétoscopes du groupe japonais Matsushita emploie 128 personnes.

La décision du tribunal de Bobigny, qui précise que toute la procédure devra être relancée, a redonné courage aux employés. Ils contestent notamment, devant le tribunal du siège social de Panasonic, l'absence de perspective de réindustrialisation d'un bassin sinistré. Aujourd'hui, ils se battent pour un plan social plus favorable : dix mois de congés de reconversion, une cellule de reclassement et une prime de licenciement de 150 000 francs, soit trois fois plus que n'en pro-

pose Panasonic. Déboutés devant le tribunal de Brie, les « Longwy » étaient anxieux en attendant le résultat de l'audience.

« Nous avons maintenu la pression pour éviter qu'ils ne démontent les machines », expliquait, lundi, Maryline Quaglia, déléguée syndicale CFDT. « Nous avons bien fait puisque le juge a spécifié que l'outil de travail devait rester en l'état. » Autre exigence du tribunal qui satisfait les salariés : le prix de la matière première — les composants électroniques fournis par le groupe — devra être communiqué. « C'est important, car cette matière est facturée au prix fort à Longwy », reprend la syndicaliste. « C'est comme ça qu'on s'y prend quand on veut couler une usine. » Le tribunal précise que les discussions devront reprendre à l'échelon du comité de groupe européen. Pour les salariés, cela signifie un répit de quatre à six mois, le temps que Panasonic revioit sa copie. Leurs lettres de licenciement auraient dû partir le 16 avril.

Monique Raux

Air France transportera les chômeurs à moindres frais

MARDI 5 MAI, Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France, et Michel Bernard, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), devaient signer une convention pour permettre aux demandeurs d'emploi se rendant à un entretien d'embauche de bénéficier, à partir du 2 juin, de conditions tarifaires préférentielles sur tout le réseau intérieur d'Air France.

Sur près de la moitié de ses 500 vols intérieurs quotidiens, Air France leur proposera des vols aller et retour pour 400 francs, hors taxes et redevances d'aéroport (entre 60 et 100 francs). L'ANPE, dans le cadre de l'aide à la mobilité, pourra participer aux frais de transport des chômeurs à hauteur de 400 francs. Les autres vols d'Air France sont ouverts aux demandeurs d'emploi à des conditions qui restent préférentielles, même si elles sont moins intéressantes. Ainsi, sur les vols « en pointe » comme le Paris-Marseille de 7 heures du matin ou le Toulouse-Paris du vendredi soir à 19 heures, qui représentent environ 5 % des vols de la compagnie, le ta-

rif aller-retour sera de 900 francs. Le plein tarif, qui s'applique sur ce type de vol, est généralement supérieur à 1 200 francs. Pour les vols « en semi-pointe », le tarif préférentiel sera de 600 francs.

C'est la première fois que l'ANPE signe ce genre d'accord à l'échelle nationale. Il existe des conventions locales avec des compagnies comme British, Air Liberté ou Air Littoral, mais aucune ne permet de couvrir l'ensemble du territoire. M. Bernard, qui fut président d'Air Inter entre octobre 1993 et octobre 1995, connaissait bien la maison. En septembre 1997, il a approché Air France. Celle-ci, a priori d'accord, ne voulait pas perdre d'argent. L'ANPE a un budget limité et les demandeurs d'emploi souhaitent ne rien payer. Finalement, les parties sont parvenues à l'accord signé mardi, qui devrait permettre à environ 75 000 demandeurs d'emploi de se rendre à un entretien d'embauche et d'en revenir à moindres frais.

V. Ma

les charmes de la dette

Le directeur général de Bosch a offert à Rodez l'opportunité de fabriquer cet injecteur. Sur un plateau de la balance, il y avait cette pièce révolutionnaire, moins polluante, plus performante, destinée à équiper les véhicules Volkswagen ; sur l'autre, la disponibilité dite « exceptionnelle » d'une main-d'œuvre le



Nouvelle BMW Série 3.

Depuis quand n'avez-vous pas conduit une vraie voiture ?



صكذامن لامل

Pour tout changer, les constructeurs automobiles lancent de nouvelles marques

Marketing. Pour casser les habitudes, reconquérir une clientèle jeune et se donner les moyens d'innover dans tous les domaines, General Motors a créé Saturn. Toyota et Mercedes envisagent aujourd'hui de suivre son exemple

IL Y A HUIT ANS, General Motors créait une nouvelle marque, Saturn, pour reconquérir, avec des voitures dites « compactes », une clientèle jeune qui s'effritait au profit des japonais. Aujourd'hui, c'est au tour de Toyota d'envisager la création d'une nouvelle marque pour attirer les faveurs d'une clientèle plus jeune.

Selon un sondage de l'Institut américain J. D. Power auprès de 4 000 automobilistes japonais, 11,4 % de la population âgée de vingt à vingt-neuf ans possède une Toyota, et 21,7 % une Honda. « Nous réfléchissons aux moyens de mieux vendre nos produits auprès de la clientèle jeune, notamment sous une autre marque », explique le numéro un nippon.

Virtual Venture Company (VVC), société créée le 1^{er} août 1997 à l'initiative du président de Toyota, Hiroshi Okuda, est chargée de cette mission. Elle regroupe une quarantaine de jeunes cadres - moyenne d'âge trente-six ans - et travaille complètement en marge des structures du groupe.

Tout comme le « Groupe des 99 » mis en place par General Motors, en 1984 pour mener le projet Saturn, « VVC doit nous aider à faire les réformes nécessaires pour l'avenir, réformes qui s'avèrent si difficiles à mettre en place dans les structures actuelles », explique Toyota.

Mercedes songe également à créer une nouvelle marque. « Si nous devons chercher un facteur de croissance, la prochaine étape devrait être d'envisager une coopération afin de créer une marque qui ne soit pas Mercedes » et qui vendrait des voitures meilleur marché, a déclaré Jürgen Hubbert, responsable de la division automobiles chez Daimler-Benz, dans une interview au quotidien américain USA Today en janvier.

Le groupe de Stuttgart, qui compte vendre 1,2 million de voitures à l'horizon 2000 (contre 715 000 en 1997), pourrait revoir cet objectif à la hausse et le porter à plus de 1,5 million. Mercedes a déjà participé à la naissance d'une nouvelle marque, aux côtés de SMH, la société suisse de l'inventeur de la Swatch, Nicolas Hayek : la première Smart sera commercialisée en octobre 1998.

La création d'une marque ex nihilo est chose rare dans l'automobile. C'est une aventure coûteuse : il faut développer des nouveaux modèles, mettre en place un nouveau réseau de distribution, créer une nouvelle image, voire construire une usine.

Le projet Saturn de General Motors a été lancé en 1982. Huit ans et 4 milliards de dollars ont été nécessaires à sa réalisation. Mieux vaut souvent relancer une marque existante - ce que pensent faire, dans le très haut de gamme, Mercedes avec Maybach ou Volkswagen avec Horch, si Rolls-Royce lui échappe au profit de BMW - ou élargir la gamme de ses produits. Dans le luxe, Mercedes vend aujourd'hui tous les modèles, de la petite voiture à la grosse berline, en passant par le monospace. Audi a également largement étendu son champ d'action. Tout comme, dans un autre registre, Volkswagen.

Alors pourquoi créer une nouvelle marque ? « Les marques automobiles ont des images très fortes et

très pesantes qui évoluent assez peu », considère Roland Guenou, directeur associé d'Insight Marketing Ipsos, conseil en gestion de marques. Toyota, constructeur généraliste, n'aurait probablement pas pu se faire une place - ou bien cela lui aurait pris beaucoup plus de temps - dans le haut de gamme s'il n'avait pas créé Lexus, la « Mercedes aux yeux bridés » introduite sur le marché américain en septembre 1989.

La création d'une nouvelle marque peut également être astucieuse pour des concepts très ciblés. Smart, avec sa petite voiture deux places, est censée révolutionner le concept de la mobilité urbaine. « On pourrait imaginer qu'une nouvelle marque soit créée pour une voiture écologique, une marque verte », estime Roland Guenou. Qui plus est, une marque doit veiller à ne pas brouiller son image et perdre sa clientèle traditionnelle. Si la Smart avait été étoilée, certains des acheteurs habituels de Mercedes auraient quitté la marque allemande.

Enfin et surtout, en créant une nouvelle marque, les constructeurs se donnent les moyens d'innover, que ce soit en matière de production, de marketing ou de distribution. Saturn a été l'occasion pour General Motors de conclure avec l'UAW, le syndicat automobile américain, un nouveau contrat social : l'emploi y est garanti pour 80 % des effectifs, les salariés y sont plus impliqués dans les décisions stratégiques ; en contrepartie, ils ont accepté une plus grande flexibilité.

Smart a également permis d'adopter un nouveau mode de production modulaire. Si l'usine de Hambach (Lorraine) produit comme prévu 200 000 voitures par an en plein régime et si, à terme, l'assemblage ne dure que quatre heures trente, comme annoncé, ce site sera largement en tête des usines européennes en matière de productivité.

En matière de commercialisation, la Smart a aussi permis d'innover. Les distributeurs commandent-ils directement leurs voitures à l'usine, sans passer par un importateur comme le font les autres marques ? A la clef, des gains de temps et des économies de structure importantes pourraient être réalisés.

Les clients de Smart auront accès à des formes originales de services. Un particulier pourra ainsi avoir accès à la location longue durée, pour une durée de un à trois ans, un service généralement réservé aux entreprises. Pour 800 francs par mois, il disposera d'une Smart pendant deux ans et pourra parcourir 25 000 kilomètres. Pour 1 000 francs par mois, il aura en plus l'assurance, l'entretien et la garantie d'avoir un véhicule de remplacement en cas de pépin. Tout propriétaire d'une Smart pourra bénéficier de ce service pour 1 800 à 2 200 francs par an selon son lieu de domicile.

L'éventuelle « marque jeune » de Toyota pourrait utiliser des réseaux de diffusion très différents de ce qui se fait aujourd'hui, notamment exploiter de manière beaucoup plus importante les possibilités offertes par Internet.

« L'objectif est de rappeler qu'il y a deux Crédit lyonnais, explique Benoît Devarieux, de l'agence de publicité Devarieux-Villaret. Il y a la banque qui continue à servir ses clients avec son personnel qui déploie des trésors d'énergie, et le « sujet » Crédit lyonnais, la banque du scandale, la banque dont on parle. »

Pas question pour autant de nier l'évidence, mais il est simplement utile de rappeler que « pendant les travaux, on continue à travailler ». « Les gens ont une mauvaise opinion du Crédit lyonnais mais pas forcément de l'agence d'Angoulême et de la personne qui gère leur compte », affirme Nicolas Chaîne, directeur de la communication, qui a pris le soin de tester le spot, il y a quinze

jours, auprès de guichetiers et de clients. C'est la seconde fois que le Crédit lyonnais éprouve le besoin d'« établir une relation avec l'opinion », au-delà de ses propres clients, au-delà de la promotion de ses produits et de ses services. En 1994, il avait dû, déjà, reconnaître la vérité : « Voici les mauvais résultats que tout le monde attendait », écrivait-il dans de pieuses pages de publicité parues dans la presse.

Conçu à l'origine comme un droit de réponse aux émissions télévisées « Le Droit de savoir » sur TF 1 et « Envoyé spécial » sur France 2 consacrées au « scandale du Lyonnais », ce spot tombe à pic : il est urgent de remonter le moral du personnel et d'éviter que les clients ne quittent la banque. Un signal d'alarme a été donné la semaine dernière avec un milliard de francs de dépôts retirés sur les 700 milliards que compte la banque en temps normal. Même s'il ne s'agit pas d'une hémorragie, la situation s'est stabilisée depuis vendredi », affirme M. Chaîne, qui se veut rassurant.

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français - il devrait intervenir le 20 mai -, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : « Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »

Quand le Crédit lyonnais fait de la pub sur son scandale...

La banque répond aux critiques de Bruxelles

« L'objectif est de rappeler qu'il y a deux Crédit lyonnais, explique Benoît Devarieux, de l'agence de publicité Devarieux-Villaret. Il y a la banque qui continue à servir ses clients avec son personnel qui déploie des trésors d'énergie, et le « sujet » Crédit lyonnais, la banque du scandale, la banque dont on parle. »

Pas question pour autant de nier l'évidence, mais il est simplement utile de rappeler que « pendant les travaux, on continue à travailler ». « Les gens ont une mauvaise opinion du Crédit lyonnais mais pas forcément de l'agence d'Angoulême et de la personne qui gère leur compte », affirme Nicolas Chaîne, directeur de la communication, qui a pris le soin de tester le spot, il y a quinze

jours, auprès de guichetiers et de clients. C'est la seconde fois que le Crédit lyonnais éprouve le besoin d'« établir une relation avec l'opinion », au-delà de ses propres clients, au-delà de la promotion de ses produits et de ses services. En 1994, il avait dû, déjà, reconnaître la vérité : « Voici les mauvais résultats que tout le monde attendait », écrivait-il dans de pieuses pages de publicité parues dans la presse.

Conçu à l'origine comme un droit de réponse aux émissions télévisées « Le Droit de savoir » sur TF 1 et « Envoyé spécial » sur France 2 consacrées au « scandale du Lyonnais », ce spot tombe à pic : il est urgent de remonter le moral du personnel et d'éviter que les clients ne quittent la banque. Un signal d'alarme a été donné la semaine dernière avec un milliard de francs de dépôts retirés sur les 700 milliards que compte la banque en temps normal. Même s'il ne s'agit pas d'une hémorragie, la situation s'est stabilisée depuis vendredi », affirme M. Chaîne, qui se veut rassurant.

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français - il devrait intervenir le 20 mai -, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : « Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français - il devrait intervenir le 20 mai -, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : « Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français - il devrait intervenir le 20 mai -, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : « Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français - il devrait intervenir le 20 mai -, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : « Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français - il devrait intervenir le 20 mai -, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : « Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français - il devrait intervenir le 20 mai -, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : « Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français - il devrait intervenir le 20 mai -, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : « Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français - il devrait intervenir le 20 mai -, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : « Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français - il devrait intervenir le 20 mai -, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : « Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »

MESSEURS LES DÉPUTÉS EUROPÉENS.

La 12 mai, vous êtes discuter un projet de loi contre la publicité pour le tabac en Europe.

Plus de 12 milliards de francs (2 milliards d'euros) sont dépensés chaque année en Europe en publicité pour le tabac.

1080 PERSONNALITÉS DU MONDE MÉDICAL EUROPÉEN ont signé une pétition dans laquelle ils rappellent que la moitié des adolescents qui commencent à fumer et continuent à le faire en mourront.

Ces médecins vous demandent de voter contre loi qui oppose les intérêts économiques de certains au futur de nos enfants.

500 000 EUROPÉENS MEURENT CHAQUE ANNÉE À CAUSE DU TABAC.

ÇA FAIT COMBIEN EN EURO ?

Alliance pour la santé • Coalition contre le tabagisme • Centre Antoine Béclère • Faculté de Médecine • 45, rue des Saints-Pères • 75006 Paris.

Sondage : l'esprit d'entreprise gagne les Français

15F 2,5 EUROS

l'Européen

l'homme le plus puissant d'Europe

il menace LE CRÉDIT LYONNAIS. LA COUPE DU MONDE. LA FORMULE 1...

Les jours de hasard battent tous les records. Tailleur, les couleurs retrouvées de la liberté.

Cette semaine :

KAREL VAN MIERT : l'homme le plus puissant d'Europe.

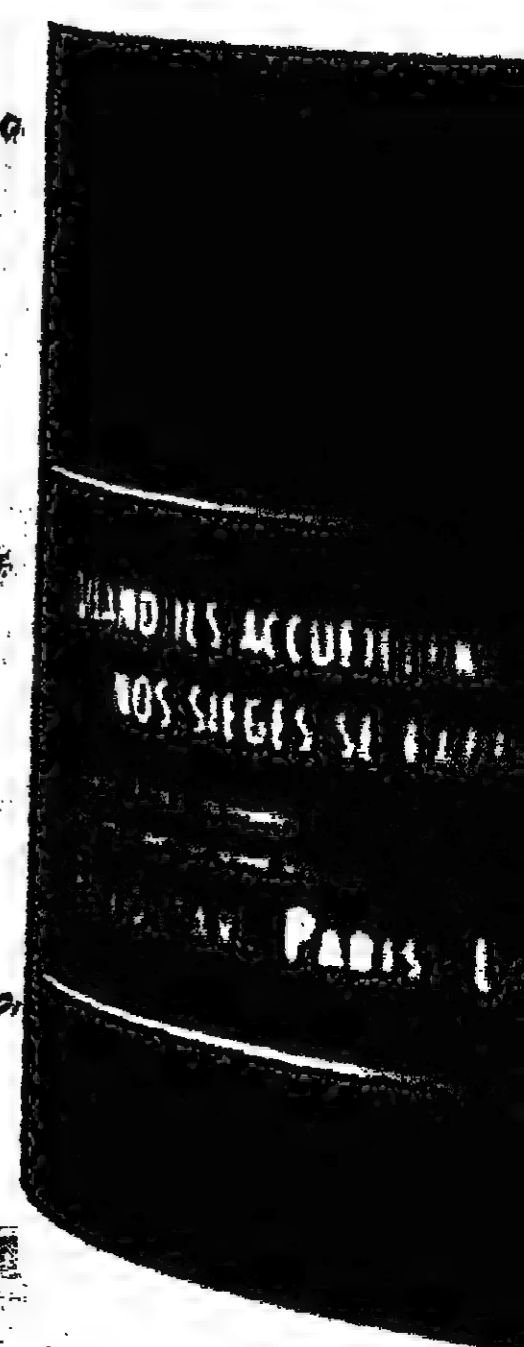
Crédit Lyonnais, billets de la coupe du monde, télévision, publicité et formule 1 : pourquoi le Commissaire européen à la concurrence fait-il trembler ministres, patrons, banquiers et salariés ?

Les Français et la création d'entreprise. Ils sont de plus en plus nombreux à vouloir créer leur entreprise, malgré les obstacles et l'absence de capital-risque. Est-ce plus facile ailleurs ?

Jeux de hasard : Au loto, les États risquent gros. Chaque semaine les Européens jouent 3 milliards de Francs. Comment renouveler les jeux avec l'arrivée de l'Euro et la concurrence d'Internet ?

L'Européen c'est vous.

Nouveau, chaque mercredi. 15F.



Le groupe Hersant est prêt à ouvrir son capital

La Socpresse a réduit en 1996 son endettement de 800 millions de francs, mais le poids des dettes à court terme reste important et les fonds propres inexistant. Yves de Chaisemartin compte sur Christian Brégou, qui pourrait prendre en charge « Le Figaro », pour rassurer les investisseurs

LA DETTE du groupe Hersant est comme le rocher de Sisyphe. Plus elle se réduit, plus elle semble peser lourd. En 1996, grâce à la baisse des taux d'intérêt et à de nombreuses cessions d'actifs, la Socpresse a réduit son endettement de 800 millions de francs, ramenant son niveau à 2,5 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires de 6,7 milliards. Mais 1,4 milliard de francs étaient à échéance de moins d'un an. En 1997, le groupe s'est livré à peu de cessions, hormis ses parts dans la Société du journal téléphonique, nanties auprès du Crédit lyonnais. La dette a moins diminué en 1997 et les échéances ont été une fois de plus reportées. Mais les choses ont changé au sein du groupe Hersant.

À la fin de l'année 1997, Christian Brégou, ancien PDG de CEP-communication, a pris des fonctions rue du Louvre. Chargé de mission de luxe, son emploi était censé être provisoire. Dans un premier temps, la mission a été prolongée, jusqu'en juin. Mais Christian Brégou pourrait être nommé directeur général du Figaro. Ce sera à lui de rassurer les banquiers et d'attirer les investisseurs dans le capital du groupe ou dans ses parties.

1,5 milliard de francs de cessions depuis 1994

Depuis le retrait de La Cha et le passage miracule de la chaîne au groupe Lagardère, le groupe Hersant a cédé de nombreux actifs pour essayer de réduire son endettement. Après Fun-Radio en 1993, il a cédé en 1994 ses magazines au groupe Emap pour 204 millions de francs, dont L'Auto-Journal pour près de 132 millions de francs, et ses journaux régionaux en Pologne (256 millions de francs) et en République tchèque (323 millions). Il a réalisé au passage une plus-value de 350 millions. En 1996, la Socpresse a cédé ses parts dans Média Libre (220 millions), le quotidien polonais Rzeczpospolita (235 millions), Centre-Pressé à Poitiers (47,8 millions), ainsi qu'une radio à Angers. La plus-value a été cette année de plus de 300 millions. En 1997, le groupe a cédé ses parts dans la Société du journal téléphonique et ses journaux gratuits de l'Ouest pour environ 200 millions de francs. En janvier, Michel Sénamaud, administrateur de la Socpresse, démentant la rumeur d'une vente de Paris-Turf, déclarait devant les salariés: « Le groupe est dans son périmètre de croissance. »

gic que s'est fixé Yves de Chaisemartin, PDG du groupe, pour sortir du piège de la dette, reconstituer les fonds propres du groupe et permettre aux héritiers de Robert Hersant de payer leurs droits de succession. Comme chaque année, le cabinet d'expert-comptable Sécafi-Alpha a examiné les comptes de la Socpresse et présenté son rapport aux salariés, au début de l'année. « En matière de désinvestissement, les marges de manœuvre du groupe sont maintenant extrêmement étroites, expliquent les experts. Nous sommes loin de pouvoir considérer que les actifs non stratégiques du groupe sont suffisants à gérer un endettement d'une telle ampleur. » Et, ajoutent-ils, « une amélioration du moyen terme de la profitabilité du groupe ne permet pas de pouvoir contribuer fortement à ce désen-

dettement ». Après ces constats, ils s'interrogent: « La question est posée de savoir jusqu'à quand le groupe Socpresse, dont l'actionnaire demeure essentiellement familial, pourra surseoir à une composition de son capital. Cela nous semble une question absolument vitale pour remédier à une situation de fragilité potentielle qui conduit à la fragilisation de l'ensemble du groupe. » Michel Sénamaud, homme de confiance d'Yves de Chaisemartin, et administrateur de la Socpresse, a confirmé, devant les salariés: « L'ensemble des actions que nous menons depuis le décès de Robert Hersant vise à trouver un financement stable au groupe et à assurer une trésorerie lui permettant de faire face à ses engagements dans des délais normaux. Il est clair que les solutions que nous privilégions sont celles visant à faire appel à

des partenaires financiers qui soient en mesure d'apporter au groupe des capitaux, sous forme d'obligations convertibles. » Ou d'autres moyens, comme la titrisation des créances, sur lesquelles a beaucoup travaillé le banquier Bernard Esambert. « Nous nous orientons vers des solutions d'apporteurs de capitaux non opérationnels », a précisé M. Sénamaud, avant d'ajouter: « Aucun accord particulier avec un groupe de presse multimédia n'a été conclu - je vise à la fois Hachette ou France-Antilles, même si certains actionnaires sont communs. Aucun projet de rapprochement n'est à l'ordre du jour. » L'hypothèse d'une fusion entre les deux groupes Hersant (la Socpresse et France-Antilles, dirigé par Philippe Hersant), tous deux propriétés de la famille Hersant, avait beaucoup circulé, il y a un

an. M. Sénamaud a également précisé que l'héritage de Robert Hersant, mort le 21 avril 1996, qui a été accepté sous bénéfice d'inventaire, devait « se dénouer dans l'année ».

L'HOMME-CLÉ

Depuis cette réunion, les schémas semblent se préciser. Christian Brégou s'impose comme l'homme-clé du dispositif. Il est chargé de simplifier les structures du groupe et d'attirer les investisseurs. Ancien patron de CEP-communication, il a un excellent crédit de gestionnaire, et Anne-Marie Finkelstein, qui l'a rejoint dans le cadre de sa mission, une redoutable expérience des restructurations d'entreprises de presse. L'entrée d'investisseurs permettrait d'apporter des capitaux dont manque cruellement la Socpresse, puisque ses fonds

propres étaient négatifs fin 1996 de 1,3 milliard de francs. Selon L'Événement du jeudi du 30 avril au 6 mai, la famille ne conserverait que 30 % du capital. Les schémas ne semblent pas arrêtés.

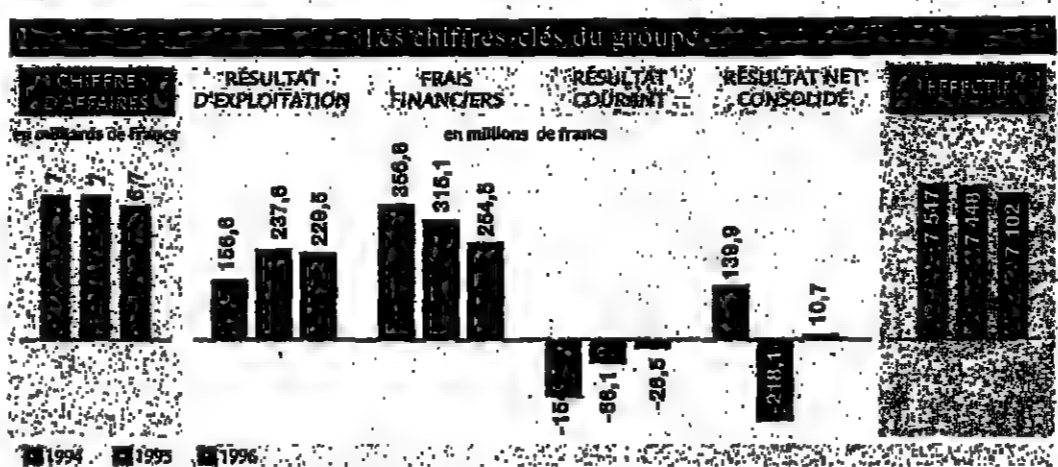
Au préalable, le groupe devrait simplifier ses structures. Le pôle parisien pourrait constituer une sous-holding de la Socpresse, comprenant les titres du groupe, et non plus une cascade de sociétés (Siro, société de gestion du Figaro, etc.). Les investisseurs pourraient ainsi intervenir au niveau du groupe, du pôle parisien ou de l'un des titres. L'hypothèse d'une ouverture du capital du Figaro est la plus attrayante pour les investisseurs. Ensuite, une mise en Bourse du groupe ou de l'une de ses parties serait mise en œuvre.

Alain Salles

Les frais financiers se réduisent, mais continuent à peser sur les comptes

LE GROUPE HERSANT a amélioré son résultat en 1996 et bénéficie de la reprise publicitaire en 1997, ce qui devrait lui permettre d'améliorer sa rentabilité. Il réduit ses frais financiers, mais toujours dans des proportions insuffisantes, car ils restent supérieurs au résultat d'exploitation. Celui-ci a légèrement baissé en 1996 (229,5 millions de francs, par rapport à 1995 (237,6). Le résultat courant reste négatif à 26,5 millions de francs, en nette amélioration par rapport à 1995 (-66,1 millions) et par rapport à 1994 (-154,2). Le résultat net consolidé est légèrement bénéficiaire (10,7 millions), grâce aux cessions d'actifs, après un lourd déficit en 1995 (-218 millions).

L'endettement s'est réduit de 800 millions, grâce pour moitié à des cessions d'actifs et à la baisse des taux d'intérêt, qui apparaît comme une bousée de sauvetage du groupe. L'endettement estimé par Sécafi-Alpha, comprend les dettes financières, le crédit-bail (472 millions de francs), les effets d'acomptes non échus (184 millions) et les concours bancaires courants (350 millions). Les échéances de remboursement des dettes financières à moins d'un an étaient de 559 millions, auxquels s'ajoutent 147 millions de remboursement de crédit-bail. Avec



L'année 1996 a été marquée pour la Socpresse par une amélioration de son résultat. Les frais financiers ont diminué de 100 millions de francs en deux ans, mais restent supérieurs au résultat d'exploitation.

les effets escomptés et les concours bancaires, l'endettement à très court terme est de 1,4 milliard de francs. Le Figaro - qui avec 3,180 milliards de francs représente près de la moitié du chiffre d'affaires du groupe - a largement contribué aux résultats du pôle parisien, qui affiche un bénéfice net de 136 millions de francs de France-Soir. Les autres grandes sources de pertes, en 1996, restent Presse-Océan (-25 millions) et Nord-Eclair

(-18 millions). Les mauvais résultats du quotidien natalin ont accentué le processus de restructuration et de rapprochement des trois journaux de l'Ouest de la Socpresse, sous l'égide de Pierre-Jean Bozo. **DIFFICULTÉS DU PÔLE RHÔNE-ALPES** Quant à Nord-Eclair, sa situation ne laisse d'être inquiétante. « Nord-Eclair reste un sujet très sensible de préoccupation, parce que sa diffusion continue à chuter fortement et que ses résultats financiers

sont toujours très bas. Nous sommes très inquiets », avouait en janvier Michel Sénamaud devant les salariés. A moins que le remède-mélangé autour de La Voix du Nord ne permette à Nord-Eclair de trouver une porte de sortie. Si l'hypothèse d'une OPA du groupe Hersant se vérifiait, la situation de la Socpresse dans le Nord - et même en Belgique - changerait du tout au tout. Les résultats du pôle rhodanien affichent un repli. Grevé par un important endettement, Le Progrès

affiche de bonnes performances économiques qui déclinent. Sa rentabilité est passée de 10 % en 1994 à 7,6 % en 1996. Les frais de personnel restent lourds en Rhône-Alpes, où ils atteignent un niveau proche de Paris (840 millions de francs), pour un chiffre d'affaires deux fois moins important. L'endettement du pôle atteignait 518 millions de francs en 1996, dont les deux tiers viennent du Progrès - auxquels il faut ajouter l'endettement interne au groupe. Le cabinet Sécafi-Alpha note également une progression des avances de la Socpresse au pôle Rhône-Alpes: « Le soutien au Progrès tend à s'accroître d'année en année, de 263,5 millions en 1994 à 461,8 millions en 1996. »

Les motivations des capitaux internes au groupe ont porté sur un peu moins de 1 milliard de francs. La Socpresse a prêté 242,5 millions de francs à France-Soir, 461,8 millions à la SERP, société holding du pôle Rhône-Alpes, 38,6 millions à Presse-Océan. En revanche, Le Figaro - qui va supporter un surcoût de 30 à 40 millions de francs après le départ de France-Soir de Roissy, a prêté 28,4 millions à la Socpresse, comme Paris-Turf (44,5 millions) ou Le Courrier de l'Ouest (10 millions).

A. S.

La direction de « La Voix du Nord » gagne la première grande bataille de l'OPA

LILLE de notre correspondant régional Il y avait quelque chose de militaire, lundi 4 mai, dans les préparatifs de l'assemblée générale extraordinaire de la holding Voix du Nord Investissement (VNI). Cette partie de la zone industrielle de la Pilaterie pourrait avoir été dessinée par Vauban, avec ses lignes grillagées légers mais solides, ses glacis gazonnés d'où dépassent à

peine quelques bastions de béton gris et de verre. Des accès larges comme des boulevards. Une tente devant le poste de garde, pour filtrer les entrées après contrôle d'identité. Dans son imprimérie, loin du centre-ville et de la Grand-Place, La Voix du Nord n'a pas cessé d'être une forteresse qui en impose. Raison de cet état de siège: la constitution d'une société en

commandite par actions (SCA) désignée, selon ses promoteurs, à protéger la Voix du Nord SA et sa holding financière VNI contre un raid piloté par Jacques Ménard, ancien directeur publicitaire du quotidien régional. Il s'est allié avec un groupe d'actionnaires minoritaires, salariés ou retraités, le Rasar. Le premier avait lancé une OPA sur les actions du groupe, en laissant entendre qu'il avait derrière lui d'importants partenaires, mais sans jamais dire lesquels, et en offrant un prix de 40 000 francs par action, bien au-delà de celui proposé par le pacte d'actionnaires constitué autour de Jean Louis Prévost, président des directeurs de la Voix du Nord et de VNI (7 500 F).

Le Rasar, lui, s'était engagé dans un combat juridique contre le rachat de l'entreprise par les salariés, en 1989, qui avait donné un pouvoir total à Jean-Louis Prévost et à ses proches de l'encadrement supérieur. Il était devenu un allié essentiel pour Jacques Ménard. A eux deux, ils pouvaient, en détournant quelques actionnaires, obtenir une majorité de blocage à défaut de réussir une OPA.

À la sortie de l'assemblée générale, les rumeurs ont confirmé ce qu'ils savaient en entrant, à savoir que cette première grande bataille était perdue. L'AG a accepté à une large majorité, 13 073 voix contre 3 913 et 74 abstentions le principe de la SCA et refusé dans des proportions identiques les propositions des opposants qui visaient à élire comme commandité Gilles Dumortier, animateur du Rasar, et

à limiter le pouvoir de Jean-Louis Prévost et de son groupe d'actionnaires. La décision a été emportée sur le refus de La Voix du Nord de prendre en compte 2 739 voix de la succession de René Decock, ancien président du groupe, ou d'actionnaires ayant signé des pouvoirs « irrévocables » en faveur de Jean-Louis Prévost, mais repris par leurs auteurs après la flambée du cours de l'action. « Rajoutez les 2 739 pouvoirs refusés, et vous verrez que nous avons bien notre majorité de blocage », commentait M. Dumortier à sa sortie de l'AG. Mais ils n'ont pas seulement refusé l'agrément, ils ont étendu leur refus au droit de vote.

« LES PRÉDATEURS ENTRE EUX » La contestation des raiders portera donc la-dessus. Il s'agit pour eux de faire annuler l'assemblée générale. Ils ont annoncé que d'autres procédures sont déjà en cours pour infraction au droit des sociétés, escroquerie, abus de confiance, en plus de celle qui devrait être examinée le 19 mai sur un droit d'agrément, qu'ils contestent, obligeant tout acquéreur non actionnaire à demander l'aval du conseil de surveillance. C'est au nom de ce droit d'agrément que Jean-Louis Prévost a pu contrôler l'assemblée générale et imposer sa SCA.

En fin d'après-midi, une conférence de presse donnée par la direction de La Voix du Nord constatait « l'échec de l'OPA lancée contre le capital de l'entreprise » et saluait l'attitude de ses adver-

saires. « Ils n'ont jamais parlé de l'argent et de patrimoine. Nous avons toujours joué la transparence, sans l'obscurité », disait André Soileau, directeur général adjoint, pour qui l'offre de rachat au prix proposé par le pacte d'actionnaires du groupe Prévost n'était ni plus ni moins qu'une OPA, mais seulement la réponse aux « difficultés de certains ». Les lauriers se distribuent plus facilement que les dividendes. « Il y a eu chez nos actionnaires salariés une attitude exemplaire, voire héroïque », a-t-il ajouté, se disant « frappé par l'extraordinaire sérénité du personnel ».

En attendant les prochaines décisions judiciaires, les différentes instances du personnel, loin d'afficher la grande unanimité annoncée par la direction, restent dans une expectative très critique. « Nous avons décidé de ne pas perturber les débats et de ne pas mettre en avant les questions qui nous tiennent à cœur. Il fallait laisser les prédateurs régler leurs comptes entre eux », dit Henri Cujier, représentant des journalistes au conseil de surveillance. Dans les coulisses, nous avons vu des batailles d'avocats et d'huissiers qui étaient à la limite de l'indécence. La contestation du droit d'agrément de la famille Decock pour se déguer, les 1 000 actions théoriquement offertes aux salariés dont nous n'avons jamais entendu parler, nous avons compris que tout était verrouillé. La direction avait le droit de vote aujourd'hui. Pas les autres. »

Pierre Cherruau

REPRODUCTION INTERDITE

<p>COURS</p> <p>PIANISTE, grande exp. pédagogique Mozartium/Cambridge Univ. enseigne adultes et enfants Tél/Fax : 01-43-54-73-28</p> <p>DEMANDES</p> <p>Directeur commercial Dirigeant filiale. Sévices réf. groupe allemand fabricant téléviseurs d'occasion, 10 ans exp. commercialisation produits haut de gamme, animation équipe de vente et réseaux sélectifs. Etud. toute propos. dans équipement de la maison ou de la personne. Tél/Fax : 01-30-50-71-16 E-Mail : r.cheraz@infonie.fr</p>	<p>Docteur en physiologie animale (spécialiste en nutrition ; pathologie de l'obésité et du diabète). 4 ans d'expérience post-doctorale et 3 ans de recherche fondamentale avec l'industrie pharmaceutique. Cherche poste de chercheur, ingénieur de recherche ou ingénieur d'états dans secteur public ou privé. Contact : Claude Agié 52, allée de Barcelonne, 31000 Toulouse Tél. : 05-61-23-14-22 E-mail : atje@easynet.fr</p> <p>Secrétaire confirmée bilingue anglais/espagnol, 15 ans d'expérience, recherche emploi salarié en télésecrétariat : équipe d'un Mac, fax, modem, imprimante couleur. Tél. : 05-61-30-25-91 Fax : 05-62-74-03-18 E-mail : michelle@hol.fr</p>	<p>OFFRES</p> <p>Magazine International recherche</p> <p>JOURNALISTE CONFIRMÉ(E) ÉCONOMIE AFRICAINE</p> <p>Evolutif, anglais indispensable. Adresser CV au Monde Publiaté sous n° 9843 21 bis, rue Claude-Bernard, 75228 Paris Cedex 05</p> <p>LE FIL CONDUCTEUR Agence-Conseil en Marketing Direct. rech. TÉLÉACTEURS/TRICES pour relance d'initiative COD - Temps plein/partiel (min 24 h.) 8 300 F/mo h. Tél. : 01-49-46-77-77</p>	<p>CLIO, SPÉCIALISTE DU VOYAGE CULTUREL recherche des</p> <p>COLLABORATEURS HISTORIENS OU HISTORIENS DE L'ART (Niv. maîtrise ou diplôme de l'École du Louvre) pour guider ponctuel, ses voyages culturels. Env. lettre de motiv. et CV avec photo avant le 31-07-98 à : CLIO 27, rue du Hameau 75015 Paris Fax. : 00-33-1-46-42-00-20.</p> <p>OFFRE DE SERVICES</p> <p>Dame 58 ans para-médicale d'occupation personnelle âgée et/ou handicapée Paris 7, plein ou partiel L09 - Tél. : 01-30-91-44-36.</p>
--	---	--	---

AFFAIRES

INDUSTRIE

● AUTOMOBILE : les ventes de voitures neuves en France ont progressé de 6% en avril par rapport au même mois de l'an dernier...

● VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand, via sa filiale Audi, pourrait prendre le contrôle du fabricant italien de voitures de course Lamborghini...

● DAMART : la holding de famille de la société textile, JPJ SCA, va déposer une OPA sur la totalité des titres de sa filiale Damart SA...

● ARCO : le pétrolier américain a lancé, lundi 4 mai, une OPA amicale sur Union Texas Petroleum pour 3,3 milliards de dollars...

SERVICES

● AIR FRANCE : trois syndicats minoritaires de pilotes appellent à la grève, mercredi 6 mai, pour exiger notamment « l'abandon de l'échelle de salaire dégradée »...

● INTÉRIM : l'emploi intérimaire a augmenté en France de 40% en un an et occupait fin mars 436 475 personnes, selon l'Unedic.

FINANCES

● GÉNÉRALE DE BANQUE : le conseil d'administration de la première banque belge reste divisé sur le projet de fusion avec Fortis. Cette fusion, souhaitée par la Société générale de Belgique...

● BANQUE PALLAS STERN : le tribunal de commerce de Paris (TCCP) a décidé de fixer la date de cessation de paiement de la holding Compar et de sa filiale, la Banque Pallas Stern...

● BANQUE RIVAUD : la Banque parisienne de crédit va reprendre pour environ 80 millions de francs les activités saines de l'ancienne Banque Rivaud.

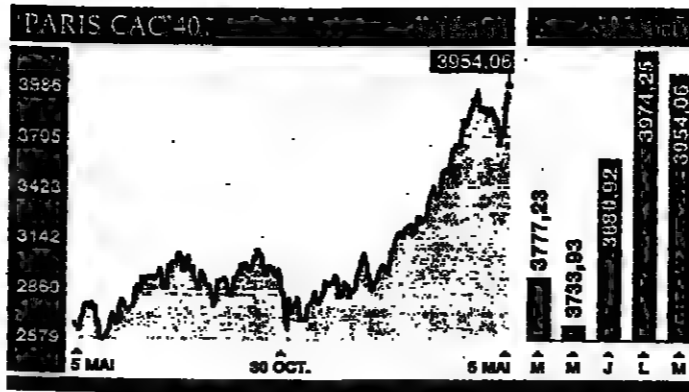
● COFINOGA : le groupe français spécialisé dans le crédit à la consommation, détenu par les Galeries Lafayette et Cetelem (Paribas), a annoncé lundi 4 mai le renforcement de sa présence en Italie...

● AVOIRS JUIFS : pour la première fois, une banque suisse, le Crédit suisse, a accepté un accord à l'amiable avec une survivante de l'Holocauste dont le père est mort en déportation.

RÉSULTATS

● MACIF : la mutuelle d'assurances a enregistré une baisse de 20% de son résultat social, liée à une hausse des sinistres. Il atteint en 1997 203,3 millions de francs.

* Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



Principaux écarts au règlement mensuel

Tableau à double colonne listant des sociétés comme ALTRAN TECHNO, CREDIT LYONNAIS, etc., avec leurs variations de cours.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS

MARDI 5 MAL, la Bourse de Paris s'est octroyée une séance de consolidation. À la mi-séance, l'indice CAC 40 a baissé de 0,63%, à 3 949,19 points.

NEW YORK

WALL STREET a terminé de justesse à un niveau record avec un gain de 0,5% lundi, grâce à une poursuite du mouvement d'achats amorcé en fin de semaine...

TOKYO

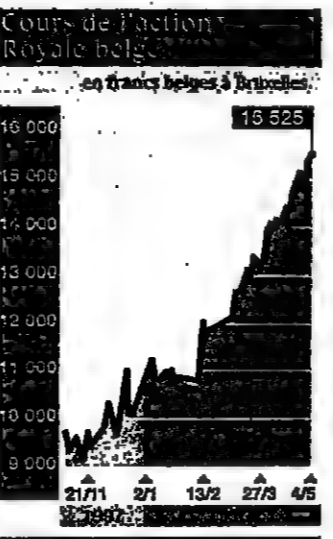
LE MARCHÉ financier japonais était clos, mardi 5 mai, pour la deuxième journée consécutive en raison d'un jour férié pour la fête des enfants.

HONGKONG

LA DEUXIÈME place boursière d'Asie était à nouveau orientée à la baisse, mardi 5 mai, dans la crainte des conséquences sur la rentabilité des sociétés cotées...

Valeur du jour : AXA lance une OPE sur Royale Belge

C'EST une bonne opération pour Albert Frère. Le financier belge poursuit la réorganisation de son empire. Après avoir vendu la Banque Bruxelles Lambert (BBL) au néerlandais ING et cédé Tractebel contre une participation dans Suez...



4,2% par rapport à la moyenne des vingt derniers cours avant le 27 avril, précise le communiqué. Ce cours est inférieur de 7,7% au dernier cours coté de lundi. Parallèlement, après la clôture de l'offre publique, GBL s'engage à acquiescer après d'AXA-UAP et de la Royale Belge un nombre d'actions GBL représentant un minimum de 9,8% et un maximum de 13,1% de son capital.

MONNAIES

● Dollar : le dollar s'inscrivait en légère baisse, mardi matin 5 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,78 mark et 5,9690 francs.

Cours de change

Tableau des cours de change pour le dollar, le mark, le franc suisse, etc.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays et échéances.

Marché des changes

Tableau des devises et des marchés des changes.

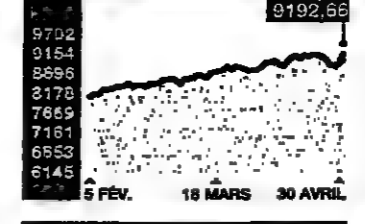
TAUX

● Espagne : la Banque d'Espagne a annoncé, mardi matin 5 mai, une baisse d'un quart de point de son taux directeur, ramené à 4,25%.

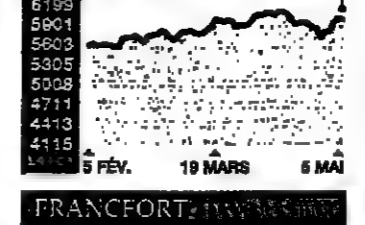
Indices boursiers

Tableau des indices boursiers pour l'Europe, le monde, l'Asie, etc.

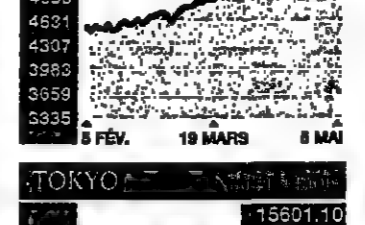
NEW YORK



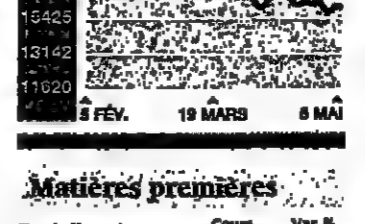
LONDRES



FRANCFORT



TOKYO



Matières premières

Tableau des cours des matières premières comme le pétrole, le blé, etc.

Pétrole

Tableau des cours du pétrole brut et raffinés.

Or

Tableau des cours de l'or et de l'argent.

ÉCONOMIE

Moody's relève les notes de six pays participant à l'euro

L'AGENCE de notation financière Moody's a relevé, lundi 4 mai, le plafond de la note de la dette en devises de six pays membres de la zone euro à AAA. Les six pays concernés sont la Belgique, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne.

● ÉTATS-UNIS : le gouvernement américain a appelé, lundi, les pays ayant rejoint l'Union monétaire européenne à approfondir leurs réformes afin d'assurer le succès de l'euro.

● LE gouvernement américain devrait prochainement annoncer sa décision concernant d'éventuelles sanctions contre des firmes étrangères, dont la société française Total, qui ont investi dans le secteur énergétique en Iran.

● AMÉRIQUE LATINE : les investissements étrangers en 1997 dans cette région du monde ont atteint le niveau record de 50 milliards de dollars (300 milliards de francs), en augmentation de 14,6% sur l'année 1996.

● ESPAGNE : le nombre de chômeurs inscrits dans les agences pour l'emploi a baissé de plus de 46 000 en avril, pour descendre sous la barre des deux millions.

● INDONÉSIE : le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, lundi 4 mai, le versement d'une tranche de 1 milliard de dollars à l'Indonésie.

● VIETNAM : Hanof maintient son objectif de croissance de 9% pour cette année, a affirmé, mardi 5 mai, le numéro un du régime, Le Kha Phieu.

● THAILANDE : le gouverneur de la banque centrale, Chalawat Wibulsawadi, a été contraint de démissionner lundi, à la suite des critiques virulentes sur la gestion de la banque centrale dans la crise financière de l'an dernier.

NOMINATIONS

● LUCIEN BARRIÈRE : Philippe Lazare a été nommé directeur général du groupe.

● SONY MUSIC EUROPE : Jean-Claude Gastineau devient senior vice-président et conserve ses fonctions de directeur général de Sony Music France.

صكذامن لايصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 5 MAI
Liquidation : 22 mai
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40
-0,58%
3957,07

Table of stock market movements for French companies, including columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market movements for various international companies, including columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market movements for various international companies, including columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

COMPTANT

Table of bond market movements, including columns for bond name, previous price, current price, and percentage change.

Advertisement for Carmignac Gestion featuring 'Carmignac Technologies' and a 'N°1 un an +63%' claim, with contact information for N° Vert 0800 86 86 86.

Table of stock market movements for various international companies, including columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

SECOND MARCHÉ

Table of stock market movements for French companies, including columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market movements for various international companies, including columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

NOUVEAU MARCHÉ HORS-COTE

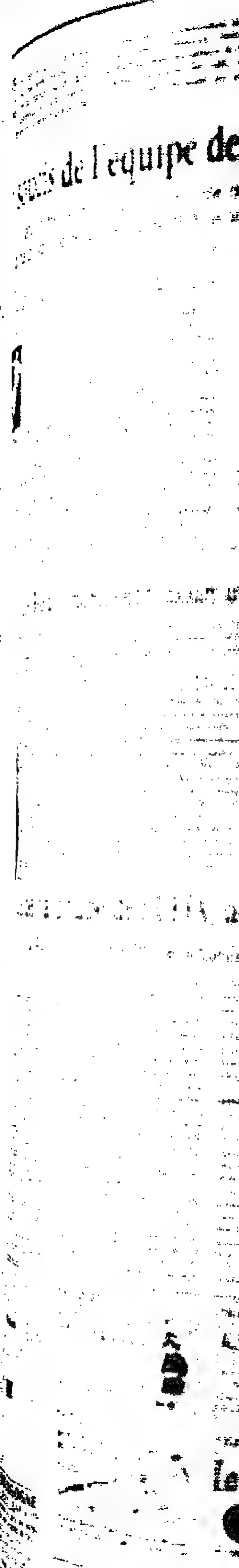
Table of stock market movements for various international companies, including columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP fund movements, including columns for fund name, previous price, current price, and percentage change.

Table of SICAV and FCP fund movements, including columns for fund name, previous price, current price, and percentage change.

Table of SICAV and FCP fund movements, including columns for fund name, previous price, current price, and percentage change.



AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 6 MAI 1998

SPORTS Le Paris-Saint-Germain s'est choisi un nouvel entraîneur, lundi 4 mai, en la personne du Brésilien Alain Giresse, 45 ans, ancien milieu de terrain international des années 80, responsable du terrain au Toulouse FC depuis 1995.

ALAIN GIRESSSE, qui remplace le Brésilien Ricardo, renonce, de fait, à la succession d'Aimé Jacquet au poste de sélectionneur national.

SA DÉCISION plonge la Fédération française (FFF) dans l'embarras, après un premier refus, celui de Jean Tigana (Monaco).

CE RECRUTEMENT est la première décision publique de Charles Biétry depuis l'annonce de sa nomination au poste de président délégué du PSG à la place de Michel Denisot.

MERCREDI 6 MAI, la finale de la Coupe de l'UEFA oppose, au Parc des Princes, deux clubs italiens: l'Inter Milan du phénomène brésilien Ronaldo et la Lazio Rome, vainqueur de la Coupe d'Italie 1998.

Aux soucis de l'équipe de France, Alain Giresse préfère les défis du Paris-SG

L'ancien milieu de terrain de l'équipe de France championne d'Europe 1984, devenu entraîneur à Toulouse, a choisi de rejoindre le club de la capitale pour une durée de trois ans. Pour ce faire, il a renoncé à la succession d'Aimé Jacquet au poste de sélectionneur des Bleus

LA NOUVELLE n'a pas émusé l'auditoire empressé, lundi 4 mai, au siège du Paris-Saint-Germain. En officialisant la venue d'Alain Giresse comme entraîneur pour les trois prochaines saisons, Charles Biétry, le nouveau président délégué du PSG, a enfoncé une porte ouverte.



FOOTBALL L'accord entre les deux parties remontait à la fin de la semaine dernière et la nouvelle s'était répandue dans le milieu dès dimanche 3 mai. Le déstabilisme du technicien brésilien Joël Muller, pourtant favori de Charles Biétry, les éliminations de Christian Gourcuff (Lorient), Philippe Troussier (sélectionneur du Nigeria) et de Jean-Claude Suaudeau (sans poste précis à Nantes) pour des raisons diverses allant de l'inexpérience du premier jusqu'aux humeurs parfois alambiquées du troisième ont fait l'affaire du cinquième et ultime rescapé de la liste.

Après avoir minutieusement soupesé les risques d'une aventure parisienne et le confort d'une destination paisible au Toulouse FC, dont il a assuré l'accession parmi l'élite en mai 1997, puis son maintien en division 1 tout récemment, Alain Giresse s'est engagé dans la première voie. A quarante-cinq ans, l'ancien milieu de terrain international a estimé qu'il était temps de se laisser porter par l'ambition.

Dans sa réflexion, la proposition tardive de Noël Le Graët, président de la Ligue nationale en quête désespérée d'un successeur à Aimé Jacquet pour le poste de sélectionneur qui sera vacant à l'issue du Mondial 98, n'a pas pesé. Alain Giresse s'estime encore novice dans le

métier (il a débuté en novembre 1995) pour assumer une fonction à la fois frustrante (gestion de 6 à 8 matches seulement par an) et portée vers des obligations croissantes en matière de communication.

LA MÉTHODE TOULOUSAINE L'après, il a confié avoir fait le choix qui lui « correspond le mieux ». A Paris, il appliquera sa méthode toulousaine. « Je veux voir comment mes principes vont passer avec une autre équipe et un autre effectif », a-t-il expliqué. Il veut « un football qui va vers l'avant, qui se doit de montrer beaucoup de générosité et d'enthousiasme, dans le respect du collectif ». Mais il le reconnaît: « L'équipe arrive à un tournant et il faudra tenir les premiers rôles dans le championnat et relever le défi en Coupe des coupes. » Le quotidien parfois démentiel, toujours pas-

sionnel du PSG, l'obligera à briser sa réserve naturelle et à brider ses penchants pour la bouderie. « J'espère que nous pourrions canaliser la pression pour travailler dans la sérénité », se prend à rêver Charles Biétry, qui s'est efforcé de protéger son entraîneur en ne lui assignant aucun objectif précis: « Je n'évoquerai jamais l'obligation de gagner des titres, dans certains sont d'ailleurs hors de portée. » La pique vise son prédécesseur, Michel Denisot, qui avait ordonné aux entraîneurs sortants, Ricardo et Joël Bats, d'enlever cette saison le championnat de France et la Ligue des champions.

D'une manière générale, Charles Biétry, qui n'a pas prononcé le nom de l'ancien président délégué, pas plus qu'il n'a évoqué la victoire (2-1) parisienne en finale de la Coupe de France, a tenu un discours de rupture. Extraits: la venue d'Alain Giresse devra coïncider avec « un jeu

plus spectaculaire pour séduire les supporters » mais aussi les spectateurs de la province afin de combler « un déficit d'image ». « Nous allons également modifier notre style de recrutement en prospectant davantage en région parisienne », a-t-il annoncé avant de trancher: « Le PSG doit gagner en convivialité, car il a besoin de sentir plus d'amour. »

Autour d'Alain Giresse, couvrera une équipe dirigeante resserrée. « Quand on multiplie les postes d'entraîneur, les incidents sont très év-

de « rôder autour des premières places » lors de la saison 1998-1999, va remodeler son effectif en le ralliant. Les gregars de Michel Denisot (Paul Le Guen, Vincent Guérin, Rai) sont sur le départ tout comme l'attaquant Florian Maurice, contacté par Marseille. Marco Simone, qui a exprimé ses doutes sur la nouvelle ère, « va rester », a martelé Charles Biétry.

Les venues du défenseur allemand Christian Wörms, du milieu de terrain auxerrois Yann Lachuer et

Un meneur de jeu infatigable

Alain Giresse est né le 2 septembre 1952 à Langoiran (Charente). Il a débuté sa carrière professionnelle à Bordeaux en 1970 avant d'être devenu le symbole au fil des années. Il a gagné avec Giroudins deux titres de champion de France (1984, 1985) et une Coupe de France (1986) avant de rejoindre l'Olympique de Marseille (1986-1988) où il a terminé sa carrière de joueur. Brillant et infatigable meneur de jeu malgré sa taille (1,63 m pour 60 kg), il a disputé 586 matches en division 1 et marqué 163 buts. Appelé tardivement en équipe de France, il totalise 46 sélections et 6 buts. Il a enlevé aux côtés de Michel Platini et de Jean Tigana, notamment, le championnat d'Europe 1984 et disputé deux demi-finales de Coupe du monde (1982 et 1986). Il est arrivé au Toulouse FC en 1993 comme directeur sportif. Promu manager général en juin 1995, il cumule ce poste avec celui d'entraîneur à partir de novembre 1995 après le départ de Roland Courbis. Malgré des moyens limités, Alain Giresse parvient à faire remonter le TFC en division 1 au terme de la saison 1996-1997. Contrairement aux pronostics, il vient d'assurer le maintien de l'équipe parmi l'élite.

Les Bleus cherchent toujours un successeur à Aimé Jacquet

ALAIN GIRESSSE ne l'a pas caché: « Pour l'équipe de France, c'est un peu tôt. » La proposition était alléchante, mais n'aurait pas encore dans son plan de carrière. Jean Tigana, maître incontesté du terrain à l'AS Monaco, ne l'a pas envoyé dire: « Pour l'équipe de France, c'est un peu tard. » L'envie ne lui manquait pas, mais les millions du président Jean-Louis Campora ont su la réfréner. Ligue nationale de football (LNF), missionné par la Fédération française (FFF) pour dénicher l'homme qui succéderait à Aimé Jacquet dès la fin du Mondial.

Aussi bizarre que cela paraisse, on ne se bouscule pas au portillon des Bleus. L'effet produit est déplorable, mais les hésitations sont légitimes. Que l'équipe de France se fasse éliminer de la Coupe du monde plus tôt que prévu - c'est-à-dire avant la finale - et voilà le nouveau venu obligé de rebâtir à la hâte un groupe conquérant en vue du Championnat d'Europe des nations de l'an 2000. Que la

sélection tricolore gagne le mytique trophée FIFA, et voilà le malheureux contraint de composer avec un groupe de stars peu enclines à se remettre en question. Pour consoler le tout, et l'affaire « Tigana l'a prouvé, l'équipe de France doit faire face à la concurrence financière des clubs. Le budget de la FFF est d'autant moins extensible qu'il est alimenté en partie par l'argent public. Son pouvoir de décision, elle le tient d'une délégation ministérielle, et elle a des comptes à rendre. Dans les coulisses, on assure ne pas vouloir « faire de folie ». Noël Le Graët l'a confié récemment à France-Football: « A la limite, il faudrait quelqu'un qui le fasse pour rien. » Dans ces conditions, pas question d'embaier un technicien étranger.

Alors qui pour assumer le rôle? De grands anciens à la recherche d'honneurs? Guy Roux ne dirait pas non, et Jean-Claude « Coco » Suaudeau a déjà dit oui: « Je n'ai jamais dit vouloir ne pas y aller, sauf quand j'étais en activité. Là, c'est différent », a-t-il déclaré à l'Equipe du mardi 5 mai. Mais la candidature du premier se verrait combattue par Michel Platini, l'infortuné coprésident du Comité français d'organisation de la Coupe du monde, au nom d'une vieille rancune, et celle du second contraindrait le président de la FFF, le Nantais Claude Simonet, à monter au créneau, lui qui n'aime pas ça. Reste à convoquer l'honneur du maillot et de la patrie pour pousser les candidats à se déclarer. Un homme serait sensible à ces arguments: Luis Fernandez. Elément du fameux carré magique avec Michel Platini, Alain Giresse et Jean Tigana (déjà...), l'actuel entraîneur de l'athlétique Bilbao n'a jamais caché son intérêt pour l'équipe de France. Mais le président José María Amate Lloza n'est pas prêt à lâcher celui qui reste capable de qualifier son club pour la Ligue des champions.

tables », a estimé Charles Biétry. Claude Le Roy (directeur sportif) et Jean-Michel Moutier (directeur délégué à la synergie avec la Servette Genève) seront donc poussés vers la sortie avec l'ensemble du staff technique. Charles Biétry cumulera les fonctions de président délégué et de manager. Et si Alain Giresse ne compte pas parmi ses amis, il prophétise une entente harmonieuse « même si les accords sont inévitables ».

de l'attaquant cannois Laurent Leroy sont acquises. En revanche, la vedette du FC Metz, Robert Pires, tira distiller son talent ailleurs. Trop cher. « Mais nous aurons une belle équipe qui donnera du plaisir », affirme Charles Biétry. Et un entraîneur sur mesure. « Je ne prends aucun risque avec Giresse, assure-t-il. Il deviendra un grand entraîneur à partir du 7 ou 8 août, date de notre premier match de championnat. »

Finalistes de la coupe de l'UEFA, la Lazio Rome et l'Inter Milan illustrent les paradoxes du « calcio »

A Paris, le Parc des Princes accueille, mercredi 6 mai, sa cinquième finale d'une compétition de clubs européenne

INTER-LAZIO, la belle affiche italo-italienne proposée aux spectateurs du Parc des Princes, mercredi 6 mai, à l'occasion de la première finale de coupe de l'UEFA disputée sur un match - ne constitue pas une surprise. Les clubs italiens ont pris l'habitude de se retrouver en finale lors des compétitions européennes. Notamment dans cette coupe de l'UEFA où l'on a déjà pu assister à deux duels entre clubs de Série A: Inter Milan-AS Rome (2-0 et 1-0) en 1991 et Parme-Juventus (1-0 et 1-1) quatre ans plus tard. Si l'on excepte l'année 1996, pendant la dernière décennie, l'Italie a toujours placé un de ses représentants dans cette finale.

Cette performance semble confirmer la force des clubs évoluant dans ce que les observateurs ont coutume de désigner comme le plus beau et le plus exigeant championnat de la planète. Pourtant, ces dernières années, l'hégémonie italienne a été mise à mal. L'argent, nerf du football de haut niveau, ne coule plus à flots seulement du côté de Milan, Turin ou Rome, mais également en Football League anglaise, en Bundesliga allemande et en Liga espagnole. Signe des temps, de bons joueurs italiens sont partis chercher fortune à l'étranger, comme Gianluca Vialli et Gianfranco Zola (Chelsea), Stefano Eranio (Derby County), Christian Panucci (Real Madrid), Christian Vieri (Atletico Madrid) ou Marco Simone (Paris-Saint-Germain).

Pendant que la vente de produits dérivés devenus d'or du football en Europe, seul le Milan AC paraît en mesure de lutter efficacement dans ce domaine. Conscients du danger de voir la Série A se banaliser aux yeux des grandes vedettes étrangères, les présidents des clubs italiens ont fait des folles sur le marché des transferts, dépensant près de 450 milliards de lires (environ 1,5 milliard de francs), 50 milliards (165 millions de francs) de plus que la saison précédente.

EFFETS PERVERS Symbole de cette politique: l'arrivée du Brésilien Ronaldo, passé du FC Barcelone à l'Inter Milan, moyennant 176 millions de francs (les revenus annuels nets du joueur sont évalués à 20 millions de francs). Les effets pervers de cette arrivée massive de joueurs étrangers sont réels. Alors qu'ils étaient 55 à évoluer en Série A en 1990, ils sont désormais 112. D'où le cri d'alarme du sélectionneur Cesare Maldini: « Beaucoup d'équipes de Série A n'alignent que des attaquants et des meneurs de jeu étrangers. Nous sommes en train de compromettre la santé future de l'ensemble de notre football. » Une inquiétude partagée par Walter Veltroni, vice-président du Conseil du gouvernement de Romano Prodi, qui va encore plus loin: « Au-delà de la limitation du nombre de joueurs étrangers, il serait peut-être temps de discuter du nombre de clubs professionnels. L'Italie en compte 128. C'est sans doute trop. »

Beaucoup de clubs sont endettés, mais en l'absence d'un organisme de contrôle de gestion, certains présidents n'hésitent pas à jongler avec les déficits, encouragés par la manne financière de la télévision. Car l'Italie reste le pays européen aux droits de retransmission les plus élevés (480 milliards de lires par saison, contre 190 en Angleterre et 155 en Allemagne). Pour se procurer en

core plus d'argent, les clubs commencent à jorner du côté de la Bourse. Première à tenter l'aventure, la Lazio, cotée dès mercredi 6 mai, jour où elle brigue son premier titre européen. LA VIOLENCE DES « TEPPISTI » Autre point noir planant sur le calcio: la violence. Depuis que l'Angleterre, mère-patrie du hooliganisme, a pris des mesures draconiennes, les teppisti (casseurs) italiens sont devenus les plus craints en Europe. Il ne se passe pas un dimanche sans que des incidents n'éclatent. Pendant que la police, les clubs et la justice se rejettent mutuellement la responsabilité des scènes d'une brutalité inouïe ont lieu entre bandes rivales armées et des forces de l'ordre souvent en nombre trop limité. En attendant de régler ses pro-

MA BOURGOGNE RESTAURANT - BAR A VIN "Soit les arômes de la plume des Vosges, l'une des plus belles terrasses de Paris..."

PARIS 5° L'INDE SUCCULENTE MAHARAJAH 72, bd St-Germain Se Climatisé Menus 127 F - 169 F 01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5° MENUS 80 F et 110 F MIDI ET SOIR / CARTE

PARIS 6° ALSACE A PARIS 9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS RESTAURANT - BRASSERIE MENUS 119 F et 169 F GRANDE TERRASSE OMBRAGÉE Parking devant l'établissement.

PARIS 6° La Chope d'Alsace Repas d'affaires Menu 169 F 4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6° Rés : 01 43 26 67 76 Ouvert jusqu'à 2 h du matin Parking rue de l'École de Médecine

PARIS 6° Vagenende Cuisine traditionnelle et du marché Service continu 11j de midi à 1h du matin 142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 7° LE BOURBON "Ses cornets, magrets, poissons, poissons fumés, Sa bouillabaisse, carpaccio et saumon mariné..." Menu 142 F, Menu Goutas 185 F et Carte 1 place du Palais Bourbon. Tél. : 01.43.51.38.27 - Jusqu'à 23h30

PARIS 7° LES MINISTERES depuis 1919 un brin de Paris Menu 169 F apéritif et vin compris servi même le samedi et dimanche 34, rue de Bac - Tél. 01.42.61.22.37

PARIS 7° Thourmieu SPECIALITE DE CARRELET ET DE COUPE DE CARRELET Menu 120 F (vin compris) Dîner de 18 à 22 h, 2 menus. Menu de 18 à 210 jours, menu de 22 jours. Tél. 01.42.89.16.59

PARIS 8° Fouquet's Service tous les jours de 12h à 15h et de 19h à 1h. Salons de 4 à 200 personnes (carte ou menu à 265 francs hors boissons). 99, avenue des Champs-Élysées Tél. 01-47-29-70-60 - Fax 01-47-20-08-07

PARIS 8° YVAN 1 bis, rue Jean-Mermoz (Walter et avr) Rond-Point des Champs-Élysées Tél. 01.42.89.18.40 - 01.42.89.16.59 Fax: 01.42.89.30.95 (Fermé Sam. soir et dim.) Petit YVAN: 1 bis, rue Jean-Mermoz 75008 Paris - Tél. 01.42.89.49.65 YVAN sur Seine: 26, quai du Louvre 75001 Paris - Tél. 01.42.36.49.52

PARIS 12° Face au port de la Bastille LE MANGE TOUT Cuisine traditionnelle Spécialités Bourgogne, Quercy, Auvergne. Menu savour 190 F (vin compris) Menu du jour 99,50 F, Carte 129 F et 199 F 34, bd de la Bastille - Tél. 01.42.43.96.18 Le soir - Service après OFFICINA et Spécialités

PARIS 15° MINA MAHAL INDO-PAKISTANAIS Grill et Fumoir de la gastronomie indienne Menu midi 68 F Menu 99 F - carte 111 F 25 rue Condorcet 75014 - Tél. 01.47.34.38.17

Les nouvelles vertus « anti-infarctus » du petit déjeuner vitaminé des Américains

Des céréales additionnées d'acide folique contre les accidents coronariens

La consommation quotidienne de céréales additionnées d'acide folique permettrait de prévenir les accidents coronariens. Telle est la conclusion

d'une étude menée aux Etats-Unis qui s'interroge sur la nécessité de préconiser de tels apports vitaminés à l'ensemble de la population

américaine. D'autres spécialistes lui préfèrent les diètes végétariennes et des exercices physiques réguliers.

OUVRANT, lundi 27 avril, le XIII^e congrès mondial de cardiologie à Rio de Janeiro (Brésil), le docteur Dean Ornish, médecin du président américain Bill Clinton, a prononcé une conférence sur le thème du régime alimentaire capable de prévenir les maladies cardiaques. Selon ce spécialiste, il est possible de vaincre les affections cardiovasculaires grâce à un changement radical de style de vie, incluant notamment une diète végétarienne et des exercices physiques réguliers.

La version américaine en somme d'une alimentation de type « crétois » ou « méditerranéen » qui a, depuis longtemps, démontré ses mérites. Au point de faire l'objet depuis peu en France de la commercialisation en pharmacie d'une préparation - le Keto A des laboratoires Pierre Favre Santé - concentré de raisin, de miel de romarin, d'extraits de tomate et de vin, censée fournir des bénéfices comparables.

Obsédés par les apports caloriques massifs de leur alimentation, payant un lourd tribut aux ravages

de l'obésité et des affections cardiovasculaires, les Etats-Unis multiplient aujourd'hui les travaux visant à démontrer que bien se nourrir est un gage de bonne santé. Les derniers résultats publiés dans les colonnes du *New England Journal of Medicine* plaident, preuves scientifiques à l'appui, en faveur d'une nouvelle forme de breakfast, de nature à prévenir l'apparition des maladies cardiovasculaires.

COMPOSÉS MULTIVITAMINÉS
L'une des publications, signée d'un groupe de médecins de l'Oregon, concerne un travail conduit chez des hommes et des femmes souffrant - ou ayant souffert - de maladies coronariennes. Les auteurs démontrent que, chez ces patients, un petit déjeuner comportant des céréales enrichies en acide folique - une molécule présente dans les composés multivitaminés dont les Américains sont friands - permettrait de réduire le taux d'un marqueur moléculaire du risque coronarien.

L'acide folique est naturellement présent dans de nombreux ali-

ments, au premier rang desquels la levure de bière, les haricots secs et le germe de blé. On le trouve aussi dans les haricots verts, le camembert, les épinards, les lentilles, les salades vertes ainsi que dans les foies et les rognons. L'un des signes majeurs de carence en acide folique est l'apparition d'une anémie.

Depuis le milieu des années 70, on estime qu'un adulte américain sur quatre consomme de manière régulière, via ces composés, 400 microgrammes d'acide folique, et les auteurs se demandent s'il convient désormais de préconiser un tel apport vitaminique quotidien à l'ensemble de la population. Selon eux, les recommandations officielles de l'administration américaine sont beaucoup trop timorées.

Elles avaient été initialement formulées à l'intention des femmes enceintes pour prévenir, grâce à l'apport d'acide folique, les graves anomalies congénitales du tube neural - *spina bifida* - dont peuvent être atteints certains nouveau-nés.

De nombreux éléments scientifiques plaident en faveur d'un élar-

gissement des prescriptions, et le travail des médecins de l'Oregon apporte un argument supplémentaire en faveur de cette thèse. On a en effet découvert que les céréales enrichies en acide folique consommées au petit déjeuner peuvent modifier certains équilibres moléculaires sanguins dans le sens d'une prévention des accidents cardiovasculaires. Le même numéro du *New England Journal of Medicine*, daté du 9 avril, consacrait d'ailleurs un éditorial musclé en faveur de la thèse des médecins de l'Oregon.

La synthèse actualisée des données physiopathologiques qu'il publie démontre qu'un tel breakfast enrichi en vitamines n'est nullement le résultat « placebo » d'une dernière mode diététique, mais bien une recette hygiéno-diététique que les autorités sanitaires devraient promouvoir en urgence. En somme, mieux manger dès l'aube. Une question ouvertement formulée aux Etats-Unis et qui, peu à peu, se pose de ce côté-ci de l'Atlantique.

Jean-Yves Nau

Deux lunes découvertes près de la planète Uranus

Des archives vieilles d'une quinzaine d'années conservaient déjà, sans qu'on le sache, l'image des satellites observés récemment

DANS SON périple aux confins du système solaire, la sonde américaine Voyager 2 avait, en 1985-1986, découvert dix nouveaux satellites d'Uranus, portant ainsi leur nombre à quinze. Depuis, le compteur était resté bloqué. Comparé au monogamique couple Terre-Lune, le chiffre était certes honorable, mais, pour les astronomes, il manquait quelque chose.

Les quinze compagnons d'Uranus décrivait des orbites sages, quasi circulaires et tout compte fait assez rapprochées de leur planète. En revanche, les autres géantes du système solaire étaient toutes dotées d'au moins un excentrique, un dissipé se baladant loin du maître, sur des trajectoires plus ou moins farfelues. Jupiter ne compte pas moins de huit de ces satellites, dits « irréguliers », tandis que Saturne et Neptune en sont chacune équipées d'un.

Uranus faisait donc exception. Elle n'aurait pas dans le modèle. Jusqu'à cet automne 1997 où une équipe de quatre chercheurs - un Canadien, un Australien et deux Américains - a rapporté dans sa gibecière deux petits corps, aussitôt baptisés S/1997 U 1 et S/1997 U 2. Le premier, un nain gelé, mesure environ 60 km de diamètre, moitié moins que le second. Logiquement, « ces deux lunes auraient pu être découvertes il y a longtemps, car l'équipe d'astronomes n'a pas vraiment fait appel à des techniques très sophistiquées », estime Bruno Sicardy, planétologue à l'Observatoire de Paris-Meudon. Ils ont pris des clichés au télescope de 3 mètres du mont Palomar (Californie), en couvrant systématiquement les alentours d'Uranus.

Après les premières photos obtenues en septembre et en octobre, l'équipe a décidé de communiquer sa découverte à l'Union astronomique internationale (UAI), joignant à son rapport une ébauche d'orbites pour les deux satellites. Mais un doute subsistait. S/1997 U 1 et S/1997 U 2 tournaient-ils bien autour d'Uranus ou font-ils partie de ces astéroïdes éloignés qui suivent une trajectoire héliocentrique? Alors que 150 millions de kilomètres séparent la Terre de notre étoile, Uranus, lui, se situe dans la lointaine banlieue et navigue en moyenne à 2,87 milliards de kilomètres du Soleil.

A cette distance, il n'est guère facile d'apprécier une trajectoire à partir de quelques relevés. L'équipe d'astronomes se remit donc au travail pour confirmer son hypothèse. Mais à partir de décembre, Uranus « hivernait » et était passée de l'autre côté du Soleil. Inobservable? Pas complètement. Pour profiter de cette période de « chômage technique », les quatre chercheurs ont continué à traquer leurs deux « bé-

bés » sur les images prises par le télescope Canada-France-Hawaii lors d'une campagne photographique d'exploration systématique des environs d'Uranus menée en 1984.

A l'époque, les astronomes n'avaient rien détecté d'anormal sur leurs clichés. Pourtant, les deux satellites étaient bel et bien là. Il fallait seulement savoir où regarder. Après un nouveau calcul d'orbite, tout était donc prêt pour les retrouvailles. En mars, deux télescopes de l'hémisphère Sud, l'un australien, l'autre chilien, furent braqués dans la bonne direction. Avec succès : les deux petits corps réapparurent exactement là où on les espérait.

SIGNATURE « ROUGE »

Contrairement aux autres satellites d'Uranus, qui s'affichent en livrée grise, ces deux-là sont décolorés comme « rouges ». « Cela ne signifie pas qu'ils sont rouge pommier, prévient Bruno Sicardy, mais simplement que, dans le spectre de la lumière qu'ils émettent, ils sont plus brillants dans le rouge. Si, dit-il, vous êtes à proximité, vous verriez une surface brune, cassé tirant un peu sur l'orange. Ils sont en fait un peu sales parce qu'ils n'ont pas été récemment nettoyés par une collision. Leur glace a été recouverte par des minéraux de fer, des silicates et des poussières. »

Cette signature rouge se retrouve souvent chez les corps venus des confins du système solaire comme ceux qui constituent la ceinture de Kuiper, réservoir de comètes et de planétésimales glacés gravitant à plus de 5 milliards de kilomètres du Soleil. L'hypothèse retenue par les découvreurs de S/1997 U 1 et 2 est que ces deux corps auraient été capturés bien après la formation de la planète, pris au « lasso » gravitationnel d'Uranus, alors que les autres satellites, dits intérieurs, se seraient formés « classiquement », par accretion, à partir d'une nébuleuse de gaz et de poussières.

Il ne reste plus désormais qu'à donner un nom aux petits nouveaux. Depuis la découverte, en 1978, des deux premiers satellites d'Uranus - Oberon et Titania - par l'astronome anglais William Herschel, celui-là même qui avait découvert la planète six ans plus tôt, les compagnons de cette belle bleue tiennent traditionnellement leur nom de baptême des œuvres de William Shakespeare et du poète anglais Alexander Pope. L'équipe qui a découvert S/1997 U 1 et 2 a donc proposé à l'UAI les noms de deux personnages de *La Tempête* de Shakespeare : la sorcière Sycorax et son fils Caliban, un des esclaves du magicien Prospero.

Pierre Barthélémy

DÉPÊCHES

PHYSIQUE : les physiciens canadiens vont traquer les moindres soubresauts de notre étoile pour mieux en connaître le fonctionnement intime. L'un des grands mystères concerne la production de particules fantômes, les neutrinos, dont le compte n'est toujours pas en accord avec la théorie. A cette fin, les Canadiens viennent d'inaugurer au fond d'une ancienne mine de l'Ontario un détecteur de ces particules, le Sudbury Neutrino Observatory (SNO), vaste enceinte de 52,5 millions de dollars (315 millions de francs) qui a été remplie de 1 000 tonnes d'eau lourde dans laquelle les neutrinos trahissent leur passage par des flashes de lumière (effet Cherenkov).

RADIOACTIVITÉ : l'Office de protection des rayonnements ionisants (OPRI) qualifié d'« alarmiste » une étude réalisée par la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CIRAD) montrant que des taches de contamination subsistent sur l'ensemble de l'arc alpin, douze ans après Tchernobyl (*Le Monde* daté 3-4 mai). Pourtant, « pour faire face à d'éventuelles situations anormales », l'OPRI demande à la CIRAD de lui communiquer les informations en sa possession.

ELECTIONS INSERM

Les Commissions Scientifiques Spécialisées de l'INSERM achèveront leur mandat au début de l'année 1999, à l'issue de la session d'automne 1998. L'INSERM a engagé les opérations permettant le renouvellement de ces commissions. Les universitaires et hospitalo-universitaires (collèges A2 et B2) sans lien contractuel avec l'INSERM peuvent obtenir les informations et les documents concernant ces élections auprès des présidents d'universités, des doyens des facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie, ainsi que des directeurs des grands établissements universitaires. En ce qui concerne les autres catégories d'électeurs (collèges A1, B1 et C) ils seront contactés directement par l'INSERM.



à partir de
11 100 F HT*
Cannote ThinkPad 380 d'IBM
Les "tout intégrés", Processeur Pentium®, à technologie MMX jusqu'à 266 MHz. Ecran couleur de 12,1 pouces. Mémoire vive de 16 Mo ou 32 Mo. Disque dur jusqu'à 5,1 Go. Lecteur de disquette et, sur les modèles, de CD-ROM 20x ou 24x. Carte son 16 bits et communication Infrarouge Intégrée. Licence SmartSuite en standard.
* 11 300 F TTC, prix catalogue IBM en 05-04-98.



à partir de
18 850 F HT*
Cannote ThinkPad 380 d'IBM
Les ultra-portables, Processeur Pentium®, à technologie MMX de 200 MHz ou 233 MHz. Disque dur SMART de 2,1 Go ou 4 Go. Ecran couleur EPA ou TFT de 12,1 pouces. Mémoire vive de 32 Mo. Poids platine de 1,81 kg. Communication Infrarouge 4 Mbps. Licence SmartSuite en standard.
* 19 220 F TTC, prix catalogue IBM en 05-04-98.



à partir de
29 200 F HT*
Cannote ThinkPad 770 d'IBM
Les portables de l'extrême. Des performances multitudes et des possibilités de communication exceptionnelles. Processeur Pentium® à technologie MMX jusqu'à 333 MHz et mémoire EDO de 32 Mo. Un grand écran de 15,3 ou 14,1 pouces. Disque dur jusqu'à 5,1 Go. Éléments interchangeables comprennent : lecteur de CD-ROM ou DVD-ROM, ports vidéo externes et lecture MPEG-2 pour performances multitudes.
* 30 200 F TTC, prix catalogue IBM en 05-04-98.

Toujours plus pour beaucoup moins.



17 250 F HT*

Ce ThinkPad 380 d'IBM est à un prix exceptionnel.

Le ThinkPad 380 d'IBM doté d'un processeur Pentium® 166 MHz à technologie MMX®, d'un écran TFT 12,1", d'une mémoire vive de 16 Mo, d'un disque dur de 3 Go et d'un lecteur de CD-ROM 20x ne coûte que **17 250 F HT**. C'est une affaire à ne pas manquer !

Désormais, la gamme des portables IBM ThinkPad est encore mieux équipée et de plus en plus abordable. Pour tout savoir sur leurs performances et sur les offres promotionnelles en cours, appelez vite le **0 800 800 801** ou rendez-vous visite sur www.ibm.com/pc/fr/thinkpad



Solutions pour une petite planète



* 01 504 5111, prix catalogue IBM en 05-04-98, pour le modèle 380PTE, dans le cadre des offres promotionnelles. Le logo Intel Inside, Pentium et MMX sont des marques déposées d'Intel Corporation. Les PC compatibles doivent être achetés avec un système d'exploitation.

هكذا من لإيهل



BOUTEILLE AOC irouléguy blanc

Domaine Brana 1997 L'appellation tient son nom du village d'Irouléguy, dans le Pays basque, où la vigne avait disparu après l'invasion du phylloxera. La famille Brana s'était reconvenue dans le négoce et la production d'eau-de-vie, en particulier d'une poire exceptionnelle. C'est en 1984, qu'Estienne Brana, encouragé par son fils Jean, entreprit l'exploitation d'un terroir jadis réputé pour sa vocation viticole. Le blanc est issu des cépages petit-courbu (60%), gros-manseng (35%) et petit-manseng (5%) spécifiques de l'appellation. Les cultures en terrasses étroites, à 65% de déclivité, imposent la cueillette à la main. Le domaine s'étend sur 22 hectares de la commune d'Espouey et produit aussi un rouge de qualité. La mise en bouteille intervient au printemps, sans collage. Le millésime 1997 est un vin à la robe de couleur paille, fin, et développant des arômes d'agrumes soutenus par le caractère minéral caractéristique de ce terroir. En bouche, il est gras et vif, avec une finale ample et harmonieuse. A déguster avec le fromage de brebis des Pyrénées et la fameuse confiture de cerise noire d'Itraoussou. La bouteille : 60 F à la propriété. * Domaine Brana, 3-bis, avenue du Jai-Alai, 64220 Saint-Jean-Pied-de-Port. Tél. : 05-59-37-00-44. Télécopie : 05-59-37-14-28.

Canada, la gastronomie des grands espaces

Etapas gourmandes d'un voyage transcontinental

VANCOUVER de notre envoyé spécial A l'arrivée en gare de Calgary, dans les Rocheuses, « le train n'est qu'un morceau de glace, pourtant il y a de la vapeur partout; mais tout gèle dans mes glacières sans glace: œufs, oignons, poulet sont durs comme la pierre. Je sors le matin ce qu'il me faut pour le lendemain », écrivait à sa famille, au début du siècle, un cuisinier français, ancien brigadier d'Escoffier, embarqué à bord du Canadien Pacifique. Il fallait, à l'époque, 50 heures pour gagner Winnipeg (Manitoba) depuis Montréal. Quelques jours plus tard, le 29 avril 1909, il note à Laggan: « Le printemps est de retour, avec des canards sauvages par milliers; ce matin, nous avons vu trois loups. »

échange d'une promesse du gouvernement fédéral de la relier aux provinces de l'Est. Après quatre années d'un chantier acharné qui mobilisa des milliers de travailleurs, sous la direction de William Van Home, l'inauguration eut lieu, en 1886, à Vancouver, devenue la grande métropole onyrtre sur l'Asie, et le débouché des produits de la forêt et de la pêche. L'emblème gastronomique du Canadien Pacifique (désormais associé à Canadian National au sein de Via Rail) pourrait être l'ébène, dont la feuille orne le blason, et qui évoque les dons de cet arbre généreux. Le bien manger est de rigueur à bord de ce train et à chacune de ses haltes, grands hôtels d'étape dont les plus anciens sont contemporains du chemin de fer.

On assiste à l'émergence d'une cuisine canadienne moderne, aux accents multiples selon les provinces - à cette échelle, on n'ose parler de terroirs - que la compagnie Canadien Pacifique entend désormais promouvoir dans ses vingt-six hôtels, dont onze châteaux « historiques ». Au Beaver Club du Reine Elizabeth, John K. Cordeaux dirige une équipe enthousiaste de quatre-vingt-dix cuisiniers et commis, rompus aux subtilités du mariage d'un « boucan de ouananiche et d'ombre de l'Arctique en fantasia autochtone ». C'est le saumon - appelé « ouananiche » lorsqu'il n'a jamais connu la mer - qui n'a de cesse de retrouver les eaux douces de sa rivière natale après une vie passée à courir les océans. Suivront une « gourmandise » de cuisses de grenouille et de pétoncles à la feuille de menthe, puis une délicieuse pièce de caribou rôt au sang de bleuets (myrtilles) accompagnée de riz sauvage de provenance locale. Les vins, plutôt blancs de la vallée de l'Okanagan (Colombie-Britannique), cabernet-merlot de l'Ontario, répondent aux exigences sévères du VQA (Vintners Quality Alliance), organisme fédéral chargé du contrôle des appellations. Les vins canadiens, vins de missions religieuses, sont de vieille tradition, et commencent aujourd'hui un regain d'intérêt. On ne sait guère en Europe que le Canada est le premier producteur d'« eiswein », vin de glace, blanc et doux. Des légumes indiens, la citrouille des Hurons, les baricots blancs du

lac Saint-Jean, la gourgame ou coffe-bean, sorte de fève, on trouve encore trace dans la cuisine raffinée des chefs de la « CP », Jean Souland au château Frontenac à Québec, Dominique Guyot au château Lake Louise dans les Rocheuses, ou bien Robert La Croix, dit « Pépé », natif de Morlaix, arrivé sur la Côte ouest sans connaître un mot d'anglais, et qui est aujourd'hui à la tête des cuisines de l'Hôtel Vancouver, dans la cité du même nom. Dans le flot de la modernité, le Canada respecte encore, venu du fond de sa mémoire, les traditions anglo-saxonnes, françaises, sino-indiennes, et n'oublie pas les nourritures rares comme le foie de phoque, la bosse de bison, le gigot d'ours, la queue de castor, la langue de morue, tous mets excellents. « Mais pour qu'un peuple ait une bonne cuisine, il faut aussi qu'il ait un long passé de vie courtoise... », disait Escoffier, accueilli au Beaver Club à Montréal en 1913. Ici, l'Etat a précédé le sentiment national, mais le train reste le symbole d'un rêve éveillé à la mesure du défi géographique, dans un pays voué à la gastronomie des grands espaces.

Jean-Claude Ribaut

* Hôtels Canadien Pacifique (informations) : 00-1 (416) 967-71-45. Pour les visiter, d'un littoral à l'autre, sur la Toile : www.cphotels.ca. * Via Rail Canada, 5 bis, rue du Louvre (75001). Tél. : 01-44-77-87-94. Air Canada, 10, rue de la Paix (75002). Tél. : 01-44-50-20-20.

« BOUCAN DE OUANANICHE » Homards, crabes, truites de mer, saumons, fétans, pétoncles et morues abondent dans les eaux côtières de la Nouvelle-Écosse. « Ce sont des produits magnifiques », dit John K. Cordeaux, devenu à trente ans, en 1991, chef des cuisines du Reine Elizabeth, l'hôtel de la chaîne Canadien Pacifique à Montréal. Jeune prodige d'origine anglaise, ce lauréat du concours Albert et Michel Roux estime avoir plus de liberté qu'en Europe au Québec où, à l'exception de la truffe, l'on trouve tout, aussi bien des agneaux de pré-salé de la Côte est, du foie gras de Canada, que des fromages au lait cru parmi les soixante-cinq variétés produites dans la Belle Province.

pendant seize jours, alors que celui fraîchement haché du boucher doit être consommé dans les vingt-quatre heures. Plus pratiques, les steaks hachés des grandes surfaces sont-ils aussi gastronomiques ? Ils sont d'abord beaucoup plus gras. Les produits les plus communément vendus dans les supermarchés affichent un taux de lipides de 15 %. Celui-ci est déjà élevé, mais le magazine Que Choisir ? a montré dans un test mené sur 39 produits en octobre 1995 que la moitié d'entre eux étaient encore plus gras que leur étiquetage ne l'indiquent. La palme revient aux fast-foods du type McDonald's, avec des steaks hachés contenant 20 % de matière grasse... A contrario, la Confédération française de la boucherie a démontré dans une enquête que le taux moyen de matières grasses ne dépassait pas les 3 % dans les steaks hachés des artisans bouchers. Il est vrai que les clients peuvent constater si c'est du muscle ou du gras que l'on introduit dans la machine. L'acheteur en supermarché devra,

lui, apprendre à décrypter. Achète-t-il de la viande ou du soja ? Le mot « hamburger » ou « préparation de viande hachée » peut être appliqué sur un produit qui ne contient que 50 % de viande. Un tiers des steaks surgelés contiennent en fait du soja, particulièrement les petits formats destinés aux enfants. Le mot de tartare ne fut, quant à lui, associé à la viande crue hachée et fortement assaisonnée qu'au début du siècle. C'est Escoffier, en 1907, dans son Guide culinaire, qui donne le premier la recette de ce « beefsteak à la tartare ». Aujourd'hui, la loi autorise de vendre sous ce patronyme dans les rayonnages que du pur bœuf avec 5 % maximum de matière grasse : une garantie de sérieux.

Guillaume Crouzet

* L'absolu de Socopa, 5 % de matière grasse, viande séchée à 71 F environ le kilo. Haché de viande limousine de Charal, 5 % de matières grasses : 60 F environ le kilo.

Le steak haché

En 1997, le nombre des steaks hachés frais vendus dans les grandes surfaces a augmenté de 4,6 %, parvenant à un total de 82 000 tonnes. Il y a longtemps que l'artisan boucher n'a plus le monopole de l'objet. C'est l'entreprise Socopa qui se revendique précurseur en la matière : « Dès 1965, dans le magasin Imo de Pissy, nous vendions les premiers steaks hachés sous film plastique », raconte Jacques Despony, l'un des directeurs de l'entreprise. Fabriqués dans notre usine de la Sarthe, ils n'avaient alors qu'une durée de vie de deux jours. Le vrai boom du steak haché date du milieu des années 70. Grâce à des critères d'hygiène renforcés sur les lieux de broyage des viandes et aux barquettes sous atmosphère contrôlée, la date limite de consommation est repoussée à quatre jours et les ventes s'envolent. Il y a même désormais des steaks hachés emballés sous vide que l'on peut conserver au froid

pendant seize jours, alors que celui fraîchement haché du boucher doit être consommé dans les vingt-quatre heures. Plus pratiques, les steaks hachés des grandes surfaces sont-ils aussi gastronomiques ? Ils sont d'abord beaucoup plus gras. Les produits les plus communément vendus dans les supermarchés affichent un taux de lipides de 15 %. Celui-ci est déjà élevé, mais le magazine Que Choisir ? a montré dans un test mené sur 39 produits en octobre 1995 que la moitié d'entre eux étaient encore plus gras que leur étiquetage ne l'indiquent. La palme revient aux fast-foods du type McDonald's, avec des steaks hachés contenant 20 % de matière grasse... A contrario, la Confédération française de la boucherie a démontré dans une enquête que le taux moyen de matières grasses ne dépassait pas les 3 % dans les steaks hachés des artisans bouchers. Il est vrai que les clients peuvent constater si c'est du muscle ou du gras que l'on introduit dans la machine. L'acheteur en supermarché devra,

lui, apprendre à décrypter. Achète-t-il de la viande ou du soja ? Le mot « hamburger » ou « préparation de viande hachée » peut être appliqué sur un produit qui ne contient que 50 % de viande. Un tiers des steaks surgelés contiennent en fait du soja, particulièrement les petits formats destinés aux enfants. Le mot de tartare ne fut, quant à lui, associé à la viande crue hachée et fortement assaisonnée qu'au début du siècle. C'est Escoffier, en 1907, dans son Guide culinaire, qui donne le premier la recette de ce « beefsteak à la tartare ». Aujourd'hui, la loi autorise de vendre sous ce patronyme dans les rayonnages que du pur bœuf avec 5 % maximum de matière grasse : une garantie de sérieux.

Bistrot

AU DÉLICE DE PROVENCE Aux confins des Bormoniens, la Provence est toute de couleurs et de saveurs exubérantes. Terres ocres et rouges, saveurs d'huile d'olive de Nyons, de la lavande et du romarin du haut pays. Simple et rustique, une région où il faut du courage pour s'établir et exercer son art. Renaud Eglise et Jérôme Bolly, deux jeunes cuisiniers, n'en manquent pas, qui se sont installés au cœur de cette bourgade de l'Écluse des Papes. Quelques raviolis de saison aux asperges, un gigot farti aux herbes et aux pistaches ou le délicieux carré d'agneau rôti au basilic, jus de viande et gouches d'ail confites seront prétexte à dégustation des vins de la commune. Délicieux desserts. Menus : 85 F, 125 F, 175 F et 210 F. A la carte, compter 220 F. * Valréas, 6, la Placette (84600). Tél. : 04-90-28-16-91. Fermé mardi soir et mercredi.

LE SUD

Chady de Bab-el-Oued s'est replié dans une maison de la Provence Intérieure, une ferme entre oliviers et amandiers. L'on se croirait chez Cigalon, le cuisinier de Pagnol, entre Aubagne et Plan-de-Cuges, loin de la Porte Maillot et de son chantier. Poissons du Grand-du-Roi, pieds et paquets, bouillie, brandade et petit loup des calanques grillé entier. Une cuisine aromatique, utilisant de bons produits, une ambiance ensoleillée, et la « tchatche » du patron. Vins de Provence, naturellement. A la carte, compter 250 F. * Paris, 91, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (75017). Tél. : 01-45-74-02-77. Fermé le dimanche.

OUJ EL BANINE

La cuisine marocaine tient à la qualité du mélange des épices. Le marchand d'épices - l'« ain » - a préparé des journées entières la subtile décoction de cardamome, cannelle, macis, galanga, maniguette, muscade, poivre, girofle, gingembre ; et aussi des fleurs, baies de belladone, iris, lavande et bouton de rose. Pas de merguez dans le couscous ! La trop rarement succulente saucisse de mouton folklorique est superflue. Une seule viande suffit. A fuir, le couscous « royal », où sont mêlées viandes bouillies, rôties et grillées. Avec cinq couscous parfumés, à la graine fine, et une douzaine de tajines, Marie Seguin, qui fut enseignante à Fès, donne de la cuisine marocaine un très agréable aperçu dans un décor sobre, élégant et soigné. Les amateurs apprécieront aussi la délicate sauce chermoula, les sardines farcies, et un délicieux plat de tripes aux épices. Service traiteur et plats à emporter. * Paris, 16 bis, rue Dufrenoy (75116). Tél. : 01-45-04-91-22. Fermé samedi midi et dimanche.

Gastronomie

LE RÉGENCE La cuisine d'hôtel fait un brillant retour sur le devant de la scène comme un reflet narcissique de La Vie parisienne, alors que l'avenue Montaigne ne s'appelait encore que l'avenue des Veuves. Au Plaza-Athénée, créé en 1911, la table de prestige est le Régence, « qui permit au citoyen le plus obscur de vivre en prince pendant quelques heures », notait déjà Léon-Paul Fargue. Eric Briffard, un des hussards formés à la dure école de Joël Robuchon, y régit en maître absolu sur une brillante équipe de cuisine. Etonnamment mise en valeur des textures d'une soupe de petits pois frais et oignons nouveaux à l'écrasée de morilles ; délicatesse des arômes d'un creux de laitue et araignée de mer à l'émulsion d'amande ou encore d'une croustille d'oie mollette en fricassée de morilles et pointes d'asperges au vin jaune. Voici une cuisine vive, capable de fixer souverainement les saveurs et les arômes, dominant la technique, méditant envers les exercices de style ou les effets de mode de la « cuisine virtuelle ». Carte des vins importante, non dépourvue de bouteilles abordables. Une soirée réussie avec deux excellents menus : « Printemps », 410 F ; « Crustacés », 565 F. A la carte, compter 500 F. * 25, avenue Montaigne (75008). Tél. : 01-53-67-65-00.

J.-C. Ri

GASTRONOMIE

PARIS 14° AU MOULIN VERT

PARIS 19° LE PALAIS DE L'INDE

En mai Menu Tout Homard du Canada 228 F

Depuis 1894... LE GRAND Tailleur

PARIS 14° LA CREOLE

PARIS 14° L'ATLANTIQUE

77 SEINE ET MARNE LA MARE AU DIABLE

SPORTS Athlétisme, Cyclisme Football, Rugby, Tennis...

3615 LE MONDE

Couvert avec de faibles pluies

UNE VASTE DÉPRESSION est située des îles Britanniques aux pays scandinaves. Une perturbation peu active, prise dans un flux d'ouest, affectera mercredi une bonne partie de la France, avec de faibles pluies. L'anticyclone du proche-Atlantique se renforcera sur le pays à partir de jeudi, nous apportant de la douceur et du soleil pour le prochain week-end.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel restera couvert toute la journée, avec quelques pluies faibles. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Les températures maximales avoisineront 13 à 15 degrés.

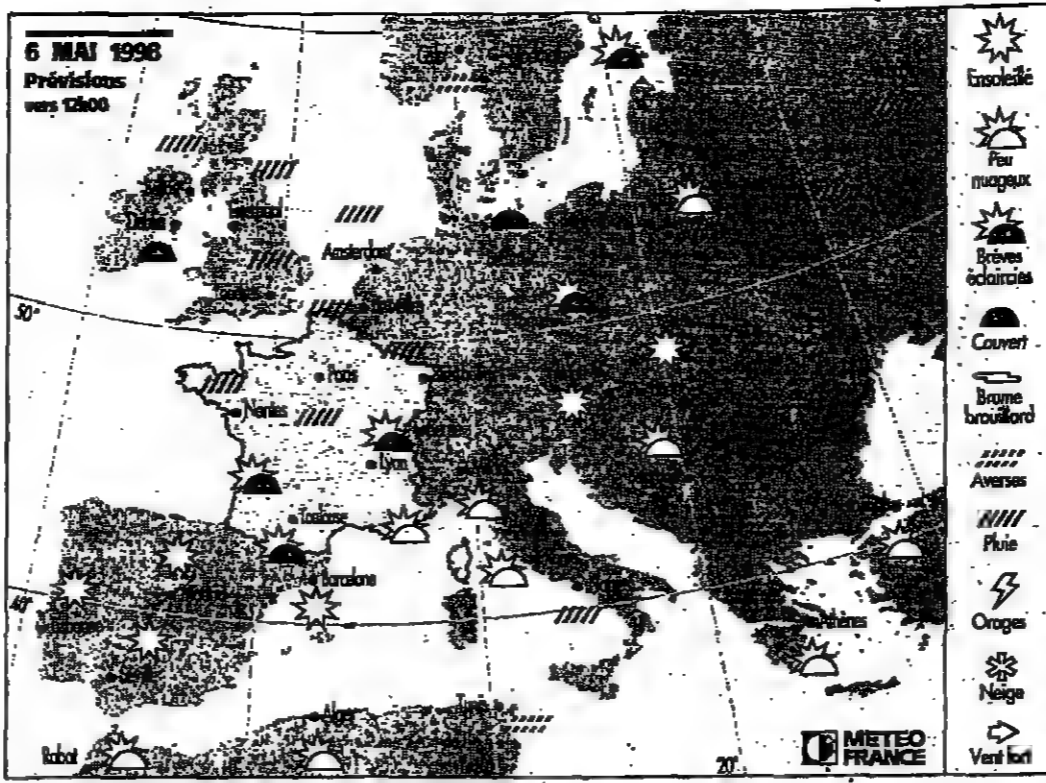
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps restera maussade toute la journée avec quelques pluies faibles l'après-midi. Les températures seront fraîches pour la saison, avec 12 à 14 degrés au

meilleur moment de la journée. **Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - La journée sera placée sous le signe des nuages, avec quelques pluies faibles. Il fera 12 à 14 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur Poitou-Charentes, le temps sera couvert, avec quelques faibles pluies éparées le matin. Ailleurs, les nuages seront nombreux, mais quelques belles éclaircies reviendront par l'ouest l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 15 à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel sera couvert une bonne partie de la journée, avec quelques faibles pluies éparées. Il fera 14 à 17 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Malgré quelques passages de nuages élevés, la journée sera bien ensoleillée. Il fera 18 à 22 degrés au meilleur moment de la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

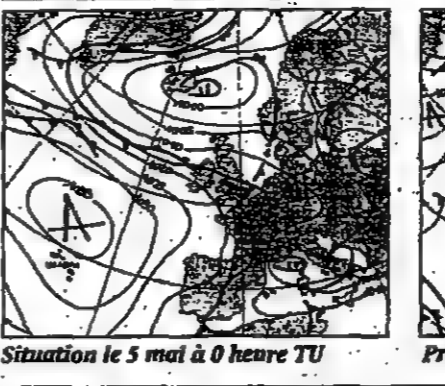
FRANCE. L'autoroute A1 est fermée à la circulation dans le sens province-Paris, durant la nuit de 21 h 30 à 6 heures du matin, jusqu'au jeudi 7 mai, depuis l'échangeur de Saint-Denis jusqu'à la porte de La Chapelle, en raison de travaux. Toujours dans la région parisienne, l'autoroute A3 est également fermée jusqu'au 7 mai, de 21 h 30 à 6 heures du matin, pour travaux dans le sens Paris-province, depuis la porte de Bagnolet jusqu'à Bobigny.

INDONÉSIE. La compagnie aérienne Garuda Air propose, depuis la fin du mois d'avril, chaque mercredi, un vol à destination de Denpasar en Indonésie. Le retour s'effectue les jeudis. Cette liaison est opérée au départ de Paris-Charles-de-Gaulle, Nice et Genève, via Vienne avec un changement d'appareil, puis une seule escale à Bangkok. Réservation au 0802-300-400.

PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropolitaine	NANCY	7/12 P
ALPES	NANTES	9/15 S
BARRUTZ	NICE	12/17 S
BORDEAUX	PARIS	7/14 P
BOURGES	PAU	5/15 N
BREST	PERPIGNAN	8/12 P
CAEN	RENNES	8/11 P
CHERBOURG	ST-ETIENNE	8/13 P
CLERMONT-F.	STRASBOURG	6/14 P
DIJON	TOULOUSE	8/13 P
GENOBLÉ	TOURS	8/15 N
LILLE	FRANCE outre-mer	7/12 P
LIMOGES	CAYENNE	5/10 N
LYON	FORT-DE-FR.	7/16 C
MARSEILLE	NOUMEA	12/20 S

PAPETE	26/30 P	KIEV	10/15 P	VENISE	12/19 S	LE CAIRE	23/35 N
POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	12/24 S	VIENNE	10/18 S	MARRAKECH	13/29 S
ST-DENIS-RE.	21/27 N	LIVERPOOL	10/13 P	AMSTERDAM	10/14 P	MAIROBI	16/22 P
EUROPE		LONDRES	9/12 P	BRASILIA	19/27 P	PRETORIA	14/31 S
AMSTERDAM	10/12 P	LUXEMBOURG	9/12 P	BLUNOIS AIR	13/20 S	BAHAY	11/22 S
ATHENES	14/20 N	MADRID	22/1 S	CARACAS	28/30 P	TUNIS	13/20 P
BARCELONE	10/19 S	MILAN	12/21 N	CHICAGO	7/21 S	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	6/12 P	MOSCOU	12/19 P	LIMA	20/25 N	BANGKOK	28/37 N
BELGRADE	9/19 S	MUNICH	6/11 N	LOS ANGELES	12/15 N	BOMBAY	28/35 S
BERLIN	8/13 C	NAPLES	12/19 P	MEXICO	16/22 S	DJAKARTTA	27/31 C
BERNE	7/13 N	OSLO	3/9 P	MONTREAL	17/23 P	DUBAI	22/32 S
BRUXELLES	8/15 P	PALMA DEM.	8/20 N	NEW YORK	15/21 P	HANOI	26/29 P
BUCAREST	6/14 C	PRAGUE	9/18 P	SAN FRANCISCO	11/15 C	HONGKONG	24/28 P
BUDAPEST	8/15 P	ROME	9/18 S	SANTIAGO CHILI	7/22 C	JERUSALEM	22/34 C
COPENHAGUE	4/10 P	SEVILLE	12/26 S	TORONTO	12/24 S	NEW DELHI	25/39 C
DUBLIN	6/13 C	SOFIA	8/16 P	WASHINGTON	15/24 S	PEKIN	17/22 C
FRANCFORT	8/14 P	ST-PETERSBURG	9/19 S	AFRIQUE		SEOUL	17/24 P
GENEVE	24/31 P	STOCKHOLM	4/11 N	ALGER	8/19 S	SINGAPOUR	28/33 P
HELSINKI	25/30 N	TENERIFE	13/15 C	DAKAR	20/24 S	SYDNEY	15/22 S
ISTANBUL	14/18 N	VARSOVIE	6/14 S	KINSHASA	23/29 C	TOKYO	15/22 S



PRATIQUE

Comment démêler droit et intimidation de la part des huissiers

RIEN NE DÉCOURAGE l'huissier. « Un jour, j'ai trouvé sur mon répondeur le message d'un huissier qui désirait savoir si la voisine du dixième étage résidait toujours dans l'immeuble », raconte une habitante du XIII^e arrondissement de Paris. Pour retrouver les débiteurs, chaque huissier a sa méthode. Les uns téléphonent à la gardienne de l'immeuble, au syndic, aux voisins, ou enquêtent sur le lieu de travail de leur cible, quand ils le connaissent. Les autres consultent les listes électorales, mais ils n'ont pas le droit de violer le secret bancaire ou postal. La plupart possèdent les clés de la poste pour accéder aux immeubles équipés d'un code digital. L'huissier peut intervenir les jours ouvrables, de 6 à 21 heures. Beaucoup travaillent le samedi matin, pour être sûrs de trouver les gens à leur domicile.

Un jour, Fanny Bernard a trouvé sur son répondeur le message suivant : « Bonjour, ici maître S., huissier de justice. Je vous contacte pour un rendez-vous, afin de procéder au descriptif et au mètre de votre appartement, dans le cadre du litige qui vous oppose à la banque X pour le remboursement du prêt relatif à

l'achat effectué par M. Bernard. » Comme elle n'était pas mariée, elle en a conclu qu'il s'agissait d'une tentative d'intimidation de la part d'un huissier qui ne connaissait même pas le dossier.

Mais des messages de plus en plus pressants ont continué d'affluer avec régularité. « Elle a tort de le négliger, car cet huissier la prévient courtoisement, alors que rien ne l'y oblige. Si elle ne prend pas contact avec lui, il peut venir en compagnie d'un commissaire de police, et faire ouvrir l'appartement », explique M^{me} Marie-Joséphine Bouvet, représentant la Chambre nationale des huissiers de justice.

COMMANDEMENT DE PAYER
Fanny pensait qu'elle ne risquait rien, car les appels téléphoniques n'avaient été précédés d'aucun courrier, ni d'aucun commandement de payer. Or, dans le cas d'un prêt souscrit par le biais d'un acte notarié, on peut procéder au recouvrement sans ordonnance préalable du tribunal.

L'huissier connaissant les procédures, le tout est de démêler ce qui relève de l'application stricte des textes ou de l'intimidation. On peut

être poursuivi par l'huissier sans forcément être mauvais payeur, ou dans son tort. Louis C. a reçu un avis d'huissier se proposant de « dresser un inventaire du mobilier et de faire une date pour sa vente », pour une somme de... 425 francs, alors qu'il avait payé le montant de sa contrepartie (75 francs) le jour même. Estimant avoir acquitté sa dette dans les délais, il n'avait pas cru devoir constater l'avis d'amende forfaitaire majorée qui précède le commandement d'huissier.

De son côté, le docteur V. comptait contester devant le tribunal de police deux amendes forfaitaires majorées pour stationnement gênant, d'un montant total de 1 590 francs, comme il l'avait fait antérieurement avec succès. Malheureusement, il était absent lorsque l'huissier est venu lui délivrer le commandement de payer. Lorsque le docteur V. s'est présenté à la mairie où avait été déposé l'acte, celui-ci est resté introuvable. Or, sans le commandement de payer, il est impossible de contester les contraventions !

L'huissier qui a fixé une date pour la « saisie-vente » décline toute responsabilité, car il dispose d'une

attestation de la mairie, prouvant qu'il avait bien remis l'acte à la date indiquée. Le docteur V., de son côté, a produit un document de la mairie, reconnaissant que celle-ci n'avait aucune trace d'un commandement à son nom. « Si la mairie, ils n'ont pas l'acte, ce n'est pas mon problème. En ce qui me concerne, l'acte vous a été signifié, même si vous étiez absent », dit l'huissier. « Que l'acte soit remis au domicile à une personne se trouvant dans les lieux, à un voisin, à la gardienne de l'immeuble, sur le lieu de travail, ou déposé en mairie

en cas d'absence du destinataire, il est valable », confirme M^{me} Bouvet.

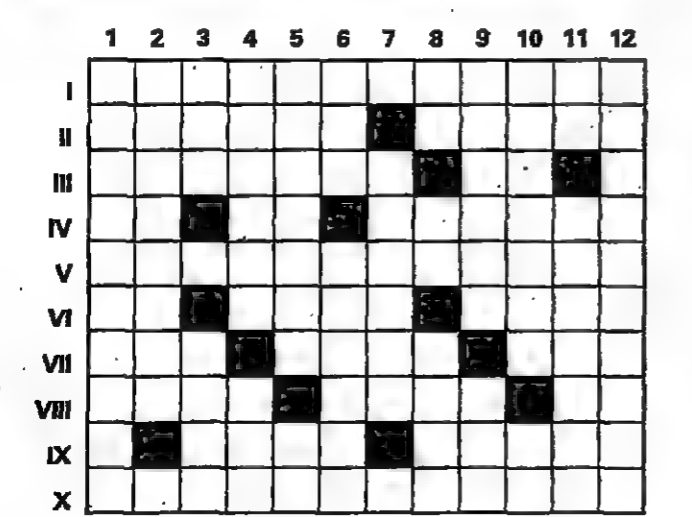
L'huissier proposa alors au docteur V. de garantir la dette vis-à-vis du Trésor public, en présentant la carte grise de son véhicule. Devant le refus du docteur V., et après un nouveau délai, l'huissier est revenu à la charge. Le docteur V. trouve scandaleux que « le principe contradictoire » imposé par la loi, et permettant au justiciable de se défendre, n'ait pas été respecté. Il dispose d'un dernier recours : les articles 710 et 711 du code de procédure pénale, qui permettent de saisir le tribunal, afin qu'il statue sur le contentieux relatif à l'exécution de l'acte qu'il a ordonné.

LETTRES COMMUNICATOIRES
Un groupement d'huissiers de justice, spécialisé dans les recouvrements de contraventions, adresse aux débiteurs des lettres-circulaires comminatoires. « Nous nous sommes présentés ce jour à votre domicile afin de procéder au recouvrement de la somme de... Vous ne disposez plus que de 48 heures pour vous acquitter de cette dette. Passé ce délai, nous procéderons, accompagnés d'un commissaire de police et

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98107

3615 LEMONDE, tappez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT
1. Rarement bien accueillis quand ils arrivent. II. Préparation florale. Levée à la sortie. - III. Doit tout à sa mère. Vient d'avoir. - IV. Saint manchots. Plus gai dans l'autre sens. Protège les fondements. - V. Mettent brutalement fin aux situations difficiles. - VI. Fin de verbe. Ecrase tout sur son passage. Point de départ quotidien. - VII. Semblable. Victoire tirée par les cheveux. Note. - VIII. Lac lombard. Qui ont déjà un beau parcours derrière elles. - IX. Donne de la valeur au diplôme.

VERTICALEMENT
1. Plus facile à contrôler dans la casserole qu'à l'extérieur. - 2. Connus de tous. - 3. La première rend un jugement hâtif. Possessif. - 4. Au cœur de la maison romaine. Jamais oublié. - 5. Héritages du passé. Doubliées dans le précédent. - 6. Rivière alpestre. Monnaies d'or à Venise. - 7. Grandes expositions. - 8. Points sur la rose. Fait le singe en Amérique du Sud. - 9. Protec-

tion rapprochée. Ni bleu, ni vert. - 10. Acide dans le sang. Ancêtre de tout un peuple. - 11. Dans le trou. Une page d'histoire aujourd'hui tournée. Négation. - 12. Vois trop grand.

SOLUTION DU N° 98106
HORIZONTALEMENT
I. Faux-semblant. - II. Urbi et orbi. - III. Nia. Malo. Sei. - IV. Escrimeur. Ce. - V. Ré. Alé-seuses. - VI. Ailette. RI. - VII. Ruina. Etrave. - VIII. Insensée. Meg. - IX. Uie. Té. Emile. - X. Messes. Suées.

VERTICALEMENT
1. Funérarium. - 2. Arise. Unie. - 3. Ubac. Aises. - 4. Xi. Rainé. - 5. Séamante. - 6. Examée. Ses. - 7. Molestée. - 8. Brouettées. 9. Ib. Ruer. Mu. - 10. Ais. Amie. - 11. Ecervelé. - 12. Télésiège.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 68

A la recherche du treizième mot

Ce début de partie a été joué au club de Saint-Maur le 6 mars 1998.

1. Vous avez tiré EODNERV a) En vous appuyant sur une des lettres placées sur la grille, trouvez et placez un mot de huit lettres.
b) Avec ce même tirage, trouvez 3 mots rapportant respectivement 34, 30, et 28 points en trois emplacements différents de la grille.
N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine
c) B D E H I R Y Trouvez un sept-lettres A C M N O O T. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 13 mai.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 29 avril



Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.
a) SOLFIAT, 12 A, 90.
b) SOLFIAT, D.5, 80 - OLI-

FANTS, E.6, 61, ou l'anagramme SOLFIANT - SIFFLOTA, 4 F, 78 - LOCATIFS, 6 F, 67 - FLOYTATS, 7 E, 83 - FOLIOTAS, numérotés, 9 G, 67.
c) DESUNIR, DINEURS, DIURNES ou INDURES.

Michel Charlemagne

سك: لمن الإهل

LE CARNET DU VOYAGEUR

DISPARITIONS

Aris Fakinos

L'écrivain de la mémoire du peuple grec

L'ÉCRIVAIN grec Aris Fakinos est mort dimanche 3 mai, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), d'un oedème pulmonaire. Il était âgé de soixante-trois ans. « Il est celui qui a le mieux fait connaître aux Français la Grèce moderne, la Grèce de la guerre civile et de la mémoire, la Grèce cachée », notait, lundi, l'écrivain Vassilis Vassilikos dans le quotidien grec Eleftherotypia. Né en 1935 à Maroussi, près d'Athènes, Aris Fakinos vivait depuis 1967 à Paris où il s'était exilé après le coup d'Etat des colonels. Ancien professeur à l'Institut français d'Athènes, il avait abandonné l'enseignement dans les années 60 pour se consacrer à la littérature et au journalisme.

En France, c'est en 1969 que paraît son premier roman, Les Derniers barbares (Seuil), qu'on ne pourra lire en Grèce que dix ans plus tard. Pendant toute la dictature, alors que Fakinos milite depuis Paris pour le retour de la démocratie, ses livres sont interdits sur son sol natal. Écrits en grec mais traduits en français, ils ne sortent dans leur langue d'origine qu'à partir des années 80, tandis qu'ils sont déjà publiés dans une dizaine d'autres pays.

De Zone de surveillance (1972) aux Enfants d'Ulysse (1989) en passant par L'Homme qui donnait aux pigeons (1980) ou L'Aïeul (1985), son œuvre - essentiellement publiée au Seuil et chez Fayard, et traduite par sa compagne Roselyne Majesté-Larrouy - entremêle les techniques narratives. Épopée, document historique, tradition orale... elle se veut, selon l'écrivain Philippe Dracodaidis, « dans la continuité de celle de Kazantzaki ». Mais elle est aussi une réflexion sur la mémoire collective du peuple grec, comme le reflète sa dernière trilogie, La Citadelle de la mémoire (Fayard, 1992) et La Vie volée (Fayard, 1995), dont le dernier tome, Le Songe de Nikitas, maître-ouvrier, doit sortir en septembre chez l'éditeur grec Kastaniotis.

Éditorialiste au quotidien Ta Nea, Aris Fakinos était aussi producteur à Radio-France, spécialiste de la musique traditionnelle. « Son itinéraire inversé, de la France vers la Grèce, avait fait de lui un phénomène rare et bizarre aux yeux des Grecs, un peu comme son collègue gréco-suédois, Theodoros Kallifatides, a déclaré au Monde le ministre grec de la culture, Evangelos Venizelos. Je ne crois pas, cependant, qu'Aris Fakinos ait été encore reconnu en Grèce à sa juste valeur. »

Florence Noiville

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Alfred ROSSIER, Geneviève COUDREAU, Marie Louise ROGER, ses arrière-grands-parents, Marc et Catherine KIPFER, Dominique et Anne COUDREAU, ses grands-parents, sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandre, le 29 avril 1998, chez Sylvie et Thomas, 17, quai d'Orléans, 75004 Paris.

47, rue de Sévres, 75006 Paris, 17, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

Marie ABOUANTO-CHASPOUL

et Christian CHASPOUL ont le grand bonheur d'annoncer la naissance de

Jules, le 23 avril 1998, chez Valentine nous a fait un clin d'œil le 1er mai 1998.

Véronique RPY, Romain MANDEL.

Anniversaires de naissance

- Pour tes 50 ans, Florian CADIER, notre amour, notre joie, notre gloire, Yves et Odette.

- 6 mai 1977 - 6 mai 1998. Bon anniversaire, Thibaut I Yvonné, Jean-Pierre, Bazzel.

Mariages

M. et M^{me} Philippe ALBERT, M. et M^{me} Robert BORNENS ont la grande joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Olivier et Claire, 69890 La Tour-de-Salverny, 74940 Amcey-La-Vieue.

Décès

- Cheonnevrières-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Sandrina, son épouse, Marie José et Didier, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Paul Emile ALVAREZ, survenu le 22 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Pour lui, matricule 184 947, à Auschwitz, les camps d'extermination nazis n'auront pas été qu'un point de détail. Les obsèques ont eu lieu le 29 avril.

Amnesty International, Les groupes d'Autverpe ont la grande tristesse de faire part du décès de leur amie,

Jeanne BACH, militante dévouée à la défense des droits de l'homme.

« Heureux ceux qui ont fait et soif de justice... »

Amnesty International, M^{me} Jeannette Robert, 27, rue du Bonndrome, 09410 Domérat.

- Sidi-Bel-Abbès, Montreuil. Les docteurs Roland et Juliette Girard, M. et M^{me} Max Zacker, M. et M^{me} Adrien Soussy, Le docteur Denise Bénichou, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert BÉNICHOU, le 3 mai 1998. Les obsèques auront lieu le jeudi 7 mai, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

44, boulevard Paul-Vaillant-Couturier, 93100 Montreuil-sous-Bois.

GARNET DU MONDE

TARIFS 98 - TARIF à la ligne

Décès, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 100 F HT TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 500 F TTC FORFAIT 40 LIGNES Toute ligne suppl. : 80 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 • Fax : 01.42.17.21.36 (Lire ci-contre.)

Édouard et Emilie Dovi

(ont fait du rappel à la Maison du Père, de M^{me} Philippe BONDESCUELLE de LESPINOIS, née Suzanne LEROUX.

le 30 avril 1998, à Neuilly-sur-Seine, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 mai, à 14 h 30, en l'église réformée d'Autueil, 53, rue Erlanger, Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

Ils rappellent à ceux qui l'ont connu le souvenir de son époux décédé le 14 mars 1995.

Cet avis tient lieu de faire-part. 12, place des Dominicains, 93400 Courbevoie-La Défense 1.

M. et M^{me} Robert Croissant, M. et M^{me} Jean Hamon et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CROISSANT, survenu à Rueil-Malmaison, le 2 mai 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 mai, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame-de-la-Compassion, 18, rue du Plateau, Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

14, avenue du Vieux-Colombier, 06130 Grasse, 41 bis, rue Charles-Floquet, 92500 Rueil-Malmaison.

- Pascaline Duvert, son épouse, Estelle, Alice, Isabelle, Delphine, ses enfants, Jean et Gabrielle Duvert, ses parents, Jean-Louis, Anne-Marie, Pierre, Bernard, Hélène, Jacques, Gilles, Martial, ses frères et sœurs, Et l'ensemble des familles Duvert et André, ont la douleur d'annoncer le décès de

François DUVERT, survenu à Palaiseau, le 3 mai 1998, à l'âge de quarante-quatre ans.

Cet avis tient lieu de faire-part. - M. Pierre Mintz, préfet de l'Essonne. Et les membres du corps préfectoral. Le personnel de la sous-préfecture de Palaiseau, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. François DUVERT, sous-préfet de Palaiseau, chevalier de l'Ordre national du Mérite.

survenu le dimanche 3 mai 1998, à Palaiseau (Essonne).

Les obsèques seront célébrées le mercredi 6 mai, à 15 h 30, en l'église de Cress (Drôme).

Préfecture de l'Essonne, 91010 Evry Cedex, Sous-préfecture, 91125 Palaiseau Cedex.

- On nous prie d'annoncer le décès de

Aris FAKINOS, écrivain, survenu le 3 mai 1998, à Montreuil.

De la part de Roselyne Majesté-Larrouy, sa compagne. Ses proches en France et en Grèce. Cet avis tient lieu de faire-part. (Lire ci-contre.)

- Le docteur Jean-Marcel Bourrier et M^{me} Françoise Feron, M. et M^{me} Marcel Le Cornec, M. et M^{me} Jean-Pierre Bastard, M. et M^{me} Claude Bastard, Et toute la famille, ont fait du décès de

M. Robert FERON, leur père, beau-père, beau-frère et parent, survenu le 29 avril 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière de Saint-Germain-des-Maux (Manche) ont eu lieu dans l'intimité.

1, rue de l'Abbé-Roger-Derry, 75015 Paris, 19, rue Arsène-Houssaye, 02860 Bruyères-et-Montberrault.

- Rotterdam, Paris, Montmartre, Alger, Londres, Buenos Aires, Saint-Tropez, Tanger, Venise, Washington, Fort Lauderdale.

René-Pierre GOSSET est partie pour son dernier voyage, le 2 mai 1998, seize ans après son vœux compagnon,

Pierre. Elle nous laisse trente-deux livres, des milliers d'articles, de tableaux et de souvenirs.

Que ses amis et ses lecteurs lui souhaitent « Bon vent » avec nous.

Sa famille des quatre coins du monde, 33 bis, rue Grande-Fontaine, 78100 Saint-Germain-en-Laye, ppgosset@club-internet.fr (Lire ci-contre.)

M^{me} Robert Gonnard, son épouse, Jean-François Gonnard, Geneviève et Jacques Bigot, Brigitte et Patrick Bigot, Marie-Thérèse et Gérard Desjardins, ses enfants, Anne-Marie, Emilie, Nicolas, Caroline, Barbara, Charles-Antoine, Anne-Laure, Pierre-Henri, Juliette, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. Robert ZAMPARINI, à son domicile, 6, avenue René-Coty, Paris-14^e.

Une messe sera célébrée à son intention, le mercredi 6 mai 1998, à 14 h 30, en l'église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Isvoire, Paris-14^e.

- François et Nicole Jager, Dominique et Marie-José Jager, Olivier et Catherine Jager, Sophie et Stéphane Baccetti, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Madeleine ZERR, veuve de René JAGER, ancien sénateur et questeur du Sénat, décédé en 1983.

leur mère, grand-mère et parente, survenu le 1er mai 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Poincaré, Paris-16^e.

80, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris.

Remerciements

- M^{me} B. Bruyère, Et toute sa famille remercient de tout cœur tous ceux qui leur ont témoigné leur tristesse après le décès de

André BRUYÈRE, architecte.

Anniversaires de décès

- Pour le vingt-troisième anniversaire de la mort du général Jean BREULLAC, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

- Il y a vingt-trois ans, Annette DESPRETZ, née LABBE, nous quittait.

« Adieu-vous les uns les autres... »

- Le 6 mai 1989, disparaissait, Aïsa GLÜCKSMANN, victime d'un cancer.

« Dans l'obscurité où tu feras ton anniversaire, Il est permis de sourire. » Carlos Drummond de Andrade.

Souvenirs

« On voit mourir toute chose aimée, lorsque du corps l'âme s'envole part : Je suis le corps, toi la meilleure part. Où es-tu donc, ô âme bien-aimée ? »

En souvenir de Michel BENARD. A tous ceux qui l'ont aimé, se joignent Linda, Clyde, Mica, Caudine et Maria, Barbara, Marie-Annick, Laura, Alessandro et Andrea.

Conférences

- Une conférence-débat entre M. Alain MINC et M. Jack RALITE, sur le thème

La mondialisation : où va-t-on ? est organisée mardi 5 mai, à 17 h 30, à l'Unesco, salle IX, 7, place de Fontenoy, Paris-7^e.

Conférences de l'Étoile : « La genèse du christianisme »

Quatre mercredis à 20 h 30 au temple protestant de l'Étoile, 54, rue de la Grande-Armée, 75017 Paris, avec des universitaires et des intervenants du cycle TV « Corpus Christi ».

* Jésus et les judaïsmes de son temps. le 6 mai : C. Perrot et P. Geoltrain. * Jésus et Jean-Baptiste, le 13 mai : P. Geoltrain et C. Tassin. * Jésus et Qumran, le 27 mai : C. Tassin et J.-D. Dubois. * Jésus et les évangiles gnostiques, le 3 juin : J.-D. Dubois et P. Geoltrain. Libre participation aux frais.

Communications diverses

- Michel Bestok, secrétaire général du Comité de l'Unité Française de Dachau contre les extrémismes, communique :

Lors de la cérémonie du ravivage de la Flamme de l'Arc de triomphe, le 29 avril 1998, à Paris, par l'Amicale des Anciens de Dachau, présidée par le général Yves Chevalier de Lauzères, le Comité contre les extrémismes était représenté par Marc Boisiera, président et Colette Azoulay, peintre des Flammes Éternelles.

- Maison de l'hébreu : dix cours individuels, pour pratiquer le Hébreu et parler l'hébreu. Professeur Bernauds : 81-47-97-30-22.

Le Monde PÔCHES Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche

3617 LMDOC

AUJOURD'HUI, LE 3617 LMDOC (5,57 F/mn) vous offre de nouveaux services

Le Monde

part des huissiers

ARCHÉOLOGIE Le Musée du Petit Palais accueille jusqu'au 26 juillet une remarquable exposition consacrée à « La Gloire d'Alexandrie ». Sculptures, camées, faïences et

mosaïques donnent une idée de la richesse phénoménale de la cité antique, tandis que des photos de Carlos Freire permettent de traverser la ville moderne. ● LES TECHNOLOGIES les

plus modernes - numérisation à l'aide de points laser, modélisation en trois dimensions - ont été employées pour installer au Petit Palais, sans l'abîmer, le colosse du roi Ptolémée,

tiré des eaux de la Méditerranée. ● CRÉATEUR du Centre des études alexandrines, Jean-Yves Empeur, l'un des commissaires de l'exposition, montre, dans *Alexandrie revisitée*,

comment les fouilles archéologiques récentes ont permis de « faire atterrir » sur les cartes des monuments jusque-là « en lévitation, sans aucune trace physique ».

Les merveilles alexandrines de la dynastie des Ptolémées au Petit Palais

De la fondation de la cité en 331 avant Jésus-Christ par Alexandre le Grand à la vision qu'en donna Hollywood, en passant par celle qu'en eurent les archéologues scaphandriers, l'exposition « La Gloire d'Alexandrie » invite les visiteurs à un spectacle en Cinémascope

LA GLOIRE D'ALEXANDRIE. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8^e. M^e Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé le lundi. Du 7 mai au 26 juillet. 35 F et 45 F.

Pour sa toute nouvelle exposition, le Musée du Petit Palais arbore une sacrée enseigne : un colosse en granit rose, de 25 tonnes et de près de onze mètres de haut. Encore lui manque-t-il les jambes, qui gisent toujours dans les eaux de la Méditerranée, aux alentours du fort de Qaitbay, à quelques encablures d'Alexandrie. Ont été retrouvés le torse, un bras, la tête et la double couronne qui le coiffait, symbolisant son pouvoir sur la Haute et la Basse-Egypte. C'est donc d'un pharaon grec qu'il s'agit. Mais d'un pharaon grec : son front s'orne également du diadème caractéristique des princes hellénistiques. Un Ptolémée contemple les visiteurs parisiens, comme il regardait, vingt-trois siècles plus tôt, les navigateurs qui doublaient l'île de Pharos pour s'abriter dans le port d'Alexandrie. Lequel ? L'archéologue Jean-Yves

Empeur, qui l'a sorti de l'eau, penche pour Ptolémée II Philadelphe (308-246 avant J.-C.). Peut-être parce qu'il fut le plus cultivé des Ptolémées, l'un des moins dépravés à coup sûr, parmi ces rois qui aimaient se faire représenter sous la figure de Dionysos, le dieu du vin. Parricides parfois, infanticides souvent, incestueux toujours, ou presque, plus pour reproduire le modèle des couples divins Osiris-Isis et Zeus-Héra que par pure perversité, les Ptolémées furent une famille à la *Dynastie*, mâtinée d'Atrides. Leur histoire commence avec la mort d'Alexandre le Grand, en 323 avant J.-C., et l'arrivée en Egypte du capitaine macédonien Ptolémée (Ptolémée I^{er} Sôter). Elle se termine avec la bataille d'Actium, en 31 avant J.-C., et le suicide de Liz Taylor, alias Cléopâtre VII, épouse de César puis de Marc Antoine, dernière souveraine d'Egypte.

UNE CITÉ QUI SURPASSA ATHÈNES
C'est à ce grand spectacle que nous convient les responsables de l'exposition « La Gloire d'Alexandrie ». Le visiteur aura droit à une traversée de la ville ancienne par les photos de Carlos Freire et à des tapisseries des XV^e et XVI^e siècles, tissées à la gloire d'Alexandrie le Grand, avant de se plonger dans son passé. De la fondation de la cité en 331 avant J.-C. par le conquérant macédonien à la vision qu'en donna Hollywood, en passant par celle qu'en eurent les archéologues scaphandriers, réels aventuriers du phare perdu.

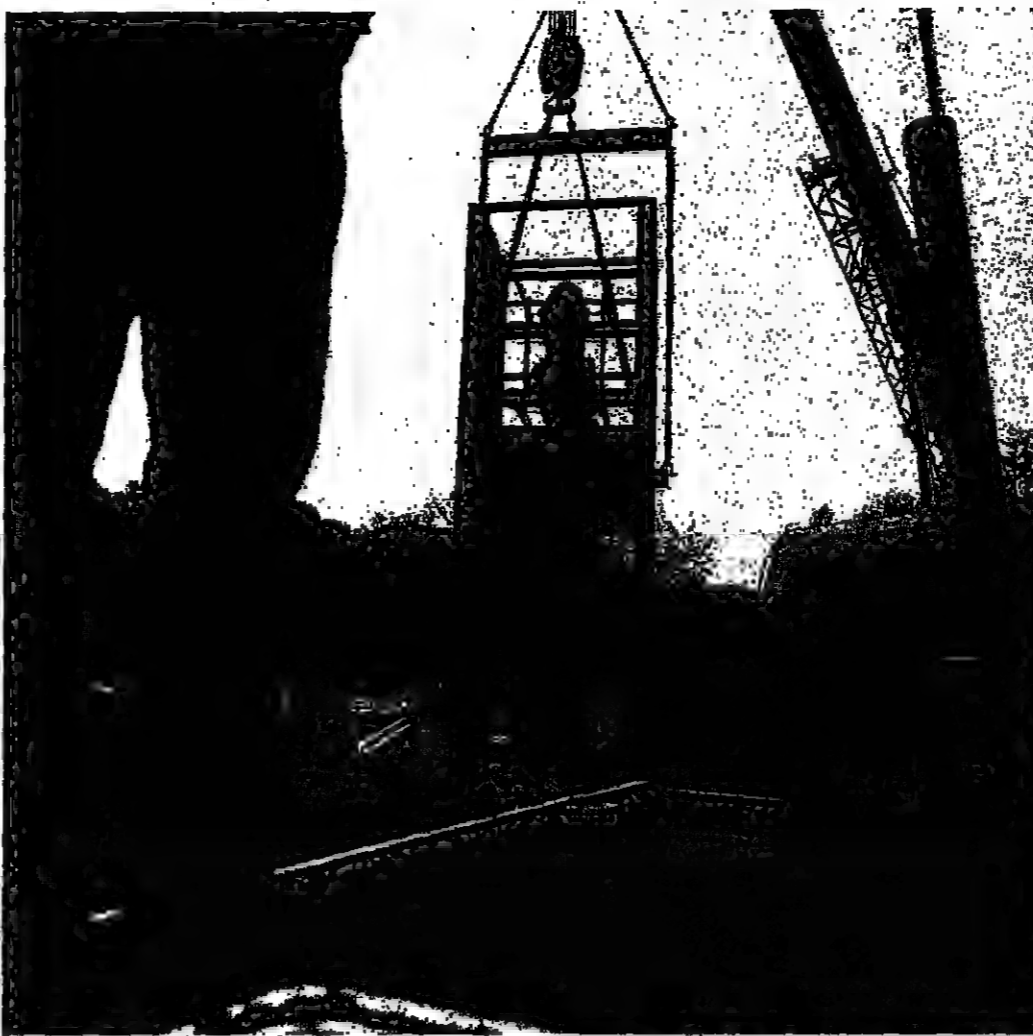
Vues et impressions d'une ville

L'exposition s'ouvre par un accrochage de photographies en noir et blanc prises à Alexandrie par Carlos Freire. D'origine brésilienne, il vit à Paris depuis 1968. On lui doit de nombreux portraits, dont celui du peintre Francis Bacon dans son atelier. Des portraits, il y en a aussi dans ce reportage effectué à Alexandrie entre 1995 et 1996. Visages de Saladiens venus de Haute-Egypte, figures extraordinaires, comme ce vieillard tenant sa canne comme d'autres un sceptre, ce bédonin à Poëli péchant au cet homme qui laisse le temps s'écouler dans les volutes d'un narguilé. Alexandrins inconnus ou célèbres, comme Youssef Chahine, répondant aux vues de la ville, moments ou modestes libéraux et Amis des lettres. On y trouvera peut-être le livre qui réunit les photos de Freire, accompagnées d'un texte du directeur adjoint de la rédaction du *Monde*, naïf du Caire, Robert Solé.

★ *Alexandrie Égyptienne*, de Carlos Freire et Robert Solé, Stock, 1998, 96 p., 150 F.

Au premier rang de ceux-ci, il faut placer l'Égyptien Kamil Abou El Saad, mort lors d'une plongée en 1984, qui remonta des profondeurs une statue d'Isis, en 1962 ; et la Britannique Honor Frost, qui publia le premier article scientifique sur le site en 1975. Sans oublier leur successeur, Jean-Yves Empeur, qui fouilla l'endroit depuis 1994, avec un sens de la médiation aiguisé par les moyens énormes que réclame ce genre d'entreprise (3,5 millions de francs en 1997) et la concurrence que lui livre Franck Goddio, à qui l'on doit un relevé topographique du port oriental (*Le Monde* du 5 novembre 1997). Jean-Yves Empeur a donc recruté des mécènes de poids : Elf Aquitaine, la Fondation Electricité de France, la BNP, la société d'investissement Global Asset Management, France 2, l'Association française d'action artistique, et on en oublie, qui nous en voudront.

Tout cela en vaut la peine ; les Ptolémées, entre deux meurtres et trois complots, avaient su doter



Un colosse à prendre avec des pincettes

Les travaux d'installation du colosse d'Alexandrie ont été menés par le Centre expérimental de recherches et d'études du bâtiment et des travaux publics (CEBTP). Avec le maître d'œuvre du projet de restauration, l'atelier Colgard, ils ont réceptionné le 16 mars, dans un hangar de la vallée de Chevreuse, la statue venue d'Alexandrie par la mer, puis de Marseille par la route. Il s'agissait d'abord d'examiner avec soin l'état du colosse. Si la surface de l'œuvre est par endroits altérée, sa structure interne est saine. On devait ensuite réunir les quatre éléments. Tâche difficile car l'assemblage doit être réversible et démontable. En outre, il y a des lacunes entre les fragments. L'atelier Colgard a profité de techniques mises au point, à partir de 1989, par le labo-

ratrice de France Télécom, puis développées par la société Meni, aujourd'hui reprises par EDF. C'est ainsi que le colosse a été entièrement numérisé à l'aide de 700 000 points laser, puis virtuellement modélisé en trois dimensions, ce qui a permis d'évaluer le centre de gravité de la statue. De la même manière, sans toucher à la sculpture, des opérations de restauration ont pu être simulées avant d'être exécutées, et la place des goujons d'assemblage qui servent à arrimer les diverses pièces de l'effigie a été soigneusement déterminée. L'ensemble a ensuite été adossé à une potence métallique qui pince le colosse sans le blesser.

★ L'histoire de la restauration du colosse sur Internet : www.infosculpt.com

l'Égypte d'une merveille qui s'ajoutait à celles que connaissait déjà le monde antique, cette tour surmontée d'un fanal qui guidait la nuit les navires. Bâtie sur l'île de Pharos, elle donna son nom à tous les phares de la Terre. Elle fut construite au début du III^e siècle avant J.-C., et dura plus de mille six cents ans. Le 8 août 1303, un trem-

blement de terre doublé d'un raz-de-marée en eut raison. Elle mesurait 135 mètres de haut, en comptant la statue de Zeus qui la surmontait. Le colosse du roi Ptolémée, flanqué d'une reine de même calibre, en gardait la façade orientée vers le large.

Derrière la digue naturelle formée par l'île, sur une bande de terre séparant la mer et le lac Mariout, s'élevait une cité qui surpassa Athènes. L'Égypte entière y déposait ses trésors. La population est difficile à évaluer - entre 500 000 et un million d'âmes, selon les auteurs et les époques -, mais les cimetières collectifs (Nécropolis, la ville des morts) sont d'une étendue qui laisse rêveurs les archéologues. Ré-

veus et un peu tristes, puisque l'urbanisation actuelle les oblige à les fouiller en urgence, pour sauver ce qui peut l'être avant que les morts de l'Antiquité ne cèdent la place à ceux de l'autourne. L'emplacement du tombeau du plus célèbre d'entre eux, Alexandre le Grand, est encore un mystère. En 522 avant J.-C., Ptolémée I^{er}, fin politicien, avait détourné le convoi funéraire du conquérant en route vers la Macédoine, pour mieux asseoir sa propre légitimité.

EUCLIDE ET ARCHIMÈDE
La ville fut construite par l'architecte Dénokratès, originaire de Rhodes, où, selon un plan inauguré par Hippodamos de Millet, les rues se croisent à angle droit. On y trouvait le *mousson* (muséon), temple des muses, mais surtout l'équivalent de nos modernes centres de recherche, qui vit passer Euclide et Archimède ; et la légendaire bibliothèque, fondée, croit-on, par Ptolémée I^{er} Sôter, et ses 50 000 volumes. En 47 avant J.-C., Jules César fit brûler la flotte égyptienne. La bibliothèque brûla avec. Les dieux, grecs et égyptiens, cohabitaient comme les habitants, et les témoignages de l'art ptolémaïque réussissent une fabuleuse synthèse entre les deux mondes, entre le béatisme égyptien et les courbes hellénistiques. La sculpture en est le meilleur exemple, mais les tombes ont également livré des tanagra, superbes statuettes féminines de terre cuite, qui conservent leur polychromie d'origine.

Les artistes alexandrins excellent également dans la production de camées, de verrières et de faïences, une richesse qui n'est que le pâle reflet des fortunes immenses englouties par la ville moderne. Les œuvres de l'exposition en restituent une image, et certaines laisseront pantifs. Ainsi ces deux mosaïques, restaurées pour l'occasion. Celle du chien, en particulier, assis à côté d'une cruche (askos) renversée, est d'une finesse et d'une gradation de modelé extraordinaire. Elle provient des quartiers royaux, véritable cité interdite à en croire le géographe Strabon, qui visita Alexandrie en 25 avant J.-C. : « Les bâtiments royaux occupent le quart, voire le tiers de la superficie totale, car chacun des rois, jaloux d'embellir à son tour les édifices publics de quelque nouvel ornement, ne fût pas moins d'ajouter, à ses propres frais, une résidence à celles déjà existantes, de sorte que maintenant on peut leur appliquer le mot du poète [Homère] : "Ils naissent les uns des autres." »

Harry Bellet

Jean-Yves Empeur ouvre grandes les fenêtres sur le passé

ALEXANDRIE, l'une des villes les plus visitées, les plus commentées du monde antique, a-t-elle besoin d'être revisitée, comme nous le suggère le titre du livre de Jean-Yves Empeur, l'un des commissaires de l'exposition du Petit Palais ? Oui, car les vicissitudes de son histoire ont fait disparaître, en surface, l'essentiel de ses monuments. Le but de l'ouvrage du créateur du Centre des études alexandrines (CEA) n'est pas de retracer l'histoire de la capitale des Ptolémées, mais de montrer comment les fouilles archéologiques récentes ont renouvelé nos connaissances du port égyptien. Car, insiste l'auteur, « la plupart des monuments cités par les sources antiques restent encore pour nous en lévitation, sans aucune trace physique. Bâtiments en lévitation au-dessus d'une carte, ils attendent que l'on trouve un indice qui permette de les faire atterrir... »

La topographie moderne de la ville rend difficile la recherche de ces indices. Même le relevé exact de l'emplacement des murailles qui la ceinturaient est un problème. L'emplacement du fameux musée et de sa bibliothèque légendaire reste une énigme, comme le lieu où fut enterré le fondateur de la ville,

Alexandre le Grand, qui a suscité plus de 140 permis de fouilles en moins d'un siècle.

Plus mystérieuse encore, la « disparition » des cimetières de la ville. Alexandrie en comptait encore des centaines au début du siècle dernier - des cavités énormes peuplées de colonnes, comme à Istanbul, capables de répondre aux besoins en eau d'une population considérable. En 1990, Jean-Yves Empeur en recense une seule, le cimetière el-Nabi, alors que pendant la dernière guerre, des dizaines d'entre elles avaient encore servi d'abris anti-aériens.

ARCHIVES DISPERSÉES

Grâce à des recherches dans des archives dispersées, une centaine ont pu être répertoriées. « Cette redécouverte fait penser aux cycles de l'histoire de la ville. Après être devenue en quelques générations la capitale du monde hellénistique, elle fut à l'époque ottomane un village avant d'être à nouveau, au siècle dernier, l'une des toutes premières villes de la Méditerranée », écrit Jean-Yves Empeur.

Les fouilles archéologiques italiennes, britanniques, allemandes, égyptiennes, polonaises et fran-

çaises ont permis de « faire atterrir » quelques monuments comme le Serapeum, énorme édifice consacré à une divinité typiquement alexandrine, Sarapis, ou Todoum romain de Kôm el-Dick. Le Césarium dédié par Octave-Auguste au culte impérial a toujours été bien localisé grâce à ses deux obélisques, les « aiguilles de Cléopâtre », embarquées à la fin du siècle dernier pour Londres et New York. Jean-Yves Empeur, au cours d'une de ses fouilles de sauvetage, estime être tombé sur des vestiges liés à ce bâtiment.

L'emplacement des grandes nécropoles de la ville était connu, celles-ci parfois explorées de manière fragmentaire. Jean-Yves Empeur a eu la chance de travailler pendant plus de six mois dans le quartier de Gabbani, où des travaux autoroutiers avaient mis au jour une tombe. Trente-huit d'entre elles ont pu être explorées avec précision par les équipes du CEA. Un chapitre de son livre, le plus sensible, est consacré à cette découverte photographique saisissante.

Reste le Phare, l'une des merveilles du monde antique. L'archéologue consacre un volume complet

de la collection « Découvertes » à ses dix-huit siècles d'existence. Son origine, sa construction, ses matériaux, son décor, son rôle, ses tentatives de reconstruction, sa longue décadence et sa chute sont décrits à l'aide d'une riche iconographie, dont une bonne partie est méconnue, en particulier celle qui est tirée des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale de France - le Phare ne s'est écroulé qu'au XIV^e siècle.

La localisation du Phare est vivement contestée par André Bernand, un épigraphiste chevronné et un adversaire non moins acharné de Jean-Yves Empeur. Son *Alexandrie la Grande* (Hachette-Littérature, 430 p., 160 F), publiée pour la première fois en 1966, vient d'être rééditée, sans guère de changements.

Emmanuel de Roux

★ *Alexandrie redécouverte*, par Jean-Yves Empeur, photos de Stéphane Compoint (Sygma), Fayard-Stock, 256 p., 360 F. *Le Phare d'Alexandrie, la merveille retrouvée*, par Jean-Yves Empeur, Gallimard, coll. « Découvertes », 128 p., 75 F.

OPERA NATIONAL PARIS

Salammbô
création mondiale

Opéra en trois actes et huit tableaux
de Philippe Fénelon
Livret de Jean-Yves Masson
d'après Gustave Flaubert

du 16 au 30 mars 1998
Opéra Bastille

culture informations réservations 0 836 69 78 68

MICHEL HERM
CHANTE
LEO

The Nits, chantres néerlandais de la pop

Le groupe emmené par Henk Hofstede poursuit sa route à l'abri des modes et publie un nouvel album délicieusement mélancolique, « Alankomaat »

ROTTERDAM
de notre envoyé spécial

Une chape de grisaille enveloppe Rotterdam. Un ciel de bas pays cher à Henk Hofstede. Quelques heures avant un concert donné au Luxor Theater, le 2 avril, le leader des Nits illumine de son sourire ce décor de pluie. Les délicieuses chansons pop de ce groupe hollandais se sont toujours imprégnées de leur environnement. Meticuleusement élaborée par cet ancien étudiant au Beaux-Arts, la pochette d'*Alankomaat*, leur nouvel album, joue une fois de plus d'un cadre familial. Sous un ciel cotonneux, un photomontage assemble une petite maison de brique (celle de la mère de Henk) de la banlieue d'Amsterdam, ses habitants, une sage pelouse, de vieux pavés et, dans le fond, une tour dont la modernité menace de tranquilles habitudes. Echappés du zoo de la ville, une girafe, un éléphant, un pélican font une irruption fantaisiste dans cette torpeur sépia. Autant de clés d'un univers musical imbriqué des décors de l'enfance, la mélancolie d'un pays et la douce excentricité d'un artiste.

« Ces animaux sont à l'image de ma liberté d'inspiration », constate Henk Hofstede. Composer des chansons, c'est se fabriquer un monde. Beaucoup d'éléments sont liés à la réalité mais, une fois rassemblés en une composition, ils ont une vie propre. » Avec l'application des

meilleurs artisans, les Nits ont façonné la singularité de leur microcosme. L'aventure a commencé il y a plus de vingt ans dans le grenier d'un squat d'Amsterdam. Henk Hofstede a vingt-deux ans quand, avec le batteur Rob Kloet, il fonde, en 1974, ce groupe censé assouvir sa passion pour les Beatles, les Kinks, les Animals ou les Everly Brothers. Leurs premiers albums seront des ébauches trop asservies aux maîtres anglo-saxons. La new wave britannique (XTC, Elvis Costello, Joe Jackson en particulier) servira un temps de modèle avant que s'impose un réel particularisme.

TRAVAIL DE MÉMOIRE
Précieuse énigme, les Nits continueront de chanter en anglais, de s'appuyer sur les fondations traditionnelles de la pop tout en affirmant une identité sans égale. L'inexistant folk local leur sera moins utile que leur culture picturale. En sculptant ses chansons, en peignant des mélodies polychromes très attachées aux formes et à la poésie des objets (*A Touch of Henry Moore, The Bauhaus Chair, Indoor Painting (Outdoor Sketching), Acres of Tinoretti, Soap Bubble Bath...*), le groupe trouvera sa première voie. L'exceptionnelle vertu descriptive de leur instrumentation permettra aussi à ses musiciens de mettre en scène leurs histoires et leurs souve-

nirs. « Quand tu commences à lire un peu de toi dans les chansons, ta culture, ton environnement imprègnent ta musique. »

A la source de la plupart des compositions des Nits, un travail de mémoire. A l'origine d'une fraîcheur toujours préservée, le regard d'un enfant. « Un peintre a dit un jour : " Je ne peins pas ce que je vois, je peins ce que j'ai vu. " Je suis un observateur qui a besoin de semaines, d'années pour utiliser en chanson ce que j'ai vécu. L'écriture permet de se refaire une mémoire, de l'analyser, de la colorer. Je conserve une approche naïve du monde. Il ne faut jamais renoncer à l'amuser de ce que tu vois, de ce que tu vis. La part d'enfance des artistes doit durer jusqu'à leur mort. » Les meilleurs albums des Nits - *In The Dutch Mountains, Hal, Ting, Alankomaat* - ont toujours puisé dans le potentiel ludique de l'introspection. Une poésie, une invention qui ont su profiter de la modestie du format pop. « Je me méfie avant des mots avant-garde et artisanal, précise le chanteur. Je tente mes expériences dans un cadre traditionnel - la chanson pop - dont la conclusion me semble un parfait véhicule pour les émotions. Mais il ne suffit pas d'être un bon songwriter. Il faut également détruire pour inventer. »

Leur spécificité, les Nits l'ont trouvée dans leur autarcie. Coupé d'à peu près toutes les scènes en



The Nits.

voque, le groupe a mis l'intemporalité de ses mélodies. Depuis le début des années 80, un vieux gymnase d'Amsterdam reconverti en studio de répétition et d'enregistrement accueille de leurs créations. Jaloux de ses images comme de sa musique, Henk Hofstede emmagasine depuis des années des archives vidéo sur le groupe et ses voyages. Des films qui nourrissent leurs clips et illustrent des performances scéniques, mariage de spontanéité et de perfection technique. Aussi essentiels que les musiciens, les frères Paul et Tom Teiman façonnent, sur scène comme en studio, un son et des éclairages indispensables à leur identité.

La forteresse pourtant n'est pas impenable. Elle fallit même rendre les armes, il y a deux ans, quand le clavier Robert Jan Stips abandonna ses complots pour s'aventurer en solo. On donna même un concert d'adieu en août 1996. Après plusieurs mois sabbatiques, Henk Hofstede et Rob Kloet mettaient fin au deuil. « Avec le départ de Robert, nous avons perdu l'incroyable expressivité de son jeu et de ses arrangements. Nous avons aussi gagné beaucoup d'espace et de silence. J'ai perdu en charge les claviers et je joue plus de guitare. Nous avons été rejoints par la bassiste Arwen Linneken et la pianiste Laetitia van Krieken. Je voulais accentuer la féminité de nos chansons. »

Après la joliesse un peu envahissante de *Da Da Da*, leur album précédent, *Alankomaat* profite d'une mélancolie sobrement enluminée. Le ton s'est fait un peu plus grave. La mort parfois rôde dans les champs de tulipes. Complètement ignorés par les pays anglo-saxons, les Nits ont cultivé un fan-club à la géographie incertaine. Comme la Grèce, la Finlande les a placés au sommet de ses hit-parades. Une affinité qui convient à Henk Hofstede. « La Finlande est un pays étrange, coupé du monde. Comme dans le cinéma des frères Kaurismäki, ses habitants peuvent mêler grisaille et humour excentrique. » En finnois, *Alankomaat* signifie « pays bas ».

Stéphane Davet

★ *Alankomaat*, 1 CD Columbia. Distribué par Sony. En concert le 5 mai à Paris (La Cigale), le 6 mai à Strasbourg (La Laiterie).

L'Espagne espère pouvoir inhumer dignement Velasquez

MADRID
de notre correspondant

On a peut-être retrouvé Velasquez. Pardon ? Oui, les milliers de touristes qui défilent au Musée du Prado, émerveillés par les mémoires, les nains, les bouffons de la cour de Philippe IV peints par le génial artiste sévillan Diego Rodríguez de Silva y Velasquez (avec un z en castillan), ne se sont jamais posés la question, mais on ne savait plus où reposait exactement les cendres du grand peintre. La mairie de Madrid, pour sacrifier au goût d'un nouvel esthétisme en vogue à base de pavages en granit et d'espaces arborés, s'est mis en tête de remodeler la vieille place de Los Rameles. Et c'est là, en fouillant dans les archives, que l'on s'est souvenu qu'en l'an de disgrâce 1660 Velasquez était mort. Il fut enterré dans l'église de San Juan Bautista. Laquelle église devait être rasée plus tard, en 1810, sur ordre de Joseph Bonaparte, appelé par dérision « Pepe des piacettes » pour sa manie de créer des places dans Madrid. Sur cet emplacement, on créa donc l'actuelle place de Los Rameles.

Mais entre-temps, qu'étaient devenus les restes de Velasquez ? Mystère. De l'église, il ne restait qu'un vague plan, sans notation précise sur l'emplacement de la sépulture. Spéculant sur le fait que, du temps du frère de Napoléon, les ordres étaient les ordres et s'exécutaient sans plus attendre, la direction générale du patrimoine a avancé l'hypothèse que, pour aller plus vite, les ouvriers de l'époque avaient peut-

être laissé en place les fondations de l'église, et sans doute la crypte, couvertes aujourd'hui d'asphalte et de béton. Ce qui laisserait une chance de les retrouver, lors de travaux futurs. A condition que le peintre préféré de Philippe IV ait bien été enterré dans la crypte. La tâche ne sera pas aisée, et, semble-t-il, une première tentative au XIX^e siècle s'était soldée par un échec.

Les plus grandes précautions seront prises, dès le premier coup de pioche. Quant aux ossements qui seraient éventuellement récupérés, on leur promet une vie meilleure. On parle déjà de l'église de Saint-Jacques ou de mille autres endroits dignes du génie du grand peintre, appelés à devenir un lieu de « recueillement culturel », voire touristique. En un mot, Velasquez n'est pas retrouvé qu'on se l'arrache par anticipation. Auparavant, il faudra toutefois identifier les ossements, et peut-être, disent certains, avec la collaboration de ses descendants par des prélèvements d'ADN. Si l'on en croit les historiens qu'ont interrogés les journaux espagnols, et le témoignage de Francisco, une des filles du peintre dont la propre petite fille se maria avec un comte autrichien, Velasquez serait le lointain ancêtre d'une bonne partie de ceux du Luxembourg, pour ne citer que les plus « modestes ». Une belle revanche posthume pour celui qui n'était après tout que le peintre de la cour.

Marie-Claude Decamps

Robert Wilson et Philip Glass créent le premier opéra numérique

LOS ANGELES
correspondance

Avec *Monsters of Grace 10*, le premier opéra numérique, le metteur en scène Robert Wilson et le compositeur Philip Glass ont voulu faire entrer l'opéra dans le XXI^e siècle sans crainte de s'appuyer sur un poème du XIII^e siècle. La première mondiale de cette œuvre d'avant-garde a eu lieu du 15 au 26 avril à Los Angeles. Plus de vingt ans après leur création d'*Einstein on the Beach*, événement marquant de l'histoire du théâtre contemporain, Wilson et Glass collaborent à nouveau. Mais, sur les treize tableaux de ce poème musical de 68 minutes, sept seulement offrent des images numériques en projection stéréoscopique sur grand écran au format 70 mm, car les autres n'ont pu être achevés à temps. Le livret est l'œuvre du poète mystique perse Djilal al-Din Rumi. « C'est une collection de poèmes d'amour, explique Philip Glass, qui décrivent le passage du monde ordinaire vers le royaume du spirituel. »

Au commencement de l'œuvre, une aube à la Robert Wilson se lève sur la musique limpide de

Philip Glass et de son ensemble (orchestre et chœurs). Le fond de scène passe du bleu au blanc. Un corail mouvant, une colonne, un petit garçon qui passe : la magie s'installe.

APPLICATION LABORIEUSE
Puis le grand écran descend et les spectateurs chaussent leurs lunettes « 3D » distribuées avec le programme pour voir les premières images numériques en relief : des petites maisons aussi irréelles que celles d'un jeu de Monopoly, des arbres qui poussent et prennent lentement le devant de l'écran, un oiseau... C'est une des premières utilisations sur scène de technologies réservées jusqu'ici aux grosses productions hollywoodiennes. Les plans de cinéma en relief ont été créés sur ordinateur par Diana Walczak et Jeff Kleiser (responsables des effets spéciaux des films *StarGate, Clear and Present Danger, Judge Dredd*, et des attractions de l'Hôtel Luxor à Las Vegas), avec les moyens high tech de la société Silicon Graphics, qui a conçu les dinosaures de *Jurassic Park*.

L'application de cette technolo-

gie est ici laborieuse : les images de synthèse paraissent flûtes, délavées, et la fluidité sonore de la musique ne parvient pas à faire décoller ce monde virtuel emprêtré dans ses pixels. L'animation en trois dimensions n'est guère animée. Patience : l'opéra du XXI^e siècle en est à ses balbutiements, reconnaît un des producteurs.

La critique a fait preuve de mansuétude. « C'est une brave échappée vers un territoire inexploré, et les promesses valent la peine de nos déconvenues », écrit le *New York Times*. « *Monsters of Grace* est un travail qui contient la promesse d'une collaboration entre Wilson et Glass, laquelle s'est considérablement égarée », lit-on dans le *Los Angeles Times*. Contrairement aux productions théâtrales conventionnelles, *Monsters of Grace 10* est un spectacle léger et donc facilement transportable. Il est attendu à Londres en mai, dans plusieurs villes européennes cet été, et en tournée aux Etats-Unis, l'hiver prochain.

Claudine Mulard

Faites
comme Agnès,
fleuriste
à Lyon...
Réalisez un rêve
grâce à
Montmartre FM

Le vendredi
24 avril, Agnès a
gagné
la voiture de
ses rêves
en écoutant
Montmartre FM

Faites
comme elle,
offrez-vous
un rêve,
écoutez
Montmartre FM



- PARIS 102.7 - ANGERS 95.5 - AURILLAC 88.0
- BEAUNAIS 97.3 - BORDEAUX 85.5 - BOURGES 104.0
- BREST 93.6 - BRIANÇON 95.1 - CAEN 88.7
- CHAMBERY 106.4 - CHAUMONT 88.6
- CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 92.6 - CLERMONT-FERRAND 94.8
- COMPIÈGNE 102.4 - DAX 107.3
- ERNEST 92.1 - EVRON 93.7 - GAP 98.7 - GRENOBLE 106.9
- GUÉRET 96.5 - LA FERTÉ BERNARD 94.4
- LAVAL 107.1 - LE MANS - 106.9 - LIMOGES 106.0
- LISEUX 106.7 - LYON 93.7 - MAYENNE 94.1
- MAKELLE 93.4 - MENDE 87.6 - MENTON 104.1
- NANCY 91.1 - NICE 90.3 - NOIRT 102.3 - PÉRIEUX 106.9
- PONTIVY 104.5 - ROANNE 104.0 - ROCHEFORT 107.3
- ROUBAIX-TOURCOING 107.3 - ROYAN 95.4
- TOULON 106.6

08 36 68 22 15

DU 11 AU 20 MAI 20H30 AUX ABESSES 31 RUE DES ABESSES PARIS 18

MICHEL HERMON

CHANTE LEO FERRE

Thank you Satan création

LOC. 01 42 74 22 77

Frida Kahlo, peintre révolutionnaire et « papillon couvert de larmes »

Le « Journal » de l'artiste mexicaine est mis en scène à Paris

Le Journal de Frida Kahlo et sa correspondance sont à la base du spectacle monté par l'excellente Compagnie de Caen, Le Panta,

et interprété par Véronique Dahuron. La comédienne ressemble beaucoup, à ce qu'on sait, par les photos et les auto-

portraits, à la peintre mexicaine, épouse de Diego Rivera, dont les œuvres ont l'invention et l'énergie brute des ex-voto.

FRIDA KAHLO. D'après le Journal et la correspondance de Frida Kahlo. Conception et interprétation: Véronique Dahuron, Guy Delamotte. THÉÂTRE DEJAZZ, 41, boulevard du Temple, Paris-3^e. M^e République. Du mardi au samedi à 19 heures. Tél.: 01-48-87-52-55. 60 F et 120 F. Jusqu'au 23 mai.

« Tu n'as pas idée comme ces gens sont des putes. Ils me font vomir, ils sont si jouvement in-tellectuels que je ne les supporte plus. J'aimerais mieux rester assise par terre à vendre des tortillas sur le marché de Toluca que d'avoir affaire à ces salopes artistiques de Paris. »

C'est « la » peintre mexicaine Frida Kahlo qui, en 1939, décrit les écrivains et peintres de l'entourage d'André Breton à son compagnon, le photographe américain Nicholas Murray. Frida Kahlo arrivait alors de New York, où elle n'avait pas été plus tendre pour les autochtones: « Je n'aime pas les gringos, ils sont ennuyeux, ils ont tous des têtes de petits pains. Je sais que les Mexicains sont des voleurs, mais ils font les choses les plus hor-

ribles avec un peu d'humour, alors que les gringos sont des crébins de naissance. » A New York, en 1930, elle quitta les hôtels qui refusaient les juifs (ses grands-parents paternels étaient des juifs hongrois qui avaient émigré en Allemagne, puis au Mexique).

Elle avait épousé Diego Rivera en 1929. Elle était allée le trouver, elle ne le connaissait pas, il était sur un haut échafaudage: « Diego, descends de là, je ne viens pas flirter avec toi, bien que tu sois un cavalier, mais pour te montrer mes peintures ». Le mariage ne se fit pas attendre. Elle dit: « Le voyage nu, on pense immédiatement à un enfant-grenouille debout sur les pattes arrière. » Comme il lui donnait trop de « petits coups de poignard », elle divorça, pour le ré-pousser à la fin de sa vie.

Frida Kahlo avait eu une polyomyélite à six ans, ses copines d'école l'appelaient « jambe de bois ». Elle fut vraiment amputée, plus tard, après d'autres accidents qui lui brisèrent la colonne vertébrale, le bassin, les membres. Elle avait adhéré aux Jeunesses communistes à treize ans. Elle disait: « Les femmes indiennes

veulent vivre, étudier, elles veulent des hôpitaux, des médicaments, des écoles, de la nourriture, elles veulent le respect, elles veulent la justice, elles veulent la dignité. » Elle resta fidèle au Parti jusqu'à sa mort, en 1954 (« J'espère bien ne jamais revenir », dit-elle en partant).

Le même « visage inquiet et hautain », qu'a décrit Le Clézio

Elle s'était mise à peindre en 1927. Immobilisée par ses blessures, ses plâtres, elle ne pouvait faire autre chose. Ses peintures ont l'invention et l'énergie brute des ex-voto; elle s'est peinte souvent elle-même, torturée en sang par Diego Rivera, baignant dans une hémorragie à la suite d'un avortement, ou le torse grand ouvert sur sa colonne vertébrale brisée. Elle disait qu'elle ne savait pas comment transformer sa peinture pour qu'elle devienne

utilité au mouvement révolutionnaire communiste.

Le Journal de Frida Kahlo est édité, en français, aux Éditions du Caen. L'excellente Compagnie de Caen, Le Panta, l'a porté à la scène, et il est joué par Véronique Dahuron, qui ressemble beaucoup à la Frida Kahlo des photographies et de ses portraits, cheveux bruns coiffés pareillement, yeux de feu noir, et le même « visage inquiet et hautain », qu'a décrit Le Clézio.

Le jeu de Véronique Dahuron est épuré, franc, énergique. La mise en scène, bien vivante, et la musique de la-bas accompagnent ce grand texte comme si deux frères soutenaient sous les bras leur sœur blessée. C'est un soir de lumière, très émouvant.

Un seul défaut: à travers le miroir nous entendons mal, à la fin, le bel adieu de Carlos Pellicer, après la mort de Frida: « Toi comme un jardin pléiné par une nuit sans ciel, toi comme une fenêtre foudroyée par la tempête, toi comme un mouchoir trempé de sang, toi comme un papillon couvert de larmes, toi comme un jour écrasé et rompu. »

Michel Cournot

« Suréna », le dernier regard de Corneille sur le monde

Au Vieux-Colombier, Anne Delbée revêt la pièce d'une esthétique nouvelle riche

SURÉNA, de Pierre Corneille. Mise en scène: Anne Delbée. Avec François Beauville, Dominique Constanza, Michel Favory, Eric Ruf, Nathalie Nerval, Clothilde de Baysse, Christian Gonon et, en alternance, Savity Nair ou Shantala Shivalingappa. COMÉDIE-FRANÇAISE-THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6^e. M^e Salnt-Sulpice. Tél.: 01-44-39-87-00. 65 F à 160 F. Mardi, mercredi, vendredi, samedi 20 h 30; Jeudi 19 heures; dimanche 16 heures. Durée: 2 h 30, jusqu'au 7 juin.

Curieux destin que celui de ce *Suréna*, dernière pièce de Corneille, mise au placard deux cent cinquante ans durant, avant de resurgir à la Comédie-Française (Maurice Escande, 1943); puis à Strasbourg (Hubert Gignoux, 1969); et à Paris (Jean-Pierre Miquel, 1964 et 1975). Le directeur du Français y voit, non sans raison, l'« ultime et définitif regard sur le monde » de l'auteur du *Cid*, constatant « l'échec de la relation entre le héros et le Roi qui fut le thème de tout son œuvre ». Ce Corneille qui dit adieu à Corneille en lui tournant le dos, ce Corneille raciné, incompris en son siècle, intéresse vivement le nôtre, ne serait-ce

que dans la fin de non-recevoir de l'individu au pouvoir (*Suréna* à Orde: « Oserais-je vous dire que l'empire des cœurs n'est pas de votre empire »).

Anne Delbée a choisi d'aborder la pièce sous l'angle du conflit de générations, de l'affrontement entre matière et esprit, entre « le monde vieillissant du pouvoir et du marchandage et le monde de la jeunesse qui refuse les compromissions et cherche un absolu ». Elle fait glisser l'absolu de l'amour en amour de l'absolu. Soit. Sous l'égide de Malraux, Corneille devient un visionnaire interrogeant l'aube du vingt et unième siècle. Nous sommes, paraît-il, entre Einstein et Bénarès. Mais, en recouvrant le sens de sens, l'intelligence indéniable du texte disparaît vite sous l'ornementation. Passons sur le décor, qui aurait fait les beaux jours du Salon des indépendants - rayon sculpture - dans les années 70, et dépassons sous les intermédiaires sonores pilotés par un DJ grandiloquent conduisant Orde à hurler en tournant: « Viva la Fenice ! » avant une réplique. Corneille parasité par un tycoon lyre.

Vieux beau calculateur, jouisseur cynique, Orde (François Beauville, remarquable) assume seul la corruption de l'ancienne génération. Pacorus (Christian Gonon), dans le genre

grand niais coureur de filles (comme papa), a des accents de vététraux surprenants. Eurycle (Dominique Costanza) occupe justement le centre de la pièce. Chevelure de Gorgone en tresses serrées, une dague en permanence à la main, elle porte à la fois les noeuds (que Corneille a voulu serrés) et de quel les couper. *Suréna* (Eric Ruf, nocturne, profond, exceptionnel), erre en halluciné du vral. Avec son pouce rouge sur le front, on a deviné qu'il finira bonze.

Le *Suréna* d'Anne Delbée s'égare ainsi dans le fatras d'un syncrétisme façon Mandarom, où un Alléluia succède à une séance de kitchipudi. A qui refuserait de désespérer de cette esthétique nouvelle riche en y cherchant une sorte de troisième degré - où les personnages tels que les a voulu le metteur en scène aurent pris l'ascendant sur elle, au point de lui imposer leur goût -, le finale ne laissera guère d'illusions, qui voit l'ensemble de la troupe saluer en tortillant des hanches, comme dans un défilé de mode, sur l'air du Chant des partisans interprété par les Kabyles toulousains de Taktikollectif. Manque la robe de mariée. Et son créateur.

Jean-Louis Perrier

NOUVEAU FILM

LA VALLÉE DES MONTREURS D'OURS

C'est un documentaire comme il ne s'en fait plus guère. Sans cliché ni prétention, sans volonté subversive ni autojuste, et qui se contente de remplir sa vocation pédagogique avec une dose d'amour et de sincérité qui fait beaucoup pardonner à l'étrénesse des quelques coupées de terre où se cantonne son sujet. Cette terre, c'est l'Ariège, plus précisément la vallée d'Aulus, nichée dans les montagnes pyrénéennes, dont le réalisateur, Francis Fourcou, entend de nous conter l'histoire de la fin du siècle dernier à nos jours. Narré par une voix off aussi rocailleuse que les sommets environnants, ses divers chapitres (les métiers traditionnels de la montagne, le déclin de la paysannerie, l'exode des populations, l'épopée diasporique des montreurs d'ours, la communauté autochtone de New York, le déplacement de la vallée...) composent le récit poignant d'un monde en train de disparaître. Un monde dont les hommes connaissent le nom des fleurs en occitan plutôt qu'en français, et où l'un des derniers faucheurs de la région perpétue cette pratique séculaire dans ces recorts escarpés où nul engin motorisé ne peut pénétrer. A l'heure où Bill Gates débroussaile le village global, on se croirait dans un conte de fées. Jacques Mandelbaum. Film français de Francis Fourcou. (1 h 37).

SORTIR

PARIS

Phèdre. François-Michel Pesenti signe la mise en scène et le décor de *Phèdre*, de Jean Racine. La pièce met en scène l'exigence de liens exclusifs, chacun arc-bouté sur la possession tout entière d'un autre: Phèdre sur Hippolyte, Œnone sur Phèdre, Thésée sur Phèdre, Thésée sur Hippolyte.

« Ce qui m'importe dans cette histoire, dit Pesenti, c'est qu'elle désigne l'amour comme une maladie qui, paradoxalement, garantit de la mort: l'amour, ici, n'est pas un sentiment, c'est une stratégie de survie. » Emmanuelle Stochi tient le rôle-titre face à André Marcon (Thésée), à Vincent Desalondes (Hippolyte) et à Hermine Karaghez (Œnone). Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du 5 au 29 mai. Tél.: 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.

Compagnie Mossoux-Bonté. Le couple-phare de la danse à Bruxelles. Ensemble, Nicole Mossoux et Patrick Bonté développent des histoires racontées et musicales. *Simonetta*

Vespucci, une pièce pour sept danseurs. Interroge les peintures maniéristes. Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4^e. Tél.: 01-53-01-96-96. Les 5 et 6 mai, à 20 h 30. De 50 F à 100 F.

GRENOBLE

Festival Enfantsillages. Enfantsillages, un festival de spectacles pour petites et grandes personnes, fête sa neuvième édition jusqu'au 30 juin en Seine-Saint-Denis, au Centre dramatique national de Montpeller et au Cargo de Grenoble. Au Cargo, huit œuvres sont présentées durant dix jours, parmi lesquelles *L'Illustré-Façonné*, un spectacle de marionnettes du Théâtre sans Toit; *Des héros et des dieux*, mise en scène de Laurent Pelly; *Une aventure extraordinaire*, chorégraphie de Claude Brumachon; *Quel cirque, la vie*, mise en scène de Michèle Guigon; *Le Jouer de flûte*, un opéra pour enfants (musique d'Édouard Lacombe, Orchestre de chambre de Grenoble). Le Cargo, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Du 5 au 16 mai. Tél.: 04-76-25-91-91. 30 F et 60 F.

Phèdre de Racine

mise en scène François-Michel Pesenti

21 mai à 19 heures 16 Gennevilliers 01 41 32 26 26

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Air Bud de Charles Martin Smith (Etats-Unis, 1 h 37). Bienvenue à Gattaca d'Andrew Niccol (Etats-Unis, 1 h 46). 187: Code meurtre de Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1 h 55). Certains l'aiment court IV de Dominic Bachy, Philippe Monpaysant, Alexandre Gavras, Frédéric Graziani, Jan Koumen (France, 1 h 20). Côté nuit de Vincent Diezichy (France, 52 min). Code Mercury de Harold Becker (Etats-Unis, 1 h 51). Le Côté obscur du cœur d'Elise Subieta (Canada-Argentine, 2 h 07).

La Danse du vent de Rajan Khosla (France-Inde-Grande-Bretagne-Allemagne, 1 h 30). Des hommes d'influence de Barry Levinson (Etats-Unis, 1 h 35). Paparazzi d'Alain Berliner (France, 1 h 49). Les Paradis de Bunuel de Jorge Amet (France, 1 h 18). Piège intime d'Anthony Hickox (Allemagne, 1 h 35). Putain de rue d'Enrique Gabriel (Espagne, 1 h 29). La Vallée des montreurs d'ours de Francis Fourcou (France, 1 h 37).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Miroir, 3615 LEMONDE ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

The Buffalino And The Lady de Budd Boetticher, avec Robert Stack, Joy Page, Gilbert Roland. Américain, 1951, noir et blanc (2 h 04). VO: Grand Action, 5 (01-49-29-44-40).

VERNISSAGES

Pierre Courtin, la gravure tactile. Bibliothèque nationale de France-galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2^e. M^e Bourse. Tél.: 01-47-03-51-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Du 5 mai au 27 juin. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre: les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 18 heures, le dimanche. Jean-Paul Fouchécourt, Jean Marais, Alexandre Tharaud « Autour de Jean Cocteau, des poètes et leurs compositeurs ». Avec Jean-Paul Fouchécourt (haute-contre), Jean Marais (ténor), Alexandre Tharaud (piano). Bibliothèque nationale de France, grand auditorium Tolbiac, quel Français-Musée, Paris 13^e. M^e Quai-de-la-Gare. Le 5, à 19 heures. Tél.: 01-53-79-59-59. 100 F.

Orchestre de l'Opéra de Paris. Brahms: Concerto tragique. Zenshiki: Orchestre d'opéra. Symphonie n° 8. James Conlon (direction). Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 3^e. M^e Opéra. Le 5, à 20 heures. Tél.: 08-36-69-78-68. De 45 F à 240 F. François-Joël Thiollier (piano). Œuvres de Beethoven, Rachmaninov, Debussy et Ravel. Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8^e. M^e Miromesnil. Le 5, à 20 h 30. Tél.: 01-49-53-05-07. De 75 F à 240 F. Radu Lupu (piano). Schumann: Carnaval. Bartok: En plein air. Schubert: Sonata pour piano D 958. Jancsek: Sonata pour piano 1905. Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^e Ternes. Le 5, à 20 h 30. Tél.: 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

Compagnie Festins Lents. Francesca Lattuada: Le Testament d'Ismaël Zotos. Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. M^e Abbesses. Le 5, à 20 h 30. Tél.: 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F. Julien Lourau et son Groove Band. Baracian, 50, boulevard Voltaire, Paris 11^e. M^e Voltaire. Le 5, à 20 heures. Tél.: 01-47-00-52-22. 154 F. Nits. La Cigale, 120, boulevard Rochecourart, Paris 18^e. M^e Pigalle. Le 5, à 19 h 30. Tél.: 01-49-25-59-99. 132 F. Save Ferris, Pats Drops. La Boule noire, 116, boulevard Rochecourart, Paris 18^e. M^e Pigalle. Le 5, à 20 heures. Tél.: 01-49-25-59-99. 100 F. Monsieur Paul. Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4^e. M^e Châtelet. Le 5, à 20 h 30. Tél.: 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

RESERVATIONS

Tambours dans la nuit: La Nœc chez les petits-bourgeois de Bertolt Brecht, mise en scène Georges Lavaudant, avec les comédiens de la troupe de l'Odéon. Odéon-Théâtre de l'Europe, du 14 mai au 21 juin. Tél.: 01-44-41-36-36. Pat Metheny. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M^e Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél.: 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.

DERNIERS JOURS

10 mai. Hanspeter d'après Antonin Artaud, mise en scène de Mauricio Caledon, avec le Teatro del Silencio. Espace chapiteau du Parc de La Villette, parc de La Villette, Paris 19^e. Du mercredi au samedi, à 20 h 30; le dimanche, à 16 heures. Tél.: 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F. Violons du Nord: nuit blanche. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16^e. Tél.: 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. 27 F.

LAGARDE-FIMARCON - 32700 - GERS - FRANCE

L'Université hors les murs

Littérature & Musique

avec Le Monde

juillet 1998

1^{er}-15 juillet Ateliers d'Écriture avec
Christiane Baroche, Georges-Olivier Chateaubriand, Annie Cohen, Christian Giudicelli, Jean-Marie Laclavetine, Dominique Mainard, François Salvaing, Alain Vircondelet

1^{er}-30 juillet Musique

PIANO (en équipe) Thérèse Dussaut, Adam Wibrowski
CHANT Ludmilla Malij
PIANO (en équipe) Yevgeni Malinin, Thérèse Dussaut
Tatiana Fedkina
VIOLON Constantin Bogdanas
Jean Koener, Éloïse Urbain

ACCOMPAGNEMENT AU PIANO (en équipe)

Concerts - Conférences - Spectacles pour les adhérents

Inscriptions avant le 15 juin 1998

Littérature: Tél. 05 61 56 13 15 - Fax 05 61 52 02 92
Musique: Tél. 01 46 34 06 63 - Fax 01 43 34 10 88

CO-ORGANISÉ AVEC LE CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE MIDI-PYRÉNÈS
LE CENTRE DE RESSOURCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



سكز لمن لامل

Après la folle nuit de Bruxelles, la « gueule de bois » des Néerlandais

La presse des Pays-Bas se félicite de la nomination de Wim Duisenberg à la présidence de la Banque centrale européenne, mais en critique violemment les conditions

VINGT-QUATRE heures après le compromis de Bruxelles sur la présidence de la Banque centrale européenne, le malaise a succédé aux cris de victoire des Néerlandais. La presse populaire reflète bien ce sentiment de « gueule de bois » qui se répand dans le pays. Le Telegraaf se réjouit de la nomination de Wim Duisenberg. « Enfin le premier prix ! », titre le journal, qui n'hésite jamais à exacerber les sentiments chauvins et qui rappelle, à l'occasion, les échecs précédents des Néerlandais à des postes de choix en Europe. Le Telegraaf n'en évoque pas moins, en première page, la « rancœur » ressentie après « le genou mis à terre face à la France ».

journal des affaires. Même avis au Volkskrant: Duisenberg a accepté de se retirer avant terme: « Il n'était donc pas le meilleur choix pour l'euro. » Le Journal proche de la gauche ironise par ailleurs sur les éclats de rire entendus à la conférence de presse du président Jacques Chirac à l'annonce de la démission programmée, au bout de quatre ans, de Wim Duisenberg « pour raisons personnelles »: « Les années à venir seront gaies pour l'Europe », se moque-t-il. Après Duisenberg, retour à la France. « Les Français veulent ré-



cupérer sur le plan international ce qu'ils ont dû abandonner au niveau national»: c'est ainsi que le Financieel Dagblad explique la volonté de Paris de limiter le mandat de Duisenberg. Ces deux éléments

rendent l'éditorialiste peu optimiste pour la suite des événements: « La France ne s'arrêtera pas là », pronostique le journal. « La manière dont Paris s'est imposé n'est qu'un avant-goût de ce qui nous attend dans les années à venir. » A qui la faute? A Helmut Kohl, croit savoir le Algemeen Dagblad. « Seul le chancelier aurait pu faire quelque chose. Mais il est apparu que même Helmut Kohl était incapable de rappeler Chirac à l'ordre. Le diktat de Paris est sans aucun doute douloureux pour le gouverne-

ment de Wim Kok, mais il donnera au camp des pro-européens allemands matière à réflexion. » Enfin, le NRC Handelsblad revient, lui aussi, longuement sur cet accord, un « compromis typiquement européen en ce sens que chacune des parties en présence peut affirmer qu'elle n'a pas perdu au change ». Mais tel est l'unique avantage de l'opération, regrette le quotidien de référence en raillant dans son éditorial « la nomination de Wim-Claude ».

Alain Franco

EN VUE

■ Selon un récent sondage de l'hebdomadaire Semana, quatre-vingt-cinq pour cent des Colombiens « aimeraient bien quitter » le pays où quatre-vingt-sept meurtres et assassinats, cinq kidnappings « officiels », huit cas de « piraterie terrestre », quatre attaques de la guérilla et deux cent quatre vols à main armée - dont deux hold-up de banques - ont lieu chaque jour. ■ Lundi 27 avril, Ayub Masih, chrétien, accusé d'injure au prophète, est condamné à mort par un tribunal de la ville de Sahiwal, au Pakistan. Jeudi 28, dans le même pays, un tribunal de Rawalpindi inflige trente ans de prison à un profaneur qui avait insulté Mahomet. En Bavière, ce jour-là, 100 000 catholiques réclamaient dans une pétition des lois plus dures contre le blasphème.

■ Un commerçant malien, surpris la nuit en train de pêcher des silures dans une rivière sacrée, vient d'être condamné par le tribunal coutumier d'un village près de Logouali, au nord d'Abidjan, à offrir « un boey rouge et dix noix blanches de kola ». ■ Vendredi 24 avril, au Bundestag, la coalition gouvernementale, qui a voté les excuses à l'Espagne pour le bombardement de Guernica, a déploré que les casernes de Brunswick et de Wismarheide ne portent plus le nom de l'aviateur Werner Moelder, colonel de la Légion Condor, héros du massacre. ■ L'auberge de jeunesse de cent dix lits ouverte « en souvenir de la barbarie nazie », lundi 4 mai, dans l'ancien camp de concentration de Dachau, affiche complet jusqu'à la fin de l'année.

■ Selon une enquête de l'Institut Allensbach, seulement 13 % des Allemands se disent encore « auf wiedersehen » (au revoir). Depuis la révolution culturelle, les Chinois ne disent plus « xie xie » (merci).

■ Lundi 4 mai, sur la place Tiananmen, après l'arrestation du dissident Wang Youcai, invité en tant qu'ancien élève aux cérémonies du centenaire de Beida, l'université de Pékin, le président Jiang Zemin a lui-même réservé Beida, « berceau des manifestations étudiantes d'automne du 4 mai 1919, à l'origine de la modernisation de la Chine ».

■ Philo Gardner, mort en 1972, qui avait découvert en labourant son champ le principe des images en lignes des écrans de télévision, mais qui n'avait pas su protéger son invention, attribuée de nos jours à l'ingénieur américain Vladimir Zworykin, avait promis la Lune à Elma, son épouse. Elle l'obtint, en 1969, le jour où, devant son poste, près de Philo, dans sa maison du Maine, elle entendit le présentateur Walter Cronkite commenter d'une voix émue l'exploit de John Armstrong: « Grâce à la télévision, aujourd'hui nos marchons tous sur la Lune à ses côtés. »

Xavier de Moulins

Christian Colombani

DANS LA PRESSE

RFI Dominique Burg ■ Il y a des jours où le monde avance à grandes enjambées. D'un temps à l'autre, ici on tourne la page de la colonisation, c'est ce qui vient de se produire avec la signature de cet accord en Nouvelle-Calédonie. Là, on achève les fondations d'une Europe unie, c'est ce qui s'est passé avec l'adoption de l'euro. Deux dossiers bien différents, deux histoires incomparables. Et pourtant. Dans chaque cas, un grand bond de l'histoire. Un même pari, une même volonté: que les peuples ne se déchirent plus, mais s'entendent pour partager leur destin. L'évolution se fait grâce à la paix, et non par les armes. Une même appréhension de l'utilité du temps qui apaise, renoue les fils du dialogue, autorise les compro-

mis. La même lucidité pour reconnaître, comme le disait Jean-Marie Tjibaou, que tout combat politique a une dimension culturelle.

RTL Michèle Cotta ■ Deux sonnettes d'alarme, stridentes, sonnent, dès ce début de semaine aux oreilles de l'opposition. La première est déclenchée à Toulon. Trente-trois voix d'écart ont assuré au second tour de l'élection à l'Assemblée nationale de la candidate du Parti socialiste, Odette Casanova (...). C'est surtout la droite parlementaire qui achève dans le Var sa décomposition (...). La morale de l'histoire est claire: si l'opposition de droite ne parvient pas, et vite, à renouveler une grande partie de sa classe politique, elle sera prise en tenaille entre la gauche et l'extrême gauche, et donc balayée.

La deuxième sonnette a résonné quelques heures plus tard à la mairie de Paris. Tous ceux, de gauche et de droite, qui ont participé à la séance du Conseil de Paris, toute la journée d'hier, ont été traumatisés par la violence de l'affrontement entre le RPR Jacques Toubon et l'UDF Claude Gosselin, d'un côté, et le maire Jean Tibert, de l'autre (...). Affolés par tant de haine, certains des conseillers ont appelé l'Élysée, sollicitant de Jacques Chirac une phrase, un mot de rappel à l'ordre. Réponse, dit-on, dans quelques jours (...). Dans cette course effrénée à la défaite, on ne sait que faire: s'empresser pour l'extrême imagination dont l'opposition fait preuve pour se déchirer. Ou regretter pour elle, et aussi pour la qualité du débat public, qu'elle ne dépense pas à se reconstruire tout l'énergie qu'elle met à se détruire.

LA TRIBUNE

Pascal Aubert ■ On ne dansera pas demain sur le pont d'Avignon. La cité des Papes accueille le rituel sommet semestriel franco-allemand et l'ambiance ne sera pas franchement à la fête. Qui s'en étonnera après le spectacle de désunion donné au cours du week-end à Bruxelles par le couple monétaire de l'Europe. S'il fallait s'inquiéter, ce ne serait pas pour l'euro, qui a vécu des heures difficiles et en connaîtra d'autres. Non, le plus préoccupant, c'est l'état de la mécanique franco-allemande. A l'heure où l'Union européenne s'apprête à franchir le cap décisif de son unification monétaire, elle est menacée de perdre son dernier inspirateur. Et la relève n'est assurée ni d'un côté du Rhin ni de l'autre.

www.imagnet.fr/ime/

Un guide en ligne de l'Internet, gratuit, et entièrement en français



teur de recherche par mots-clés, est mis à jour et augmenté régulièrement. Un tel ouvrage ne s'est pas fait en un jour. Dès ses débuts dans la vie professionnelle, Gilles Maire, responsable de réseau dans une grande entreprise, utilise Internet dans son travail. Quand les pre-

mières pages web font leur apparition, en 1993, c'est déjà presque un vieux routier du Net. Bientôt, il passe ses nuits à publier sur son site des chroniques et les textes de ses chansons. A l'époque, les Français sont encore rares sur le Web, mais il rencontre sur les canaux de dialogue en direct des Québécois et quelques Haïtiens exilés, qui apprécient ses connaissances techniques et ses conseils avisés. Peu à peu, il en vient à ébaucher le plan d'un guide pratique, qui pourrait devenir l'équivalent français des grands sites didactiques américains comme celui de l'EFF (Electronic Frontier Foundation) ou le célèbre « Zen and the Art of the Internet ». Gilles Maire, qui a aujourd'hui trente-six ans, affirme qu'il est aussi enthousiaste qu'au premier jour, et répond à toutes les questions qui lui parviennent par courrier électronique: « Ce qui me passionne le plus sur le réseau, c'est qu'il favorise, de par sa nature éparse, le partage et la transmission de la connaissance. » Il se consacre désormais entièrement à UNGI. Le site reste gratuit, mais, au début de l'année, il a fondé une société du même nom, spécialisée dans la formation et le développement de solutions Internet pour les entreprises.

Xavier de Moulins

Christian Colombani

SUR LA TOILE

EXPLIQUER L'EURO ■ La Société générale a ouvert sur son site une section intitulée « Ensemble vers l'euro », avec une rubrique pour les particuliers et une pour les PME-PMI. www.socgen.com/html/fr/actu/euro/actu.htm

FOOTBALL ■ Le club de football des Girondins de Bordeaux a ouvert son site officiel. www.girondins.com

CONFESSIONS DANGEREUSES ■ Un Californien de 29 ans, qui fréquentait un forum Internet de soutien psychologique aux alcooliques, aurait fait une confession en ligne pour s'accuser du meurtre de sa fille de cinq ans, morte dans un incendie. Dénoncé à la police par des participants au forum, il a été arrêté et inculpé, mais pourra être libéré sous caution. Il a décidé de plaider non coupable. - (AR)

INTERNATIONALISATION D'INTERNET ■ Le gouvernement des Etats-Unis a annoncé que son projet de transfert de la gestion de l'Internet vers un organisme international a but non lucratif serait rendu public dans les prochaines semaines. - (AR)

COMMENT fonctionne Internet? Comment s'en servir au mieux? Comment publier des informations sur le réseau? Intermédiaire de la première heure, Gilles Maire répond à ces questions essentielles, et à des milliers d'autres, sur un site web en français et gratuit, qu'il a baptisé simplement « Un nouveau guide Internet » (UNGI). A ce jour, UNGI comporte 59 chapitres regroupés en deux grandes parties, « Utilisation » et « Conception ». On y trouve donc des rubriques aussi élémentaires que des initiations au maniement du courrier électronique ou du navigateur de Netscape, mais également des sections très techniques à l'usage des créateurs de site débutants ou confirmés, intitulées « Active X », « Javascript Référence » ou « Éléments d'HTML dynamique ». Il explore également les nouveaux usages du Net, par exemple la visioconférence, et offre en prime toute une panoplie de « trucs et astuces ». L'ensemble, doté de nombreux liens hypertextes et d'un mo-

Le Monde A LA TELEVISION ET A LA RADIO... Le Monde des idées... Le Grand Jury... De l'actualité à l'histoire... Le Grand Débat FRANCE CULTURE... A la « une » du Monde... De lundi au vendredi... Le samedi... Le dimanche...

Un ouvrage de référence essentiel sur l'éducation dans Le Monde... Rapport mondial sur l'éducation... réalisé par l'Unesco et Le Monde de l'éducation... EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde SUR INTERNET... http://www.lemonde.fr... Le journal du jour dès 17 heures... Les dossiers... Nos forums... Les services... Le multimédia

APPEL A L'ABONNEMENT Le Monde 3 mois 562F... Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante: 1 AN - 1980F 3 MOIS - 562F... Liberté j'écris ton histoire Avec Le Monde, abonnez-vous aux grands événements... Pour tout autre renseignement concernant le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers: téléphonez au 01-48-17-52-80 de 9h30 à 18 heures du lundi au vendredi

Phèdre de Molière

GUIDE

هكذا من لامل

MARDI 5 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

17.15 A bout de souffle... Jean-Luc Godard (France, 1959, N, 90 min.)

20.40 Antopie... d'un meurtre... Paul Newman (Ets-Unis, 1959, M, 100 min.)

23.00 Paris vu par... Jean-Daniel Pollet, Jean Rouch, Jean Stouchet, Eric Rohmer, Jean-Luc Godard et Claude Chabrol (France, 1965, 95 min.)

NOTRE CHOIX

20.40 RTL 9 Osterman Week-end... Au cours d'un week-end, un agent de la CIA qui veut venger la mort de sa femme...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

18.25 Touché, gagné!... 19.00 Le Bigli... 19.50 Oubliés découverts... 19.52 Le Journal de l'air...

ARTE

19.00 Au nom de la loi... 19.30 7 1/2... Vogue la Calédonie... 20.00 Archimède...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock... Jacqueline Basset... Paul Newman... Paris Première

18.30 Le Monde des animaux... Danse avec les dauphins... La Cinquième

DANSE

23.30 Roméo et Juliette... Par le Ballet classique de Moscou... Arte

MUSIQUE

19.00 André Cavrilov... Jovh Rachmaninov... Muzik

TELEFILMS

20.30 Les Travailleurs de la mer... Edmond Séchan... Festival

SÉRIES

20.45 Murder One, l'affaire Latrell... Chapitre XII... Série Club

DOCUMENTAIRES

18.20 Rendez-vous à Melboume... Planète

SPORTS EN DIRECT

19.00 Cyclisme. Tour de Romandie... Eurosport

FILMS DU JOUR

13.00 Le Caporal épinglé... Jean Renoir (France, 1961, N, 115 min.)... TV 5

17.30 Stamboul... Jean Renoir (Ets-Unis, 1966, 85 min.)... Cinéstar 1

22.05 A bout de souffle... Jean-Luc Godard (France, 1959, N, 90 min.)... Ciné Cinéma

NOTRE CHOIX

21.55 Paris Première The Soul of Stax... L'épopée d'un fameux label

AVEC CE DOCUMENTAIRE de Philip Priestley suivi (à 23 h 05) d'un concert d'Isaac Hayes, Paris Première inaugure une programmation consacrée à la soul music...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

13.50 Les Femmes de France... 14.45 Les Vacances de France... 15.45 Cinq sur 5...

LA CINQUIÈME ARTE

13.20 Le Journal de la santé... 13.35 D'ici et d'ailleurs... 14.30 La Chimie raconte... Famille

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

16.10 Saga-Cité... Les Corniers de Marseille... France 3

18.35 Procs de Berlin... Le terrorisme français condamné... Planète

THEATRE

22.35 Les Enfants d'Edmond... Pièce de F. Jackson et R. Sottomay... Arte

TELEFILMS

20.35 Pieds nus dans la jungle des studios... Susan Seidelman... Disney Channel

SÉRIES

18.00 Ally McBeal... Silver Balls (v.o.)... Téva

SPORTS EN DIRECT

13.15 Cyclisme. Tour de Romandie... Eurosport

DANSE

23.10 Ballet... Le Tricorne et Le Soldat... Mezzo

MUSIQUE

18.00 Duke Ellington Orchestra... Muzik

DOCUMENTAIRES

17.00 Maf 68... Planète

18.05 Underground USA... Planète

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable... A Accord parental indispensable...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES... Signifié dans Le Monde...

FRANCE 2

13.50 Le Renard... 14.53 L'As des privés... 15.50 La Chance aux chansons...

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert... 14.20 Va savoir... 14.58 Questions au gouvernement...

CANAL

13.35 Décode pas Bunny... 14.25 C+ Céo... 16.15 Babylon 5...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

M 6

13.05 M 6 Kid... 16.35 Les chiffres et les lettres... 17.15 Des clips et des bulles...

Lionel Jospin a signé solennellement l'accord de Nouméa

Le premier ministre salue la « maturité » des acteurs politiques de la Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Le premier ministre a signé officiellement et solennellement, mardi 5 mai en début d'après-midi, l'accord de Nouméa conclu le 21 avril entre le FLNKS, le RPCR et l'Etat. A 14 h 35, dans un salon de réception du haut-commissariat de la République, Lionel Jospin a apposé sa signature à côté de celles de Roch Wamytan, président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) et de Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR). Le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a également paraphé le texte. La cérémonie de signature a eu lieu en présence de représentants des pays de cette zone du Pacifique largement anglophone ; le chef du gouvernement a d'ailleurs signalé que Tony Blair lui avait « fait parvenir un message de félicitations ».

Cet accord fixe les conditions de l'avenir institutionnel du « Caillou » pour les quinze ou vingt prochaines années, selon les décisions qui seront prises par le Congrès du territoire. M. Jospin clôt ainsi la période intermédiaire de dix ans ouverte par les accords de Matignon signés en juin 1988, sous l'égide de Michel Rocard, alors premier ministre. L'actuel chef du gouvernement en ouvre une nouvelle qui, après modification de la Constitution, devrait transférer progressivement une large partie de la souveraineté de l'Etat à la Nouvelle-Calédonie.

Cette nouvelle période n'est pas sans soulever quelques interrogations sur la façon dont les Kanaks, principalement parmi les plus jeunes, accepteront le délai supplémentaire décidé avant une éventuelle accession à l'indépen-

dance, revendication première du FLNKS jusqu'à la fin des années 80. D'autant que le principal artisan de ce mécanisme d'attente, M. Lafleur, est « persuadé » que le territoire ne choisira pas l'indépendance au terme de ce processus et qu'il voudra « demeurer au sein de la République dans le cadre de ces relations renforcées, renouvelées et approfondies ».

Dès 1991, le président du RPCR avait refusé un « référendum-couperet » sur l'indépendance, qui ris-

quait de figer les positions et suggérer d'opter pour une « solution consensuelle » dégagée en accord avec les dirigeants du FLNKS qu'il avait fini par convaincre. Le premier ministre lui a, du reste, rendu hommage pour cette clairvoyance. Conscient, sans doute, des interrogations qui entourent cet accord, M. Jospin a souligné dans son allocution que cette nouvelle période transitoire « sera

plus longue que celle des accords de Matignon, parce que la stabilité politique est une des conditions de la confiance et du développement et parce que le mécanisme institutionnel mis en place est évolutif ».

A l'évidence, le chef du gouvernement se satisfait d'avoir débouqué un dossier qui, après avoir fait du sur-solape entre 1993 et 1995 - Edouard Balladur « n'a strictement rien fait », dit-on aujourd'hui à Matignon -, s'est enlisé, sous Alain Juppé, dans le problème minier. M. Jospin a donc profité de

Un avant-projet constitutionnel transmis à l'Élysée

Jacques Chirac et Lionel Jospin devraient s'entretenir, mercredi 6 mai, de la réforme constitutionnelle nécessaire à l'application de l'accord de Nouméa. Matignon a transmis à l'Élysée un avant-projet de loi se présentant comme « annexe » à la Constitution. Ce texte explique que les lois de la République permettent l'évolution de la Nouvelle-Calédonie conformément à l'accord qui vient d'être signé, que des lois organiques préciseront les transferts de compétence et le fonctionnement des institutions territoriales, que toute modification de la législation concernant ce territoire ne pourra se faire qu'après consultation de son Congrès.

Un dernier article « constitutionnel » la restriction du corps électoral, prévue dans l'accord de Nouméa, pour le référendum permettant, avant le 31 décembre 1998, à la population du « Caillou » de se prononcer sur cet accord. Formellement, une modification de la Constitution n'est pas indispensable. Mais une disposition indiquant que la Nouvelle-Calédonie est gérée selon une loi constitutionnelle distincte pourrait être ajoutée au texte de la Constitution.

ce moment pour saluer « les responsables politiques de Nouvelle-Calédonie [qui] ont fait preuve, tout au long de ces mois, d'un grand sens des responsabilités et d'une profonde maturité politique, qui leur ont permis de surmonter les moments de doute ou de découragement ». M. Jospin a rendu hommage à M. Lafleur et M. Wamytan car « le poids de leur responsabilité était lourd, vis-à-vis de ceux qui

placent en eux leur confiance, et face à la mémoire de ceux qui avaient mené les luttes dans le passé et dont plusieurs ont disparu ». Il a ajouté : « Le souvenir de la négociation de Matignon était fortement présent et fut constamment une source d'inspiration ».

DOMMER UNE ÂME AUX ACCORDS
Au sujet des « nouveaux chantiers » ouverts par l'accord de Nouméa, le chef du gouvernement a cité le projet de loi constitutionnelle qui sera présenté « fin mai ou début juin au conseil des ministres pour être aussitôt déposé sur les bureaux des assemblées » ; ce sera soit le 27 mai, soit le 3 juin. « Le président de la République aura à exercer alors ses responsabilités institutionnelles pour poursuivre le processus de révision constitutionnelle », a continué M. Jospin. Il faut, en effet, que les textes nécessaires à la mise en œuvre de l'accord soient rapidement préparés pour permettre, a souligné le premier ministre, « aux électeurs qui seront appelés à se prononcer en Nouvelle-Calédonie [sur l'accord de Nouméa] avant la fin de l'année d'être parfaitement éclairés avant de prendre leur décision ».

Ceux qui pourraient s'inquiéter, les jeunes justement, d'un phénomène d'endormissement, M. Jospin a indiqué, par avance, que « personne ne doit imaginer ces vingt années comme une période d'attente passive ». M. Wamytan n'a pas dit autre chose en déclarant : « Il convient de faire vivre ces accords, de leur donner une âme ». Il est vrai que le FLNKS est réservé sur le bilan des accords de Matignon qu'il juge « mitigé ». Un constat qui n'est pas celui du RPCR.

Olivier Biffaud

« On vous adopte pour le temps que vous êtes là »

TIENDANITE

de notre envoyé spécial

Marie-Claude Tjibaou s'est penchée sur la pierre tombale. Elle y a déposé un petit crucifix doré. Accompagné du premier ministre, du représentant du président de la République, Roger Romani, et du maire de Hienghène, Daniel Fiedjéras, elle venait de se recueillir sur la tombe de son mari, Jean-Marie Tjibaou, assassiné le 4 mai 1989, sur l'île d'Ouvéa, par un extrémiste kanak. Neuf ans et un jour après la disparition tragique du chef historique du FLNKS, Lionel Jospin s'est rendu, mardi 5 mai, dans la tribu de Tiendanite où il était originaire Jean-Marie Tjibaou. Deux des six enfants de celui qui avait abandonné la prêtrise pour fonder une famille ont assisté à la cérémonie.

Accroché au flanc d'une étroite vallée évasée par la végétation, le village semble vivre au bout du monde, au nord-est du Caillou, à 300 kilomètres de Nouméa. On ne peut atteindre la centaine d'habitants qui y demeurent que par une route qui serpente au bord du Pacifique et se transforme au fil des virages, après Hienghène, en une piste dété-

riorée par la pluie. Là-haut, Jean-Marie Tjibaou repose au milieu des siens, dans un enclos, au centre du village. « A toi Pap, notre président tombé au champ d'honneur », est-il notamment écrit sur sa tombe. Plus loin, à côté d'une chapelle, deux de ses frères, Corcisin-Kalombat et Louis-Téin, sont enterrés avec huit autres Kanaks tombés dans une embuscade tendue par des caloches, le 5 décembre 1984. La mort, qui, en Nouvelle-Calédonie, ne signifie pas la fin de la vie, s'est abattue sur la tribu de Tiendanite.

C'est pour célébrer la vie que M. Jospin est venu « faire la coutume », en compagnie de l'initiateur des accords de Matignon de 1988, Michel Rocard. D'un chef de gouvernement à l'autre, il y avait une volonté de montrer la continuité de la paix, au-delà de l'hommage rendu à la mémoire de Jean-Marie Tjibaou. En réponse aux grands chefs André Thean-Houven et Jean-Paul Goa, accompagnés du chef Vianney Tjibaou, qui, selon la coutume, lui avait fait un salut de bienvenue et une proposition d'adoption - « On vous adopte pour le temps que vous êtes ici, vous êtes libre de rester ou de partir » -, le premier ministre a célébré

le « message de paix et de concorde » qu'avait délivré le signataire des accords de Matignon avec Jacques Lafleur, chef de file du RPCR.

« Nous prolongeons sa parole, en signant, dix ans après les accords de Matignon, l'accord de Nouméa », a dit M. Jospin. Il s'est aussi des accords de paix entre deux peuples, une parole entre l'Etat français et les communautés de Nouvelle-Calédonie. Comme l'avait fait M. Rocard, plusieurs années avant lui, M. Jospin a planté une jeune pousse de pin collinaire, à l'entrée de Fencios funéraire, à côté d'un drapeau de la Kanaky. Avant de quitter le village, sous la maison commune où avait eu lieu la cérémonie coutumière d'accueil, les autorités de la tribu ont invité pour le rituel de départ. Lié symboliquement à la tribu, M. Jospin a clos la cérémonie en déclarant : « Ces neuds m'attachent, je reste libre, bien sûr, mais ils m'attachent profondément par l'amitié, l'affection et le respect, à cette terre. » Cette terre où Jean-Marie Tjibaou revenait à chaque fois qu'il avait besoin de retrouver ses repères.

O. B.

Un baptême selon les rites de la coutume kanak

NOUMÉA

de notre envoyé spécial

Pour l'inauguration du Centre Jean-Marie-Tjibaou, lundi 4 mai, Lionel Jospin ne s'est pas contenté de couper un ruban. Le premier ministre a assisté pendant tout l'après-midi, sous un ciel plombé, aux cérémonies coutumières, fort complexes, marquant la naissance de la nouvelle institution. Il s'agit certes de lui donner son nom - celui de Tjibaou - mais, en pays kanak, un nom ne s'attribue pas à la légère. Il appartient au groupe, à la tribu. En l'occurrence à l'aire coutumière Hoot Ma Whaap, au nord de la Grande Terre, d'où est originaire le clan Tjibaou. Avant de l'attribuer à un membre d'une autre tribu, il faut le transmettre à l'entité à laquelle appartient le futur titulaire. Ici, l'aire coutumière Djubea Kapone, sur le territoire de laquelle est construit le centre.

L'opération est d'autant plus compliquée qu'il s'agit de transmettre un nom à une institution, à un lieu. De mémoire kanak, cela ne

s'est jamais fait. Lundi, il s'agissait de l'ultime étape - la plus solennelle -, puisque la propriété traditionnelle du sol, également détenue par la grande chefferie de Djubea Kapone, avait déjà été transmise avant les travaux, il y a huit ans, aux représentants de l'Association de développement de la culture kanak (ADCK).

« LA CLÉ DE LA PORTE »

Les cérémonies avaient commencé la veille, au siège de l'ADCK à Nouvillé. Ici, Gabriel Patia, grand chef de Djubea Kapone, avait accueilli cinq des grandes aires coutumières du territoire - il en compte huit, regroupant 357 tribus. Des offrandes - ignames, monnaies, tabac - ont été échangées. « La coutume, c'est la clé de la porte, déclarait l'un des chefs. Il faut qu'elle soit ouverte pour pouvoir nous rejoindre. » Ces retrouvailles permettent aux chefferies algèbres de se faire mutuellement allégeance. La délégation de Hoot Ma Whaap a été directement ac-

cueillie par la tribu de la Conception ; c'est sur le territoire de cette dernière que se dresse le centre.

Cette délégation a, le lendemain, ouvert les festivités vers 14 h 30, juste après l'arrivée du cortège officiel. Elle a fait son entrée en dansant sur l'aire coutumière du Centre Tjibaou, au son des sonneurs de conques juchés sur des poteaux, et accompagnée de chanteurs. Pendant une heure et demie, les rites permettant le « don du nom » au bâtiment se sont succédés - danses, échanges de cadeaux et chants aérés. La transaction conclue, ce fut au tour des représentants des Eglises protestantes et catholiques de s'exprimer. En Nouvelle-Calédonie, la parole de Dieu prime celle des « officiels ». Ceux-ci ont parlé après Marie-Claude Tjibaou, présidente de l'Association du centre portant le nom de son mari, les partenaires des accords de Nouméa - Jacques Lafleur, président du RPCR, Roch Wamytan, président du FLNKS. Le premier ministre a répondu vers

17 h 30. La nuit commençait à tomber lorsque la délégation officielle s'est laissée embarquer par « la pirogue » des pêcheurs de Kumilé (île des Pins), haute d'honneur chanteuse et danseuse qui l'a laissée aux portes du bâtiment. M. Jospin et sa suite ont dû assister à d'ultimes rituels, d'ultimes paroles, avant de pouvoir visiter le centre, guidés par son architecte, Renzo Piano.

Cette longue cérémonie n'avait rien d'une manifestation folklorique. La coutume sous-tend l'organisation sociale kanak. Selon l'Institut territorial de la statistique, 92,7 % de la communauté mélanésienne - elle regroupe 86 788 personnes soit 44,1 % de la population du territoire - déclare appartenir à une tribu, et 63,3 % de ses membres résident toujours en tribu. Cette dimension traditionnelle de la communauté kanak est d'ailleurs largement prise en compte par l'accord de Nouméa.

Emmanuel de Roux

Bonnes nouvelles

par Pierre Georges

LE POUVOIR oblige parfois à quelques exercices vestimentaires périlleux. Par exemple, le port d'une coiffe traditionnelle mélanésienne, en paille et feuilles de bananier tressées. Sacrifiant, volontiers, à la coutume, Lionel Jospin est donc apparu, lors de l'inauguration du Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, le chef ceint de cette étrange couronne kanak qui lui allait à peu près comme un chapeau à plumes à un archevêque.

Bien évidemment, photographes et cameramen n'allaient pas manquer cela. Et le document a vite fait le tour des gazettes et des télévisions, sur le thème Yoyo en Mélanésie. Ainsi va l'actualité, ou plutôt ses apparences qui ont parfois, par l'anecdotique, tendance à masquer l'importance des moments.

Et de fait, depuis quelques jours, l'accessoire semble s'ingénier à masquer ou à grimer l'essentiel. De Bruxelles, de Nouméa, ce sont tout de même deux bonnes, deux historiques nouvelles, qui nous sont arrivées : la naissance de l'euro ici, la paix des braves là avec la signature des accords sur l'avenir du territoire.

Ce n'est tout de même pas rien, tant ni l'un ni l'autre de ces points ne semblait acquis. Et l'on aurait envie simplement de dire que l'avenir ces jours-ci a eu du talent. Bien plus en tout cas que ce que les épiphénomènes, l'écume des choses et des images, ici et là, n'ont consenti à le souligner.

Deux bonnes nouvelles, donc, et tant qu'on y est, une troisième : la défaite du Front national à Toulon. Là encore, laissons de côté les scores des déclarations, les dépités vengeurs de M. et Mme Le Chevallier comme dépossédés d'une raie de famille

pour ne retenir que l'essentiel : des électeurs de la droite républicaine ont ainsi choisi de donner un coup d'arrêt aux renoncements et aux accommodements de certains responsables politiques avec le Front national. Quelques semaines après les capitulations régionales, le message est parfaitement clair et la réplique fort bien venue.

Dernière nouvelle enfin, mais sans l'attrait de la nouveauté, plus cela va au conseil de Paris, moins cela va. Les querelles majoritaires-majoritaires prennent maintenant un tour carrément batailleur, avec échanges de mots doux, d'insultes, de menaces. « Misérable », « menteur », « putschiste », « chef de clan », « immobilitaire » : toute la gamme des mots qui fâchent est désormais utilisée en séance publique.

La gauche parisienne, aux premières loges, assiste, un peu éberluée et totalement ravie, à cet emballage de qualité et à cette séance très fin de règne. La droite se déchire, s'insulte, se maudit, se menace des pires présailles quand ce n'est des plus graves révélations, alors même que, selon le mot historique du brave M. Legaret, adjoint tiberiste aux finances, le maître de la capitale « a charge d'âmes ».

Pauvres (âmes) de nous ! Dans ces cérémonies désormais coutumières et agitées, la couronne du maire communique singulièrement à être de guinguette. Lundi, d'ailleurs, sous les fenêtres de l'Hôtel de Ville, les forains, avec un certain sens de l'a-propos, manifestaient pour revendiquer le maintien de la Foire du trône, sur la pelouse de Reully. Ils firent grand bruit. En vain. La foire avait d'autres urgences.

Le Corot volé au Louvre est estimé à 8 millions de francs

LE TABLEAU de Corot *Le Chemin de Sèvres*, volé dimanche 3 mai au Musée du Louvre, est estimé à 8 millions de francs. Il s'agit d'une valeur déclarée par le musée aux assurances à l'occasion de prêts temporaires ; ces chiffres sont notablement surestimés par rapport au prix qu'atteindrait une telle œuvre sur le marché lors d'une vente légale. Entré au Louvre en 1902, *Le Chemin de Sèvres* n'était pas sous vidéosurveillance, a déclaré Pierre Rosenberg, président du Musée du Louvre. Selon les premiers éléments de l'enquête, le voleur a agi vers 13 h 10 et soulevé le cadre du tableau afin d'enlever la toile de son châssis. « Nous avons bien trente-six sortes de systèmes électroniques, visuels ou sonores, qui permettent de piéger les tableaux, mais il serait extrêmement coûteux de les installer dans tous les recoins du musée », a expliqué M. Rosenberg.

Une autre œuvre de Corot, un paysage estimé à 600 000 francs, a été dérobée entre le jeudi 30 avril et le dimanche 4 mai chez un particulier domicilié dans le 7^e arrondissement de Paris.

DÉPÊCHES

- **TOULON** : Jean-Marie Le Chevallier, maire Front national de Toulon, accuse, dans un entretien au Figaro du 5 mai, Eliane de La Brosse, conseillère générale (FN) du Var et son adjointe à la mairie, d'avoir « fait campagne contre Cendrine », son épouse, battue lors de l'élection législative partielle de dimanche 3 mai. « Elle a fait perdre son siège au FN, elle n'y appartient plus », affirme M. Le Chevallier. « Je n'ai pas mené campagne contre qui que ce soit », réplique Mme de La Brosse, qui dit subir depuis des mois « calomnies et affronts répétés » destinés « peut-être » à la « faire démissionner du FN ».
- **DROITE-FN** : cinq élus Front national ont été élus, lundi 4 mai, à des vice-présidences de commissions du conseil régional de Bourgogne, présidé par le divers droite Jean-Pierre Solson, lui-même élu avec l'aide du FN. Ces vice-présidences sont celles des cinq commissions présidées par des RPR ou des UDF. La gauche a obtenu la présidence de trois commissions, deux pour le PS et une pour les Verts.
- **DISTRIBUTION** : la Fnac va créer avec la chaîne d'hypermarchés Carrefour une société commune de vente de billets de spectacles, contrôlée à 55 % par la filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute. Cette nouvelle société disposera dès sa création d'un réseau de 300 points de vente en France « et de catalogue d'événements le plus complet du marché, avec plus de 12 000 spectacles par an », précise un communiqué.
- **AUDIOVISUEL** : Canal Plus et Infogrammes s'associent à parité pour lancer une chaîne européenne de jeux vidéo. Cette chaîne sera disponible sur le bouquet numérique CanalSatellite avant d'être proposée au niveau européen à l'automne.
- **ÉDUCATION** : Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, a annoncé, lundi 4 mai, le lancement d'un « audit » sur les collèges, consacré essentiellement aux questions de vie scolaire et de pédagogie, afin « d'identifier les problèmes et mettre en place, dès la rentrée 1998, des mesures pour y remédier ». Cet audit devrait commencer le 15 mai et sera réalisé à partir d'un échantillon d'une dizaine de collèges représentatifs de la diversité des établissements.
- **AUDI** : le constructeur automobile engage des poursuites pour faire cesser la diffusion du clip de la chanson *Les Majorités* d'Alain Chamfort. Cette vidéo le met en scène « conduisant à vive allure » une Audi clairement reconnaissable et écrasant « plusieurs piétons sur son trajet ».

